42e Année. N° 3.

MAR 1 - 1935
PERIODICAL ROOM
GENERAL LIBRARY
UNIV. OF MICH.

LA

REVUE DE PARIS

1er FÉVRIER 1935

		Pages.
Paul Claudel	*Introduction à la Peinture hollandaise.* I.	485
★ ★ ★	*L'Accord franco-italien*	501
Luc Durtain	*Yagouta aux Cavaliers.* — II.	512
René Grousset	*Baudouin IV, le Roi Lépreux*	546
Vte de Monthas	*Le Gazetier de Chanteloup* (fin)	571
Louis Bromfield	*La Mort de Tante Bessie*	601
C. Bouglé	*Philosophie du Droit et Sociologie*	634
L. Hersch	*La Mer Morte*	654
Wladimir d'Ormesson	*Après le Plébiscite*	674
A. Albert-Petit	*L'Histoire*	684
Henry Bidou	*Le Mouvement littéraire*	696
François Porché	*Le Théâtre*	705
André Armandy	*Le Cinéma*	713

LA LIVRAISON DE 240 PAGES : 7 FRANCS

PARIS

DIRECTION ET RÉDACTION : 114, AVENUE DES CHAMPS-ÉLYSÉES

ADMINISTRATION, ABONNEMENT ET VENTE . 3, RUE AUBER

La REVUE DE PARIS il y a cent ans

(Première REVUE DE PARIS)

La *Revue de Paris* de février 1835 comprend la dernière partie du « Père Goriot » de Balzac, « le Carnaval de Marseille » par Léon Gozlan, la suite des études de Nodier sur le « mouvement littéraire et intellectuel sous le Directoire et le Consulat », des articles divers de M. Méry, Castil-Blaze, Granier de Cassagnac...

De la chronique de la *Revue de Paris*, nous extrayons ces passages qui évoquent la vie de la société pendant les premières années du règne de Louis-Philippe :

Un fait qui a dû frapper depuis quatre ans les hommes qui observent, c'est qu'à vrai dire il n'y avait pas à Paris de société, dans l'insolente acception de ce mot. La grande aristocratie, celle des noms et des fortunes, proteste bien, il est vrai, par des fêtes à huis clos, par des bals entre amis, par des réceptions à petit bruit; mais à force de s'épurer, elle s'est considérablement réduite. Sous l'autre règne, elle se montrait sévère sur les mœurs, à présent elle est intraitable sur les nuances d'opinion. Puis quelques défections ont affligé les fidèles. Ces bouderies-là sont honorables, mais elles fatiguent à la longue des classes qui ont besoin d'approcher le pouvoir pour recevoir de lui des reflets de grandeur et de plaisir. D'un autre côté, la bourgeoisie, que la révolution a élevée d'un degré et rapprochée du trône, cette classe qui se compose de tant d'éléments, de militaires, de magistrats, d'avocats, de banquiers, de négociants, par le fait de sa grande extension et par l'absence de toute démarcation, ne forme pas une catégorie homogène qui puisse prendre ses plaisirs en commun et de confiance; et, pour tout dire, un Montmorency reçoit très bien un hobereau de Bretagne parce que tous deux se trouvent nobles. M. Delessert ne recevrait pas volontiers un épicier de la rue Mouffetard, quoique tous deux soient négociants, l'un vendant du sucre au quintal, l'autre à la livre, avec ou sans papier. Pour la noblesse il n'y a qu'une distinction, la race; pour la bourgeoisie, il y a en mille, l'esprit, le talent, l'importance politique, les degrés de richesse, etc.: la distinction de la noblesse est bientôt faite; les distinctions qu'admet logiquement la bourgeoisie sont difficiles par leur infinité, et toutes livrées à des appréciations variables...

... Les dernières années de la Restauration avaient amené quelques transactions entre les grands noms de la cour de Charles X et les sommités de la finance; mais ces essais de fusion sont demeurés stériles. Aujourd'hui donc, nous avons une aristocratie qui réfléchit sur elle-même toutes ses pensées de plaisir et d'intérêt, ne se mêlant jamais aux fêtes qu'ordonne la magnificence d'une royauté citoyenne. Or, une aristocratie qui ne met pas ses uniformes, qui n'étale pas ses crachats, qui ne hante pas les palais, qui ne joue pas avec les formes de l'étiquette et des grandes réceptions, est une aristocratie en expectative, en disponibilité, une aristocratie en deuil. D'un autre côté, nous avons une bourgeoisie qui jouit de la vie à sa guise, comme par le passé. Elle se rend avec bonhomie aux augustes invitations qui l'appellent; mais ses mœurs n'y ont rien perdu ni gagné.

INTRODUCTION
A LA PEINTURE HOLLANDAISE

Si j'essaye de définir, de fixer par l'écriture l'impression qu'après de trop courts contacts me laisse ce pays, ce n'est pas à la mémoire visuelle que j'éprouve aussitôt le besoin de recourir. L'œil en Hollande ne trouve pas autour de lui un de ces cadres tout faits à l'intérieur de quoi chacun organise son souvenir et sa rêverie. La nature ne lui a pas fourni un horizon précis, mais seulement cette soudure incertaine entre un ciel toujours changeant et une terre qui, par tous les jeux de la nuance, va à la rencontre du vide. Ici notre mère Nature n'a pas pris soin de déclarer, d'afficher pompeusement ses intentions, au moyen de ces formidables constructions que sont les montagnes, de les dramatiser par ces barrages, de les paraphraser par ces ressauts et ces déclivités, par ces longues lignes de remblais sans cesse interrompues et reprises qui développent et qui épuisent la mélodie géographique. Pas de tranchées, pas de surprises, pas d'intervention violente ou même d'invitation irrésistible à la manière de la vallée ligérienne ou séquanaise, aucune de ces contradictions et de ces poussées que le mouvement de la terre oppose et impose à celui des eaux. Ici on est l'habitant ou l'hôte d'une nappe liquide et végétale, d'une plateforme spacieuse où l'œil se transporte si facilement qu'il ne communique au pied aucun désir. Tout a été égalisé, toute cette étendue de terre facile, prête à se délayer en couleur et en laitage, a été livrée à l'homme pour en faire son pâturage

Copyright 1935 *Revue de Paris.*

et son jardin. C'est lui-même avec ses villages et ses clochers, avec ces gros bouquets par-ci par-là que sont les arbres, qui s'est chargé d'aménager l'horizon. Ce sont ces canaux rectilignes dont les deux rives là-bas se rejoignent en pointe de V qui nous indiquent la distance, ce sont les animaux dans l'immense verdure étale, troupeau d'abord distinct, puis éparpillement à l'infini de points clairs, c'est cette flaque ensoleillée de colzas, c'est la palette multicolore des champs de jacinthes et de tulipes, qui nous fournissent nos repères. Et cependant à aucun moment, au centre de ce cadran de vert émail, on n'a la sensation de l'immobilité. Ce n'est pas seulement la variation infinie des ombres et des lumières à travers le progrès et le déclin de la journée au milieu d'un immense ciel où il ne cesse de se passer ou de se méditer quelque chose. Ce n'est pas seulement ce souffle continuel, puissant comme une tempête, humide et léger comme une respiration humaine, comme la chaleur sur notre joue de quelqu'un tout près de nous qui va parler, ce souffle gaiement interprété à perte de vue par les moulins à vent qui traient l'eau et qui dévident le brouillard, ce n'est pas lui seulement entre ses reprises qui infond en nous ce sentiment du temps, la conscience de cette allure métaphysique, de cette communication générale, de ce cours infiniment subtil et divers des choses qui existent ensemble autour de nous. Nous prenons acte de cette espèce de travail paisible et unanime, ou dirai-je plutôt de pesée et comme de lente computation, à quoi la complaisance d'une âme soulagée, desserrée, dilatée, cesse bientôt d'être étrangère. La pensée tout naturellement, libre d'un objet qui s'impose brutalement à son regard, s'élargit en contemplation. On ne s'étonne pas que ce soit ici le pays où Spinoza ait conçu son poème géométrique. Quelque chose en nous s'établit qui ressemble à l'état d'esprit des marins, moins d'intérêt à la circonstance immédiate que de sympathie avec les éléments, un œil que l'habitude de la distance a rendu rapide et précis, moins le goût de préparer l'événement que de profiter du phénomène. En ce lieu tout pénétré par la mer, où l'herbe même et la feuille vivent de ce suc secret qu'elles lui empruntent, comment croire que l'âme humaine soit soustraite à cette pro-

fonde communication, quand c'est à elle que la joue de toutes ces jeunes filles a allumé son éclat de pétale?

Pour me faire mieux comprendre, j'emploierai une comparaison morale. Quand se préparent ou s'achèvent en nous les grands mouvements fondamentaux de transformation de la pensée, du sentiment et du caractère, quand, sous les petits événements journaliers, nous sentons irrésistiblement s'accroître en nous les chances de l'un de ces raz de marée que l'on appelle un grand amour, ou une grande douleur, ou une conversion religieuse, quand nous nous apercevons que déjà les premières barrières ont fléchi, que le niveau de notre horizon a monté, que toutes les issues de notre âme se trouvent bloquées, quand, nous retirant d'un champ hier intact et aujourd'hui submergé, nous constatons qu'au fond des retraits les plus éloignés et les plus tortueux de notre personnalité l'eau monte ligne à ligne et que les ressources suprêmes de notre défense sont menacées par une irruption étrangère : comment ne pas penser à la Hollande, à l'heure de midi, quand, charrié en triomphe sur des milliers de bateaux au claquement de son enseigne tricolore, le dieu des vagues, prenant puissamment possession de ce réseau de veines et d'artères, vient une fois de plus rendre visite à ce pays qui lui appartient? Sous cette poussée immense, les écluses se remplissent, les ponts se lèvent l'un après l'autre, on les voit de tous côtés fonctionner comme des balances, les vieilles barques échouées se détachent de leur prison de boue, la saignée des digues jaillit, et les Sept Provinces Unies jusqu'au fond de leur chair une fois de plus ressentent ce choc vital que l'épitaphe du grand amiral Ruyter appelle magnifiquement *Immensi tremor Oceani*. Et de même un autre temps arrive où l'âme un moment saisie comme à la gorge par cet assaillant, peu à peu sent cette prise se desserrer et cette eau qui allait l'engloutir fuir, descendre, s'échapper par toutes les issues sans que rien puisse la retenir, emportant avec elle quelque chose de nous-mêmes. Les territoires que l'on croyait perdus reparaissent l'un après l'autre et l'œil devançant notre bras reprend possession de ces étendues autour de nous renouvelées et fécondées.

Il faut renoncer à comprendre les Pays-Bas, si, dès que l'on

s'y est enfoncé pour de bon et en plein, on ne ressent pas sous ses pieds cette élasticité secrète, si l'on ne s'entend pas soi-même participer à cette espèce de rythme cosmique comme une poitrine alternativement qui se soulève et qui s'abaisse.

La Hollande est un corps qui respire, et cette vaste poche du Zuyderzee au milieu d'elle, qu'est-ce que c'est, sinon une espèce de poumon? Deux fois par jour, à plein cœur, à plein ventre, elle absorbe la mer comme un flot puissant de lait salé, et deux fois par jour sur ces eaux un instant équilibrées s'opère l'immense échange de ce qui arrive avec ce qui attendait de partir. C'est comme si une cloche avait sonné, la Bourse est ouverte, je dis la bourse dans son double sens : celui du réceptacle, — et quel plus largement ouvert que ce comptoir où, en échange de toutes les richesses des Indes, de toutes les denrées qu'énumère l'Apocalypse, *la pourpre, la soie, les bois, le fer, le marbre, l'ivoire, les épices et les parfums, le vin, et l'huile, et le froment, et les bêtes de somme, et les esclaves, et les âmes d'hommes,* le Rhin et la Meuse viennent opérer leurs versements? — et le sens aussi de marché où tout ce qui existe vient se transformer en valeur, passer de sa qualité de matière à la dignité générale de signe et de proposition, recevoir, comme on dit, son *cours*.

Le mot de *valeur*, qui s'est introduit comme de lui-même dans ma dissertation, me servira de pont ou de passerelle pour franchir la distance qui nous sépare encore de ce rendez-vous qu'au bord d'eaux solennelles et attentives l'assemblée des anciens peintres assigne au moderne touriste. Qu'il s'agisse du langage de la banque ou de la peinture, la *valeur* indique sous les accidents particuliers la qualité générale abstraite qui s'attache en telle ou telle proportion à tel ou tel objet déterminé. Sur les balances du commerce, il s'agit d'un poids en métal pur; sur celles plus délicates de l'art, il s'agit des rapports infiniment tendres et gradués, qualifiés ou non par la couleur, que l'ombre entretient avec la lumière, une espèce de *titre* lumineux. C'est le concert de ces valeurs quand parmi les recherches confuses de la nature elles ont réussi sous le pinceau du peintre à se réaliser et à se coaliser qui constitue le tableau hollandais, c'est-à-dire un de ces ensembles enchantés, ce que j'appelle la magie batave, si justes que le temps, à qui dans l'instant de son suspens le

plus fragile ils doivent naissance, sera désormais impuissant à les dissiper. Je pense par exemple à cette peinture de Van de Velde au Musée d'Amsterdam que l'on appelle le *Coup de canon*. Il semble qu'à ce signal, à cette soudaine déflagration du son dans une expansion de fumée, tout le cours aussitôt de la nature se soit arrêtée : *Feu!* et que l'attention de la mer se propage jusqu'à nous. Il y a comme un commandement enjoint à l'immensité circonférente par cette superposition altière de vergues et de voiles. Nous avons là une de ces peintures que l'on écoute encore plus qu'on ne les regarde.

Je crois en effet que nous comprendrions mieux les paysages hollandais, ces thèmes de contemplation, ces sources de silence, qui doivent leur origine moins à la curiosité qu'au recueillement, si nous apprenions à leur tendre l'oreille en même temps que par les yeux nous en alimentons notre intelligence. Ce qui frappe en eux tout d'abord, par rapport à ces cadres comblés, bondés d'objets, de la peinture anglaise ou française, c'est l'énorme importance des vides par rapport aux pleins. On est frappé de la lenteur avec laquelle le ton sans cesse retardé par tous les jeux de la nuance met à se préciser en une ligne et en une forme. C'est l'étendue qui épouse le vide, c'est l'eau sur la terre largement ouverte qui sert d'appât à la nue. Et l'on voit peu à peu, j'allais dire que l'on entend, la mélodie transversale, comme une flûte sous des doigts experts, comme une longue tenue de violon, se dégager de la conspiration des éléments. C'est la ligne en silence qui se fait parallèle à une autre ligne, c'est le spectacle après une pause pensivement qui se laisse reprendre par le rêve et spiritualiser par la distance. Comme dans les chefs-d'œuvre de l'art Japonais, le triangle est presque toujours l'élément essentiel de la composition, soit le triangle vertical et isocèle qui devient voile et clocher, soit le long scalène qui part du cadre pour s'achever en une pointe effilée. On dirait d'un thème de solfège que nous pouvons scander à notre gré en ascension ou en descente. C'est lui, soit qu'il s'accentue et s'élargisse si nous le remontons en crescendo jusqu'aux ailes par exemple de ce moulin à vent, soit qu'il déboule tumultueusement comme dans Ruysdaël en rochers ronds l'un sur l'autre et en volutes de feuillages, soit qu'il s'allonge comme un long radeau maté çà et là de clochers

comme dans les toiles de Van Goyen, qui donne au gré de notre rêverie impulsion et vie secrète à tout cet ensemble à la fois fluide et fixe où la durée pour nous s'est congelée en extase. Et quant à ces motifs naturels et humains qui viennent animer cet ensemble, roue de moulin en marche, charrette embourbée, petits personnages là-bas qui courent à la manière d'un trille nerveux, je les compare à ces touches du doigt au point juste sur la corde en vibration, au plectre qui agace le luth. Et à ce propos, un souvenir. Je me rappelle que la première fois que je visitai le Rijksmuseum à Amsterdam je me sentis attiré ou pour mieux dire happé à l'autre bout de la salle par un petit tableau qui se cachait modestement dans un coin et que depuis j'ai été incapable de retrouver. C'était un paysage dans le genre de Van Goyen peint dans un seul ton comme avec de l'huile dorée sur une fumée lumineuse. Mais ce qui m'avait fait tressaillir à distance, ce qui, pour moi, faisait sonner comme une trompette cet ensemble assourdi, c'était, je le comprenais à présent, là, ce petit point vermillon, et, à côté, cet atome de bleu, un grain de sel et un grain de poivre!

J'ai parlé jusqu'à présent de cette catégorie de paysages qui se présentent à nous, si je peux dire, par la tranche et comme de profil. Il y a toute une autre classe, dont le type est l'*Allée d'arbres* de Hobbéma, ou les tableaux de Van der Neer, qui s'offre à nous de face. C'est une route, un canal, un cours d'eau plus ou moins sinueux, qui ouvre devant nous l'étendue imaginaire par le milieu et nous invite à l'exploration. Ou encore derrière un premier plan assombri et détaillé qui se découpe en silhouette, c'est une nappe lumineuse qui vient diviser la réalité d'avec le désir et au delà de laquelle apparaît une cité lointaine. Nous sommes introduits, j'allais dire que nous sommes aspirés, à l'intérieur de la composition et la contemplation pour nous se transforme en attrait. Où sommes-nous? Nous aurions presque envie de vérifier à notre talon la courroie de cette chaussure magique, pareille à celle qu'au sien assujettit Hermès, conducteur des âmes, en un geste où les artistes hollandais se sont plu si souvent à surprendre les patineurs.

Poursuivons! et puisque nous y sommes invités d'une

manière si courtoise, obéissons à cette main qui s'insinue dans la nôtre et qui nous engage à venir avec elle, à aller plus loin, à passer de l'extérieur à l'intérieur. Van der Neer et Hobbéma nous ont conduits à l'intérieur de la nature, d'autres vont nous installer à l'intérieur de la résidence humaine, et un autre, plus grand qu'eux tous, à l'intérieur même de l'âme, où rayonne *cette lumière qui illumine tout homme venant au monde*, pour l'interrogation de ces ténèbres qui hésitent à l'accueillir.

Je sais qu'en attribuant à la peinture Hollandaise une espèce de vocation profonde et de pente secrète, je me mets en contradiction avec la plupart des commentateurs, spécialement avec le plus autorisé, je veux parler de ce subtil et savant critique, de ce délicieux écrivain qu'est Eugène Fromentin. On se rappelle cette belle page des *Maîtres d'autrefois* que je ne résiste pas au plaisir de reproduire ici. « *Le moment est venu de penser moins, de viser moins haut, de regarder de plus près, d'observer mieux et de peindre aussi bien mais autrement. C'est la peinture de la foule, du citoyen, de l'homme de travail, du parvenu et du premier venu, entièrement faite pour lui, faite de lui. Il s'agit de devenir humble pour les choses humbles, petit pour les petites choses, subtil pour les choses subtiles, de les accueillir toutes sans omission ni dédain, d'entrer familièrement dans leur intimité, affectueusement dans leur manière d'être : c'est affaire de sympathie, de curiosité attentive et de patience. Désormais le génie consistera à ne rien préjuger, à ne pas savoir ce qu'on sait, à se laisser surprendre par son modèle, à ne demander qu'à lui comment il veut qu'on le représente.* » Et là-dessus, Fromentin ajoute, sans paraître s'apercevoir du hiatus ou de la contradiction qui sépare sa nouvelle proposition de la précédente : « *Si l'on écarte Rembrandt, qui fait exception chez lui comme ailleurs, en son temps comme dans tous les temps,* — et ici je mets un point d'interrogation — *vous n'apercevez qu'un style et qu'une méthode dans les ateliers de la Hollande. Le but est d'imiter ce qui est, de faire aimer ce qu'on imite, d'exprimer nettement des sensations simples, vives et justes. Le style aura donc la simplicité et la clarté du principe. Il a pour loi d'être sincère. Sa condition première est d'être familier, naturel et physionomique : il résulte*

d'un ensemble de qualités morales, la naïveté, la volonté patiente, la droiture. On dirait des vertus domestiques transportées de la vie privée dans la pratique des arts et qui servent également à se bien conduire et à bien peindre. Si vous ôtiez de l'art hollandais la probité, vous n'en comprendriez plus l'élément vital et il ne serait plus possible d'en définir ni la moralité ni le style. Mais de même qu'il y a dans la vie la plus pratique des mobiles qui relèvent la manière d'agir, de même dans cet art réputé si positif, dans ces peintres réputés pour la plupart des copistes à vues courtes, vous sentez une hauteur et une bonté d'âme, une tendresse pour le vrai, une cordialité pour le réel, qui donnent à leurs œuvres un prix que les choses ne semblent pas avoir. De là leur idéal, idéal un peu méconnu, passablement dédaigné, indubitable pour qui veut bien le saisir et très attachant pour qui sait le goûter. Par moments un grain de sensibilité plus chaleureuse fait d'eux des penseurs, même des poètes. »

Cette dernière phrase fait plaisir et corrige une appréciation qui, mêlée à beaucoup de touches justes et fines, me paraît erronée. Un grain, c'est beaucoup, comme je le disais tout à l'heure à propos de ce grain de sel bleu et de ce grain de poivre rouge, et je prétends que cette saveur secrète n'est absente d'aucune des compositions de ces anciens peintres. Il n'en est aucune qui à côté de ce qu'elle dit tout haut n'ait quelque chose qu'elle *veuille dire* tout bas. C'est à nous de l'écouter, de prêter l'oreille au *sous-entendu*.

Ce qui a trompé Fromentin, et avec lui la plupart des critiques des peintres hollandais, c'est le contraste de leur atmosphère, de leur point de vue et de leur point de départ, avec cette poétique, j'allais dire cette rhétorique de l'art classique et baroque qui de leur temps achevait de se déployer magnifiquement en Italie et en Flandre, un art sonore, généreux, éclatant, éloquent, grandiloquent et largement conventionnel. Pour le caractériser, je ne puis mieux faire que d'emprunter une autre page encore aux *Maîtres d'autrefois* : « *Il existait une habitude de penser, hautement, grandement, largement, un art qui consistait à faire choix des choses, à les embellir, à les rectifier, qui vivait dans l'absolu plutôt que dans le relatif, apercevait la nature comme elle est, mais se plaisait à la montrer comme elle n'est pas. Tout se rapportait plus ou*

moins à la personne humaine, en dépendait, s'y subordonnait et se calquait sur elle, parce qu'en effet certaines lois de proportion, et certains attributs, comme la grâce, la force, la noblesse, la beauté, savamment étudiés chez l'homme et réduits en corps de doctrines, s'appliquaient aussi à ce qui n'était pas l'homme. Il en résultait une sorte d'universelle humanité ou d'univers humanisé dont le corps humain dans ses proportions idéales était le prototype. Histoire, visions, croyances, dogme, mythes, symboles, emblèmes, la forme humaine presque seule exprimait tout ce qui peut être exprimé par elle. La nature existait vaguement autour de ce personnage absorbant. A peine la considérait-on comme un cadre qui devait diminuer ou disparaître de lui-même dès que l'homme y prenait place. Tout était élimination et synthèse. Comme il fallait que chaque objet empruntât sa forme plastique au même idéal, rien ne dérogeait. Or, en vertu de ces lois du style historique, il est convenu que les plans se réduisent, les horizons s'abrègent, les arbres se résument, que le ciel doit être moins changeant, l'atmosphère plus limpide et plus égale, et l'homme plus semblable à lui-même, plus souvent nu qu'habillé, plus habituellement accompli de stature, beau de visage, afin d'être plus souverain dans le rôle qu'on lui fait tenir. »

On ne saurait nier cependant qu'à côté de cet art de facture, d'atelier et d'apparat, il subsistât dans l'âme populaire entre l'Escaut et la Meuse un certain goût fort et sûr de la réalité immédiate et l'appétit de s'en régaler les yeux sur-le-champ, comme les enfants qui se donnent à eux-mêmes un spectacle de marionnettes. Les enluminures du Moyen Age, les tableaux des Primitifs et ceux de Breughel, ceux de Jordaens et de Teniers, portent témoignage de cette approbation, de cette sympathie joviale, de ce rude entrain avec quoi les Flamands n'ont jamais cessé de regarder cette amusante vie qui les entoure et cette bonne terre qui leur donne bière et lard. Mais la grande nouveauté de l'art Hollandais, c'est que le paysage et ce que j'appellerai les laïcs, ne figurent plus à titre de décor ou d'ameublement humain à l'arrière d'une scène religieuse, décorative ou allégorique ou dramatique : eux-mêmes, tout seuls, sont devenus le tableau. C'est ce qu'ils font ensemble, c'est cet acte en commun, ce pacte

qu'entre eux de couleurs et de lignes ils ont concerté et qu'on appelle une composition, qui maintenant est proposé à notre considération exclusive.

Et ici il est important de remarquer que l'artiste Hollandais ne va pas à la chasse de ses sujets, un crayon à la main, au gré du hasard et de la fantaisie. Il n'est pas prêt à enregistrer n'importe quoi. Le répertoire qui l'attire et qui plaît à sa clientèle, il ne comporte qu'un assez petit nombre de chapitres. Je n'en citerai que deux exemples. Fromentin remarque justement que le *Siècle d'Or*, celui qui a vu florir tous les grands peintres, est aussi la période la plus violente et la plus tumultueuse de l'histoire Hollandaise, celle des émeutes populaires, des controverses religieuses, des batailles et des coups de main. Tout cela n'a pas enfiévré une minute le paisible pinceau des artistes. On dirait que pour eux la poudre n'a jamais parlé, qu'ils n'ont jamais regardé une chaumière qui brûle, le double flot à l'inverse des troupes en marche et des populations qui déménagent, la grimace et les contorsions du citoyen amoché qui se débat dans une mare de sang. Toute la guerre pour eux, ce sont les joyeux carrousels de Wouvermans au seuil d'un paysage limpide.

Et, d'autre part, l'époque dont nous parlons est celle des grandes conquêtes coloniales, des aventures sur la mer, de cette découverte du monde dont la dépouille nouvelle couvre les quais. De tout cela cet art ne prend aucun compte et l'on dirait qu'il n'a aucune curiosité. A peine un rare croquis de nègre, de lion ou d'éléphant sur le carnet d'un Rembrandt. Ces bourgeois montrent autant d'insouciance que les hautains clients de Vélasquez pour tout l'apport exotique. Ils demandent au peintre quelque chose et pas autre chose. L'art de la Hollande, comme celui des autres Écoles, répond à un parti pris. Et ce parti pris, nous l'avons vu, n'est pas du tout le culte, l'exploration et l'inventaire de la réalité pour elle-même. Le poète vient simplement y choisir des thèmes et lui emprunter les éléments de sa composition. Il n'y prend que ce qui lui convient.

Je me hasarde à émettre l'idée probablement téméraire que, si les peintres Hollandais fuient le sujet, l'anecdote littéraire et dramatique qui a son intérêt par elle-même, s'ils emploient

des acteurs anonymes soutenus par des paysages qui empruntent leurs intentions aux desseins les plus généraux de la nature, c'est qu'ils veulent représenter non pas des actions, non pas des événements, mais des sentiments. Comme les paysages que je décrivais tout à l'heure nous donnent la sensation de l'espace, les scènes intimes dont j'ai maintenant à parler nous éveillent à la conscience de la durée. Elles sont le contenant d'un sentiment qui s'évapore. Une peinture de Viel, de Vermeer, de Pieter de Hooch, nous ne la regardons pas, nous ne la caressons pas une minute, d'un clignement d'yeux supérieur : immédiatement nous sommes dedans, nous l'habitons. Nous sommes pris. Nous sommes contenus par elle. Nous en ressentons la forme sur nous comme un vêtement. Nous nous imprégnons de cette atmosphère qu'elle enclôt. Nous y trempons par tous les pores, par toutes les sensibilités et comme par les ouïes de notre âme. Et en effet la maison où nous sommes a une âme. Elle accueille, divise et répartit le rayon extérieur un peu à la manière de la nôtre. Elle est toute remplie de ce silence de l'heure qu'il est. Nous assistons à ce travail par quoi la réalité extérieure se transforme au fond de nous en ombre et en reflet, l'action ligne à ligne du jour qui monte ou descend sur cette paroi que nous lui présentons. L'enfilade des chambres et des cours, cette échappée là-bas sur le jardin par une porte ouverte ou sur le ciel par une imposte, loin de nous distraire nous donne une jouissance plus coite de notre profondeur et de notre sécurité. C'est ici notre domaine réservé. Comme une touche soudaine vient faire étinceler en nous un souvenir ou une idée, comme la patiente progression de l'éclairage vient modeler une figure et lui conférer son volume, c'est ainsi que l'artiste hollandais est savant à retenir et à utiliser cet apport mystique que lui verse l'inclination de la journée, soit qu'un Van Ostade lui donne à inventorier cette profusion de gens ou d'objets hétéroclites joyeusement entassés et bousculés, soit, plus souvent, qu'une attention méticuleuse lui réserve l'accueil d'un ordre pur et la sévère propreté du gynécée. Cette transparence des vitrages comme une eau, ces modifications de la densité par le milieu, cette interaction complexe des parois et ces reflets de reflets qu'elles se renvoient l'une à l'autre, ce treillis quadrillé qui se peint obliquement sur la

muraille et que digère à l'opposé l'œil fixe d'un miroir, ce contraste au cœur d'une pièce de la partie éclairée et de celle qui ne l'est pas, de ce qui vient de s'allumer et de ce qui va s'éteindre, ce mobilier de coffres lourds, de surfaces stagnantes et de cuivres chaleureux qui donne à l'ensemble son aplomb, tout cela compose une espèce de talisman, de formule intime, de charme secret, et l'on comprend que les personnages qui l'habitent ne puissent s'échapper de ce paradis domestique. Quelle différence avec certains tableaux modernes qui, on le sent, s'ils n'étaient contenus par le cadre, feraient explosion et se sauveraient de tous côtés comme de la limonade gazeuse! Ces miroirs plans ou courbes qui détournent et transposent à notre usage les spectacles du jardin et de la rue, ces verreries sur la table qui se figent ou se dégèlent, ces carreaux irisés qui se peignent mystérieusement sur la panse d'une bouteille ou sur la convexité impalpable d'un ballon de verre, leur persistance sur la toile nous permet seule en eux de distinguer l'image de la pensée qui se referme sur ses possessions.

Nous avancions tout à l'heure que le paysage hollandais a toujours une direction : plus sûrement encore dirions-nous que la composition de ces intérieurs a un centre, un centre de gravité, un foyer. Et c'est précisément l'inanité apparente du motif qui le localise, un petit chien que l'on caresse, un doigt qu'on panse, et dont le seul rôle est de figurer l'attention du personnage à lui-même, une plume que l'on prépare avant de lui ouvrir la carrière du papier, ce livre ou ce papier à ouvrage où une main lente va puiser le recueillement, la suite à une pensée, ce luth qu'on accorde, ces lèvres qui se préparent à chanter, et dans le tableau de Brouwer ce trou rond et noir au milieu de la figure d'où s'échappe un autre rond transparent de fumée, c'est cela précisément qui dégage, qui rend sensible à l'esprit l'indice secret en qui se coagulent les éléments divers de cette société harmonique. Parmi ces thèmes les plus fréquents sont ceux du repas et du concert. Tout repas en effet par lui-même est une communion, sans même que l'intention religieuse à l'état plus ou moins latent existe. Et il est remarquable, tandis que dans tant de scènes italiennes ou françaises la jactance et la vanité du peintre qui fait étalage de ses ressources conventionnelles réduisent un acte sublime à l'impor-

tance d'une cérémonie mondaine, que, chez les artistes hollandais, la naïveté et la sincérité en qui les convives autour de la table puisent au même plat et à la même coupe confèrent à cette fraternelle et joyeuse invitation qu'ils s'adressent l'un à l'autre une dignité supérieure à celle d'une réfection pure et simple. Je pense à ce tableau de Rembrandt où le peintre, hilare, l'épée au côté et déguisé en gentilhomme, d'une main étreint une Saskia complaisante et satisfaite et de l'autre élève vers le ciel un long verre rempli d'un vin lumineux, comme un toast qu'il porterait à l'idéal. — Et d'autre part quel sujet plus propre à nous suggérer le pacte intime des âmes et leur inclination l'une vers l'autre que l'un de ces concerts, si souvent représentés par le pinceau d'un Palamedz et d'un Ter Borch, où se marient la voix d'une femme et l'attention d'un homme, — sans parler de ce petit chien qui rôde comme un esprit familier dans un coin? Quelquefois aussi c'est un dialogue avec le reflet, cette femme qui se regarde dans un miroir; avec l'absence, cette autre femme qui lit une lettre; avec l'extérieur, cette servante dans l'encadrement d'une fenêtre qui arrose des fleurs. Où le regard superficiel n'aperçoit qu'une ménagère qui met la marmite sur le feu, une hôtesse qui, la tige d'un verre étincelant entre les doigts, accueille deux de ses amis (et tout autour d'elle, c'est le sombre chatoiement des meubles polis, le lustre central, le regard de la glace à la seconde glace, ou ces autres miroirs encore que sont ces assiettes au mur ou ces cadres imprégnés d'un spectacle inaltérable), et j'allais oublier ce travail appliqué de la dentellière à son coussin sur le fil, celui dans doute que la Parque ne cesse de dévider pour nous, — dans tout cela, je sais, moi, qu'il s'agit des occultes trafics d'Anima, de cette chimie, de cette musique, de ces transactions, de ces rapports et de ces virages d'intérêts, qui opèrent au plus profond de la pensée. Le moment est venu que quelqu'un vienne vérifier la pulsation secrète qui anime le tableau imaginaire : et c'est cette main que la malade languissamment tend à un sombre docteur : le doigt sur l'artère épie le train et le sursaut minime au défaut de ce poignet du cœur. Maintenant, il ne reste plus dans la pièce obscurcie qu'un homme tout seul, debout; l'ombre accrue qui vient des quatre coins l'enveloppe et accumule à ses épaules les plis d'un

ample manteau noir d'où émerge une main à demi gantée.

Parmi ces maîtres dont nous nous rappelons les œuvres et les noms avec tant de plaisir, Gérard Dou, Mieris, Ter Borch, Metzu, — et je n'oublie pas ces bamboches de gnômes et de lutins à grands coups de poing et à grands coups de gueule et à grands coups de savate, tous ces bouquets de trognes congestionnées et de bedaines débridées, que nous offrent les Van Ostade et les Steen, — il est quelqu'un, je ne dirai pas de plus grand, car la grandeur n'a rien à faire ici, mais de plus parfait, de plus rare et de plus exquis, et s'il fallait d'autres adjectifs, ce seraient ceux qu'une autre langue seule nous fournit, *eery, uncanny*. Vous attendiez depuis longtemps son nom : Vermeer de Delft. Et à l'instant, j'en suis sûr, comme les couleurs d'un blason, se peint dans votre esprit ce rapport stimulant d'un bleu céleste et d'un jaune limpide, aussi pur que l'Arabie[1] ! Mais ce n'est point des couleurs ici que je veux vous entretenir, malgré leur qualité et ce jeu entre elles si exact et si frigide qu'il semble moins obtenu par le pinceau que réalisé par l'intelligence. Ce qui me fascine, c'est ce regard pur, dépouillé, stérilisé, rincé de toute matière, d'une candeur en quelque sorte mathématique ou angélique, ou disons simplement photographique, mais quelle photographie ! en qui ce peintre, reclus à l'intérieur de sa lentille, capte le monde extérieur. On ne peut comparer le résultat qu'aux délicates merveilles de la chambre noire et aux premières apparitions sur la plaque du daguerréotype de ces figures dessinées par un crayon plus sûr et plus acéré que celui de Holbein, je veux dire le rayon de soleil. La toile oppose à son trait une espèce d'argent intellectuel, une rétine-fée. Par cette purification, par cet arrêt du temps qui est l'acte du verre et du tain, l'arrangement extérieur pour nous est introduit jusqu'au paradis de la nécessité. Il fonctionne devant nous une balance où le ton est évalué en commas et en atomes et où toutes lignes et surfaces sont conviées au concert de la géométrie. Je pense à ces compositions de carrés et de rectangles dont le prétexte est un clavecin ouvert, un peintre à l'œuvre devant son chevalet, une carte géographique au mur, une fenêtre entrebâillée, l'angle d'un meuble ou d'un plafond formé par la rencontre

1. *Et vestivi te discoloribus et calceavi te ianthino.* Ez. 16-10.

de trois surfaces, les raies parallèles des solives, ce dallage sous nos pieds de losanges. Et surtout à ces deux incomparables pages des musées de La Haye et d'Amsterdam, la *Vue de Delft* et la *Ruelle*. L'un, où les trapèzes et les triangles, ce décrochage savant de longs toits et de pignons, s'aligne, préparé par une eau immatérielle et séparé par le milieu sous l'arc d'un ponceau par le débouché de la troisième dimension, comme une chevauchée de théorèmes; et la seconde où la répartition des verticales et des obliques, des ouvertures et des panneaux, se plaque devant nos yeux avec l'évidence d'une démonstration : tout étant édifié sur le rapport de ces trois portes, l'une fermée, l'autre ouverte sur le noir, et celle du milieu, pénétrante, sur l'invisible. Mais Vermeer, comme il sait entrecroiser les axes, espacer les aires, reporter les volumes sur les surfaces, est aussi passé maître dans l'art d'envelopper le point dans une courbe. Voyez cette dentellière (au Louvre) appliquée à son tambour, où les épaules, la tête, les mains avec leur double atelier de doigts, tout vient aboutir à cette pointe d'aiguille : ou cette pupille au centre d'un œil bleu qui est la convergence de tout un visage, de tout un être, une espèce de coordonnée spirituelle, un éclair décoché par l'âme.

Il est un autre tableau de Vermeer dont la Hollande devrait regretter éternellement de s'être laissé dépouiller. Il est aujourd'hui à New-York et appartient à la collection Friedsam. Et au moment où dans notre excursion au travers de la peinture hollandaise nous allons passer d'un symbolisme instinctif à une élaboration de plus en plus consciente des apparences, il me plaît de faire les premiers pas sous les auspices du peintre le plus clair, le plus transparent, qui soit au monde, et que l'on pourrait appeler un contemplateur de l'évidence. La toile en question s'appelle *Allégorie évangélique*. Elle représente une femme assise, dans un costume qui rappelle un peu *l'Immaculée Conception* de Murillo, à demi renversée, les yeux au ciel et la main sur son cœur. Elle s'accoude à une petite table drapée comme un autel, sur laquelle on voit un livre ouvert, un crucifix et un calice. Derrière elle un grand tableau représentant la Crucifixion. Elle pose le pied droit sur une sphère qui est le monde. Au plafond, suspendue par un fil, une autre sphère, celle-ci de

cristal. Par terre une pomme mordue et rejetée et un serpent qui se tord sous le poids d'un gros livre, la Bible sans doute, qui l'écrase. A gauche un de ces lourds rideaux chamarrés que nous retrouvons dans d'autres œuvres de l'artiste et qui représente, je suppose, comme les tissus de l'antique tabernacle, comme la robe bigarrée du patriarche Joseph, le voile des apparences. Et quant au symbolisme de la triple sphère, de ce globe que l'Église, éprise de son haut idéal, foule sous son pied, de ce fruit coupable qu'à peine goûté elle rejette et de cette vérité parfaite et transparente qu'envisage son désir, quoi de plus simple à interpréter? Quoi de plus émouvant que ce crucifix de bois rigide, que délègue à sa place, actuel et portatif, sur cet autel, le Dieu immolé qui nous est représenté sur le tableau au fond de la pièce, et de tout?

Et je n'ai pas le temps, à mon grand regret, de parler de cette étrange fée couronnée de fleurs de la collection Czernin à Vienne avec son livre et sa trompette, que copie un peintre bizarrement attifé.

PAUL CLAUDEL

(*La fin dans le prochain numéro.*)

L'AVENIR
DE L'ACCORD FRANCO-ITALIEN

Donc l'Italie et la France sont amies. Plus exactement une série d'actes diplomatiques signés le 7 janvier ont ressuscité — selon leur texte même — « l'amitié traditionnelle des deux nations ». Debout dans une loge d'opéra, M. Laval, la poitrine barrée du grand cordon vert des saints Maurice et Lazare a entendu les ovations d'une foule italienne venue tout exprès pour l'applaudir, pendant que l'orchestre, entre deux phrases de *Mignon*, jouait la *Marseillaise*. A la maison mère des mutilés, en présence du ministre français, le député aveugle Del Croix a rappelé les heures héroïques où bersagliers de Vittorio Veneto et chasseurs de Verdun combattaient et mouraient pour la même cause. Dans les gares où passait le Paris-Rome, après la conclusion des accords, les podestats et les préfets ont crié : « Vive la France! »

L'opinion française qui, pendant plus de dix ans, n'avait connu de l'Italie fasciste qu'un visage déformé, semble tout à coup découvrir une terre neuve, une âme neuve. Elle est heureuse de cet élan, de cette chaude sympathie dont elle perçoit la rumeur au delà des Alpes, mais déjà elle semble penser : « Ce n'était donc qu'un malentendu! Dieu soit loué! Il n'en reste pas trace. »

Malentendu? Ce n'est pas tout à fait cela.

La réaction italienne au lendemain du 7 janvier — incontestablement favorable dans son ensemble — a été complexe. Il serait dangereux pour nous Français de nous dire : « Les

Italiens sont satisfaits, ils n'ont plus à notre égard les préventions d'hier ou d'avant-hier. Soyons amis et n'en parlons plus. » Il est préférable, pour mieux régler notre attitude, de démêler, à la lueur de l'amitié retrouvée, cette complexité italienne.

Le mot semble étrange alors qu'il s'agit d'une nation groupée sous le signe du Faisceau, c'est-à-dire dont tous les éléments sont plus étroitement et plus fermement unis que partout ailleurs : point de partis, point de groupements, point d'opposition, la liberté d'expression politique n'existe pas, les journaux (à de rares exceptions près, et celles-ci savamment dosées) rendent le même son et l'Italie pense tous les soirs ce que pense le Ministère de l'Intérieur à midi. En ce sens l'opinion italienne est une et indivisible. Mais les régimes, quels qu'ils soient, les dictatoriaux comme les autres et plus que les autres sans doute, ne peuvent continuer à gouverner qu'avec la collaboration du sentiment populaire. Ce sentiment, les dictatures le canalisent entre des limites rigides au lieu de le laisser se répandre, mais elles en utilisent le cours, il est leur moteur et leur soutien. La dictature est toujours aux écoutes, elle ne cesse d'ausculter le corps de la nation, elle l'aide à sa manière à s'exprimer en s'exprimant à sa place, mais elle ne dira rien, ne fera rien qui ne soit suivant la ligne profonde que suit obscurément la nation. En d'autres termes il n'y a pas divorce, loin de là, entre l'opinion officielle, celle des journaux, et l'opinion du peuple, mais c'est la seconde, plus variée, plus riche, plus humaine qu'il importe d'écouter quand il s'agit de savoir ce qui se cache sous des mots comme celui d' « amitié » — puisque c'est d'amitié qu'il s'agit entre l'Italie et nous.

Quelle image le nom de France évoquait-il donc hier encore dans un esprit italien?

***

Un village perdu dans la montagne, quelque part dans l'Italie du sud. C'est dimanche. Des jeunes gens jouent aux tarots autour d'une table de cabaret. Un vieux, très vieux berger, avec un pantalon en peau de mouton et un profil de modèle

pour graveur, leur donne des conseils. La porte du cabaret s'ouvre, un étranger entre et s'installe. On cause. Au bout de cinq minutes le vieux demande :

— D'où viens-tu? D'Amérique? D'Allemagne?

— Non, de France.

— Tu es Français? Alors ton père s'est battu contre nous!

L'étranger demeure stupéfait, il questionne à son tour, il finit par comprendre. Le vieillard faisait partie des troupes garibaldiennes à la Porta Pia. Il sait qu'il est de ceux qui ont achevé l'unité italienne, en prenant Rome défendue par les troupes du pape et pour lui les Français étaient les alliés du pape, les ennemis. Conception confuse s'il en fut des réalités historiques mais dont on retrouve la trace parfois encore, et plaisante à noter — sans y attacher naturellement la moindre importance.

***

Le mécanicien qui, au bourg voisin, vend de l'essence aux automobilistes de passage, a travaillé pendant dix ans à Courbevoie. Il parle français, il sait encore deux ou trois refrains de café-concert, il est revenu dans sa province quand le chômage a commencé à se faire sentir, mais il est revenu avec un petit pécule. La France, pour lui, est un pays où il a connu des jours heureux, où il a pu faire des économies. Sa sympathie pour elle se borne là, mais elle est réelle.

***

Le commandant X... appartient à une vieille famille de soldats. Il s'est battu magnifiquement pendant la guerre et la guerre a joué dans sa vie un tel rôle que, dût-il vivre cent ans, il conservera jusqu'à sa dernière heure à l'égard de l'Allemagne le sentiment qu'il avait en pleine action. Il n'a pas confiance en elle. Il comprend parfaitement la politique française, il l'approuve. Mais toutes les railleries, toutes les ironies de certains milieux français qui font profession d'avoir de l'esprit l'ont blessé. Il sait que toutes les armées ont eu des heures de défaillance, mais il sait aussi que les paysans des Abruzzes ou des Marches sont sobres, résistants et braves

et que des centaines de mille sont morts pour la cause commune. Quand le Maréchal Pétain, en décembre dernier, dans un message aux anciens combattants italiens et français a reconnu au nom de la France « la part glorieuse qui revient à l'Italie dans la victoire interalliée de 1918 », le commandant X... a lu trois fois les déclarations signées d'un grand nom français. Il les a découpées et gardées. Il était heureux.

***

Voici un professeur d'université. Il a prêté serment. Il porte à la boutonnière l'insigne du parti. Mais toute sa formation intellectuelle était achevée quand eut lieu la marche sur Rome. Étudiant, il avait travaillé à Paris, il n'a jamais cessé d'être en contact avec la culture française, il n'a jamais renié le libéralisme qui se dégage des œuvres françaises les plus techniques, les moins politiques. Dans son esprit la France est demeurée associée à l'idée de libre examen, et il l'aime. En même temps il est patriote, il souscrit entièrement aux revendications italiennes, il est persuadé qu'une injustice a été faite à son pays par les Alliés, il souffre de voir la France préférer ce qu'il appelle avec mépris la Balkanie à l'Italie. Aux heures où le dialogue entre Rome et Paris est le moins amical, il n'a qu'un désir, fervent, touchant, c'est que les mots irréparables ne soient pas prononcés, qu'on apprenne de nouveau à se comprendre.

***

En face de lui, parfois sur les bancs même de l'amphithéâtre où il donne ses conférences, il y a le jeune fasciste, le représentant de la génération montante. Quand la révolution des chemises noires a triomphé c'était encore un enfant. Son esprit s'est formé pendant les années trop longues ou son pays avait pris position contre le nôtre. On lui a représenté la France comme un pays qui s'opposait par tous les moyens à la réalisation des destins italiens, ayant à sa solde les ennemis de l'Italie, les armant contre elle, comme un pays ruiné par la franc-maçonnerie, la licence, l'athéisme; on lui a proposé comme objet constant de dérision les fameux « immortels principes ». Pour lui le mot de liberté n'a aucun sens. Il n'en

a pas le sentiment, le besoin, et comme notre professeur de tout à l'heure, mais en sens contraire, c'est parce que ce mot de liberté est associé à celui de France que cette France, il ne l'aime pas.

Sans doute serait-il absurde de croire qu'il n'existe en Italie qu'un type unique de jeune fasciste, de professeur, d'officier, d'ouvrier ou de paysan. Les esquisses qui précèdent n'ont de valeur qu'individuelle. Il faudrait les multiplier à l'infini. On ne saurait en tout cas négliger l'industrie du nord de l'Italie dont les jugements politiques sont dirigés par les lois économiques et qui, en proie comme tous les industriels de la terre à la crise des marchés, met quelques-unes de ses espérances dans une reprise des affaires avec la France. On ne saurait non plus négliger le fasciste de la première heure, celui qui élabore aujourd'hui une doctrine antisocialiste, mais qui se forma jadis à l'école des syndicalistes français et ne l'a jamais oublié.

***

La longue période de préparation des accords franco-italiens, et qui va pratiquement de la signature du Pacte à Quatre au voyage à Rome de M. Laval est utilisée pour uniformiser cette opinion anonyme dont nous venons de voir quelques représentants caractérisés. Les attaques contre ce qu'on pourrait appeler l'idéologie française, c'est-à-dire contre tout un système politique et social qu'on assimile jusque-là volontairement — et arbitrairement — au régime français se font plus rares, puis cessent tout à fait. Ce qui déjà unit les deux pays, l'attitude commune à l'égard de l'étalon-or, à l'égard de l'indépendance autrichienne est discrètement mis en valeur; ce qui les sépare, le revisionnisme, la parité navale est en même temps mis en sourdine; enfin l'évolution allemande est suivie dans un esprit de prudence, parfois d'inquiétude qui n'est guère éloigné de celui avec lequel la France, depuis plus longtemps déjà, observe les mêmes phénomènes. En d'autres termes le lecteur italien ne trouve jamais dans son journal un « Éloge de la France », mais il n'y trouve plus une de ces « Critiques de la France » qui étaient jadis coutumières; bien mieux il est mis dans une atmosphère qui, toutes choses égales d'ail-

leurs, est à peu de choses près celle que respire son confrère, le lecteur français. On assiste ainsi à une sorte de préparation négative, marquée de temps en temps par une manifestation nettement franco-italienne, l'anniversaire d'une victoire commune Solferino, le voyage en Italie d'aviateurs français, l'inauguration au Pincio d'un buste de Chateaubriand.

Désormais l'entente franco-italienne est fatale. Virtuellement elle est déjà faite. Les rouages franco-italiens, qui ont si longtemps grincé, fonctionnent harmonieusement. Chacun le sait en Italie et c'est pourquoi chacun s'étonne que cette entente inéluctable soit si longue à se traduire en un acte diplomatique. Il faut reconnaître que, dans cette avant-dernière phase, l'opinion française est plus nerveuse que l'opinion italienne. Périodiquement l'annonce du départ prochain pour Rome du ministre des Affaires étrangères fuse à Paris. L'écho en parvient en Italie. Fausse alerte; un brouillard de scepticisme descend. Cet accord, se fera-t-il jamais? Enfin on apprend que M. Louis Barthou a sérieusement décidé la date de son départ. On s'apprête à bien le recevoir. Et c'est Marseille, l'attentat, la Yougoslavie blessée et furieuse, le procès que Belgrade intente à Budapest. Tout est remis en question. Tout se calme à nouveau, tout s'arrange. Mais alors pourquoi le successeur de Louis Barthou ne vient-il pas? Les chancelleries discutent, les techniciens chicanent. Rome veut avant tout que l'Italie et la France mettent leur double signature au bas d'un papier commun. Paris veut que tout soit réglé du même coup, et le contentieux franco-italien, et les multiples questions d'Europe Centrale, et le désarmement et les colonies. Travail cyclopéen dont on voit s'élever le premier, le second, le troisième étage et qui, au moment d'être couronné, s'effondre. On recommence en prenant le travail par l'autre bout comme ces joueurs de « solitaire » qui retirent de leur planchette toutes les chevilles ou presque et qui s'aperçoivent au bout du compte qu'au lieu de la cheville unique qui doit rester, il en demeure deux et que le jeu complet est à refaire. De cette interminable « patience » le public français est à peine au courant; le public italien ne l'est pas du tout. Il fait confiance à ceux qui le conduisent aveuglément. Mais on lui a si souvent dit et redit

jadis que la France avait une dette à l'égard de l'Italie et que le traité de Londres de 1915 n'avait pas été respecté, qu'il est assez porté à expliquer la lenteur des négociations par les difficultés qu'éprouve la France à faire des concessions qu'il s'imagine déjà considérables. Aussi quand, à la veille du départ de Paris de M. Laval, des indiscrétions de la presse française permettent déjà de mesurer sur la carte d'Afrique ce que seront à peu près les avantages territoriaux de l'Italie, c'est pour l'opinion italienne un rappel aux réalités assez sévère. Les fameuses « rectifications de frontière » que prévoyait le traité de Londres, on les avait peu à peu interprétées presque comme un futur partage colonial. Il ne s'agissait point de cela et il faut reconnaître qu'une fois mise en face des décisions prises, l'opinion italienne a parfaitement compris que « rectifier » une frontière ne signifie pas doubler l'étendue de ses propres possessions et que l'accord de Rome, tel qu'il a été signé, est équitable. Il n'en reste pas moins que pour l'Italien moyen, bercé longtemps par l'illusion, la base franco-italienne de l'accord du 7 janvier n'est pas à la hauteur de ses espérances.

Si maintenant nous allons interroger nos personnages de tout à l'heure, celui qui n'avait jamais cessé d'être notre ami, le professeur, est peut-être celui qui sera le moins satisfait. Il ne désavoue aucun des sentiments d'indulgence ou d'admiration affectueuse qu'il a toujours pour tel ou tel aspect de la France, mais il regrette que voulant liquider une vieille querelle, la France ne l'ait pas fait plus largement. Quant au jeune homme qui n'avait jusqu'à présent jamais appris à nous aimer, il est trop discipliné pour se permettre la moindre critique à notre égard, mais peut-on croire que nous ayons vraiment fait le geste capable de le toucher?

Et pourtant l'accord a éveillé en Italie une satisfaction immense. Pourquoi? Parce qu'il pose les fondements d'un ordre européen pacifique. L'assassinat du chancelier Dollfuss, les répressions sanglantes en Allemagne ont été pour l'opinion italienne des faits essentiels. Depuis longtemps déjà ce qu'on a coutume d'appeler « les milieux informés » observaient le réarmement de l'Allemagne, le grand public s'en rendait mal compte. Il a eu en quelques semaines le sentiment que si un

orage se levait, c'était d'Allemagne qu'on le verrait surgir. Il serait exagéré de parler de psychose de guerre, mais le sentiment de cette réalité menaçante se développait en même temps que le Duce, monté sur un char d'assaut, proclamait que l'Italie devait être une nation guerrière et que le soc des charrues devait être protégé par des canons et des baïonnettes. L'accord du 7 janvier, pour tout Italien, quelles que fussent jadis, quelles que soient encore ses sympathies pour la France trouve sa justification et sa louange dans cette phrase qu'on entend si souvent : « Et maintenant nous sommes quatre-vingt-cinq millions. »

Il trouve aussi sa justification dans cette autre phrase que l'on entend aussi : « Les affaires vont reprendre. » Car, de tous nos personnages, c'est l'industriel qui se montre le plus satisfait et, avec lui, tous ceux — et ils sont légion — dont le sort dépend de la prospérité des échanges. Pense-t-on à un appui financier, à un emprunt? Non. Le bruit en a couru à l'étranger. Il n'a pas couru en Italie. La question n'a même, assure-t-on, jamais été effleurée au cours des négociations. A maintes reprises la presse italienne la plus officieuse a affirmé avec force que la politique financière du fascisme était délibérément opposée à tout emprunt étranger. Personne n'ignore que Banque de France et Banque d'Italie ont une attitude identique en matière de stabilité monétaire, que les deux pays font partie du bloc-or et qu'ils n'ont ni l'un ni l'autre intérêt à agir en rivaux, en concurrents, mais là s'arrête le chapitre financier de l'accord. Il est bref. Ce qu'on espère, ce qui est possible, c'est la revision des deux politiques douanières en vue d'intensifier le courant des échanges franco-italiens aujourd'hui réduit à presque rien. Ce qu'on espère aussi c'est une collaboration au moyen d'affaires franco-italiennes qui restent encore d'ailleurs entièrement à élaborer. Ce qu'on espère, c'est un mieux-être.

***

Et cela suffit à donner à l'accord franco-italien son sens véritable. Il n'est pas un point final mais un point de départ. A la onzième heure la négociation a failli trébucher sur un détail — peut-être important — de la solution coloniale. Les

hommes responsables ont compris, des deux côtés, qu'il serait désastreux de ne pas conclure, que le centre de gravité du rapprochement franco-italien n'était pas en Afrique, mais en Europe, et ils ont conclu. En agissant ainsi ils ont fait acte de grands politiques, mais pour que l'accord soit efficace, pour que l'amitié franco-italienne persiste et se développe, il faut qu'entre Paris et Rome les échanges non seulement économiques mais spirituels et surtout politiques ne s'arrêtent plus. La politique de l'Italie à l'égard de l'Europe Continentale, comme celle de la Grande-Bretagne s'explique par sa position géographique. L'histoire de l'Angleterre la montre donnant successivement son appui à la France et aux ennemis de la France. Insulaire, elle refuse de lier ses destinées à celles d'un des éléments continentaux. Il en va de même pour l'Italie. Dix ans de politique parallèle à la politique allemande n'ont jamais été consacrés par un traité en bonne et due forme entre Rome et Berlin. L'accord franco-italien n'est pas une alliance. Mais, en dépit de cette politique de balancier qui est dans la nature même de la tradition britannique et qui, au lendemain même de la guerre, dans la victoire commune, a empêché les hommes d'État anglais de signer avec la France le pacte de garantie que celle-ci demandait, les échanges franco-britanniques ont été si intimes, si quotidiens, si loyaux, que la vieille Entente Cordiale est toujours vivante et qu'elle s'est montrée mille fois plus utile que certaines alliances dûment signées, ratifiées et classées. Il doit en être de même avec l'Italie. Entre l'Italie autoritaire et la France libérale, entre l'Italie jeune et ambitieuse et la France expérimentée et sage, toute alliance serait vaine. Mais si chaque pays associe l'autre à ses initiatives, le tient au courant de ses réactions, si l'Italie et la France gardant leur liberté, collaborent constamment, tous les espoirs sont permis.

C'est ce que, du côté italien, de façon à peine consciente, on perçoit. On perçoit aussi que la France et l'Italie représentent deux aspects du même génie latin, l'aspect juridique et l'aspect pratique, qui répugnent tous deux également à la brume germanique. Qu'on prenne au début de 1934 l'attitude française et l'attitude italienne en face du désarmement. A Paris l'on dit : « L'Allemagne est contrainte par les traités à

n'avoir que 100 000 hommes d'effectifs. Nous ne lui reconnaîtrons pas un soldat de plus. Nous ne signerons jamais une convention qui sanctionnerait le réarmement du Reich. » A Rome on répond : « C'est un fait que l'Allemagne a dès maintenant 200, 300 000 hommes. Reconnaissons-lui ce qu'elle a, ce que nous ne pouvons pas l'empêcher d'avoir, mais empêchons là de s'armer davantage. Nous n'avons pas intérêt à la laisser isolée, mais à la contrôler, dans la mesure où un contrôle est humainement possible. » Ces deux tendances de l'esprit latin, la juridique et la pratique se trouvent dans l'accord du 7 janvier. Il ne faut pas se cacher que chaque fois que cet accord sera appelé à jouer, elles se retrouveront côte à côte fraternelles mais rivales.

Un exemple. M. Laval et M. Mussolini ont officiellement reconnu comme illégale toute interprétation unilatérale de la clause du traité de Versailles sur les armements, ils ont — plus simplement — déclaré l'Allemagne coupable de s'être armée au delà des limites prévues par le traité. Mais en même temps M. Mussolini et M. Laval ont décidé de se consulter si ce problème du désarmement de l'Allemagne revenait à l'actualité. Or l'accord de Rome ouvre la porte à une large coopération européenne dans laquelle l'Allemagne a sa place. Quand la question de son admission se posera, celle de son réarmement se posera également, la France et l'Italie se retrouveront à peu de choses près sur leurs positions de 1934. Seulement l'atmosphère sera différente. La France et l'Italie se sont désormais engagées à être d'accord.

D'autres exemples pourraient être prévus. Il est bien évident qu'en se référant, pour appuyer l'ordre territorial en Europe Centrale, au texte même du traité de Versailles, la France y voit une garantie contre toute action violente destinée à modifier les frontières, tandis que l'Italie y voit la possibilité de faire appel à une procédure reconnue par tous pour effectuer, le cas échéant, des redressements qui pourraient être indispensables.

Qu'on n'aille pas voir pour cela dans l'accord de Rome une réserve de traquenards. Nous pouvons être assurés que l'Italie fera loyalement tout ce qui sera en son pouvoir pour que l'accord vive, pour que toutes les possibilités qui y sont

en puissance se développent. Son intérêt est trop évident. Non seulement elle trouve dans la signature française la meilleure des garanties contre l'ingérence allemande en Autriche, point crucial de ses préoccupations, mais elle y trouve aussi la certitude que la politique italienne, d'accord avec la politique française, aura en Europe une valeur impériale. C'est seulement en travaillant pendant longtemps à la même tâche que les nations comme les hommes apprennent à se connaître.

★ ★ ★

YAGOUTA AUX CAVALIERS[1]

Au bout des six mois prévus par le contrat, la terre du douar se bossue d'un nouvel angle : Habib a dressé sa tente auprès de celle des trois sœurs. Et le mariage est célébré.

Habib, le soir des noces et le lendemain aussi, est resté court devant sa femme. Yagouta, comme les proches attendaient, a dû, honteuse de l'époux, couper la tête d'une poule pour rougir le linge. Enfin Chitouia s'est rappelé le rite de la ferrure. Une nouvelle incision a été faite au genou de l'épousée : Yagouta dut proclamer qu'Habib était fort, et elle, faible comme le fil. Dès lors, il s'est montré mari terriblement assidu, parfois étrange.

Trois ans s'écoulent, et les époux vivent en bon accord. Yagouta a mis au monde un garçon, Mohammed. Le bousier, au jugement de sa mère, est une gazelle : toutefois, il faut convenir que le petit Hammadi — c'est ainsi que ses parents l'appellent — est fort beau. Il vous toise avec les mêmes yeux que Yagouta!... Un jour il marche, et le monde entier, avec tous les anges, semble trébucher avec lui.

Yagouta s'est vite faite à son nouvel état de femme riche. En vérité, dans la tente de Habib, nombreux sont les sacs en poil de chameau, où l'on coud les grains, et les tapis de haute laine, et les tapis brodés, et les cuvettes de cuivre, et les plats de bois, et les vases de cuivre encore. Même, on y boit le thé dans des verres de couleur!

1. Voir la *Revue de Paris* du 15 janvier. — Habib, riche indigène tunisien s'est fiancé avec Yagouta qui ne l'aime pas, mais apprécie sa fortune.

Comme le maître, Yagouta bientôt porte dans sa tête le calendrier des cultures. Le Bédouin se rend aux olivettes six ou sept fois l'an. Labours d'hiver, binages de printemps. Février taille, avril commence à sarcler, décembre cueille. A janvier de greffer, si le maître désire de nouveaux arbres!... Tandis qu'Habib visite et revisite le sol léger, de la charrue à lame horizontale, ou fait travailler au pied des troncs avec le pic et la sape, c'est à Yagouta de s'occuper des troupeaux, à elle de commander aux bergers. La maîtresse n'a pas besoin de froncer les sourcils pour être obéie. Pourquoi n'a-t-on pas pansé la chamelle, auprès de laquelle gambade, depuis ce matin, un chamelon de velours? Pourquoi les vaches ne sont-elles pas encore au pâturage? Yagouta sait que les vaches et les chameaux doivent aller paître dès l'aurore, tandis qu'il n'est pas bon de laisser les moutons manger l'herbe où perle la rosée : cela leur donne des kystes.

Mais, parfois, un rêve hante Yagouta.

Elle s'en va par-delà le douar, foulant le sol épais comme un tapis : ameubli par les sabots et jonché d'un crottin qui le rend élastique. Alors, au-dessus des cactus armés d'épines et des pruniers sauvages, son regard plonge à travers l'horizon couleur de flamme.

***

Or, il arrive que Yagouta fait connaissance d'un jeune homme de la contrée, nommé Jalloul. Jalloul a la taille mince et les traits fins du véritable Arabe. Son rire est amer, son œil langoureux : ainsi la vue de son visage laisse à l'esprit une saveur parfaite, comme une âcre décoction après qu'elle a été sucrée. Une cicatrice à la tempe — le coup de feu d'un jaloux que, le jour même, il a expédié au tribunal de Dieu et non pas à aucun juge, assure-t-il négligemment — le fait passer pour brave. La tente du père de Jalloul n'est point riche : pourtant, le haïk du jeune homme dessine, de lui-même, des plis élégants.

Quand Yagouta croise Jalloul par les chemins, un branle-bas se fait dans la poitrine féminine. On dirait le départ d'une troupe, au petit jour. Puis l'air manque, le monde fait silence,

il semble à la Bédouine qu'elle va tomber. Aussi n'est-ce pas le seul regard de Yagouta qui s'en va vers Jalloul : les yeux larges s'attachent au jeune homme, comme des médailles suspendues.

Jalloul a vécu à la ville et connaît les façons des filles. La danse, il sait la danser! Il sait pourquoi le tatouage des femmes qui, sous le bras, monte vers l'aisselle, est appelé « gâteau de miel ». « L'amour, c'est dans la vie qu'il se donne : dans la tombe, nul ne peut plus donner que de la poussière ou des pierres »... Maintenant, selon que l'âne est attaché à droite ou à gauche de la tente, Jalloul sait s'il peut ou non venir au ravin.

Et voilà, mon zami! Imagine qui voudra, quant à Yagouta et Jalloul.

Habib a fini par soupçonner sa femme. Elle a joliment vite changé de manières! S'il demande quelque service, elle n'entend pas. S'il insiste, elle refuse net. S'il se fâche, elle lui dédie une grimace, mimant de ses pures lèvres la moue qui découvre la baroque denture du mari.

L'homme, à son tour, essaie d'une attitude nouvelle. Pourquoi ne se montrerait-il pas dangereux comme les Bédouins de sa race?... Mais est-il de vrai sang bédouin, cet homme dont se jouent deux subtils Arabes? Puis, n'est-ce pas bien tard pour se faire redouter? Le jour où il menace Yagouta du bâton, la rusée s'en empare, et — comme le mari ne veut point déployer toute sa force — elle l'environne joliment de coups.

« Je ne laisserai après moi, dit l'Envoyé de Dieu, nulle cause de troubles plus funeste à l'homme que la femme. » En vérité, la compagne de l'homme peut lui faire regretter une brebis! Habib, qui avait pris une allure dégagée — les épaules en arrière, le regard libre, — se voûte de nouveau et rentre en soi-même comme l'escargot. De nouveau, à ses yeux baissés, apparaissent les pointes de ses chaussures, comme égarées par les sentiers.

Un matin, c'est un Habib défait, accablé, que la belle-sœur Chitouia voit s'approcher de sa tente.

Les choses sont ce qu'elles sont, dans le jour clair comme le regard de Dieu. Le vase d'argile est posé sur trois pierres : la

vapeur et la fumée montent ensemble dans l'espace... Un agneau malade est accroupi tout près du foyer, à la chaleur. Les cordes solidement tressées de la tente s'attachent aux piquets. Et un mari au cœur meurtri vient se plaindre à sa belle-sœur. C'est ainsi...

Il y a longtemps que les trois mille francs sont partis en bijoux, en écharpes, en thé, et aussi en cigarettes pour Lardhaoui. Et, de même que le père ne pardonnait pas à Habib la vache morte, Chitouia ne pardonne pas au beau-frère le quatrième, ni même le cinquième millier de francs que, sottement, elle ne lui a pas demandés au contrat. Toutefois, l'homme est opulent et sa paume libérale. Mieux vaut lui faire bon visage.

— La pluie a donné beaucoup cette année, prononce Habib d'une voix creuse. La pluie et toute sa famille! Aussi, en saison, la meule tournera-t-elle longtemps.

Et, s'aidant des doigts, il fait le compte des futures récoltes. Ce n'est pas la plus grande de ses quatre olivettes qu'il a vendue lors du contrat.

— Dommage seulement que les mécréants d'outre-mer, les Tlaïn et les Francis, aient fait baisser le prix de l'huile! Dommage aussi, chère belle-sœur, que mon cheval ne se plaise pas ici. L'herbe du ravin lui fait mal aux entrailles.

— Le pas de l'un de ceux qui passent devant ta tente ne gâte-t-il pas cette herbe? — interroge lentement Chitouia.

Quand Habib quitte la belle-sœur, son portefeuille est moins épais. Le lendemain, Chitouia caresse et menace la cadette. Elle la persuade enfin d'aller vivre avec son mari au village, auprès de la famille d'Habib.

***

Les deux jeunes frères d'Habib, moins laids que lui, sont gais et robustes. Le vieil oncle Brahim a étendu sa main sur la nouvelle venue, à qui nul n'ose rappeler le temps où elle devait chanter pour vivre.

Yagouta n'a jamais encore habité une maison, qu'elle soit de pierre ou d'argile séchée, ni même les confins d'un hameau. Aussi, tout amuse son œil : ces murs jaunes, autour d'elle

dressés comme de grands vases emplis d'hommes; et, entre les façades, ce mouvement de bêtes — bien plus nombreuses que dans son douar — sur le sol gluant, marqué de sabots fendus. Une colline, comme une épaule, domine le village, drapée d'oliviers. Une autre, plus loin, soulève dans le ciel le cube blanc d'un marabout et une naïve mosquée.

La maison d'Habib est la plus belle du lieu. Les murs de terre sèche montent deux fois plus haut que la tête, et dans l'intérieur, d'un bout à l'autre, on peut faire dix pas. La porte montre une serrure qui défie les voleurs. L'unique fenêtre est armée de grilles.

Pourtant, quand il pleut, les murs semblent froids à la Bédouine, et, dès qu'il fait chaud, trop chauds. Et pourquoi, par le vent, ne frémissent-ils jamais? La « chambre de poils », où l'on se calfeutre si bien, tour à tour tiède et fraîche, reste toujours vivante. Et, quand tu as vraiment trop de puces, tu les laisses grouiller sur le sol, et t'en vas camper plus loin. Yagouta, dans le cube invariable, se sent prisonnière. Elle songe à ses années de liberté, jadis : elle revoit tant de mariages, qu'elle ornait de sa voix. C'était alors « l'étoile » des assistants, ce cercle dont une moitié est faite de femmes, visages couverts de mouchoirs de toutes couleurs, et l'autre moitié faite d'hommes... Il semble encore à la chanteuse que des voix enthousiastes crient : « Dieu te donne la santé! » Et le grand feu des temps passés paraît s'élever dans le ciel, et dialoguent, sonores, l'ombre de la grosse caisse et celle de la clarinette.

Yagouta dépêche à Jalloul messager sur messager. Mais Jalloul sait que les frères d'Habib sont redoutables. S'il tombe entre leurs griffes, il y laissera la vie, ou du moins ce que, de lui-même, Yagouta aime le plus. Aussi trouve-t-il toujours quelque prétexte pour différer les rendez-vous.

La Bédouine, un soir, debout au seuil, regarde.

Sous la lueur du couchant, la terre s'assombrit, résorbant les façades pâlies. A côté de la maison reposent deux charrues, l'une de bois, l'autre d'acier : la teinte bistre et l'éclat métallique contrastent encore, dans la faible clarté. Mais qu'importent à la Bédouine les charrues! Yagouta baisse la tête et repasse le seuil de sa maison.

Elle a fermé la porte derrière elle. Le démon ne sait pas

franchir les portes dûment closes par un fidèle qui invoque Dieu : pourtant, là, dans l'ombre, suspendu à un clou du mur, un burnous semble un fantôme...

De qui la séparent les barreaux de la fenêtre? De quels souvenirs, dans les deux magasins de blé, à droite et à gauche, les sacs paraissent-ils pleins? Et cette alcôve qu'ils réservent entre eux, avec quelles pensées y dormira-t-elle cette nuit?... Dans la demi-obscurité se multiplient des formes spectrales. Le plat à couscous sourit, coiffé d'un couvercle conique : au-dessous, comme une poitrine, s'élargit le plateau de bois pour les lessives; comme une épaule, le coffre où s'est perchée une poule. Et que signifie, sur le sol, cette marque luisante, le dur pilon de cuivre? Tout ceci, qu'est-ce, sinon Jalloul dispersé : qui, par instants, magiquement, se rassemble en une personne! Ainsi, marchant par la brousse, vous apercevez soudain dans un buisson deux yeux sans corps, ou vous entendez résonner un éclat de rire, sans que nul être humain soit visible... C'est le djinn El Abitha qui se manifeste.

Il est difficile de chercher querelle à Habib; il se montre à présent si obéissant! Oh, elle n'a pas eu besoin, pour le soumettre ainsi qu'un âne, de saupoudrer la semoule avec la cendre de sept brins de corde pris à un bât!... Tout de même, un beau matin, à force de piqûres et de bravades, l'homme de nouveau lève la trique et, cette fois, ne la laisse pas prendre. Yagouta hurle, comme s'il l'égorgeait. Les frères arrivent : à eux deux, ils semblent avoir trois ou quatre faces et cinq ou six bras, tant ils gesticulent! Un instant, la femme a peur. Le vieil oncle Brahim arrive, lui aussi. Il ne lève qu'un seul doigt : un instant, elle a honte...

Habib parti au travail, elle attend l'heure chaude où l'on ne rencontre personne. Alors elle quitte le village par-derrière, évitant le regard des voisins.

L'enfant à son dos, et tous ses bijoux dans le sac de peau qui pend à sa ceinture, Yagouta est rentrée chez sa sœur.

V

Le mari, en rentrant, croit rêver : plus de Yagouta ni de Hammadi! Vide, le coussin où sa femme cache les objets précieux... Il court chez l'oncle, puis chez ses frères : ils ne savent rien. Discrètement, négligemment — Habib a son orgueil, mais sa lèvre tremblante le trahit, — il interroge les gens du village. Ils n'ont rien vu.

Habib erre entre les maisons. Elles se déforment comme des fumées. Deux agneaux qui tettent font vibrer leurs queues : il s'arrête. On dirait qu'il n'a jamais vu cette scène-là. Le vieux Mbarek trie de l'orge étalée sur un van; auprès de lui, sa femme Teffaha tourne avec la poignée de bois une meule horizontale. Ce ne sont pas leurs visages que regarde Habib, mais les aspérités de pierre qui tourbillonnent, mais les grains dispersés sur le treillis, intenses, pareils aux constellations qui, dans le ciel nocturne, prédisent le sort des hommes. A la boutique de thé, sur le « Primus » à pétrole, bout une vieille théière, noire comme le démon. Pas plus que les lèvres des gens ou les signes des graines, les étiquettes des boîtes ne peuvent lui dire le secret.

— A qui se met une corde autour du cou, Dieu donne quelqu'un pour la tirer, — fait à mi-voix le marchand, quand les épaules du riche client ont repassé sa porte.

Habib va chercher ses frères. Il bat avec eux les environs.

Cette nuit-là, il médite plus qu'il ne dort. Et, le matin, il se dirige vers la tente de Chitouia. Voilà sa femme, qui bavarde avec la sœur aînée... A l'approche du mari, Yagouta se tait et se roidit; elle serre son fils contre elle. Humble comme un mendiant, Habib supplie cette face de pierre. Enfin les lèvres se descellent : c'est pour demander le divorce. Quant à Chitouia, elle repousse le beau-frère, elle ne veut plus entendre parler de rien.

L'homme s'en revient chez lui, sans espoir : pareil au poisson déjà vidé, qu'un geste dédaigneux rejette dans l'eau natale. Si c'était Jalloul que Yagouta croyait retrouver dans chaque objet familier, c'est maintenant Yagouta que, de la

couche déserte jusqu'à la porte qui ne s'ouvrira point sur la fière silhouette, partout cherche en vain Habib.

— Tu sais qu'il est des palmiers « fous », dont il faut brûler les feuilles pour qu'ils portent des dattes. Jusque-là, quiconque y veut monter tombera. Que ne vas-tu à Sfax, et n'assignes-tu ta femme devant le cadi, qui, au nom de la loi, contraindra l'épouse à rentrer chez l'époux?

C'est Mbarek qui pérore. Pourquoi le vieillard poursuit-il, pourquoi ces mains bavardes et les coups d'aile que lancent les manches de la kachabia? Inutile de haranguer davantage le mari! L'esprit d'Habib, dès le premier mot de l'ancien, s'est engagé sur cette voie légale, la seule qui le rapproche de Yagouta : aussitôt, il a contracté une patience infinie, acceptant par avance les lenteurs et les détours de la justice.

Au coucher du soleil, une ombre longue glisse vers la maison de Brahim. L'ombre s'efface à la porte, comme font les ombres. Et Habib lui-même, en chair et en os, s'assied auprès de l'oncle, sans ouvrir la bouche.

— Qu'as-tu décidé? — demande enfin Brahim.

Habib répond. Alors Brahim :

— Mon fils, le Livre a dit : « Gardez vos femmes avec courtoisie, ou libérez-les avec courtoisie, mais ne les retenez point par violence. Car quiconque agit ainsi opprime sa propre âme. » C'est une erreur que d'en appeler sur pareil sujet aux pouvoirs d'un juge.

La figure d'Habib se ferme. Il n'a trouvé en sa vie qu'un seul passage vers autrui, vers l'humanité : son amour n'a jamais habité qu'une seule forme humaine... Cette forme-là, c'est sa chair, c'est son âme qu'elle renferme. Ou plutôt elle est sa chair et son âme mêmes.

***

Le lendemain, Habib est à Sfax, par-devant le cadi.

Sans doute l'esprit du haut magistrat loge-t-il au ciel, tout près d'Allah : lorsque, du zénith, il contemple les hommes, ils lui semblent bien petits, tels des insectes. Le cadi, songeur, d'une voix lointaine déclare qu'il convoquera « prochainement » Yagouta... Habib se morfond à Sfax une

longue semaine. Matin et soir, il passe au Dar Charaâ :

— Yagouta-bent-Mabrouk, du cheikhat d'El Aouiet, ne s'est-elle pas présentée?

Si les poings pouvaient rassasier l'impatience d'un homme, le Bédouin aurait rongé les siens jusqu'aux poignets. Attente qui lui vaut d'étranges journées! Par les plus éclatants soleils, l'homme rôde dans une sorte de brouillard : brusquement, tout près de lui, les objets en sortent.

Or, un matin, s'exhale de la mer une brume réelle, moite et tiède. Elle règne autour d'Habib, elle panse son regard à la façon d'un baume miraculeux. Vrai, les pavés et les façades s'évanouissent ainsi que des rêves! Habib chemine comme s'il avait un but, allégé par un furtif et secret bonheur.

Soudain, par une porte entr'ouverte, apparaissent les marches d'un escalier qui descend vers une vague profondeur. Habib les suit, et se trouve dans une cour carrée. Sur chaque côté, deux étages. Jamais il n'a vu colonnes si hautes, ni aux murs faïences si fleuries, oasis dans la surface blanche! Chaque embrasure semble donner sur un mystère. Un puissant faux-poivrier se dresse au centre de cette cour : des oiseaux y crient, mais Habib ne peut les voir, pas plus qu'il ne voit ses propres idées. Puis les oiseaux se sont tus. Tout est blanc. L'air pèse. Comme ces apparences sont anxieuses! Ici, Habib, comme s'il était déjà mort, se sent logé dans l'éternité.

Il s'en va. Suspendue à un barreau qui joint deux des chapiteaux, une espèce de cloche carrée tire, comme une langue, un battant énorme... Habib rêve-t-il? Ce n'est pas une cloche, mais une lampe garnie de sa veilleuse.

Habib marche et, de nouveau, s'arrête. Tel celui qui sort d'un évanouissement, il s'étonne. Ce qu'il distingue à présent, c'est un tronc d'arbre sommairement équarri, logé dans un appareil semblable à la majuscule A de l'écriture chrétienne. Un scieur, grimpé sur le tronc, serre à deux mains l'une des poignées d'une grande lame dentée : tandis qu'au-dessous de lui — étendu par terre sur un sac qui tient lieu de tapis, — un autre bonhomme agrippe, à deux mains aussi, l'autre poignée. Attaqué par le va-et-vient, le bois gémit. Habib se trouve miraculeusement présent dans le tronc,

comme si ces deux hommes lui coupaient la tête ou le faisaient eunuque.

Habib s'enfuit. Les remparts alignent les queues d'hirondelle de leurs créneaux, et dressent leurs tours, rondes ou carrées. Dans les renfoncements des murailles, s'élèvent, par larges tas, des formes d'argile : amphores, petits vases avec ou sans anse, plats à couscous percés de cent trous, vastes plateaux. Certaines rondeurs ont été revêtues de vernis par le potier. Mais la plupart sont nues, couleur chair contre les remparts roses : et des moignons, des seins, des ventres se multiplient dans les yeux d'Habib...

Ainsi passent les jours. Comme, le huitième matin, une fois de plus déçu, Habib sort à pas lents du Dar Charaâ, un vieil homme, portant ce turban vert qui signale aux fidèles un descendant du Prophète, l'interroge avec bienveillance. Le vieillard écoute le récit du Bédouin et sourit.

— Oh, le naïf! Remets ton affaire aux mains d'un oukil. Cet intermédiaire saura la rappeler à la mémoire du juge.

L'oukil a daigné accepter la cause, et aussi cent francs d'honoraires. Tout d'un coup, par miracle, le regard du magistrat descend jusqu'à la terre! Et sa voix aussi! Le cadi ordonne à un aoûn :

— Va me chercher dès demain cette femme.

Bien entendu, Habib paie en plus les frais de l'aoûn.

Quand les deux parties ont plaidé, le cadi rend la sentence. Yagouta doit revenir aux côtés du mari, mais, « selon le contrat », dit le cadi, le couple habitera le douar de la femme.

L'homme de Dieu n'a pas très bien lu le contrat : vues du haut du ciel, les lignes se sont peut-être collées ensemble... Néanmoins, Habib s'incline : pourvu qu'il retrouve sa femme, il eût accepté n'importe quoi! Quant à Yagouta, elle n'en souhaite pas davantage : ainsi, son amant la reverra sans obstacle. N'a-t-elle pas agréé déjà certaines avances de Jalloul qui par anticipation la consolaient du jugement?

Les âmes rêvent en secret à ce qu'elles veulent! Le principal est que chacun puisse voir, touchant spectacle! grâce à la Loi, mari et femme sortir en bon accord du Dar Charaâ. Même, ils n'ont pas honte de se montrer bras dessus, bras

dessous, comme font les Roumis : car cette femme est sans retenue et le mari est faible.

***

Le couple arrive, le soir, à la tente de la sœur aînée. Yagouta expédie Habib, bon gré mal gré, dormir chez ses frères. Ne doit-il pas demain, dès l'aube, revenir avec la tente et le matériel? A peine a-t-il tourné les talons, qu'on ne sait d'où Jalloul surgit, avec le compère Lardhaoui. Je laisse à penser les rires, et si les trois femmes se tapent sur les cuisses!

Dès l'aube, apparaissent les chameaux d'Habib. Sitôt qu'elle voit au loin les longs cous se balancer, Yagouta feint d'être occupée à débroussailler le lieu où se dressera la tente. Lardhaoui et ses sœurs aident Habib à décharger les bêtes, déroulent l'ample tissu.

Quand approche l'heure du repas, Habib veut aller quérir de la viande au marché.

— Mais non! le cher beau-frère n'est-il pas fatigué? — proteste Chitouia, toute de velours aujourd'hui.

— Inutile, d'ailleurs, — tranche l'épouse. — J'ai de la viande sèche qui fera une bonne mhammsa.

Deux heures après, tous mangent en commun autour du plat de bois où s'élève le tas de nourriture : semoule à gros grains, fèves et pois, lanières frites de viande de chèvre. Paisiblement, la main droite de chacun — réservée aux usages décents — chemine vers le gras monticule et y creuse son trou. Le chien Resg, dont le nom signifie « fortune », vient frétiller et ramper, et le redoutable Tarrad, « celui qui renvoie » — le préféré d'Habib, — gronde férocement : c'est sa façon de quémander. Le coq s'est perché sur le marteau de bois, qui vient d'enfoncer les piquets. Les poules grattent la terre. La brise, par moments, fait vibrer la laine rayée de la tente. Tout est paisible, dans le monde de Dieu.

J'ai pris soin d'évoquer cette heure de trêve : il n'y en aura plus guère entre les époux.

***

Pour Habib, en effet, reviennent vite les jours et les mois de tourment perpétuel. Ah! tu peux soupçonner à ton aise!

Même si tu vois ta femme parler à son amant Jalloul, ne t'avise pas de remuer le petit doigt, ni de faire grimace plus laide que ton affreux sourire naturel, sous peine d'être insulté par l'épouse, maltraité par sa famille!

— Choisis : ou divorce, ou tiens-toi tranquille!

Enfin arrive le temps de cueillir les olives. Yagouta consent d'aller, avec sa sœur, travailler aux arbres de l'époux.

— Mais loin de tes frères, c'est entendu!

Le jour du départ, une grande querelle s'émeut entre Yagouta et Chitouia. L'aînée déclare qu'elle restera dans sa tente. Habib et sa femme partent avec les serviteurs.

L'année est bonne. Sous un soleil clair comme l'huile future, les rangées aériennes tiennent parole.

Yagouta, grimpée sur l'échelle parmi les plus beaux oliviers, les doigts gainés de cornes de chèvre, « peigne » les rameaux d'où les fruits grêlent sur les bâches. Comment, en suivant le manège de ces ongles griffus, monstrueux, ne rêverait-elle pas d'autres caresses? Elle s'arrête par intervalles. Alentour, les gaules visitent les feuillages, à saccades légères... Habib, lui, guette les paniers coniques. Le niveau des fruits y monte et s'exalte : ainsi, aux fontaines, dans les cruches, l'eau s'élève en chantant.

***

Cependant Jalloul, resté seul, s'ennuie. Il trouve le moyen d'envoyer un homme de son douar à l'amante.

— Jalloul attend.

Yagouta imagine l'amour et s'affole. Précisément, ce jour-là, Habib est allé pour affaires à la ville. Sitôt le messager parti, la Bédouine crie, gémit, sa face ruisselle de pleurs... Les voisines de s'assembler autour d'elle.

— N'avez-vous pas vu le messager? Ma sœur est très malade, à l'instant peut-être de mourir.

Ces femmes sont émues de pitié. Que Yagouta parte tout de suite! Elles expliqueront l'absence au mari.

***

Les deux sœurs se sont vite réconciliées : elles n'arrêtent point de pouffer et pâmer de rire, à l'idée de la figure que fera

le mari lorsqu'il trouvera le nid vide. Non! Yagouta n'a point sa pareille pour épater le nez, épaissir les lèvres et bégayer à la façon de Habib!

— Eh quoi! — s'écrie-t-elle. — Voilà un mois qu'il est seul maître du champ. L'instant n'est-il pas venu d'atteler à la charrue le chameau à côté du mulet?

Elle aperçoit alors Lardhaoui qui boude dans un coin de la tente.

— Encore ici? Tu ne te dépêches guère...

— Où veux-tu que j'aille?

— Chercher ton ami Jalloul, — ordonne-t-elle, sourcils froncés.

— Je n'ai plus d'ami. Mon seul compagnon, c'était Habib. Ce ladre de Jalloul ne m'a même pas donné de quoi m'acheter quelques cigarettes, ou prendre un verre de thé.

— Mon pauvre frère! Un tel dénuement!

Elle sort de son sac un billet de vingt francs :

— Tiens! Tu n'auras pas besoin de demander l'aumône à qui que ce soit, tant que je serai vivante.

Oh! le jeune homme s'est vite trouvé debout.

Quand l'amant paraît, Yagouta, hardiment, le presse dans ses bras, pose les lèvres sur son front.

— Tu vois, je n'ai pas tardé, — dit-elle.

— Audacieuse! Quand tu portes une idée entre l'œil et le sourcil, tu ne recules devant rien ni personne.

VI

Dans la tente, silence et ténèbres. Lorsqu'à la tombée de la nuit Habib y pénètre, il lui semble plonger la tête dans un sac. Il en ressort avec horreur, comme s'il étouffait. Dehors, l'absence s'élargit jusqu'aux étoiles.

C'est l'heure où les deux Anges gardiens, qui tout le jour ont veillé aux côtés du croyant, le quittent : avant que n'arrivent les deux Anges de la nuit, se glisse un temps de solitude. L'Esprit du Mal, Iblis le Lapidé, en use pour surprendre les âmes. Habib, soudain, se hait lui-même, cherche une arme contre sa propre vie. Mais quoi, donner cette joie aux

deux amants? Non certes! Il rit âprement. Et l'on dirait qu'il augmente de taille : un instant, son dos voûté devient droit.

Oh, les voisins peuvent lui conter la maladie de la belle-sœur! La ruse est par trop grossière. Habib ne dit mot : il serre les dents.

Il s'arme d'une matraque, il saute sur son cheval, qu'il presse des étriers à lui crever les flancs. Comment la bête et l'homme ne se sont-ils pas rompu le cou dans la nuit? Le mari arrête le galop à quelque cents pas du douar où vivent les trois sœurs. Il noue la bride de sa monture à un tronc.

Les chiens n'ont pas aboyé à l'approche du maître. Le pesant homme va, léger comme une panthère. Évitant le cône lumineux que, par l'ouverture de la tente, une lampe élargit sur la campagne, il approche dans l'obscurité qui le dérobe aux regards.

Toute la famille, assise, boit le thé et bavarde.

Jalloul, précisément, s'est tourné vers Yagouta. Il la baise aux lèvres et, levant un verre de thé, s'écrie parmi les rires :

— Que Dieu préserve Habib de tout mal!

Habib est saisi par le frisson de la fièvre, par le hoquet de l'agonie. Il fait encore deux pas, inaperçu... La matraque se lève sur le crâne de l'amant, et, d'un coup, l'assomme. Chaque gorge a son cri d'effroi.

Le mari, lèvres tordues, sourcils à mi-front, hideux, brandit l'arme au-dessus de sa femme. Chitouia saute sur lui, se cramponne au bras :

— Vite, Lardhaoui, Chammama, Yagouta!

En un clin d'œil, le colosse est gainé d'une masse hurlante, qui frappe, griffe et mord. Des ombres grotesques et terribles vacillent sur la paroi de tissu. Elles dégringolent : Habib, subtilement tiré par une jambe, est tombé à terre.

Le voici trépigné à coups de talons, foulé comme olives au pressoir. Quand il ne bouge plus, Lardhaoui avise une entrave de chameau : la corde d'alfa lie solidement les mains du vaincu derrière le dos. Un tour encore, et l'homme, hébété, se trouve attaché à un piquet de la tente.

Yagouta s'en vient à lui. Patiente, elle frappe du poing le visage abhorré, aussi longtemps qu'elle en a la force.

Jalloul gît sur le sol, toujours inanimé. Chitouia s'incline :

— Non, il n'est pas mort!

— O Maître, conserve-le! O Maître, sauve-le! — prient les deux sœurs.

L'aînée lave la plaie, brûle de la laine dont la cendre arrêtera le sang, impose un talisman sur le front du blessé. Elle se tourne vers l'agresseur écroulé, dont tous s'écartent :

— Misérable! Assassiner un homme chez moi! S'il meurt, je te tue : vous serez tous deux enterrés avant le jour.

Au bout d'une heure, la vie revient à Jalloul. Il écarte les paupières et regarde. Que murmure-t-il? Il veut être transporté chez lui.

Yagouta étreint le ressuscité. D'une lèvre qui vibre comme dans l'extase du chant :

— Jalloul! Jalloul!... Souffres-tu, mon âme?

Puis, maternelle :

— Il te faut attendre avant de partir. Tu n'es pas guéri encore.

Et face au mari, sa bouche retrouve celle de l'amant.

Habib écume, comme un homme possédé du démon. Il arque ses membres. Oh, qu'il tire, à la façon d'un chien sur son collier! La corde et le pieu tiennent bon.

— Tu verras, Yagouta! — hurle-t-il. — Tu verras ce que je te ferai.

Elle se redresse :

— Dès le premier jour, n'as-tu point su que je te haïssais? Lâche, qui frappes par derrière! Je te préviens, et que tous, ici, soient témoins : si tu ne divorces, un jour tu périras de ma main...

Même alors, lié comme un mouton qu'on égorge, Habib pourrait-il s'amputer de cette femme? Non, pas plus que de son propre souffle ou de son cœur! Étranglé de fureur, il gronde et grogne, sans répondre.

Yagouta prend le coussin habituel du mari, le glisse sous la nuque de Jalloul, et s'étend à côté du blessé.

Habib à présent se tait.

Ainsi passa la nuit. Des heures longues comme des années. Quand l'aube éclaire, seul Jalloul dort encore. Les sœurs chuchotent, dans un coin de la tente.

Chitouia vient à son beau-frère, fouille la poche et en tire le portefeuille :

— Habib, — dit-elle, — nous ne voulons pas porter plainte contre toi. Donc, avec ton argent, nous soignerons celui que tu as blessé. Comprends-tu?

Habib hoche doucement la tête.

Lardhaoui est allé chez Jalloul chercher la jument. Le blessé, presque sans aide, monte en selle et part.

Alors Chitouia délie le mari. Les poignets laissent voir un bracelet sanglant. Les ongles sont bleus. L'homme, comme un chameau qu'écrase une charge trop lourde, trébuche trois et quatre fois avant de se mettre debout.

— Voici ton chemin, — fait l'aînée, le bras tendu. — Ne reviens jamais.

***

Le vieux Brahim réfléchit : le récit de son neveu, « attaqué en chemin par des voleurs qui lui ont pris son portefeuille », est à ses yeux le brouillard de l'aube qui n'empêche pas de voir la montagne.

— Éteindre la haine entre deux croyants — dit enfin le vieillard avec bonté, — n'est-ce pas accomplir un acte méritoire? Donc, laisse-moi tendre cette main vers toi, et l'autre main aussi : car il est écrit que, chacun des jours où le soleil monte au firmament, chaque articulation du corps humain doit faire l'aumône d'une bonne œuvre. Je t'en adjure, renonce à cette femme, mon cher fils, accorde le divorce à Yagouta. Et, par le mérite et la noblesse, tu retrouveras le bonheur.

Habib secoue la tête. L'homme lié et frappé n'a pas renoncé : l'homme aux quatre membres libres ne renoncera pas.

Quant aux deux frères, ils ont froncé le sourcil lorsqu'ils ont vu cette figure enflée. Toutefois, par déférence, ils ont feint de croire l'aîné.

Habib est désespéré et l'idée lui manque. Que faire?... L'homme sait-il jamais? Il sait moins encore, lorsqu'il a franchi les bornes coutumières, exploré les lointains du désir ou du crime. Le vacillement de ces promontoires terribles, au delà de l'idée, sait désagréger des caractères plus solides que celui d'Habib.

Tout un mois, il rôde seul. Ainsi l'enfant redoute Al Houa-Houa, la sordide vieille des contes, qui, au pouce de la main droite, porte un ongle fort long, qu'elle plante dans les gorges pour châtier les méfaits : ainsi, Habib rencontre en pensée des spectres qui ont des griffes. C'est à peine s'il boit et mange assez pour tenir sur ses jambes.

— Le sort que ta femme t'a jeté, — marmotte une vieille, — charges-en un clou que tu planteras dans un mur. Ou un tas de cailloux que quelque imprudent dérangera du pied. Sinon, il faudra te mettre des cautères pour t'en débarrasser.

— On dirait plutôt, — fait une autre, — la « poitrine ouverte » de ceux qui toussent... Il n'y a, pour la refermer, qu'à tatouer deux clés au-devant des côtes.

— Le remède est plus simple encore, — juge une troisième. — Habib, même si tu n'entends pas répudier Yagouta, que ne prends-tu une seconde épouse? Tu es assez riche pour nourrir trois ou quatre femmes. Je connais certaine jeunesse de quinze ans...

Mais, à tous ces discours, Habib se détourne et s'en va...

Toutefois, la tente de Chitouia n'abrite point le bonheur. Plus d'Habib, plus d'argent! Même pas de quoi vivre. Jalloul n'offre rien aux trois sœurs, fût-ce un paquet de thé!

Yagouta est lasse des reproches dont l'aînée la harcèle. N'est-ce pas elle, Chitouia, cette figure chafouine, qui est cause de tout? Un jour, l'amante saisit le bras de Jalloul :

— Emmène-moi bien loin d'ici. Fuyons vers les pays étrangers!

Jalloul ne résiste guère. Il sait que cet altier visage veut et dirige. D'ailleurs, sans en souffler mot, il se trouve obsédé de craintes : il vit trop près du mari et des deux frères. Soit! Yagouta et lui quitteront le pays. « D'ici quatre jours », décrète sa maîtresse.

Cependant, une fois encore, Chitouia se met à intriguer :

— Si Habib, — confie-t-elle à une vieille, — me demande de lui ramener sa femme, je l'aiderai à la reprendre.

Habib vole chez Chitouia. Yagouta se trouve à ce moment non loin de la tente. Elle voit l'homme y entrer, et fait appeler sa sœur par un gamin :

— Sans doute est-ce toi, Chitouia, qui as mandé Habib?

— Que veux-tu? Puis-je vous nourrir tous deux, toi et ton enfant? Non, mon amie, je ne suis pas assez riche pour subvenir à tes fantaisies et à celles de Jalloul!

— Bah! — riposte Yagouta. — Après tout, je peux bien retourner chez ce diable, je saurai m'arranger avec lui.

C'est qu'elle a oublié, en abandonnant le mari, ses boucles d'oreilles en or et ses écharpes de soie : elle n'entend pas y renoncer...

Voici de nouveau Chitouia en face de son beau-frère :

— Celui qui espace ses visites, — minaude-t-elle, — en reçoit un redoublement d'amitié.

« La main que tu ne peux couper, baise-la! », disent les sages. Elle poursuit, sur le ton de l'affection :

— Oh! certes, ma jeune sœur paraît avoir bien des torts... Mais que je t'avoue un secret : un charme l'a rendue folle. Souvent, enfant, elle avait des crises, puis ne savait ni ce qu'elle avait dit, ni ce qu'elle avait fait. Ainsi, tu t'imagines peut-être qu'elle te trompe?

— Oui, elle me trompe, — souffle-t-il très bas.

— Non, non, erreur! Seulement, vis-à-vis de qui la contrarie, elle s'obstine et fait mine d'accomplir ce qu'on lui reproche afin de se montrer la plus forte... Va, je la connais bien, pour l'avoir élevée... D'ailleurs, vraiment, me supposes-tu capable de tolérer que le péché loge sous ma tente?

Habib a tant besoin de croire! Il croit.

— En effet, il semble parfois que ta sœur soit insensée. N'ai-je pas vécu cinq ans auprès d'elle sans rien comprendre à son caractère?

— Oublions donc le passé, — conclut Chitouia. — Reprends ta femme et vivez tous deux en paix.

VII

Yagouta marche aux côtés de l'homme haï et bafoué : son esprit ne travaille pas moins que ses jambes. Le douar n'a pas disparu à l'horizon, que déjà elle regrette d'avoir cédé : une fois revenue dans la famille d'Habib, les deux frères pourraient bien mettre obstacle à la fuite... Ah, tant pis pour les boucles d'oreilles! Tant pis pour les écharpes de soie!

Comme le couple a déjà franchi un premier village :

— Étonne-toi de ce qui est advenu entre nous! Tu me méprises, moi, la chanteuse des mariages... Me témoignerais-tu jamais la moindre gentillesse?

Habib proteste et tourne vers elle une face ravagée qui essaie de sourire :

— Tais-toi donc! Rien qu'une preuve! Nous venons de passer devant le marchand de beignets : ce n'est pas toi qui en aurais acheté un à ta femme, ni même à ton enfant!

— Suis-je stupide! Mais ce n'est guère loin. J'y cours, attends-moi.

L'homme a disparu : Yagouta défait son turban noir, en noue un bout au pied de son fils, l'autre à un arbre. Elle suit d'abord, à contre-direction, un sentier de sable. Voici la haie de cactus d'une vaste propriété : elle rampe au-dessous, comme une couleuvre. Puis, longtemps, elle marche sur l'herbe sèche, où ses pas ne laissent point de traces. Enfin, elle grimpe à un grand olivier et s'assied sur une branche fourchue, au plus épais de la boule. De tous côtés, autour d'elle — dessus et dessous, et derrière et devant, et à gauche et à droite, — flottent les minces feuilles à deux teintes : dos de fin cuir, ventre d'argent...

Libre! la voici libre! Alors qu'elle était fillette, un jour elle s'est enfuie loin du campement, elle-même ne sut jamais pourquoi : on ne la rattrapa que le soir, et, à ce moment, la poitrine même de sa mère lui semblait hostile... Libre, comme lorsqu'elle chantait devant la foule : entre les notes hautes et les notes graves, la voix montait et descendait de modulation en modulation, comme l'oiseau dans l'air.

Yagouta, peu à peu, croit quitter la terre. A présent, elle oublie toute sa vie et Jalloul lui-même!... Un blanc nuage passe dans l'azur : un lambeau s'en détache, qui bientôt s'enfle et se cabre, tel un cheval merveilleux. Yagouta tire de son sac les bagues d'or et les bracelets : toute parée, narines battantes, seins aigus, elle attend la venue d'un Génie, Cavalier de l'air.

Habib s'en revient, muni des beignets. Sa femme a disparu, et l'enfant est attaché comme un chevreau.

Le monde tourne autour d'Habib, ainsi qu'une meule,

grinçant avec un fracas terrible. Tout est possible, tout est impossible à la fois! Toutes les serrures de l'univers sont brisées, toutes les portes hors de leurs gonds : mais aucune des ouvertures ainsi béantes ne mène à rien.

L'homme se frappe des poings la tête et la poitrine : puisse-t-il saisir cette femme et se venger d'elle! Il jette de la terre aux quatre vents. Il rugit. Il appelle au secours... Bientôt, les passants de s'assembler autour du frénétique :

— Qu'as-tu?

— Ah! Ah! Ah! Ah! Ah!

Il souffle comme un mulet hors d'haleine, il balaie le ciel de gestes égarés. Mais tout à coup ses paumes deviennent éloquentes, et voici que la langue d'Habib sait discourir :

— Regardez cet enfant ainsi lié : c'est sa mère, ma femme, qui a commis ce méfait!

En peu de mots, il a narré la perfidie de Yagouta. La foule est perplexe.

— Eh, opine avec sévérité un vieux marchand, que n'as-tu pris les quatre témoins légaux, puis fait administrer cent coups de fouet à ta femme?

La perspective intéresse les assistants. On palabre :

— Le f... fouet? raille un chamelier bègue. Ça ne se f... fait plus! D'ailleurs, pou...pour prouver, selon la Loi, qu'un f...fil ne peut pa...pa...pa... passer entre les amants...

Habib se rue sur le plaisantin, qu'il étrangle à moitié avec le col de la kachabia. Par Allah! jugent les spectateurs, ce mari trompé n'est pas de ceux que, dans les villes, on insulte impunément, en traçant un cercle rouge sur leurs portes. On dirait, dans sa splendeur irritée, un cheik qui fait justice. Et, respectueux, ils se dispersent à la recherche de la fugitive.

Mais les traces ne mènent pas loin...

***

Le lendemain, Habib constate que Yagouta n'est pas, cette fois, retournée chez sa sœur. Il part pour Sfax. Peut-être a-t-elle cherché asile à Sidi-ben-Hassan : lieu saint où se réfugient les femmes de la province qui ont commis un délit ou se trouvent en litige avec leurs maris.

C'est là qu'en effet il découvre l'épouse. Elle est assise

près du tombeau du Saint, aussi paisible que si, chez elle, elle regardait la semoule grasse mijoter dans l'argile.

— Que fais-tu ici? — demande-t-il.

— Ça ne te regarde pas. Je ne veux plus te voir, et c'est tout.

Un Habib diminué, ratatiné, non valable, comme une objection d'hérétique, s'efface de la mosquée. Yagouta n'a même point tourné le visage vers lui.

Le mari et son portefeuille bien garni vont de nouveau trouver l'oukil.

— Comment peux-tu te soucier encore de cette femme, — lui remontre avec honnêteté l'homme de loi, oubliant ses propres intérêts. — Le maître Abou Horaïra n'a-t-il pas dit : « Lorsqu'une de tes esclaves a forniqué, et que la preuve en a été faite, inflige-lui la fustigation prescrite, mais ne l'invective pas. Si elle fornique pour la troisième fois, et que le cas ait été prouvé, vends-la, fût-ce au prix d'une corde de poils. » Certes, Yagouta est de condition libre : son péché n'en est que plus répréhensible encore. Qu'elle te soit comme le dos de ta mère! Prononce sur elle trois fois les mots qui rompent le mariage, puis efface-la de ta pensée! Si l'on osait trouver au monde, œuvre de Dieu, quelque défaut, ce ne serait assurément point le manque de femmes!

Habib secoue la tête. Il entend que Yagouta soit assignée sur-le-champ au Dar Charaâ.

Cependant, un messager dépêché dès la veille par la fugitive a touché Jalloul. A peine le mari est-il sorti, que l'amant se glisse à Sidi-ben-Hassan. Jalloul a-t-il fait ses préparatifs? Il les a faits. Quant à elle, demande-t-il, se trouve-t-elle toujours décidée à partir?

— Sommes-nous en humeur de jouer? — riposte la Bédouine avec âpreté.

Et Jalloul, une fois de plus, subit le pouvoir de cette femme.

— Tu attendras néanmoins, — précise-t-elle, — jusqu'à demain soir. J'entends retirer mon fils des mains d'Habib, et j'ai déjà tissu la trame. Or, va-t'en, que nul ne te surprenne auprès de moi.

A présent, revoici Habib, accompagné d'un aoûn à la barbe superbe.

— Lève-toi, femme, et suis-nous au Charaâ, — fait brièvement l'homme du cadi.

— Pourquoi?

L'œil est innocent, la voix sage. L'aoûn s'étonne :

— Ignores-tu que ton mari a porté plainte contre toi?

— Mon mari ne demande-t-il pas que je m'en retourne chez lui?

— Oui, — fait Habib. — Rien de plus.

— D'accord. J'y consens. Mais avant de quitter ce refuge, je veux voir mon fils... Tu l'as étranglé de tes mains, misérable, et, si tu viens me chercher, c'est que tu me réserves le même sort!

— Moi, l'avoir tué? — s'écrie Habib épouvanté —. A cette heure, il joue en paix chez son oncle. Assez! Assez! Ne dis pas de folies.

— Tu reconnais donc enfin que je suis folle?

La voix de Yagouta se fait basse et tremblante, comme jadis quand elle chantait la mort d'un héros. Ses yeux sont fixes, tout grands, ses lèvres frémissent. Et voilà qu'elle jette des mains griffues vers les faces des deux hommes. De bien peu s'en faut que les ongles ne ramènent de la peau d'aoûn et de la peau de cocu!

Le grave messager de la loi fait un bond en arrière : son bedon ne l'empêche pas d'être agile. La Bédouine, les globes des yeux révulsés, bave et se tord sur le sol :

— Hammadi! Mon Hammadi! Mon seul remède! Amène-le-moi, s'il vit encore. Et, dès que je l'aurai vu, je reviens à ta tente pour toute ma vie!

— En vérité cette femme est folle, mais toi plus fol encore de déranger pour elle le seigneur cadi. N'étaient sa bienveillance et sa miséricorde, tu mériterais l'amende!

— Je...

— Tais-toi! Apporte au plus tôt l'enfant à sa mère, puis raccompagne-les tous deux à ton douar. Et que mes yeux ne voient plus ta figure, et que mes oreilles n'entendent plus ton nom!

Habib — de même qu'en certaine nuit où, accroupies sur son dos, de pesantes ombres lièrent ses mains — ne sait qui lui

passe aux poignets cette nouvelle corde. Force lui est de baisser la tête une fois encore.

Comme il va sortir, Yagouta le rappelle :

— Crois-tu que l'air de Sidi-ben-Hassan me nourrisse? Tu as oublié de me laisser de l'argent!

***

Le matin suivant, arrive Jalloul. Ce sont maintenant les mines de l'aoûn que Yagouta contrefait à merveille. Les amants s'esclaffent. Vrai, quels rires magnifiques leur aura valu Habib! Si toujours le Prophète voulut garder la décence dans ses moments d'hilarité — son épouse Aïcha ne le vit jamais « rire à gorge déployée au point de montrer la luette » — n'était-ce pas là hautaine réserve, naturelle à l'Envoyé de Dieu?... Pour les deux Bédouins, le mépris aiguise si bien leur persiflage, qu'oubliant la sainteté du lieu et leur noblesse d'humains, ils laissent voir l'un à l'autre, dans leurs faces que la joie convulse, par delà leurs dents, la langue et le palais même. Apparition des mécaniques intérieures... Alors, coupant le spasme de la joie, une sourde inquiétude les gagne.

Rendez-vous est pris pour le soir à la mosquée de Sidi-Ali-El-Aouichi, qui se trouve à Sfax près du cimetière. Grand fut le pouvoir de Sidi-Ali. Chacun sait que, sa marâtre l'ayant espionné durant la prière par le trou de la serrure, il fit tomber à terre les yeux de cette femme : car, pas plus que l'intimité du corps, celle de l'âme ne doit être divulguée aux regards. D'ailleurs le saint, sur la supplication de son père, remit en place les deux globes, généreusement.

Vers midi, Yagouta somnole... L'ombre d'Habib, allongée de celle du gamin qu'il porte sur les épaules, glisse de dalle en dalle.

— Voici l'enfant! Diras-tu encore que je l'ai tué?

Il ajoute :

— Regarde toi-même s'il te semble vivant.

Le balourd! Insister de la sorte!

— Tout est bien, cher Habib, — fait-elle avec un sourire aigu. — La faute soit sur la tête de ceux qui m'ont menti! Nous rentrerons demain, dès l'aube.

— Pourquoi pas tout de suite?

— Crois-tu que ce me soit agréable de rester ici, comme une prisonnière? Je voudrais t'y voir! ... « Pourquoi? » J'ai donné hier à réparer mon bracelet d'or : le fermoir, tu le sais, est rompu. Et, ce matin, le bijoutier m'a fait dire que le travail ne serait prêt qu'à la nuit. Me supposes-tu capable de partir, en abandonnant aux mains de ce filou le plus généreux de tes cadeaux?... Donc, laisse-moi ce soir Hammadi, afin que je me sente moins seule.

— Comme tu voudras, — fait Habib, résigné.

Recru de fatigue, il va s'asseoir à un café maure du voisinage. Par intervalles, pourtant, il s'impatiente et rôde... Les mauvaises heures de ses tours et détours à Sfax, jadis, recommencent-elles? Tantôt il se retrouve chez les forgerons, sous de vieux balcons de bois, devant des fers de bêches et de pioches. Fers carrés! Fers pointus! Fers terribles, qui paraissent destinés à le meurtrir! Tantôt devant les seaux de cuir que l'on fabrique pour les noriahs : ils monteront nécessairement l'un après l'autre du creux de la terre, puis descendront, puis recommenceront à jamais.

A trois ou quatre reprises, Habib tressaille et accourt à Sidi-ben-Hassan. Yagouta est toujours là... Alors il tend au petit quelque gâteau.

— Eh, — juge l'enfant qui n'était pas encore venu à la ville — précieuses sont les querelles des grandes personnes! On voyage, et il y a du sucre.

VIII

A la tombée de la nuit, Yagouta, son fils sur les reins, se hâte, lançant un coup d'œil de droite et de gauche à chaque coin de rue. Voici la coupole de notre maître Ali-el-Aouichi (qu'il implore pour nous la bénédiction!). Auprès des vieux murs blanchis de neuf, un chameau est accroupi, tout prêt à partir. Sur la bosse posent deux couffins enflés de provisions, et une couverture de Gafsa, verte, rose et pourpre. Le ciel rougeoie sur l'horizon noir. Yagouta va commencer sa vraie vie.

— Enfin, te voilà! — grogne Jalloul. — Allons, monte.

Les façons de l'homme n'ont point bonne grâce. Regrette-t-il avant même d'avoir commencé? La femme se cale avec soin, attache l'enfant sur son dos. Et, comme elle est parvenue à ses fins, elle sourit. Elle sourit à Jalloul au delà de lui-même.

— Je suis prête!

Le Bédouin s'est assis devant son amante. Assailli à son tour par le vertige de l'aventure, il grommelle :

— A présent, qu'il nous cherche, ce fils de chien! Le monde est large...

Et, piquant le chameau de la pointe de sa matraque : « Zaâ! » commande-t-il. Une secousse merveilleuse détache de terre les deux amants.

Jalloul, quittant la grand'route, s'engage sur une piste où ils ne rencontreront personne. Il a choisi de gagner, vers l'ouest, le pays des Zlass, qui ont un pied sur la plaine et un sur la montagne. Les fugitifs cheminent toute la nuit, hâtant la bête. Il s'agit de dépasser avant le jour les forêts d'oliviers de Sfax.

A la pointe de l'aube, ils se trouvent en plein désert. L'espace, blême et violacé, frissonne. Il y a longtemps qu'un troupeau n'est passé par là : aux épines des jujubiers, pas un flocon de laine.

— Veux-tu t'arrêter ici? — demande l'homme.

On dirait que c'est à Yagouta de décider...

— Je n'y vois pas d'inconvénient, — juge-t-elle. — L'endroit semble tout à fait solitaire. Vois ces buissons un peu plus hauts que les autres : personne ne nous y verrait.

L'homme arrête le chameau et le fait mettre à genoux. Un instant, dominant encore les flancs velus, la femme et l'enfant endormi sont tels qu'un fort bâti sur des hauteurs. Puis Yagouta passe le petit à son amant. Quand ils ont déposé Hammadi à l'abri d'un chêne vert, ils s'observent l'un l'autre : hâves, les traits tirés. Comme leurs jambes sont roides!

L'animal, à bout de forces, laisse aller sa tête sur le sol. Ils le déchargent, puis Jalloul, non loin, découvre un peu d'herbes. Il entrave le chameau, l'une des pattes repliées, et le laisse pâturer. Ceci fait, l'homme avoue sa lassitude :

— Je n'y puis résister, — dit-il. — Il me faut dormir, ne fût-ce qu'un moment.

— Donne-moi le fusil et repose sans crainte. Nul n'approchera de nous ni de la bête.

Yagouta reste debout : sa vue ainsi domine les broussailles. Et l'arme qu'elle tient à la main l'emplit d'orgueil. La crosse est si polie! On dirait qu'elle rend à la paume caresse pour caresse. Vers la gâchette, s'engrènent des mécanismes compliqués : mais une femme ignore-t-elle qu'en chaque péripétie logent maints et maints ressorts? Quant au canon, il est droit comme le vouloir. Tout au bout, l'œil de la mort contemple la Bédouine : elle soutient ce regard.

Comme la fatigue embrume par instants le monde, Yagouta doit se mordre le dedans des joues pour ne pas succomber au sommeil... Le soleil monte et les deux mâles n'arrêtent pas de dormir : le petit corps de l'un et la tête de l'autre, le grand, restent à l'ombre. Bon! Les heures passent, et la femme, d'en haut, considère parfois Jalloul avec quelque dédain.

L'astre est arrivé à mi-chemin de son ascension. Elle appelle Jalloul : il ne s'éveille pas. Elle ne touchera pas de son pied cette épaule : elle s'agenouille, pour réveiller avec décence son amant.

— Te crois-tu chez toi? — fait-elle en riant. — Qui voyage dans le désert n'a point assez d'eau ni de sommeil pour en répandre sans compter sur le sable.

— Ma belle, si je dors tranquille en un tel lieu, c'est à l'ombre de ta bravoure.

— Bien dit! Mais j'ai faim, l'enfant aussi.

— Sais-tu que j'ai emporté tout ce qu'il faut, même pour le thé?

Ils vident les couffins. Après tout, comme l'horizon reste vide, un filet de fumée peut sans danger monter dans l'air. Jalloul creuse un foyer dans le sol, et, sur un feu de bois sec, pose la bouilloire.

Ils mangeaient en paix, quand le bruit d'un galop de cheval sur la terre sèche les fit tressaillir.

***

Rapide — une tête de vipère! — la main de Jalloul saisit le fusil : il relève les chiens.

L'homme qui apparaît est un vrai cavalier de grande tente. Sa tenue décèle la noblesse. Jeune et beau, vêtu d'un haïk de soie et de deux burnous blancs qui ne font qu'une seule lumière, il monte un pur sang gris, fin comme une perle.

Il aperçoit Jalloul encore sur la défensive, et sourit :

— Rassure-toi, l'ami, — dit-il.

Jalloul dépose l'arme. Les deux hommes échangent des saluts. Le cavalier daignera-t-il manger, ou prendre une tasse de thé?... Le nouveau venu, lestement, saute d'une selle incrustée d'argent.

Yagouta, dès qu'elle aperçut le jeune homme aux blancs burnous, a cru voir le Cavalier des Nuées. Elle se hâte d'étaler la couverture sur le sol, afin que l'invité y prenne place. En vérité, c'est pour lui que furent tissés les dessins : les mains, les gazelles, les oiseaux! Et le voici splendide sur le tissu bariolé : de même, au printemps, au-dessus des campagnes en fleurs, brille une montagne encore revêtue de neige.

— Avant de boire le thé, — dit l'étranger aux façons aisées, — m'est-il permis de t'interroger? Je voudrais que tu me narres en toute franchise qui tu es, où tu vas, et pourquoi tu te trouves dans ce désert.

— Je te satisferai, si tu me jures de garder cette histoire dans le plus profond secret.

— Je n'en répéterai pas un mot, de ma vie : que Dieu soit entre nous!

Alors Jalloul parle. Quand il a fini, le cavalier Moktar, étonné, garde le silence. Puis il relève la tête :

— Maintenant, où vas-tu?

— Vers l'inconnu, — répond Jalloul.

— Comment? N'as-tu pas d'ami à la tente de qui tu puisses te rendre?

— Eh, qui connaîtrais-je, hors de mon pays?

— Quelle folie! Vous vous ferez arrêter par le premier cheik venu. Sache que le pays des Zlass est gouverné par un caïd qui sait tout. Rien ne lui échappe. N'as-tu pas entendu

parler de Mohammed Zouari, le Fils de la Matraque? La matraque : c'est ce qu'il fait tâter à qui n'est point dans la règle.

— Le destin a décidé. Que pourrions-nous faire d'autre?

Mais déjà le cœur de Moktar est dévoré par les regards de Yagouta. Chaque cil, plus vorace qu'une dent!

— C'est ta chance qui m'a guidé jusqu'à toi avant que personne ne t'ait vu. Ami, regarde-toi comme sauvé. Vous allez tous trois habiter désormais dans mon douar, sous ma tente. Ta maîtresse, que je ferai passer pour ta sœur, et son enfant vivront heureux parmi mes femmes. Toi, tu seras mon compagnon de chasse.

— Que Dieu te récompense! — s'écrie le fugitif, à l'extrémité de la joie. — Qu'il te donne la victoire! Qu'il te fasse pareil à l'huile qui nage sur l'eau!

Ils attendent le soir avant de partir. Pour arriver chez Moktar, il faut, en effet, traverser plusieurs douars, dont celui d'un cheik.

Quand le soleil est descendu tout près de l'horizon, la petite caravane se met en marche. Elle n'atteint que tard dans la nuit le douar du cavalier. Apercevant une femme, les épouses viennent la saluer, et la prient d'honorer la tente de ses pas.

Yagouta dort du côté des femmes, et, de l'autre côté, dort Jalloul.

Le pays est fort giboyeux. Au bord d'un lac, chaque année rempli par les pluies et qui jamais ne tarit tout à fait, ont crû d'épais fourrés. Bien vite, aux côtés de Moktar, Jalloul apprend à se précipiter au galop vers les grues, et tandis que, gauchement, elles courent sur le sol avant de s'élever, à lâcher le coup de fusil. Au galop aussi, la chasse à la gazelle! Et chaque jour il suspend au pommeau de la selle le perdreau, l'outarde ou le lièvre roux des sables.

Aussi, la vie est belle. A l'aube, quand le soleil dégaine son glaive flamboyant, c'est le départ sonore avec les piaffements des chevaux et les abois des sloughis. Puis, durant la chaleur du jour, à l'ombre de la tente, les chasseurs se rassasient avec les viandes — celles du moins qui sont permises aux fidèles — présentées sur l'immense plat.

Pourtant, Jalloul voit de moins en moins Yagouta : elle vit

avec les femmes du cavalier. Et à présent, sur les lèvres même de leur hôte, les caressantes paroles ne semblent-elles pas démenties par le regard?

Jalloul médite, accoudé à un roc, non loin du douar. Il en aperçoit les faîtes obtus de laine noire; entre les haies d'épine circulent des hommes, couleur d'herbe sèche. Des chameaux labourent la terre pourpre, chacun suivi d'un poudroiement rouge. L'ample profil des monts prend ses aises dans l'espace... Pourquoi, parmi la paix du monde, le Bédouin pousse-t-il un soupir si profond?

Mais il veut oublier ses craintes : le voilà étendu sur le dos, face au ciel... Un vol d'étourneaux, qui s'élèvent par milliers et milliers, forme un mobile nuage. Voici un triangle. Puis un carré. Puis un ovale. Une autre figure commence à se révéler.

— Ainsi a changé ma vie, — se dit malgré lui Jalloul. — Sans doute changera-t-elle encore : qui connaît pour le lendemain la volonté de Dieu?

IX

Or, certain jour, une vieille femme, feignant de chercher quelque objet sur le sol, se baisse à côté de Jalloul :

— Mon fils, — chuchote-t-elle, — sauve-toi vitement d'ici.

C'est bien à lui qu'elle parle!

— Moi? Qu'ai-je donc fait?

— Fuis, sans en rien dire à personne, aujourd'hui même : car si tu dors cette nuit encore sous la tente de Moktar, tu ne verras pas le soleil se lever demain. Tout est décidé. Les deux bouches que tu sais ont comploté ta perte. J'ai entendu de mes oreilles.

— Dieu prolonge tes jours, chère mère! Ce que tu dis, mon cœur déjà me l'a murmuré. Mais comment partir? Et quel chemin prendre?

— Attends l'approche de la nuit. Et, lorsque chacun s'occupera de faire rentrer le bétail, gagne le large sans être vu. Ne suis aucune piste, marche à travers la plaine, droit devant toi. Ainsi tu échapperas à la mort.

Le jour est long, à la mesure de Jalloul! Enfin s'élèvent dans le soir les prières des hommes et les fumées des foyers. Et les larges nuages de poussière qui annoncent les troupeaux se rapprochent. Bientôt, qui, dans le douar, n'a son rôle parmi le tumulte, cornes et flancs bondissants, chassés vers les clôtures d'épines? Jalloul glisse son fusil sous son haïk, et, à pas rapides, s'enfonce dans le bled inconnu.

Dieu n'a jamais fait de ténèbres plus immenses! Jalloul, sans trêve, marche toute la nuit, prenant soin de laisser toujours à sa gauche l'immobile étoile El Merzem, autour de laquelle tourne le firmament, et ses compagnes, les Sept Filles de la Grande Tribu.

Au lever du jour, le fugitif, épuisé, se laisse tomber sur le sol et songe. Son cœur déborde : l'amertume monte jusqu'à sa gorge. Ainsi, il a suivi son amante, et elle l'a entraîné à la perte!

Rose et nue, comme une femme surprise au bain : telle apparaît peu à peu sur l'azur, tout près de Jalloul, une montagne qu'il ne connaît pas. Vision charnelle, qui le rassure. Cependant le jour gagne, et le mont, laissant sourdre de ses flancs sa couleur réelle, brun foncé, reprend forme mâle. On dirait que son faîte escarpé commande à l'azur. Jalloul se lève et avance parmi les lentisques, les oliviers et les palmiers sauvages.

Des fumées montent d'un ravin : si bleues, si légères! Il ne s'approche pourtant qu'avec circonspection... Bon! Ce sont deux pauvres tentes bédouines. Il pousse vers elles, car il ressent la faim et la soif.

Les chiens ont donné de la voix. Un jeune homme les gourmande et vient à la rencontre de l'étranger.

— La paix soit sur vous, — fait le jeune homme.

« Vous », a-t-il dit, au pluriel selon l'usage : le croyant ne s'adresse pas seulement à l'individu qu'il salue, mais aussi aux deux anges qui accompagnent celui-ci. Jalloul, bizarrement, retrouve en lui-même, tout neuf, le sens de cette formule qu'il a mille fois entendue :

— Et sur vous la paix, — répond-il.

Avec courtoisie, le vieillard, maître des tentes, l'invite à prendre place au frugal repas. Jalloul, assis sous le toit de laine

rayée, sourit aux bouchées qui montent vers ses dents. Allons, il vit encore! La semoule est encore épaisse sur sa langue, le suint, une fois encore, épand un gras encens jusqu'aux voûtes du palais!

— Quelle est cette montagne où tu as dressé ta tente?

— Djebel Khechem : la Montagne-Nez, c'est ainsi qu'on la nomme, tant elle est roide.

Jalloul, prudemment, afin que derrière lui, s'il est poursuivi, sa trace reste du moins douteuse (maudits soient la femme perfide et le traître ami!) :

— Khechem... Oui, c'est le nom que prononçaient mes compagnons de chasse. Si je ne les retrouve, veux-tu m'indiquer la direction de Triaga, où j'ai mon gourbi?

Le repas terminé, le vieux Bédouin guide son hôte jusqu'à une crête, et tend le bras vers l'horizon.

Descend, au pied des deux hommes, une pente de roches et de touffes maigres, où un oued desséché semble un serpent mort. Au delà, la plaine recule immensément, rétive, farouche. On dirait une cavale qui veut s'enfuir. A droite, se relèvent des montagnes, arçon d'une selle où siège Dieu. Seuls témoins de tout cela, des chameaux lointains, en file, tels des grains de chapelet. Ils ne paraissent pas plus gros que, sous le pas des deux hommes, ces minuscules fleurs violettes. Jalloul est saisi par la grandeur du monde.

— Combien de kilomètres jusqu'à Triaga? — demande-t-il.

— Kilomètres? Je ne sais pas, — fait l'homme en souriant. Mais il s'agit d'une bonne demi-journée, pour un voyageur à pied qui marche bien.

Jalloul remercie et salue. Le soir, il arrive à Triaga : nul n'ignore que, de Triaga, l'autobus met deux heures pour aller à Sfax.

Là, l'ancien amant de Yagouta goûte quelques jours de repos. Il ne se soucie pas de regagner aussitôt sa tente : elle est vraiment trop près des deux frères! Il ira d'abord un temps vers le nord voir du pays et gagner un peu d'argent. Pourtant, il lui reste à se venger. Il guette les visages dans les rues et les marchés.

Le premier homme d'El Aouiet qu'il rencontre, il le charge d'un message pour Habib-bou-Lagdam : Yagouta et son fils

se trouvent du côté des Zlass, dans tel cheikhat, tel douar, sous la tente d'un tel.

***

L'homme qui a perdu un bras ou un pied finit par l'oublier : il n'imagine plus son corps au complet. Mais Habib n'a pas cessé de chercher la femme qui manque à son cœur. Il se fait répéter le message. Et, le soir même, il part.

Durant trois jours, Habib chevauche, interrogeant les uns et les autres. Il arrive enfin au douar du cavalier.

Les tentes sont en fête. Un mariage se prépare. Habib questionne les enfants : Moktar va épouser une étrangère qui, voici deux mois, est arrivée avec son frère et son fils.

Déjà sont passés et le jour où l'on moud les blés pour le festin de la noce, et le jour du tamisage. Aujourd'hui, l'on célèbre le rite de la zaffa. L'épousée va monter à chameau, sous les cerceaux de bois tendus d'étoffes multicolores. A ce moment, selon la coutume, toute l'assistance peut voir son visage.

Habib se dissimule dans la foule et attend. Sa longue patience lui fera encore digérer ces minutes-là ! Cependant, autour des tentes, des coups de feu retentissent et les cavaliers sellent leurs bêtes pour les joûtes. Car, dès hier, les chants n'ont pas seulement vanté les beautés célèbres, ils n'ont pas seulement proclamé :

Khadija, ta prestance altière est celle d'un caïd.
Khadija, ton tatouage figure des lettres
Comme marquées à coups de sabre :
On dirait l'écriture des journaux.
Et, jusqu'à la hauteur des bouts de sein,
Mordent sur tes bras les dessins vert sombre.

Mais aussi cette strophe mâle a été secouée au vent comme un étendard :

Je suis de la race des Arabes vantés pour leur bravoure :
Que retentissent les clameurs de la guerre,
Que les fusils fassent entendre leur voix!

Habib s'est faufilé jusqu'aux lieux réservés au passage de la mariée. Elle sort enfin de la tente, entourée de femmes, couronnée d'or. Habib reconnaît son épouse, et, sous le grand soleil, il croit se trouver dans la nuit.

Il relève la tête. Chancelant, il va trouver le cheik qui doit présider à la cérémonie... Habib dit qui il est. Et, qui est l'épousée, il le dit aussi. Le magistrat écoute, stupéfait. Non! Cet homme qui titube n'a point bu.

— Par le Prophète! Mais quelle preuve d'un tel récit me donnes-tu?

— Une seule suffira, — répond doucement Habib. — L'enfant qui se trouve auprès de cette femme est mon fils. Mets-le en ma présence.

L'aide du cheik va quérir le gamin. Le petit d'abord s'effraie, devant tant de visages qui l'examinent.

— Voyons, Hammadi, ne me reconnais-tu pas? — s'écrie Habib, les larmes aux yeux.

L'enfant fixe le regard sur Habib, et soudain lui saute au cou :

— O mon père!

Une vue-miracle, qui émeut le cheik et la foule!

Le cheik ordonne à un spahi d'arrêter le marié, puis de faire descendre de chameau l'épousée, et de l'arrêter à son tour. La cérémonie tourne au désastre. Comme on dit : « Le crapaud, maître de chant, prélude! » Tout est bouleversé, sens dessus dessous et à tort et à travers.

Le cheik, après interrogatoire des deux parties, établit son rapport et soumet l'affaire au caïdat. Le caïd Zouaril inflige aux coupables huit jours de prison et impose l'arrangement que voici. Habib reprendra sa femme et son fils. Le faux marié — trompé, jure-t-il, par la fugitive et son soi-disant frère Jalloul — ne réclamera pas d'indemnité pour les dépenses de la fête.

Et c'est ainsi que, pour Yagouta, finit l'aventure du Cavalier des Nuées.

X

Habib et Yagouta rentrent à Sfax par petites journées. Yagouta ne daigne pas interroger ce boursouflé, ce mulet. Qui a pu trahir son asile, sinon Jalloul? La Bédouine déjà prépare sa vengeance. Elle conte au mari que Jalloul l'a enlevée de force : comment eût-elle pu, faible femme, se défendre contre l'agresseur armé? Puis il l'a livrée, contre de l'argent, à Moktar.

Les yeux de Yagouta rapprochent leurs prunelles frangées de velours. Elle respire, d'un souffle chaud, comme jadis d'autres femelles... Habib la croit. Maintenant, au seul nom du traître, il grince de ses affreuses dents.

Mais Jalloul n'est pas rentré au pays. Des mois passent, et, merveille! une femme à peu près paisible habite la tente qu'Habib, docile, a de nouveau dressée auprès de celle de Chitouia.

Or un homme du douar, rentrant de Kairouan, la ville sainte, narre son pèlerinage à une grappe de burnous attentifs. Il a vu la mosquée aux mille colonnes, bu à la fontaine magique qui contraint à revenir un jour jusqu'à elle quiconque a goûté de son eau. Ce n'est pas tout. Qui a-t-il rencontré là-bas? Jalloul, le disparu! Jalloul, dans la Grand'Rue. tient échoppe de gâteaux au miel... Yagouta tissait non loin des hommes. Elle n'a pas semblé entendre le récit. Pourtant, le soir, seule dans la tente, elle saisit un couteau et s'exerce à frapper un piquet.

Voici le temps où Habib et les siens vont sarcler les olivettes. Au moment de partir avec le mari, Yagouta se déclare fatiguée. Elle rejoindra demain, avec l'enfant.

Le lendemain, Habib ne les voit pas arriver.

LUC DURTAIN

(*A suivre.*)

DRAMES DES CROISADES

BAUDOUIN IV, LE ROI LÉPREUX

La Première Croisade avait abouti à la fondation, en Syrie et en Palestine, d'une France d'outre-mer, ou, pour employer les termes consacrés par l'histoire, d'un Royaume Franc de Jérusalem. Sous une dynastie de rois très sages, émules de nos meilleurs Capétiens directs, cette première-née des Nouvelles Frances, qui avait déjà poussé de solides racines dans le sol, se maintint malgré toutes les forces contraires, au milieu d'un Islam ennemi, de 1099 à 1187. Ce ne fut que dans la toute dernière partie de cette période que l'État franc se vit ébranlé par une suite d'événements extérieurs qui bouleversèrent à son préjudice les données traditionnelles de la question d'Orient, en même temps qu'ils se trouvèrent coïncider avec un drame dynastique peut-être unique dans l'histoire. Je voudrais évoquer ici ce tournant de notre première expérience coloniale et faire revivre du même coup une des plus émouvantes figures de nos épopées médiévales, celle de Baudouin IV, le Roi Lépreux (1174-1185).

***

Le 11 juillet 1174 mourait après une brève maladie le roi de Jérusalem Amaury Ier d'Anjou, et jamais disparition n'eut de plus graves conséquences sur les destinées d'un État. Ce politique audacieux avait orienté la Croisade sur des voies

nouvelles, vers des entreprises d'où elle devait sortir à jamais triomphante ou définitivement brisée. Comprenant que contre la Syrie musulmane désormais unifiée sous le sceptre de Noureddin, aucune manœuvre locale ne restait possible, il avait conçu le projet hardi d'atteindre l'Islam au cœur de sa puissance, de le couper en deux en mettant la main sur l'Égypte.

L'entreprise d'abord avait paru réussir. En trois campagnes adroites, Amaury avait établi un véritable protectorat franc

sur l'Égypte où la dynastie décadente des khalifes fatimides s'avouait désireuse de conserver son appui. Malheureusement, au lieu de se contenter du solide succès ainsi obtenu, il avait bientôt voulu transformer ce protectorat en annexion pure et simple, provoquant immédiatement contre lui un sursaut de nationalisme panislamique qui l'avait chassé d'Égypte pour livrer le pays au lieutenant de Noureddin, le célèbre Saladin. Le désastre allait devenir complet lorsqu'après la mort de Noureddin, Saladin ajouterait à la possession de l'Égypte celle de Damas (novembre 1174).

Retournement catastrophique des situations! La veille encore, le royaume franc de Jérusalem, bénéficiant de la

vieille querelle entre le khalifat fatimide du Caire et les royaumes turcs de la Syrie intérieure, favorisé en Syrie même par le providentiel émiettement turco-arabe, jouant à son gré de l'anarchie musulmane, apparaissait comme l'arbitre de l'Orient. Et voici que, du jour au lendemain, il se voyait encerclé par une puissante monarchie unitaire et militaire, conduite par un chef de génie qu'on sentait prêt à profiter à son tour de toutes les divisions des Francs. Telle fut la situation du Second Empire avant et après Sadowa. Amaury, il est vrai, conscient du péril, espérait encore pouvoir briser la jeune unité musulmane et, dans ce but, il préparait fébrilement une nouvelle campagne d'Égypte, campagne où il pouvait cette fois escompter contre Saladin le double concours d'une flotte italo-normande et d'un corps expéditionnaire byzantin, sans parler de l'appui des sectes chiites égyptiennes, voire du poignard du Vieux de la Montagne. Et il disparaissait au milieu de ses préparatifs, quand tout ce qui était perdu pouvait peut-être encore être regagné, à la veille de la rencontre décisive, âgé à peine de trente-huit ans. Son fils Baudouin IV n'en avait que treize : imaginez Napoléon IV succédant à son père entre Sadowa et Sedan!

L'adolescent sur qui, en ces heures graves, reposaient les destinées de la France d'outre-mer, s'annonçait comme un des plus brillants représentants de cette dynastie d'Anjou qui, en Occident, s'épanouissait alors dans les Plantagenets. C'était, nous dit le bon chroniqueur Guillaume de Tyr, un enfant charmant et remarquablement doué, « beau, vif, ouvert », agile aux exercices du corps : déjà excellent cavalier. D'une grande rapidité d'esprit et d'une excellente mémoire — « jamais il n'oublia une insulte et, moins encore, un bienfait » — il nous apparaît comme le plus cultivé des princes de sa famille. Dès l'âge de neuf ans, on lui avait donné pour précepteur le futur archevêque Guillaume de Tyr, humaniste et arabisant, historien et homme d'État, qui allait par la suite devenir son chancelier, et nous savons par le témoignage du maître que l'élève « profitait moult à apprendre », notamment dans les lettres latines et dans l'histoire « qu'il retenait et contait volontiers ».

Mais, dès les premières lignes, du portrait ému que Guillaume

de Tyr trace ainsi de son royal élève, on sent percer une profonde tristesse. Cet enfant si beau, si sage et déjà si cultivé était secrètement atteint du mal horrible qui lui valut son surnom de Baudouin le Mésel, c'est-à-dire le Lépreux. Guillaume nous raconte comment on s'aperçut du malheur, un jour que le jeune prince jouait avec d'autres enfants, fils des barons de Jérusalem. « Dans l'ardeur du jeu, ils s'égratignaient les mains et alors les autres enfants criaient. Seul, le petit Baudouin ne se plaignait pas. Guillaume s'en étonna. L'enfant répondit qu'il ne sentait rien. On s'aperçut alors que son épiderme était réellement insensible. On le confia aux *mires*, mais leur art se révéla impuissant à le guérir. » C'étaient bien les premiers symptômes de la terrible maladie qui, d'année en année, devait finir par faire de cet adolescent plein de vaillance un cadavre vivant.

Le règne du malheureux jeune homme, de 1174 à 1185 — avènement à treize ans, décès à vingt-quatre — ne devait donc être finalement qu'une lente agonie. Mais une agonie à cheval, face à l'ennemi, toute raidie dans le sentiment de la dignité royale, du devoir chrétien et des responsabilités de la couronne en ces heures tragiques où au drame du roi répondait le drame du royaume. Et quand le mal empirera, quand le Lépreux ne pourra plus monter en selle, il se fera encore porter en civière sur le champ de bataille et l'apparition de ce moribond sur cette civière mettra en fuite les Sarrasins.

***

Dès le lendemain de la mort d'Amaury, après le sacre de son successeur au Saint-Sépulcre, autour de l'enfant malade la lutte pour le pouvoir avait commencé. Le gouvernement avait été d'office assumé par le sénéchal Milon de Plancy, un chevalier champenois qui avait été l'homme de confiance du feu roi, personnage autoritaire et dur qui « maintenait toutes les besognes du royaume », mais dont la morgue avait soulevé la haine des barons. Ses partisans l'avertissaient qu'un complot se tramait contre lui; il répondit avec hauteur que « même si ses ennemis le surprenaient endormi, ils n'oseraient seule-

ment pas le réveiller! » Dans les derniers mois de 1174, pendant un séjour à Acre, comme il traversait la grande rue, un soir, à la nuit tombante, les conjurés se jetèrent sur lui et le criblèrent de coups de poignard. « On ne sut jamais au juste qui avait fait le coup », affirme avec embarras Guillaume de Tyr.

L'assassinat du sénéchal livra la régence — « la baylie » — du royaume au comte de Tripoli Raymond III. Curieuse figure que celle de ce dernier représentant de la dynastie provençale qui, trois quarts de siècle plus tôt, était venue fonder une seigneurie de langue d'oc sur la Riviera libanaise. C'était non seulement le plus puissant vassal du royaume (à son comté de Tripoli il joignait, du fait de sa femme Échive, la seigneurie de Tibériade ou de Galilée), mais encore le cousin du roi et un de ses plus proches parents : petit-fils, par sa mère Hodierne, du roi Baudouin II, il avait donc dans ses veines le sang de la grande dynastie hiérosolymitaine et pouvait, à ce titre, en cas de décès de Baudouin IV, réclamer la couronne. Connaissant bien le milieu musulman (il avait passé huit ans à Alep comme prisonnier), il y avait conservé des sympathies dont il saura faire bénéficier ses intérêts. Saladin lui-même sera en rapports d'amitié personnelle avec lui. Guillaume de Tyr, qui appréciait en lui le politique, nous a laissé de lui un portrait fort vivant : « Maigre et mince, quoique assez large d'épaules, avec un beau grand visage, le nez un peu long et de beaux yeux, il était mesuré en tout, en paroles comme à table, plein de sens, sage et clairvoyant en affaires, sans orgueil, plus large avec les étrangers que dans le privé, avec cela fort amateur de lettres. » Sous les calomnies du parti Templier et du parti Lusignan, l'historien discerne dans cet homme d'État-né le véritable héritier des rois boulonnais, ardennais et angevins dont la politique circonspecte avait, dans la première moitié du XIIe siècle, fondé la France du Levant. Tout au plus remarquerons-nous chez lui — mais devant la supériorité militaire de l'Islam maintenant unifié était-il une autre attitude? — une subordination complète du tempérament chevaleresque et de tout le romantisme de Croisade aux qualités du politique et au réalisme colonial. Esprit colonial, esprit d'aventure : toute l'histoire de la Syrie franque depuis 1099 avait oscillé entre ces deux états d'âme,

le premier représenté par la royauté hiérosolymitaine, le second par les barons et les pèlerins fraîchement débarqués, avec leur ignorance du milieu et leur anarchique démagogie de croisade.

Pour l'instant, dans le royaume en péril, le premier sentiment l'avait emporté et c'est cet instinct de conservation qui, au « parlement » tenu à Jérusalem à la fin de 1174, fit acclamer Raymond III comme régent du royaume par l'unanimité des prélats et des barons « et tout le peuple en eut grande joie ». Mais, dans cette malheureuse colonie française, malade de politique, le travail des partis n'allait pas tarder à ruiner ces dispositions favorables. Parce qu'en cas de décès de l'enfant lépreux le comte de Tripoli pouvait légitimement aspirer à la couronne, on suspectera son loyalisme. Et sa prudence diplomatique, ses relations courtoises avec Saladin le feront accuser d'islamophilie, voire de trahison. En 1187, dans la fatale chevauchée de Hattin, la marche à la mort que le comte de Tripoli aura vainement et de toutes ses forces déconseillée, le grand maître du Temple — cet État dans l'État dont périra la France du Levant — accusera publiquement Raymond d'être musulman de cœur, ou, pour parler comme la Chronique médiévale, « d'avoir du poil de loup ».

***

Pour le moment, en 1175, le comte de Tripoli gardait encore assez d'autorité pour conduire les affaires au mieux des intérêts de l'enfant-roi. Justement une occasion se présentait de ralentir la marche de l'unité musulmane. Saladin avait bien pu à son royaume d'Égypte ajouter celui de Damas, enlevé par lui au fils de Noureddin, l'atâbeg al-Sâlih, un enfant de douze ans, aussi menacé que Baudouin IV. Le jeune atâbeg conservait cependant Alep, berceau de sa famille où le loyalisme dynastique de la population constituait pour lui un solide rempart. Mais une fois maître de Damas, Saladin vint attaquer Alep (hiver 1174-1175). S'il réussissait, l'unité musulmane était consommée, de la Nubie au Taurus. Les Musulmans d'Alep n'hésitèrent pas : ils firent appel aux Francs, en l'espèce

au comte de Tripoli, régent de Jérusalem. Celui-ci accourut et par une rapide diversion contre Homs força Saladin à lâcher prise (février 1175). Saladin fut le premier à marquer l'importance de l'échec à lui-même infligé : « L'ennemi, écrivait-il, a placé les Musulmans d'Alep sous la protection de la Croix et leur a communiqué sa haine de l'unité islamique ! » De fait, tant que la vieille dynastie turque de Noureddin, la maison Zengide, comme l'appellent les historiens, conservait Alep et Mossoul, tant que les Francs pouvaient s'appuyer sur elle, Saladin, malgré la possession de l'Égypte et de Damas, voyait ses efforts neutralisés. L'unité musulmane était arrêtée, l'équilibre syrien maintenu, la sécurité franque sauvée.

Tandis que son cousin besognait dans le Nord, en Palestine l'enfant-roi ne restait pas inactif. Dès 1175, au moment de la moisson, le jeune Baudouin IV (il avait alors quatorze ans et le mal n'avait pas encore terrassé son énergie physique) conduisit une brillante chevauchée par delà le massif de l'Hermon jusqu'à Dareya, à quelque 5 kilomètres de Damas, dans la direction du faubourg actuel de Meidan. Quant à Saladin, hanté par la perspective d'une guerre sur deux fronts, au nord contre les Turcs Zengides, au sud et à l'ouest contre les Francs, il renonça à toute réaction sérieuse et, mieux encore, conclut une trêve avec le roi lépreux.

Toutefois ce n'était que partie remise. Dans son ardent désir de faire l'unité de la Syrie musulmane, Saladin, en juillet 1176, revint assiéger Alep. Le jeune Baudouin IV se remit aussitôt en campagne pour une nouvelle diversion orientée, cette fois, vers la fertile vallée de la Beqa, « terre si délectable, écrit le traducteur de Guillaume de Tyr, qu'elle est toute ruisselante de lait et de miel ». Au cours de cette randonnée les Francs rencontrèrent près de Andjar un corps d'armée damasquin qu'ils mirent en déroute (août 1176). Baudouin ramena sa chevalerie « à grand joie » jusqu'à Tyr après avoir partagé le butin. Ainsi, même sous le règne du pauvre adolescent lépreux, même en présence de l'unité musulmane déjà aux trois quarts reconstituée (de la Nubie à Homs !) la dynastie franque de Syrie tenait l'Islam en échec.

***

La brillante victoire du jeune souverain dans la Beqa ne pouvait que faire déplorer davantage le mal incurable dont il était atteint. Sa lèpre empirant, qui ne lui permettait aucun espoir de mariage, il se voyait, au lendemain de son triomphe, dans l'obligation de régler comme un mourant les affaires de sa succession. Certes, son cousin le comte Raymond III de Tripoli aurait eu toutes les qualités nécessaires pour recueillir le lourd héritage; mais, la loi salique ne jouant pas ici, ses droits ne venaient qu'après ceux des deux sœurs de Baudouin IV, Sibylle et Isabelle. Sur Sibylle, l'aînée, reposait en particulier l'avenir de la dynastie et du choix de son époux dépendait le destin du royaume.

Le choix de Baudouin IV et de ses conseillers s'arrêta sur le baron piémontais Guillaume Longue-Épée, fils du marquis de Montferrat et cousin germain du roi de France Louis VII comme de l'empereur Frédéric Barberousse. Au début d'octobre 1176, le blond jeune homme — un des plus beaux et des plus vaillants chevaliers de son temps — débarqua à Sidon et au milieu de fêtes magnifiques épousa la princesse Sibylle. Mais — le sort s'acharnant sur la France d'outre-mer — au bout de quelques mois le paludisme l'emportait à Ascalon et le problème de succession se trouvait ouvert à nouveau (juin 1177).

Sur ces entrefaites débarqua en Palestine avec une brillante escorte un croisé illustre, le comte de Flandre, Philippe d'Alsace. Baudouin IV, dont il était le cousin germain, l'accueillit comme un sauveur. Depuis Robert II, le héros de la première croisade, jusqu'à Thierry d'Alsace, le gendre et l'ami du roi Foulque, la Flandre avait joué un rôle magnifique dans l'histoire de la Syrie franque. Justement à cette heure, l'empereur byzantin Manuel Comnène, exécutant les promesses faites au feu roi Amaury, annonçait l'envoi d'une *armada* pour coopérer avec les Francs à la conquête de l'Égypte sur Saladin. Croyant voir dans Philippe d'Alsace le chef providentiellement survenu pour cette expédition, Baudouin IV, avec une touchante spontanéité, lui offrit non

seulement la direction militaire, mais la régence de l'État franc. Hélas! Philippe d'Alsace — dont la conduite en la circonstance a été sévèrement blâmée par les historiens fla-

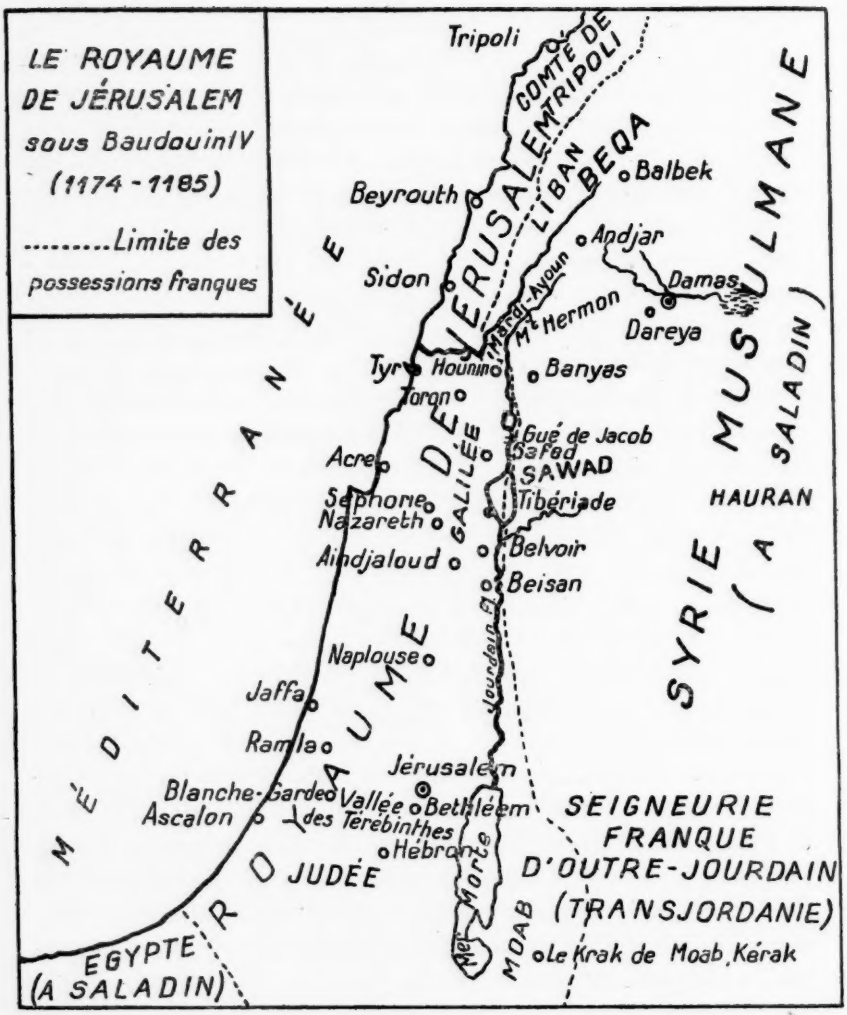

mands — ne se montra pas à la hauteur des grands espoirs fondés sur sa présence. Refusant à la fois de diriger l'expédition d'Égypte et de permettre qu'un autre la dirigeât, il fit preuve d'une telle mauvaise volonté, malgré les supplications

pathétiques du Roi Lépreux, que les officiers byzantins, venus pour fixer la date de la campagne, se rembarquèrent, rebutés[1].

La gravité de cet abandon ne doit pas être sous-estimée. A l'époque où nous sommes arrivés, l'empire de Saladin, encore peu solide, aurait sans doute pu être ébranlé si Francs et Byzantins coalisés l'avaient attaqué à sa base : l'Égypte. Mais, malgré la douloureuse clairvoyance du Roi Lépreux, par incompréhension d'un Croisé nouveau venu, la grande expédition franco-byzantine qui eût étouffé au berceau la puissance musulmane était à jamais abandonnée; et cela dix ans avant le désastre de Tibériade et la perte de Jérusalem! La dernière offre du destin venait de se présenter et avait été repoussée.

Au lieu d'attaquer l'empire de Saladin à son point vulnérable : le Delta égyptien, Philippe d'Alsace alla guerroyer dans la Syrie du nord, non sans emprunter d'office à Baudouin IV les meilleures troupes du royaume. Saladin s'aperçut que, de ce fait, la Palestine se trouvait dégarnie de défenseurs. Quittant l'Égypte avec sa cavalerie, il conduisit aussitôt un raid foudroyant sur Ascalon, le principal boulevard de la puissance franque au sud-ouest.

Dans cette situation angoissante, le jeune roi fut héroïque. Son armée, prêtée au comte de Flandre, guerroyait bien loin, entre Antioche et Alep. Il n'avait pas sous la main quatre cents hommes. Ramassant ce qu'il put rallier de gens, il se porta avec la Vraie Croix au-devant de l'envahisseur. Si rapide fut sa marche qu'à son tour il devança Saladin à Ascalon. A peine y était-il entré que l'armée égyptienne, forte de vingt-six mille hommes, l'y investissait. La situation des Francs paraissait si désespérée que Saladin, négligeant leur misérable petite armée dont la reddition ne paraissait qu'une question d'heures, décida, en laissant devant elle, vers Ascalon, de simples rideaux de troupes, de marcher droit sur la Judée, peut-être même jusqu'à Jérusalem vide de défenseurs. Au passage, à travers la plaine qui s'étend d'Ascalon à Ramla,

1. Le comte de Flandre devait par la suite racheter noblement son erreur en venant mourir, lors de la Troisième Croisade, au siège de Saint-Jean d'Acre (1191).

il brûlait les bourgs, pillait les fermes, capturait les habitants, laissant ses escadrons s'enrichir à cette rafle de tout un pays. Dans sa marche triomphale et sans obstacle, il était, nous dit Abou Chama, arrivé devant Tell Safi, la Blanche-Garde des Croisés, à l'entrée de la Vallée des Térébinthes, et il se mettait en devoir de faire traverser par son armée le lit de l'oued, lorsqu'à sa stupéfaction, il vit surgir au-dessus de lui, du côté où il l'attendait le moins, cette armée franque qu'il croyait réduite à l'impuissance derrière les murailles d'Ascalon (25 novembre 1177).

C'est qu'il avait compté sans Baudouin IV. Dès que celui-ci, du haut des tours d'Ascalon, eut constaté le départ de Saladin, il avait pris du champ avec toute son armée; mais au lieu de suivre l'ennemi sur la grande route de Jérusalem, il avait fait un crochet vers le nord, le long de la côte, pour se rabattre ensuite droit au sud-est, sur la piste des Musulmans. Un vigoureux désir de vengeance animait la petite troupe en traversant les campagnes incendiées par les coureurs ennemis. Au sud de Ramla, aux approches de la Vallée des Térébinthes, on découvrit les colonnes musulmanes qui s'engageaient dans le lit de l'oued[1]. En d'autres circonstances la chevalerie franque eût sans doute hésité devant son incroyable infériorité numérique; mais l'ardeur des premiers Croisés animait le Roi Lépreux. « Dieu qui fait paraître sa force dans les faibles, écrit Michel le Syrien, inspira le roi infirme. Il descendit de sa monture, se prosterna face contre terre devant la croix et pria avec larmes. A cette vue, le cœur de tous les soldats fut ému, ils jurèrent sur la croix de ne pas reculer et de regarder comme traître quiconque tournerait bride. Ils remontèrent à cheval et chargèrent. » « La Vraie Croix allait devant, dit de son côté Guillaume de Tyr, l'évêque Aubert de Bethléem la portait. » Elle devait, une fois de plus, dominer la bataille et, plus tard, les combattants chrétiens devaient avoir l'impression qu'au milieu de la mêlée elle leur était apparue immense, au point de toucher le ciel. Guillaume de Tyr nous montre Baudouin IV et ses trois cents chevaliers plongeant et se perdant un instant dans la cohue des forces musulmanes qui tentaient de se rallier

1. D'autres sources situent la bataille un peu plus au nord, à Montgisard, dans la plaine même de Ramla.

au milieu de l'oued. Les Musulmans, qui pensaient d'abord les étouffer sous le nombre, commencèrent bientôt à perdre contenance devant la furie française. « Le passage, dit l'historien arabe des *Deux Jardins*, était encombré par les bagages de l'armée. Soudain surgirent les escadrons des Francs, agiles comme des loups, aboyant comme des chiens; ils chargèrent en masse, ardents comme la flamme. Les Musulmans lâchèrent pied ». Saladin, le sultan d'Égypte et de Damas, le chef de l'Islam sunnite, avec ses milliers de Turcs, de Kurdes, d'Arabes et de Soudanais, fuyait devant les trois cents chevaliers de l'Adolescent Lépreux...

Fuite éperdue. Jetant bagages, casques et armes, ils galopaient à travers le désert d'Amalek, droit vers le ruisseau d'Égypte et le Delta. Pendant deux jours Baudouin IV ramassa sur toutes les pistes un butin prodigieux. Alors il rentra à Jérusalem en triomphal arroi. De fait, jamais plus belle victoire chrétienne n'avait été remportée au Levant, et en l'absence du comte de Flandre et du comte de Tripoli, tout le mérite en revenait à l'héroïsme du Roi dont les dix-sept ans, triomphant pour un instant du mal qui rongeait son corps, s'égalaient à la maturité d'un Godefroi de Bouillon ou d'un Tancrède.

***

Baudouin IV profita de la victoire de Blanche-Garde pour mettre la Galilée à l'abri des incursions venues de Damas. En octobre 1178, il se rendit sur les bords du haut Jourdain, au Gué de Jacob et y construisit une puissante forteresse destinée à commander la route historique qui, de Tibériade ou de Safed, va à Damas par Qouneitra. Plus au nord, aux sources du Jourdain, il disputait aux Damasquins la région de Banyas, vieille marche-frontière, naguère arrachée aux Francs. En avril 1179, comme, avec son connétable Onfroi de Toron, il exécutait de ce côté une razzia quelque peu hasardeuse, il fut surpris par les troupes damasquines. Le vieux connétable, responsable de l'imprudence commise, sauva le jeune roi. Couvrant de son corps la retraite du prince, il fut criblé de blessures mais contint l'ennemi et vint mourir,

l'honneur sauf, dans son donjon de Hounin. Cependant Saladin, de retour d'Égypte avec une nouvelle armée, préparait, de Banyas, l'invasion de la Galilée. Hardiment Baudouin IV résolut de le prévenir. S'étant mis à la tête de sa chevalerie et accompagné du comte de Tripoli, il galopa jusqu'à l'entrée du Mardj Ayoun, la « prairie » située entre le grand coude du fleuve Litani et la forêt de Banyas, où des hauteurs de Hounin, il découvrit les masses ennemies opérant leur concentration, tandis que leurs fourrageurs rentraient de fructueuses razzias à travers la Phénicie. Renouvelant le coup de surprise de Blanche-Garde, Baudouin se lança sur ces détachements isolés et les mit en fuite. Malheureusement dans leur descente trop rapide de la montagne, les chevaliers s'étaient quelque peu dispersés. De son quartier général de Banyas, Saladin eut le temps d'accourir avec le gros de ses forces. Ralliant les fuyards, il tomba sur la cavalerie franque essoufflée et, après une mêlée furieuse, la mit à son tour en déroute. Baudouin IV et le comte de Tripoli réussirent à s'échapper, mais le nombre des morts et des captifs fut considérable (10 juin 1179). Quelques semaines après, Saladin alla raser la forteresse du Gué de Jacob. Toutefois, là s'arrêtèrent les hostilités. L'année suivante, Saladin et Baudouin IV conclurent une trêve renouvelable, ce qui dans le droit franco-musulman de l'époque équivalait à la paix. En somme pendant ces trois années le Roi Lépreux avait tenu tête au redoutable sultan, et l'accord de 1180 consacrait le *statu quo*.

***

Malheureusement le mal du roi Baudouin s'aggravait. La lèpre se manifestait dans toute sa hideur. Avec ses stigmates, le caractère de l'héroïque jeune homme s'assombrissait. Il avait maintenant des accès de méfiance envers son entourage. En 1180, le prince d'Antioche et le comte de Tripoli s'étant mis en route pour faire leurs dévotions au Saint-Sépulcre, il s'imagina qu'ils voulaient profiter de sa déchéance physique pour le déposer. Inquiétudes de malade, mais il était temps de régler la succession au trône. L'héritière était

toujours sa sœur aînée, Sibylle, dont le mari, Guillaume de Montferrat, était mort après quelques mois de mariage en la laissant enceinte d'un enfant, le futur Baudouin V. Comme le Roi Lépreux pouvait disparaître d'un moment à l'autre et qu'une longue régence était à prévoir ensuite, il importait de remarier au plus tôt la princesse. Le roi et la cour lui cherchaient un parti parmi les familles souveraines d'Occident, lorsqu'elle fit savoir que son cœur avait choisi sans s'embarrasser des calculs de la politique.

L'heureux élu était un simple cadet poitevin, sans fortune et sans illustration personnelle, Guy de Lusignan. Dès son arrivée en Palestine, sa belle figure, ses manières élégantes avaient produit la plus favorable impression sur la jeune veuve. Le désœuvrement de celle-ci, son caractère romanesque et passionné de Franque créole firent le reste, au point que — à en croire de malveillants chroniqueurs — elle se serait laissée aller avec Guy à des imprudences telles que le mariage devenait indispensable. Baudouin IV, alors en pleine crise, n'eut pas la force de résister aux pressantes sollicitations de sa sœur : il consentit à l'union des amoureux, en inféodant par convenance à Guy le comté de Jaffa et d'Ascalon (1180).

Ce mariage romanesque devait avoir des conséquences politiques désastreuses. Cadet sans fortune, sans lien avec la noblesse syrienne qui le considéra toujours comme un étranger et un parvenu, désigné par le caprice d'une femme amoureuse et par la lassitude d'un roi moribond, n'ayant, enfin, d'autre titre à son élévation que d'être le plus bel homme de son temps, Guy était desservi même par ses qualités négatives. Sa naïveté naturelle, comme chante le poète Ambroise, passait pour de la « simplesse ». Dans sa propre famille on le tenait pour quelque peu niais et quand on y apprit que « Guion », le petit cadet, était en train, là-bas, grâce au coup de foudre d'une reine fantasque, de gagner une couronne, son frère aîné éclata de rire : « Si Guy devient Roi, pourquoi ne deviendrait-il pas Dieu? » En fait un choix aussi frivole, à une heure aussi tragique, quand le Roi Lépreux s'acheminait vers la tombe, quand l'Égypte et Damas étaient unis sous la main de fer de Saladin, constituait une véritable gageure. Par surcroît la sœur cadette de Baudouin et de

Sibylle, Isabelle, épousa peu après un autre joli garçon, Onfroi IV de Toron, qui, bien que l'héritier d'une lignée de héros, était un « poulain » encore plus insignifiant, aussi faible au moral qu'au physique et bien incapable, on devait le voir, de jouer un rôle quelconque.

Pendant ce temps, l'état du Roi Lépreux empirait chaque jour; « il semblait déjà tout pourri et que les membres lui dussent choir ». A cette phase de son mal, il ne pouvait plus, malgré son énergie, s'occuper des affaires que par intermittence. Son entourage immédiat en profitait pour le chambrer et rafler les bénéfices. Sa propre mère, Agnès de Courtenay, ancienne femme répudiée du roi Amaury, « qui n'était mie prude femme », se faisait remarquer par sa soif du pouvoir et sa cupidité. Le frère d'Agnès, Jocelin III de Courtenay, sénéchal de Jérusalem, s'entendait avec elle pour exploiter cyniquement la pitoyable situation du roi et du royaume.

Résumons les détails que nous fournissent à ce sujet les chroniqueurs. Une cour de décadence. L'héritière du trône, Sibylle, ayant apporté l'héritage à un joli homme sans valeur, choisi simplement pour sa beauté. L'autre sœur du roi, Isabelle, à la veille d'épouser un jeune seigneur insignifiant et sans caractère. La reine mère, légère, cupide, n'intervenant qu'en faveur de la camarilla. Enfin le roi, succombant sous la lèpre, et malgré sa haute valeur, annihilé le plus souvent par sa hideuse maladie. Tous les éléments de la chute d'un empire.

Un homme pouvait seul sauver le royaume : le comte de Tripoli Raymond III. Mais c'était précisément la bête noire de la camarilla. Comme il allait, de Tripoli, visiter ses terres de Galilée, la reine mère et le sénéchal Jocelin persuadèrent au malheureux roi que le comte venait lui arracher son royaume et interdiction fut faite à Raymond de pénétrer en Galilée. Le comte retourna, humilié et furieux, à Tripoli. Les plus sages des barons eurent grand'peine à apaiser son courroux, puis à le réconcilier avec le roi.

***

Le comte de Tripoli étant mis à l'écart et le pouvoir se trouvant aux mains de personnages aussi pâles que Jocelin III

et Guy de Lusignan, un acteur nouveau allait s'adjuger une place prépondérante dans les affaires du royaume. Un revenant, plutôt, des vieilles guerres syriennes, l'ancien prince d'Antioche Renaud de Châtillon, devenu, par un second mariage, seigneur de la Transjordanie et du Ouadi Mousa. Sauvage figure que celle de ce chevalier-brigand, représentant typique de « la féodalité pillarde et sanguinaire » d'Occident, devenu en Orient une sorte de bédouin français et qui ne concevait la guerre que comme un exploit de rezzou, toujours à la manière bédouine. Naguère, comme prince d'Antioche, il avait par ses brigandages — ses actrocités même — dans l'île chrétienne de Chypre, failli dresser l'Empire byzantin contre les Francs. Mais que serait-ce s'il renouvelait les mêmes actes de banditisme contre un adversaire tel que Saladin? Maintenant que l'Égypte et Damas étaient unis sous le sceptre du grand sultan, si celui-ci tenait à un principe, c'était avant tout aux libres communications entre ses deux royaumes. Or le nouveau fief de Renaud, avec le pays de Moab (Kérak) et l'Idumée (Ouadi Mousa), coupait précisément la route de Damas au Caire. Au moins eût-il fallu que, de ses citadelles de Kérak et de Chaubak (Montréal), Renaud évitât de rien tenter contre les caravanes musulmanes tant que les trêves restaient en vigueur. Mais qui eût pu le retenir? L'éclipse de la royauté pendant les crises du Roi Lépreux, la mise à l'écart du comte de Tripoli, l'insignifiance des autres dignitaires francs, tout concourait à mettre en relief la brutale personnalité du sire d'outre-Jourdain. Brusquement placé dans cette situation hors de pair, libre d'engager tous les Francs par ses initiatives personnelles, sans contrepoids et sans frein, le vieil aventurier allait entraîner le royaume dans l'aventure. Pendant l'été de 1181, en pleine paix, sans avoir même l'idée de faire dénoncer les trêves, il pénétra en Arabie dans la pensée de pousser au Hedjaz jusqu'à la Mecque. Il ne put mettre ses projets à exécution, mais surprit une grande caravane qui se rendait en toute tranquillité de Damas à la Mecque et l'enleva.

La nouvelle de cette agression insensée plongea la cour de Jérusalem dans la consternation. Baudouin IV en particulier semble avoir ressenti de la conduite de son vassal une indignation violente. La paix, si indispensable aux Francs, se trouvait

rompue par leur faute, dans des circonstances odieuses qui les faisaient passer aux yeux de tout l'Islam pour des violateurs de la foi jurée. Baudouin IV qui, devant le péril, se retrouvait toujours roi, adressa à Renaud un blâme énergique et l'invita à restituer sur-le-champ à Saladin tout le butin et tous les prisonniers. Mais le sire d'outre-Jourdain se riait de l'autorité royale. A tous les appels à l'honneur ou à l'intérêt qui purent lui être adressés, il répondit par une brutal refus. Le malheureux roi dut avouer à Saladin son impuissance à se faire obéir. C'était la guerre générale.

Notons que c'était en même temps la ruine de l'autorité monarchique, c'est-à-dire de l'État franc. Le plus puissant des féodaux profitait de la déchéance physique du Roi Lépreux pour proclamer implicitement la déchéance de la royauté. Bafouant ouvertement celle-ci, il engageait sans leur aveu, malgré eux, le roi et le royaume dans la voie du suicide.

Se produisant ainsi à l'improviste, sans aucune préparation, la rupture de la paix eut pour les Francs des conséquences immédiatement fort pénibles. Saladin accourait du Caire vers la Transjordanie avec toute l'armée égyptienne. Renaud de Châtillon qui avait tout à l'heure bravé l'autorité royale, implora le secours de Baudouin IV pour préserver son fief. Le jeune roi, dont la sainteté égalait l'héroïsme, eut la générosité d'écouter cet appel et, au risque de laisser la Palestine dégarnie, descendit avec l'armée franque vers le Moab; mais Saladin, évitant l'accrochage, fila droit vers Damas, tandis que d'autres corps musulmans opéraient des razzias à travers la Galilée qu'ils mettaient à feu et à sang. Le sultan, passant ensuite le Jourdain avec toutes ses forces, envahit à son tour la Galilée où il attaqua la place de Beisan, puis la forteresse franque de Belvoir, l'actuel Kaukab, position qui défendait la route de Nazareth. L'armée franque, rentrée du Moab, vint prendre position en face de lui. Malgré leur infériorité numérique les Francs firent si fière contenance que Saladin, devant le mordant de leur contre-attaque, repassa le Jourdain, vaincu (juillet 1182).

Le sultan conçut alors un projet audacieux : couper le royaume de Jérusalem du comté de Tripoli en s'emparant de Beyrouth. En août 1182 il traversa le Liban à toute allure

et apparut à l'improviste devant la ville, tandis qu'une escadre égyptienne arrivait à force de rames. Une fois de plus, le Roi Lépreux fut le sauveur du pays. De la Galilée où il campait, il accourut au galop de sa chevalerie, non sans ordonner, au passage, à tous les navires chrétiens mouillant sur la côte de mettre à la voile pour Beyrouth. Si rapide fut son mouvement que les plans de Saladin se trouvèrent déjoués. Les habitants de Beyrouth s'étaient d'ailleurs bien défendus. Quand le sultan apprit l'approche du roi, il comprit que le coup était manqué et repassa le Liban après avoir saccagé fermes et cultures.

La brillante délivrance de Beyrouth prouve qu'en dépit d'une situation pleine de périls, l'État franc tenait partout tête à l'ennemi. Même représentée par un malheureux lépreux, la dynastie angevine remplissait avec vigilance son rôle tutélaire. Et quel personnage d'épopée — une épopée chrétienne où les valeurs spirituelles prévalent — que ce jeune chef qui, les membres rongés d'ulcères et les chairs prêtes à tomber, se fait encore porter à la tête de ses troupes, les galvanise par sa présence de martyr et, au milieu de ses souffrances, a de nouveau l'orgueil de voir fuir Saladin!

Le héros chez Baudouin IV se doublait de l'homme d'État. Conformément à la vieille politique musulmane des rois de Jérusalem, ses prédécesseurs, il se préoccupait, maintenant que le royaume était débarrassé de l'invasion, de défendre contre les visées annexionnistes et unitaires du sultan l'indépendance des dynasties islamiques secondaires, en l'espèce les atâbegs turcs d'Alep et de Mossoul, de la famille de Noureddin. Comme Saladin attaquait ces deux villes, Baudouin IV n'hésita pas à exécuter en leur faveur une puissante diversion dans le Hauran et le Sawad damasquin, diversion que conduisit le roi en personne avec le patriarche et la Vraie Croix (septembre-octobre 1182). Mieux encore : au cours d'une troisième expédition, Baudouin IV s'avança dans la banlieue même de Damas jusqu'à Dareya dont il respecta d'ailleurs la mosquée. Après cette brillante chevauchée conduite jusqu'aux portes de la capitale de Saladin, Baudouin vint célébrer la Noël de 1182 à Tyr, auprès de son ancien précepteur, notre historien, l'archevêque Guillaume.

***

Cependant, avec un adversaire de l'activité de Saladin, il aurait fallu que le Roi Lépreux fût sans cesse à cheval pour déjouer les plans ennemis. Les diversions franques avaient à l'automne de 1182 sauvé des attaques du sultan l'indépendance d'Alep. L'année suivante, la lâcheté des derniers rois turcs locaux lui livra la ville (juin 1183). Cette fois la Syrie musulmane tout entière appartenait, comme l'Égypte, au grand sultan. La situation des Francs, malgré les efforts désespérés de Baudouin IV, s'assombrissait de plus en plus. Saladin, après l'annexion d'Alep, était rentré dans sa bonne ville de Damas pour organiser l'invasion de la Palestine (août 1183). A cette nouvelle Baudouin convoqua toutes les forces franques aux fontaines de Séphorie (Saffourya), en Galilée, point de concentration habituel des armées chrétiennes. Ce fut là que la maladie triompha de son héroïsme.

Après un arrêt de quelques mois, le terrible mal avait repris ses progrès. Baudouin IV en était maintenant à la dernière phase. « Sa maladie de la lèpre, dit le Chroniqueur, l'affaiblissait au point qu'il ne pouvait plus se servir de ses mains ni de ses pieds. Il était tout pourri et il allait perdre même la vue. » Tel, presque aveugle, longuement immobilisé sur sa couche, cadavre vivant, il luttait encore contre le destin, et qui a suivi son activité depuis son avènement comprend le pathétique et douloureux combat qui se livrait en lui. Même en cet état il voulait encore, avec son âme héroïque, gouverner. En vain son entourage lui conseillait-il d'abandonner les affaires, de se retirer dans quelque palais « avec de bonnes rentes, pour vivre honorablement ». Il refusait, dit la Chronique, « parce que, s'il était faible de corps, il avait l'âme haute et la volonté tendue au delà des forces humaines ». Mais des accès de fièvre achevèrent de l'abattre. Autour de son lit, à Nazareth, se rassemblèrent ses proches, sa mère, son beau-frère Guy de Lusignan, le patriarche Heraclius. Dans ce conseil de famille, le malheureux roi délégua à Guy la régence — la baylie — du royaume, en ne se réservant que la ville de Jérusalem avec une rente personnelle de dix mille besants.

Tout de suite le nouveau bayle se montra un chef médiocre. « Vain et enflé d'orgueil de sa nouvelle dignité, écrit le chroniqueur, il se conduisit comme un fol : c'était un homme de peu de sens. » Son manque d'autorité apparut lorsqu'en octobre 1183 Saladin envahit de nouveau la Galilée. Le sultan était venu camper près du point d'eau d'Ain Djaloud, d'où il menaçait à la fois Nazareth, Tibériade et Naplouse. L'armée franque qui se trouvait concentrée sous les ordres de Guy aux fontaines de Séphorie, au nord de Nazareth, se mit en mouvement pour barrer la route à l'invasion. Mais en présence de la supériorité numérique des Musulmans elle se trouva bientôt comme investie dans ses positions, presque obligée de choisir entre un combat inégal ou les affres de la soif et de la faim. En somme un avant-goût de ce qui devait être, quatre ans plus tard, le désastre de Hattin. De fait les sergents et pèlerins — toute la démocratie de croisade — réclamaient impérieusement une attaque immédiate; mais les barons, à la tête desquels figurait le comte de Tripoli, se refusèrent à tomber dans le piège. Malgré le harcèlement des escadrons musulmans, l'armée franque, hérissée et compacte, évita l'accrochage. Cette stratégie purement défensive eut raison de la patience de Saladin. Il leva le camp et rentra à Damas.

Dans toute cette campagne, Guy de Lusignan paraît ne s'être fait remarquer que par son irrésolution et son inexpérience. Les vieux barons palestiniens n'avaient que mépris pour le nouveau venu que la faveur de la princesse Sibylle leur imposait comme chef. Bientôt tout le monde fut d'accord contre lui, les barons parce qu'ils avaient eu bien du mal à lui imposer leur sage stratégie temporisatrice, les pèlerins et les sergents parce qu'ils lui imputaient au contraire cette prudence excessive à leur gré. Des courtisans zélés s'appliquèrent à brouiller Baudouin IV et son beau-frère. Le Roi Lépreux, on l'a vu, s'était réservé en viager la cité de Jérusalem. Il se laissa ensuite persuader que dans son état l'air de la mer lui conviendrait davantage et il demanda à échanger Jérusalem contre Tyr. Guy de Lusignan ayant commis la folie de faire mauvais accueil à cette invite, Baudouin IV, excité par les barons et dont l'action affectait maintenant, du fait de sa torture, un rythme saccadé et comme haletant,

se crut menacé (il était, on l'a dit, sur le point de perdre la vue et ne pouvait plus guère marcher ni se servir de ses mains). Sur le conseil des grands vassaux, dont le prince d'Antioche et le comte de Tripoli, il enleva à Guy de Lusignan la baylie du royaume en même temps que l'expectative de sa succession. Pour barrer la route à Guy, on proclama roi, comme associé au trône et héritier présomptif un enfant de cinq ans à peine, le jeune Baudouin V, le fils que la femme de Guy, Sibylle, avait eu de son premier mariage avec Guillaume de Montferrat (novembre 1183).

En face de Saladin on avait maintenant deux rois : un pauvre lépreux presque aveugle, à peu près incapable de bouger de son lit, et un enfant de cinq ans! Le parti féodal sembla, il est vrai, atténuer ces inconvénients en faisant réserver la régence au comte de Tripoli, le seul homme d'État, avec Guillaume de Tyr, capable de remplacer Baudouin IV. (L'éloge du comte comme le meilleur homme du royaume est en quelque sorte le testament politique de Guillaume à la dernière page de son histoire.) Malheureusement la brusque élévation, puis le non moins brusque renvoi de Guy de Lusignan devaient empêcher ce dernier de se résigner jamais au fait accompli : d'où de nouvelles luttes en perspective entre lui et Raymond III. A l'heure où, grâce à Saladin, le monde musulman réalisait sa redoutable unité, le monde franc allait régresser de la monarchie à l'anarchie féodale.

***

Pour ajouter au désordre, Renaud de Châtillon recommençait à faire parler de lui. Il ne s'était pas, que l'on sache, associé à la démarche des grands vassaux qui avaient arraché la régence à Guy de Lusignan pour en réserver l'expectative au comte de Tripoli. De fait, il devait au politique circonspect qu'était le comte préférer le faible Lusignan qu'il espérait facilement dominer. De plus les méthodes prudentes de Raymond, héritier des vieilles traditions de la royauté hiérosolymitaine, ne pouvaient que gêner ses entreprises de pillage.

Précisément le sire de Transjordanie reprenait ses anciens

projets sur les villes saintes de l'Arabie, la Mecque et Médine. Ayant construit une petite flotte, il en fit porter les éléments démontés, à dos de chameau, depuis la Transjordanie, jusqu'au golfe de Aqaba, sur la mer Rouge. Aussitôt lancée à la mer, cette escadre imprévue alla faire une guerre de course sur les côtes de l'Égypte et du Hedjaz, enlevant les navires musulmans et saccageant les ports, capturant les caravanes et arrêtant tout le transit. L'objectif des corsaires francs était double. Il s'agissait pour eux de couper par mer comme par terre la route du Hadj, le chemin du pèlerinage de la Mecque, de frapper à la tête le monde musulman, et d'autre part, grâce à la conquête de Aila au nord et à celle, projetée, d'Aden au sud, de rafler librement le commerce des Indes.

Projet démesuré qui aurait exigé toutes les forces de la monarchie franque à son apogée, mais qui, dans l'état précaire où se trouvait le royaume de Baudouin IV, ne pouvait qu'ameuter contre les Francs l'unanimité de l'Islam. La politique patiente de la royauté hiérosolymitaine, en jouant des dissensions musulmanes, avait eu pour constant objectif de faire accepter l'État franc comme un facteur utile au maintien de l'équilibre oriental. Les princes musulmans s'étaient si bien accoutumés à cette conception qu'on les avait vus sans cesse faire appel au *mélik* de Jérusalem contre leurs propres coreligionnaires : tels, hier encore, les émirs d'Alep et de Mossoul implorant Baudouin IV contre Saladin. Au contraire, la tentative sacrilège de Renaud faisait apparaître ces mêmes Francs comme d'irréductibles adversaires de la foi coranique. En menaçant directement Médine et la Mecque, les corsaires de Renaud de Châtillon provoquaient de nouveau dans tout l'Islam le sursaut d'indignation qui l'avait secoué en 1099, au lendemain de la prise de Jérusalem. La forteresse du Krak de Moab, étendant tout à coup son ombre jusqu'aux sables du Hedjaz, prenait désormais dans l'imagination des Musulmans l'aspect monstrueux d'une vision d'Apocalypse. Elle devenait, dit un historien arabe, « l'angoisse qui étreint la gorge, la barrière qui s'interpose, le loup embusqué dans la vallée. On crut que l'heure du Jugement Dernier arrivait et que la terre allait rentrer dans le néant! »

Saladin, poussé par l'unanimité du sentiment islamique,

agit avec décision. Une forte escadre égyptienne, lancée sur la mer Rouge, détruisit la flottille franque. Et, en novembre 1183, il vint en personne à la tête d'une puissante armée envahir la Transjordanie et assiéger le repaire de Renaud, le fameux Krak de Moab. La situation de la forteresse était d'autant plus pénible qu'au moment de l'arrivée de Saladin, Renaud était en train d'y célébrer les noces de son beau-fils Onfroi IV de Toron avec la princesse Isabelle et qu'en plus de sa garnison, le Krak se trouvait ainsi encombré d'une foule parasite. Et déjà, sous le bombardement incessant des six mangonneaux dressés par le sultan, la muraille menaçait de s'écrouler.

Cette fois encore ce fut la royauté hiérosolymitaine qui sauva ses vassaux imprudents. La flamme d'un haut bûcher, allumé sur la Tour de David et qui, de proche en proche, provoqua l'apparition d'autres signaux sur les donjons de la Judée méridionale, alla, de l'autre côté de la mer Morte, annoncer aux assiégés du Krak de Moab que le secours approchait. Le cadavre qu'était Baudouin IV se retrouva le roi. Aveugle, paralysé, mourant, il convoqua l'armée, mit à sa tête le comte de Tripoli et la suivit lui-même en civière jusqu'au Krak. Une fois de plus Saladin s'enfuit devant lui sans l'attendre. Le Roi Lépreux fit dans la forteresse une entrée triomphale, salué comme un sauveur par la foule des assiégés. Il réconforta la garnison, fit refaire et regarnir les parties endommagées du rempart et ne regagna Jérusalem qu'après avoir accompli jusqu'au bout son devoir de chef (décembre 1183). Une seconde tentative de Saladin contre le Krak de Moab en août 1184 devait être brisée de même sur l'initiative de Baudouin IV.

***

Les derniers mois du règne de Baudouin IV faillirent voir éclater une guerre civile sous l'œil de l'ennemi. On a exposé la conduite du roi envers Guy de Lusignan. Depuis qu'il avait pénétré l'incapacité de son beau-frère et discerné quel péril constituait pour la Chrétienté le futur fossoyeur de l'État franc, son indulgence pour Guy s'était transformée en une

clairvoyante aversion. Non seulement il l'avait cassé de la baylie du royaume, mais il cherchait à faire annuler le mariage de sa sœur Sibylle. Guy profita d'une absence de Baudouin IV pour courir à Jérusalem où était restée Sibylle, afin de la ramener avec lui avant le retour du roi. Réfugié ensuite dans son fief de Jaffa-Ascalon, il refusa d'obtempérer aux ordres du roi qui le sommait de comparaître. Ce fut alors la lutte ouverte. Le roi marcha sur Ascalon et trouva les portes fermées, mais il réussit à se saisir de Jaffa, en retira la seigneurie au rebelle et y plaça un bailli royal. Après quoi il réunit un « parlement » à Saint-Jean d'Acre pour en finir avec Lusignan. Le grand maître du Temple et le patriarche Héraclius essayèrent en vain d'intercéder en faveur du coupable. Ce dernier méritait d'autant moins le pardon qu'il venait de commettre une action abominable. Au voisinage d'Ascalon nomadisaient des Bédouins, tributaires et clients du roi. Ils y faisaient paître leurs troupeaux en toute confiance, lorsque, pour porter préjudice à Baudouin IV, Guy se jeta sur eux et les massacra.

La colère de Baudouin devant cet acte de félonie fut terrible. Ce fut alors qu'il acheva de confier tout le pouvoir au comte de Tripoli, l'ennemi de Guy (1185). Du reste les événements se précipitaient. Le Roi Lépreux s'était alité pour ne plus se relever. Il fit appeler les grands vassaux et leur réitéra sa volonté de laisser la régence au comte jusqu'à la majorité du jeune Baudouin V, « Baudouinet », comme l'appellent *les Gestes des Chiprois*.

***

Le prince héroïque dont le règne n'avait été qu'une lente agonie rendit son âme à Dieu le 16 mars 1185. Si l'on songe qu'il n'avait que vingt-quatre ans, et à tout ce qu'il avait pu accomplir pendant ces brèves années en dépit de sa lèpre, de son impotence et de sa cécité finales, on reste saisi de respect et d'admiration. Ayant su maintenir jusqu'à son dernier souffle l'autorité monarchique et l'intégrité du royaume, il sut aussi mourir en roi. La continuation de Guillaume de Tyr évoque pour nous la scène dramatique où,

sentant venir sa fin, il convoqua devant lui tous les grands du royaume. « Avant de mourir, il ordonna à tous ses vassaux, de venir se présenter devant lui, à Jérusalem, et ils vinrent tous, et quand il trépassa de ce siècle, tous étaient présents à sa mort. » Comme les chroniqueurs francs, les historiens arabes se sont inclinés devant sa mémoire : « Cet enfant lépreux sut faire respecter son autorité », écrit l'auteur des *Deux Jardins*. Stoïque et douloureuse figure, la plus noble peut-être de l'histoire des croisades, figure où l'héroïsme, sous les pustules et les écailles qui la couvrent, confine à la sainteté, pure effigie de roi français que je voudrais avoir tirée d'un injuste oubli, pour la placer à côté de celles d'un Marc-Aurèle ou d'un Louis IX.

Délivré de son long martyre, le Roi Lépreux fut enseveli près du Golgotha et du Saint-Sépulcre où était mort et où avait reposé l'Homme de Douleur, son Dieu.

RENÉ GROUSSET

LE GAZETIER DE CHANTELOUP[1]

... Voici donc l'abbé sur le point de regagner Chanteloup[2]. Sa pénible odyssée, de salon en ministère, d'audience en démarche, s'est terminée, comme pour Choiseul, sur un geste de lassitude; qu'*ils* fassent ce qu'*ils* voudront : on ne saurait acheter trop cher la paix et l'oubli. Ce qu'*ils* auront gagné, c'est de le souder un peu plus étroitement encore à ses bienfaiteurs. Ses bienfaiteurs... Barthélemy sourit amèrement. Ils ne lui ont jamais donné que leur superflu; leurs largesses étaient largesses d'État; elles ne leur coûtaient guère; des places, des prébendes, de bonnes paroles... Lui, il leur a tout donné : son temps et son repos. Si, du moins, à ce prix, il pouvait prétendre aux droits d'une amitié vraie! C'est en ami profondément dévoué, jusqu'à l'importunité, qu'il a écrit, les 1er et 2 janvier, à madame de Choiseul. Il a reçu, pour toute réponse, une lettre sèche, dure, injuste; non seulement on ne lui sait aucun gré de ses avertissements, mais on lui reproche son indiscrétion : on lui fait sentir qu'il est des choses dont il ne lui appartient pas de se mêler. Voilà donc tout le fruit de ces années d'une mensongère intimité, et de la dernière de toutes, ces douze mois d'exil qu'il a vécus sous le toit de Choiseul! A quoi bon y retourner, si c'est pour trouver une telle incompréhension, cette sensation de n'être qu'un commensal, toléré, à titre d'utilité, au bas bout de la table?

1. Voir la *Revue de Paris* du 15 janvier.

2. L'abbé Barthélemy a quitté la résidence des Choiseul à Chanteloup (fin de 1771) pour venir passer quelques semaines à Paris. Il y a négocié, au milieu de mille difficultés, la cession de sa charge de secrétaire général des Suisses, conséquence indirecte de la disgrâce de Choiseul.

L'abbé est injuste, lui aussi : c'est qu'il souffre. Ces quinze jours l'ont excédé : ses nerfs se plaignent; il est inquiet, triste, dégoûté; il a perdu cette belle confiance en l'avenir, qui imprégnait son style d'un bienfaisant optimisme. Et il ne veut pas rentrer à Chanteloup dans l'équivoque. Il faut qu'il sache si, oui ou non, on l'accepte tel qu'il est et tel qu'il veut demeurer à l'égard de ceux qui lui sont chers. La lettre qu'il adresse, le 17 janvier 1772, à madame de Choiseul, est peut-être la plus remarquable de toutes celles qui nous restent de lui. Dans cette explication délicate entre lui et la duchesse, — parce qu'enfin il faut bien aller au fond des choses, et les appeler par leur nom, — quelle dignité parfaite, quel juste sentiment des situations, quelle finesse d'expression! Pour écrire ainsi, il faut derrière soi des siècles de cette « gentillesse française » naguère tant vantée, — et que l'on ne verra plus longtemps dans l'histoire des lettres, non plus que dans celle des mœurs :

Paris, 7 janvier 1772.

Vous avez bien de la bonté, madame la duchesse, de vous affliger de ce qu'on m'ôte de ma place. Je n'y avais plus compté depuis l'instant que M. le duc avait donné sa démission. La résistance de M. le comte d'Artois, loin de me donner de l'espérance, ne servait qu'à augmenter mes craintes. Si on l'avait écouté, n'aurait-elle pas exigé de ma part une espèce d'assiduité qui n'était plus en mon pouvoir? La haine de ceux qui l'entourent ne se serait-elle pas exercée directement sur moi? Ne commençait-on pas à m'accuser d'avoir, par mes intrigues, intéressé la famille royale en ma faveur? Il aurait donc fallu tôt ou tard renoncer à la place. Mais quel moyen de m'en dépouiller après l'avoir acceptée? Heureusement, on me l'ôte aujourd'hui sans qu'on ait à me reprocher autre chose qu'un attachement dont je fais gloire. Je perds la moitié de mon revenu, mais je conserve une liberté qui m'est devenue nécessaire; il me reste une fortune très honnête et je suis en état d'acquitter les charges que je me suis imposées. Si M. de la Vauguyon, ou tout autre, m'eût envoyé chercher le lendemain que M. le comte d'Artois eut les Suisses, qu'il m'eût dit que ce prince désirait disposer de ma place, et qu'il m'eût proposé ce que dans le style moderne on appelle un

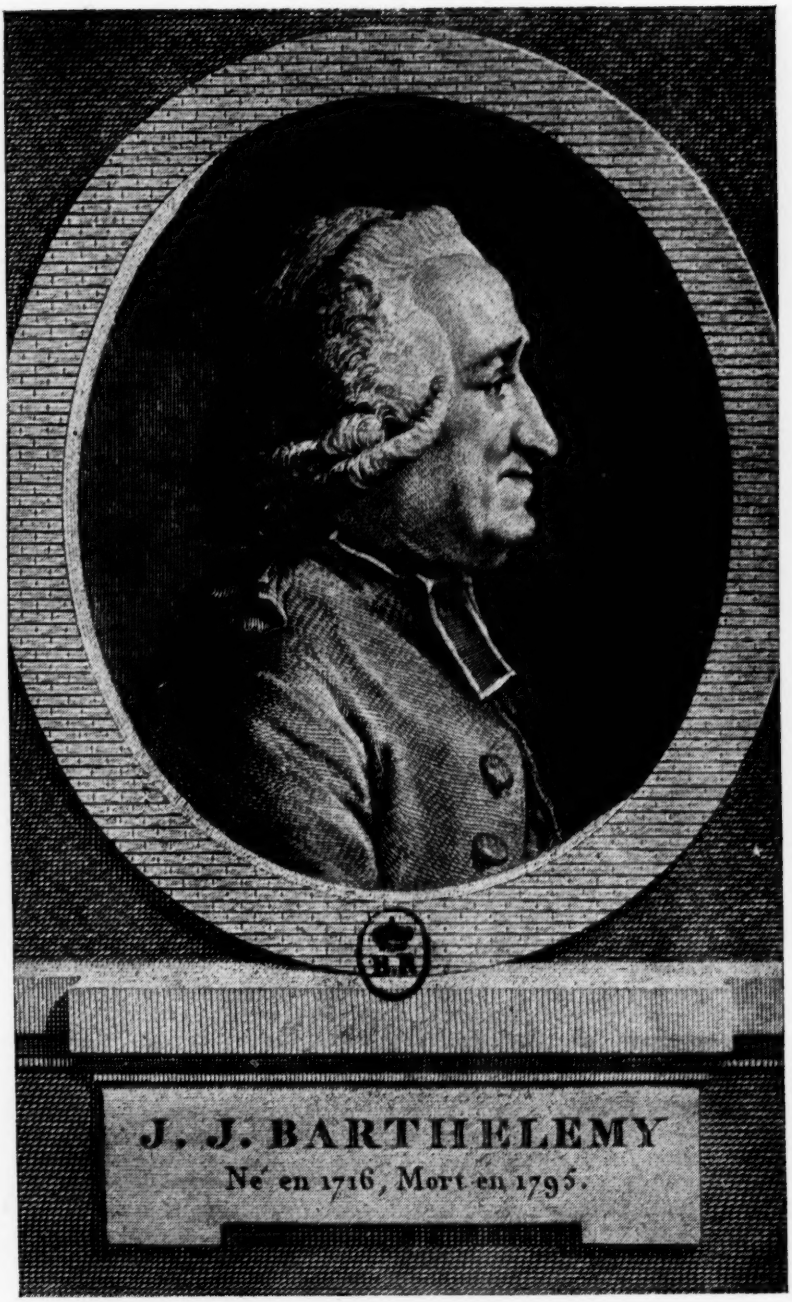
B.N.
J. J. BARTHELEMY
Né en 1716, Mort en 1795.

dédommagement, *je ne l'aurais pas osé porter à dix mille livres. Tout aurait été terminé dans un quart d'heure et l'on n'eût pas fait crier le public. Non, je ne saurais m'aveugler sur les motifs de son mécontentement; les uns m'ont fait l'honneur de regarder cette petite affaire comme la suite de celle de M. le duc; les autres l'ont regardée comme une violation de tout droit et de toute propriété. Tout le monde a tremblé quand on a vu qu'il est si facile aujourd'hui d'anéantir un titre revêtu des formes nécessaires et d'échanger un brevet de vingt mille livres contre un de dix mille. Je crois à présent cette affaire terminée.*

Je me félicite de la conclusion, madame la duchesse, je me félicite de n'avoir plus à vous importuner de tous ces détails. J'espère aller bientôt prononcer mes seconds vœux à Chanteloup; c'est une belle institution que celle du renouvellement des vœux chez les Jésuites, je sens qu'elle doit augmenter leur ferveur.

... Je revenais hier au soir de chez la petite-fille, comblé de joie de la conclusion de mon affaire, lorsque je reçus en rentrant votre lettre du 4. Je ne vous peindrai pas ma surprise, mes regrets et ma douleur. Moi, vous offenser, vous blâmer, vous humilier, hasarder des expressions que vous ne pouvez entendre que de moi! Qu'ai-je donc fait? Je sentis, en finissant ma lettre, que je m'étais trop abandonné à mon zèle; mais je ne prévoyais point qu'elle ferait une si funeste impression sur vous. Je ne demanderai point à voir cette fatale lettre; et à quoi me servirait-il d'en justifier les expressions, puisque vous m'annoncez que vous me laisserez dire sans me répondre? Je suis coupable, puisque vous me trouvez tel; je le suis plus qu'un autre, puisque personne n'a jamais reçu tant de marques de bonté de votre part que j'en ai reçues. Mais je puis vous protester que le respect le plus profond et le plus légitime a toujours accompagné l'attachement que je vous ai voué, et c'est pour moi la plus étonnante fatalité que d'être obligé de me défendre sur cet article.

J'implore, madame la duchesse, votre bonté et votre justice. Je vous demande en grâce d'écouter avec indulgence ce que je vais vous dire avec vérité. Peut-être que le tableau de ma conduite et de mes sentiments rendra ma faute plus excusable à vos yeux.

J'étais fait pour vivre dans l'obscurité d'une retraite. J'y vivais heureux, parce que j'avais quelques amis et une passion très vive, celle d'acquérir quelque célébrité dans mon métier. Ce

fut dans ces circonstances que j'eus l'honneur de vous connaître. Vos vertus, et la manière dont vous daignâtes m'accueillir, m'attachèrent à vous; vous m'accablâtes ensuite de bienfaits et de marques de bonté plus précieuses que les bienfaits. Je ne crus pouvoir y répondre que par un dévouement sans partage, sans bornes et sans interruption. De là cet intérêt si vif pour votre santé et votre bonheur, intérêt qui a concentré insensiblement toutes mes affections et qui est devenu si excessif qu'il m'a souvent porté à des excès. Je vous ai importunée quand vous étiez malade. Vous me l'avez fait sentir, et je vous trouvais injuste. A force de réflexion et de sacrifices, je suis parvenu à modérer des attentions qui pouvaient vous déplaire, et si vous voulez bien y réfléchir, vous trouverez que depuis un an ou deux j'ai mis beaucoup plus de réserve dans les questions ou les conseils qui pouvaient concerner votre santé. Quant à votre bonheur, vous n'avez point éprouvé de chagrin que je n'aie partagé, ouque mon imagination ne doive grossir encore pour m'en pénétrer de plus en plus. Il fut un temps où je ne revenais point de Versailles, sans avoir le cœur percé de douleur; où le pauvre ambassadeur, à son retour, me retrouvait chez lui, ou avait la bonté de passer chez moi, pour me parler de votre situation; et quand nous l'avons perdu, mes larmes ont encore plus coulé sur la perte que vous faisiez que sur celle que je faisais moi-même; et je me rends ce témoignage que s'il avait fallu diminuer de mes jours, pour vous le conserver, le sacrifice ne m'aurait rien coûté. Je n'ai jamais eu la fatuité de le remplacer auprès de vous; je n'ai jamais eu l'ambition de donner des conseils moins à vous qu'à tout autre, d'abord parce que je suis très convaincu que personne n'en a moins besoin que vous, ensuite parce que je suis très convaincu encore que personne n'est moins en état d'en donner de bons que moi. Je ne puis pas souffrir ceux qui s'insinuent dans une maison pour s'emparer de l'esprit du maître et de la maîtresse, parce que je fais très peu de cas de ceux qui gouvernent les autres ou qui s'en laissent gouverner. On m'a dit quelquefois que vous m'honoriez de votre confiance : j'ai répondu constamment que vous m'honoriez de vos bontés; si j'y attache un si grand poids, c'est qu'elles viennent de vous personnellement; vous seriez née dans une condition égale à la mienne, je les aurais recherchées avec le même empressement. Vous savez si

jamais j'ai été ébloui de l'éclat qui vous environnait, si jamais j'ai cherché auprès de vous de protection que la vôtre. Mais vous ne savez pas qu'au milieu des sociétés que vous rassembliez auprès de vous, je me suis dit souvent que ce n'était pas là ma place.

Voilà mes dispositions, telles qu'elles ont toujours été, qu'elles sont encore, et qu'elles seront toujours. J'ai des défauts considérables et des formes désagréables, mais, avec un pareil fond de sentiments, je devais croire impossible de m'oublier et de vous manquer aussi essentiellement que je l'ai fait. Ma faute peut être considérée sous deux rapports : l'avis que j'ai pris la liberté de vous donner sans que vous me le demandassiez, la manière dont je l'ai donné. Quant au premier, je savais que le Roi avait dit qu'il était excédé de l'affaire des Suisses et qu'il ne voulait plus en entendre parler; j'ai cru en conséquence que votre démarche pourrait avoir du danger; malheureusement, à la vue de ce danger, ma tête s'est échauffée, et j'ai apparemment outré les expressions. C'est là le véritable délit, dont je suis au désespoir et dont je vous demande mille pardons. Vous pouvez vous en rapporter à moi. Croyez que vous êtes et que vous serez longtemps vengée par les remords et la douleur qui me déchirent, par la peine que j'aurai à me présenter à vos yeux si vos bontés ne me rassurent, par le souvenir que vous en conserverez vous-même et qui se renouvellera peut-être à la moindre indiscrétion involontaire qui m'échappera. Comment avez-vous pu tracer ces mots, que j'irai à Chanteloup pour blâmer votre conduite, prévenir vos vues, contrarier vos opinions, *que* vous serez malheureuse *et que* vous le serez par moi? *Non, madame la duchesse, ce n'est pas à Chanteloup que j'irais, si j'étais le plus vil et le plus infâme des tyrans; mais plutôt, croyez-moi, je suis bien éloigné de vouloir vous causer la moindre peine et contribuer à votre malheur. Et que pourrai-je blâmer dans votre conduite, et pourquoi contrarier vos opinions, tandis que je doute des miennes quand par hasard elles ne sont pas conformes aux vôtres? Je mettrai toute la réserve et toute la discrétion possible dans ma conduite. Jamais les avis et les conseils ne viendront de moi; jamais vous n'entendrez de ma part ni plaintes ni murmure. Puissé-je expier ma faute par la plus parfaite résignation à vos volontés! J'ai écrit cette longue lettre dans l'amertume de*

mon âme et dans le trouble de mes idées. Je relis la vôtre pour la douzième fois peut-être. J'y retrouve des expressions de bonté. Est-ce la suite d'une ancienne habitude, ou un adoucissement que vous daignez offrir à ma peine? J'éprouve le plus grand chagrin que je pouvais éprouver de ma vie, et ce qui me désespère, c'est que je l'ai mérité.

Il fallait, en vérité, que la lutte inégale où il s'épuisait depuis huit jours eût mis à vif ses nerfs déjà malades, pour que Barthélemy, d'ordinaire si maître de lui, laissât échapper de sa plume des lignes si véhémentes et si injustement amères. Sa lettre était à peine partie, qu'il la regrettait déjà. Dépouillé, suspect, définitivement compromis avec les « rebelles », Chanteloup restait, plus que jamais, son unique refuge. Quel accueil lui ferait-on, au lendemain de cette algarade? Et comment ses hôtes pourraient-ils lui pardonner de se poser ainsi en victime de leur amitié, d'une amitié dont il semblait regretter jusqu'à l'origine et renier les bienfaits?

Ses remords lui firent cortège au long de la route du retour. Ils se dissipèrent, sitôt qu'il franchit le seuil de Chanteloup. La duchesse de Choiseul savait ce qu'était la souffrance intime, et combien il est dur parfois d'en étouffer les cris. Elle ne se souvint de ce malentendu que pour prendre à tâche d'en effacer, dans l'esprit de Barthélemy, jusqu'aux dernières traces. Elle se garda de lui en parler, comme elle s'était gardée de montrer les lettres à son mari. Et l'abbé reprit, sans bruit comme sans reproches, la place qui lui était gardée sous le toit et dans le cœur des exilés. Il semble même bien que la confiance et l'estime réciproques ne firent que gagner à un incident qui, entre esprits médiocres, eût abouti fatalement à une rupture : et ceci est tout à l'honneur de l'un et des autres. Sa première lettre après le retour marque sa joie succédant à ses craintes.

25 janvier 1772.

J'arrivai à Chanteloup hier à trois heures après-midi et j'y trouvai tout le monde en bonne santé et je fus content de celle de la grand-maman; elle me demanda à plusieurs reprises des nouvelles de la petite-fille; elle était inquiète des insomnies de cette petite-fille beaucoup plus que de ses sentiments, car elle

l'aime trop pour n'en être pas aimée. Et elle ne se lassait pas de me demander ce qu'elle faisait, ce qu'elle disait, si elle avait de la compagnie, quand elle viendrait à Chanteloup, et tout cela était animé par le sentiment de l'amitié la plus vive; et le grand-papa, de son côté, ne me montra pas moins d'intérêt pour sa petite-fille, et j'étais enchanté de ce qu'on rendait justice au mérite, et je me félicitais d'aimer autant quelqu'un qui était autant aimé, et je résolus de le lui écrire, et je lui dis tout ce qu'elle m'avait chargé de leur dire, et il semblait que le Seigneur avait mis sur mes lèvres un charbon ardent, et mes paroles étaient comme la rosée du ciel lorsqu'elle tombe dans la mer où elle devient un ambre précieux; et l'on me reçut avec bonté, parce qu'on aime ceux qu'on aime, et l'on me dit : « Soyez le bienvenu », et je répondis : « Soyez les bien trouvés » et l'on fut fort content de ma réponse, et je soupai et je me couchai et je me suis levé, et j'ai commencé cette lettre et je l'ai finie en désirant que le vent de la gaîté souffle sans cesse dans votre âme et chasse l'ennui loin de votre tonneau. Amen.

Madame du Deffand, toujours sollicitée de venir à Chanteloup, ayant persévéramment éludé ses promesses, l'abbé s'en impatiente, et il lui propose un mode nouveau de communication directe — qui n'est autre, avec près d'un siècle d'avance, que le télégraphe « à cadran » récemment encore en usage sur les chemins de fer. Si nous reproduisons ici cette lettre si curieuse par l'exactitude de ses descriptions, bien qu'elle ne soit plus inédite, c'est pour montrer avec quelle attention on suivait, dans les milieux cultivés, les premières expériences d'électromagnétisme issues des découvertes de Spallanzani et de Nollet :

8 août 1772.

Je pense souvent à une expérience qui ferait notre bonheur; je ne l'ai peut-être pas bien comprise, mais, comme il s'agit de physique, vous me redresserez.

On dit qu'avec deux pendules dont les aiguilles sont également aimantées, il suffit de mouvoir l'une de ces aiguilles pour que l'autre prenne la même direction, de manière qu'en faisant sonner midi à l'une, l'autre sonnera la même heure. Supposons qu'on puisse perfectionner les aimants artificiels au point que

leur vertu puisse se communiquer d'ici à Paris : vous aurez une de ces pendules, nous en aurons une autre. Au lieu des heures, nous tournerons sur le cadran les lettres de l'alphabet; tous les jours, à une certaine heure, M. Viar assemblera les lettres et lira : « Bonjour, chère petite-fille! je vous aime plus tendrement que jamais. » Ce sera la grand'maman qui aura tourné. Quand ce sera mon tour, je dirai à peu près la même chose. Vous sentez qu'on peut encore faciliter l'opération, que le premier mouvement de l'aiguille peut faire sonner un timbre qui avertira que l'oracle va parler. Cette idée me plaît infiniment; on la corromprait bientôt en l'appliquant à l'espionnage dans les armées et dans la politique, mais elle serait bien agréable dans le commerce de l'amitié. En attendant son exécution, imaginez que tous les jours à midi, la grand'maman, après avoir élevé son âme à Dieu, la tourne vers vous et vous dit la même chose que la pendule, et que la mienne vous tient de très longs discours, et entr'autres celui-ci : « La grand'maman n'a point de conduite avec vous, mais son défaut (que je lui ai souvent reproché) est d'avoir un excès de raison et de vertu, aussi difficile à guérir peut-être qu'un excès contraire. J'ai cru pendant un temps que l'expérience adoucirait la sévérité de ses principes, mais il ne faut plus l'espérer; et comme elle ne l'exerce que sur elle-même, il faut bien prendre patience. »

26 septembre 1772.

Une grande nouvelle pour Chanteloup : il est arrivé hier quinze vaches de Suisse; elles sont du canton d'Underwald, de l'Ermitage, d'un lieu d'où il n'en sort jamais. Le grand-papa alla au-devant d'elles; nous y avions été la veille et nos espérances furent trompées; elles couchèrent à deux lieues d'ici; ceux qui les conduisaient arrivèrent hier matin chantant des chansons suisses, pleines de finesse et de goût; les soixante-dix vaches, qui étaient dans l'écurie, les reçurent avec des mugissements pleins de la plus douce harmonie. Elles reçurent d'autres visites toute la journée; on les fera peut-être promener aujourd'hui devant le salon, pour les montrer aux dames. Le Grand Christophe, depuis cette augmentation de sujets, croit valoir quinze fois plus qu'il ne valait et que sa nation vaut quinze fois les autres; je voudrais avoir leur poitrine, celle des anciennes vaches, celle des taureaux

et des veaux, pour faire entendre ma voix à saint Joseph et vous dire doucement et tendrement combien je vous aime, combien je suis fâché de n'avoir point de vos nouvelles, combien de fois par jour nous vous regrettons.

Barthélemy, on le voit, s'ingénie à tirer parti du moindre événement pour distraire la recluse de Saint-Joseph. Il sait qu'elle continue d'être si triste, si seule, au milieu des indifférents qui s'empressent par snobisme autour de son *tonneau!* Le temps n'est pas encore venu où, lasse de poursuivre une chimère, elle feindra de pactiser avec ce monde qu'elle méprise, puis se détachera brusquement d'amis trop égoïstes à son gré. Pour le moment, elle pense sans cesse aux exilés, et le leur prouve par son intarissable correspondance. Mais elle voudrait être payée de retour; et puisque l'affluence des visiteurs empêche trop souvent la *grand'maman*, retenue par ses devoirs de maîtresse de maison, de tenir la plume, c'est à Barthélemy d'assumer la tâche de gazetier. Mais, au fait, peut-on être un gazetier sans véritable gazette? L'abbé s'avise, un beau jour, qu'une correspondance sous forme de journal amuserait et intéresserait sans doute davantage madame du Deffand, en lui présentant, à certains intervalles, une suite ininterrompue d'échos et de nouvelles. Ainsi s'ouvre, le jeudi 1er octobre 1772, « jour de la translation de saint Rémy », la série des gazettes : conception originale, qui, croyons-nous, n'a pas eu d'équivalents dans notre histoire littéraire :

Octobre 1772.

Des bois de Lugny ou de la Faisanderie.

A trois heures, on a entendu un grand bruit de cors, de chiens, de coups de fouet et de chevaux et les gens éclairés des environs ont conclu qu'on venait chasser de ce côté-là. Ensuite ont paru le grand-papa, la grand'maman et autres grands personnages, qui se sont mis à courir dans le bois criant et tirant des coups de fusils; on a tué une chevrette, parce qu'on chassait un brocard.

2 octobre. [1]

De la pièce du clavecin, à onze heures du matin.

La grand'maman a pris sa vingt-cinquième leçon de clavecin

sous les yeux et la direction du fameux Balbâtre. Elle ne s'est interrompue que quatre ou cinq fois et n'a frappé du pied que trois fois.

à trois heures après-midi.

Les hommes et la grand'maman, qui ne peut pas les quitter, sont sortis pour aller à la petite guerre; ils ont marché contre les nations de perdrix, faisans et lièvres : les ennemis se sont dispersés à leur approche. Cependant ils ont perdu une perdrix que le grand chef a tuée, et deux petits gourats qui suivaient leur armée et la divertissaient par leurs chants. L'un qui s'appelle « Alouette », et a été tué par M. de Boufflers; l'autre, qui s'appelle « Rossignol », par M. de Laval; on va leur ôter la chevelure, les griller et les manger.

à sept heures du soir.

Dernier concert de Balbâtre qui part demain matin; il a exécuté une belle suite de Noëls qui ont satisfait la piété de l'assemblée. Nous voudrions rendre à ce célèbre artiste le tribut d'éloges qu'il mérite, mais nous n'avons que de l'éloquence sans talents, et on dit que les gens de goût n'aiment pas celle-là.

Cet après-dîner, nous avons été à la chasse du sanglier; on a suivi longtemps une fouine qu'on n'a pu prendre.

4 octobre.

Ce matin, j'ai entendu la messe et dans le reste de la journée je n'ai rien entendu qui fût du ressort de la gazette.

A Chanteloup, ce 4 au soir.

Avis au lecteur.

On se flatte que la gazette de la semaine prochaine fournira quelque article plus intéressant que celui-ci.

A midi et demi.

Au moment qu'on allait se mettre à table, on est venu avertir qu'on voyait de loin la procession bizarre qui, de temps en temps, passe par le chemin qui est entre le château et la ferme. Le grand-papa, la grand-maman et toute la compagnie sont montés sur le toit pour la voir défiler; elle avançait à pas comptés et en bon ordre. Trois ou quatre maîtres de cérémonie, chargés de la conduire, chantaient des cantiques en une langue inconnue et en

poussant des cris aigus; un énorme Suisse habillé de noir ouvrait la marche : il était suivi d'environ trente belles femmes de la nation habillées de même, d'autant de belles Cauchoises qui étaient en noir, en gris, en roux; d'une douzaine de petites Tourangeotes assez éveillées, qui n'avaient pas la beauté de l'aurore, mais qui en avaient les couleurs; enfin de quinze autres beautés du canton d'Underwald, toutes couleur de marron et dont les oreilles étaient peintes en jaune; un Suisse aussi gros, aussi beau que le premier, fermait la marche. Quand cette superbe pompe est arrivée dans la ferme, elle s'est jetée dans la vacherie, où elles (sic) *ont trouvé de la paille pour leur lit et du foin pour leur souper.*

Note de l'éditeur. — *Pour soulager l'intelligence du lecteur, nous ajouterons que pour voir passer ces vaches qui venaient de la promenade, la compagnie est montée sur des terrasses qui couvrent les maisons des basses-cours et font à présent une belle promenade. A 2 heures, nous avons été au bois de Lugny pour chasser le daim; mais, comme il n'y avait point de daim, il n'y a point eu de chasse.*

Mardi 6.

L'on a reçu, par occasion, diverses lettres de Paris; l'une, entre autres, qui n'avait point d'adresse et qui était pour la grand'maman; une autre qui venait de la même main et qui contenait une chanson charmante de M. de Tressan. Nous ajouterons, avec la rougeur de la modestie, que la cour de Saint-Joseph[1], *de laquelle sont émanées ces deux lettres, vient de nous gratifier d'un titre qu'il est plus aisé d'ambitionner que de mériter : celui de* sublime en fariboles. *Des critiques ont cru d'abord qu'il fallait lire « paraboles », d'autant mieux que dans une de ces deux lettres il est parlé de paraboles de l'Évangile, et qu'un copiste peut aisément prendre l'un pour l'autre. Mais nous nous en tenons à la première leçon, et nous avons l'honneur de remercier la cour de Saint-Joseph d'une distinction si flatteuse. Il s'y mêle pourtant une amertume qui en empoisonne la douceur; cette cour nous récompense et se plaint de nous; en nous récompensant, elle interdit toute curiosité à un gazetier et toute justifi-*

1. Le couvent de la rue Saint-Dominique, où habitait madame du Deffand (aujourd'hui hôtel du ministre de la Guerre).

cation à un accusé. Tout cela nous paraît à la fois inconséquent et despotique, et comme ces petits défauts ne peuvent convenir à aucune des cours de l'Europe, nous avons pris le parti de donner à celle de Saint-Joseph le titre de Sublime Tonneau, *qui vaudra bien celui de* Sublime Porte.

Le Sublime Tonneau *voudrait savoir comment nous serons dans une vingtaine d'années? Nous allons incessamment nous occuper de ce problème et nous promettons d'y satisfaire dans notre gazette du premier janvier mille sept cent quatre-vingt-treize*[1].

Jeudi, 8.

On a été à la chasse du daim; on l'a lancé, on l'a perdu, on l'a retrouvé, on l'a reperdu, on a couru, on est revenu, et après le débotté, le grand-papa est venu à la toilette de la grand'maman lui montrer un problème qu'il propose à la petite-fille. On a beaucoup ri, et l'on a cru avec raison que la petite-fille rirait aussi.

De la salle à manger à dix heures du soir.

On a disputé un moment sur mademoiselle Clairon et mademoiselle du Ménil, comme on dispute depuis tant de siècles sur Démosthène et Cicéron, Alexandre et César, M. le Prince et M. de Turenne, Descartes et Newton, Corneille et Racine, les Grecs et les Romains, les Français et les Anglais, Scott et saint Thomas, Polichinelle et Arlequin, etc. Dans tous ces parallèles, il faut nécessairement dire toujours les mêmes choses; il n'y a pas de différence que dans la manière de les dire, et cette manière ne peut se rendre dans une gazette. Le nôtre en général sera stérile en discussion; il ne peut pas y en avoir dans un souper de vingt personnes où il y a quelquefois des conversations établies. Le grand-papa a le talent singulier de les généraliser, mais un gazetier de province n'est pas fait pour détailler les grâces et les agréments.

Vendredi et samedi, 9 et 10.

Le courrier d'hier et celui d'aujourd'hui ne nous ont apporté aucune nouvelle; nous allons nous en plaindre à nos correspondants, car c'est à eux d'en faire quand il n'y en a pas.

1. L'abbé Barthélemy fut incarcéré aux Madelonnettes le 2 septembre 1793... Les gazettes avaient depuis longtemps cessé.

Tout fier de son idée, l'abbé renoue en effet, quelques jours plus tard, le fil des ces « grandes chroniques » de Chanteloup, auxquelles il avait songé naguère, mais sans lendemain. Chroniques irrégulières d'ailleurs : du 1er octobre 1772, date de la première, au 7 août 1778, où se place la dernière d'entre elles, on n'en comptera en effet que douze (trois en 1772, deux en 1773, deux en 1774, trois en 1775, deux en 1778), séparées par des lettres ordinaires, de plus en plus rares, elles aussi, à mesure que le temps s'avance. Mais pour le moment, Barthélemy est tout à la joie de ses débuts dans le journalisme.

Continuation de la Gazette.

N° 3.

Avis au lecteur.

Si les gazettes de France et de Hollande étaient tout à coup interrompues, les politiques, les nouvellistes et même les gens du monde s'épuiseraient en conjectures, on dirait : c'est qu'on avait mal parlé du Pape, du Grand Seigneur, des Parlements, des Jésuites; on pèserait toutes les paroles des dernières gazettes; on les discuterait pendant huit jours dans les soupers de Paris, on crierait contre la tyrannie, après quoi on oublierait les disputes et les gazettes.

Mon cher lecteur, vous n'avez pas plus tôt appris que vous ne recevriez plus la gazette de Chanteloup, que vous en avez su la cause véritable : ce qui prouve qu'il est très dangereux de n'avoir qu'un lecteur, et telle est la morale qu'on doit tirer d'une fracture de clavicule[1].

Dimanche, 20 décembre 1772.

A midi précis, on s'est rendu au nombre de plus de cent personnes dans la chapelle du château. M. l'abbé de la Pinsonnière, chanoine d'Amboise, a officié sacerdotalement; la musique du Roi... n'a rien exécuté non plus que celle du Pape.

Du salon à 4 heures.

Le baron de Vioménil est arrivé et nous a remis une lettre du Sublime Tonneau, *que la grand'maman nous a ôtée des mains avec une force de mouche; nous avons été affligés d'apprendre*

1. L'abbé s'était brisé la clavicule droite en tombant de cheval.

que le Sublime Tonneau *a la prétention d'avoir perdu l'usage de son esprit, mais nous espérons que la perte sera bientôt réparée.*

Du même endroit à dix heures du soir.

Je suis arrivé; la grand'maman était seule, c'était le moment du souper, elle avait les yeux gros : « Approchez, m'a-t-elle dit, que je vous conte ce qui m'est arrivé. Vous savez que madame Demange est morte, que son mari retourne chez nous à Paris et qu'il nous faut un concierge. J'étais convenue avec M. de Choiseul de le proposer à Champagne; je l'ai fait venir il n'y a qu'un moment, je lui ai dit que j'étais contente de ses services, qu'il avait tellement satisfait tous ceux qui venaient ici, par son assiduité, son intelligence, l'ordre qu'il entretenait dans le salon, que M. de Choiseul et moi avions profité de la première occasion pour améliorer son sort et que nous lui donnions la place de concierge. « Je n'en veux point, m'a-t-il répondu vivement. Je suis à vous depuis vingt-deux ans, et si mes services vous sont agréables, je ne vous demande que la permission de les continuer. — Mais, Champagne, vous serez également à moi, vous ne sortirez pas de la maison! — Non, madame, je ne puis m'y résoudre; j'entre quarante fois chez vous ou dans le salon chaque jour, j'y vois mes maîtres; quand je serai dans la conciergerie, à peine pourrai-je les apercevoir. — Mais, Champagne, vous nous servirez également; essayez-en pendant huit jours; si, au bout de ce terme, vous n'êtes pas content de cet état, vous reprendrez l'ancien. — L'épreuve serait inutile, je ne puis être ailleurs que dans votre antichambre. — Mais on dit que cette place est meilleure que la vôtre; je ne suis plus en état de faire votre fortune, je ne puis pas même vous donner des gratifications comme je le désirerais. — Eh! qu'ai-je besoin de fortune? Est-ce que je vous demande quelque chose? Que j'aie une croûte et votre service, je ne souhaite rien autre. » Des larmes abondantes lui ont coupé la parole; la grand'maman, qui étouffait, l'a fait retirer, et me l'a raconté un moment après d'une manière bien plus touchante que je ne l'ai rendu. Tout le monde a fait compliment à Champagne; il m'a répondu très simplement que c'était la seule occasion où il pouvait témoigner à M. le duc et à madame la duchesse qu'il leur était véritablement attaché.

Du lundi 21,
de Lugny ou de la Faisanderie.

On s'aperçoit avec douleur que les faisans qu'on avait élevés avec tant de soin et qu'on avait lâchés ensuite pour peupler la terre, quittent tous les jours le lieu de leur naissance et se dispersent dans des terres étrangères. On en attribue la cause aux brouillards qui règnent depuis plus d'un mois, et dont l'obscurité ne leur permet pas de retrouver l'endroit d'où ils sont partis. On a proposé plusieurs projets pour les fixer; il en est un qui a réuni tous les suffrages; c'est d'établir, dans toutes les allées et sur tous les arbres de toute la terre, des lanternes et des écriteaux où le chemin et les distances seraient indiqués. On n'allumerait les lanternes que dans les temps nébuleux, ce qui diminuerait fort la dépense.

Du cabinet de toilette, à dix heures.

La grand'maman est au clavecin et y restera jusqu'à l'heure du dîner; elle s'y remettra à sept heures et y sera jusqu'à onze heures. C'est la vie qu'elle mène depuis deux mois, et qui lui plaît infiniment; elle a un grand objet : celui de se mettre en état de jouer devant le grand-papa sans avoir de battements de cœur. Il lui faut, pour le remplir, environ quatorze ans encore, et elle sera contente si, à cinquante ans, elle peut exécuter deux ou trois pièces sans faute.

Du jeudi 24,
de ma chambre, à huit heures du matin.

En me réveillant, j'ai élevé mon esprit vers le Sublime Tonneau; *et je lui ai dit : Je vous salue, Marie pleine de grâces, le bon goût est avec vous. Vous êtes aimable parmi toutes les femmes, et le fruit de votre esprit, quand même il est un peu triste, est toujours aimable. Je n'ajouterai pas* ainsi soit-il, *car cela est.*

Janvier 1773.

J'ai encore interrompu ma gazette, parce qu'il faut être libre d'esprit et de corps pour continuer ce travail; j'ai été, et je suis encore, accablé d'affaires domestiques qui font le malheur de ma vie, parce que je n'y comprends rien, parce que les affaires me font horreur. D'un autre côté, mes vapeurs ont augmenté ces jours-ci, et ma tête était remplie de dragons, *comme dit madame*

de Sévigné. Ce qui me fâche le plus, c'est que j'ai commencé à m'apercevoir que la vie est un fardeau; je l'avais souvent ouï-dire, mais c'est une véritable découverte quand on la fait soi-même. Si je puis sortir de quelques embarras où je me trouve, et faire de l'exercice jusqu'à m'excéder, j'espère que tous ces fantômes disparaîtront.

Je vous demande pardon d'augmenter vos noirceurs par les miennes; elles se sont trouvées au bout de ma plume, et elles ont coulé si vite que je n'ai pu les retenir.

Avez-vous su qu'on a institué à Paris une fête intitulée « Le Triomphe de la Foi »? Elle est dirigée contre les nouveaux philosophes; on a prêché contre eux à Saint-Roch, quelqu'un a dit ici que puisque la fête était contre l'incrédulité, on aurait dû l'appeler « Le triomphe de la crédulité ».

A Chanteloup, ce 8 août 1773.

Madame la duchesse de Lauzun part demain; elle veut bien se charger de cette lettre; je n'aurais pas eu de quoi la remplir, sans une petite surprise que je dois vous communiquer. J'étais ce soir à six heures dans ma chambre, je prenais un livre pour la promenade; on est venu me dire : « Descendez vite, on est à la comédie. — Quelle comédie? Dans quel endroit? — Au théâtre, toute la compagnie est assemblée et on envoie vous avertir. » J'ai trouvé en arrivant la salle pleine de monde et la première pièce finie. C'était Le retour imprévu; *devinez les acteurs? Vous dites : la grand'maman, madame d'Usson? Point du tout. Madame de Poix? Fort bien. M. d'Usson, M. d'Onezan, M. de Liancourt? Fort bien encore, mais il faut une femme; eh bien! savez-vous qui c'était? madame de Lauzun*[1]*, qui, dit-on, a joué comme un ange, qui a paru avec tous les agréments de son âge et de sa figure, qui avait une voix de tonnerre, mais d'un tonnerre très doux et très sensible. J'étais au désespoir de ne l'avoir pas entendue; presque personne n'était dans le secret; on était venu dire au grand-papa qu'une troupe de comédiens de campagne, arrivée au château, demandait à jouer sur son théâtre; il l'avait permis avec peine, et il y était allé par complai-*

1. Amélie de Boufflers, femme d'Armand-Louis de Gontaut, futur duc de Biron, qui devait être décapité en 1793 comme général malheureux des armées de la République. Elle avait vingt-deux ans en 1773.

sance. La grand'maman se doutait de quelque chose; son musicien Phonège lui avait dit, quelques jours auparavant, qu'il voulait lui cacher un secret *et qu'on devait donner une pièce; elle l'avait interrompu pour se procurer le plaisir de la surprise. On a joué une deuxième pièce :* Les Plaideurs *de Racine; madame de Poix : la comtesse de Pimbêche, divinement; le docteur Bruneaux : Chicaneau, médiocrement; M. d'Onezan : Dandin, supérieurement; M. d'Usson : Petit Jean, de même; M. de Liancourt : le fils, fort bien; un ancien concierge de Chanteloup : l'Intimé, assez bien; madame de Lauzun : Angélique ou Marianne, je ne sais comment elle s'appelle. Je n'ai pas été surpris des éloges qu'on m'en avait fait; elle n'était point embarrassée : la voix très nette et son jeu fort naturel. Le rôle est peu de chose, mais elle l'a fort bien rendu. Enfin l'assemblée s'est retirée, louant Dieu des talents qu'il distribuait si libéralement à cette société.*

Vous êtes seule, vous êtes triste! Je le suis de vous savoir dans cet état. Voyez comme tout ce monde est arrangé : il n'y a que l'amitié qui puisse nous donner quelque espèce de bonheur, et ce sentiment est presque toujours contrarié; on n'en finirait point si on se livrait à ces réflexions.

Vous avez donc soupé chez les Furies de l'esprit[1]*! Nous nous sommes représentés les flambeaux allumés, la fumée épaisse qui vous environnait, les petites étincelles qui claquaient en s'éteignant, et votre sérieux, et votre glace, et votre ennui. Ah! Quelle galère! Quels rameurs! je n'en connais qu'une, je ne l'ai vue qu'une ou deux fois chez le pauvre Président*[2]*; elle donnait de furieux coups de rame, mais il semblait qu'elle ramait à contresens. Quand j'irai à Paris, aurez-vous la bonté de m'avertir du jour qu'elles souperont chez vous? Ce n'est pas pour souper avec elles, (j'imagine qu'elles seraient souillées de ma bêtise), mais pour me cacher dans un coin et entendre pendant un quart d'heure au plus les mots dorés de ces trois sublimités. J'en reviens toujours à l'Évangile :* « Bienheureux les pauvres

1. Deux d'entre elles sont vraisemblablement Madeleine de Neufville, duchesse douairière de Montmorency-Luxembourg, et son amie Anne de Beauvau, veuve en secondes noces du maréchal de Lévis-Mirepoix : femmes remuantes, intrigantes, un tantinet pédantes, et que madame du Deffand voyait souvent.

2. Le président Hénault, grand ami de madame de Deffand, mort en 1770.

d'esprit. » *J'ajoute :* « Bienheureux ceux qui aiment ce qui est aimable »*; j'ai ces deux béatitudes.*

Février 1774.

Il y a des projets qui n'en sont pas moins excellents pour être souvent ininterrompus. Voyez combien il a fallu de temps pour achever l'église de Saint-Pierre. Nous avons vu de nos jours les travaux du vieux Louvre repris et abandonnés, et ce bon père Ange de Joyeuse, après avoir été capucin, ne se fit-il pas maréchal de France pour être encore mieux capucin? Je reprends ma gazette.

Vendredi, 4 février.

Madame la comtesse de Brionne et mademoiselle de Lorraine sont parties ce matin. En descendant pour dîner, j'ai trouvé à table un étranger; j'ai demandé à l'abbé Béliardi ce qu'il était : « C'est un Espagnol de mes amis qui va à Paris et qui est venu me voir; il s'appelle M. le marquis d'Iranda. »

A sept heures, Louis jouait du clacevin; la grand'maman et madame de Coigny[1] *dansaient : le grand-papa est entré, est sorti et a amené l'Espagnol et l'abbé Béliardi, et tout cela a dansé. Imaginez-vous, si vous le pouvez, la surprise de cet Espagnol.*

J'ai demandé à l'abbé Béliardi ce que faisait M. d'Iranda, qui me paraissait très versé dans les matières du commerce; il m'a répondu que c'était un des plus habiles et des plus riches commerçants d'Espagne. — « Ne m'avez-vous pas dit hier qu'il était marquis? — Oui, sans doute, c'est qu'il est marquis commerçant. »

L'après-dîner, j'ai été avec eux et M. de Castellane nous promener du côté de la rivière; en arrivant, nous avons aperçu sur le rivage une infinité de chandeliers à plusieurs branches toutes chargées de diamants, de rubis et d'émeraudes et de toute espèce de pierres grosses comme le poing et comme la tête. C'était sans exagération, le plus beau spectacle du monde, vous le concevez aisément : il y a dans cet endroit une pépinière, la rivière avait débordé, les branches de ces arbustes s'étaient chargés d'une écume que le froid de la nuit avait gelée et réduite en grands cristaux, le soleil tombait là-dessus et les faisait briller de mille couleurs.

1. Michelle de Boissy, femme de Gabriel, comte de Coigny, et grande amie de madame de Choiseul.

Dimanche 6.

J'ai demandé à l'abbé Béliardi pourquoi M. d'Iranda parlait si bien sur les approvisionnements des armées? — « C'est qu'il est munitionnaire. — Mais ne m'avez-vous pas dit hier qu'il était commerçant, et avant-hier qu'il était marquis? — Sans doute, c'est qu'il est marquis, commerçant et munitionnaire. »

Lundi 9.

Grande chasse. Le grand-papa a tué quantité de lièvres et de lapins, c'est-à-dire : quatre lièvres et un lapin; il a tué aussi un gros chevreuil. Quelqu'un a dit dans le château que d'un même coup, il avait tué un chevreuil et un lièvre; un autre a ajouté une perdrix : le soir il était établi à l'office qu'il avait tué un chevreuil, un lièvre, une perdrix et une carpe frite.

J'ai beaucoup tiré; je n'ai tué que la jambe d'un lièvre qui a couru plus fort qu'auparavant, et le bout d'aile d'un faisan qui est tombé, et qui a si bien couru qu'on n'a pu le trouver.

Mardi 8.

Ayant appris que M. d'Iranda devait voyager pendant trois ans, j'ai demandé à l'abbé Béliardi comment étant commerçant, munitionnaire et marquis, il pouvait faire une longue absence. « C'est qu'il est voyageur », m'a-t-il dit. Tout cela est parti après dîner.

Mercredi 8.

Vous souvenez-vous de la joie que nous eûmes quand Méléagre tua le sanglier d'Erymanthe? Ce matin, le petit Louis a tué un gros lièvre, et cet événement a fait grand bruit. Le petit Louis est un très joli enfant, mais la grand'maman le traite si bien qu'elle finira par le rendre malheureux[1].

1. Ce qui ne manqua pas d'arriver. Louis Phonège, frère de l' « accompagnateur » au clavecin de madame de Choiseul, était un enfant de onze ans, sensible, délicat, artiste. La duchesse l'avait pris en pitié, puis en affection. Chérubin joua son rôle au naturel auprès de la châtelaine : celle-ci s'aperçut, un jour, avec épouvante, qu'il n'était que temps de lui interdire des caresses qui, malgré le jeune âge, devenaient « trop pressantes ». Il y eut une scène de larmes pathétique. Cet incident avait beaucoup ému madame de Choiseul et sa santé s'en ressentit longtemps.

Jeudi 10 février 1774.

Ce matin nous avons perdu M. et madame de Beaumont qui sont partis; cet après-dîner nous avons gagné un sanglier qu'on a tué. J'estime fort les premiers, mais ils ne fourniraient pas de si bons boudins que le dernier.

Vendredi 11.

M. de Lille est parti ce matin au grand regret de tout le monde; il m'a laissé une bonne dose de sa goutte, comme Elie laissa son manteau à son compagnon : j'en ai des atteintes depuis quelques mois, ce qui, joint à des maux d'estomac, à des tiraillements de nerfs, à des tintements d'oreilles, à des étranglements insupportables, me cause quelques petites importunités.

L'après-dîner, nous avons commencé une entreprise qui prendra beaucoup de temps et qui ne sera peut-être pas fort utile : c'est d'arranger, pour la cinquième ou même la sixième fois, la bibliothèque. Toute la compagnie s'y est d'abord portée avec ardeur : il s'agissait de vérifier le catalogue et de noter les articles déplacés ou perdus. L'ennui qui sortait de la plupart de ces livres était si fort que tout le monde était menacé d'expirer non dans sept ans, mais dans le moment même. La grand'maman et madame de Coigny, pour s'amuser, lisaient la Bible à leur manière, c'est-à-dire en parcourant les estampes.

Dimanche 13.

On a donné au théâtre un superbe bal non masqué. Toutes les femmes du château y ont paru en habit de dimanche; elles occupaient les gradins de chaque côté de la salle. L'amphithéâtre était rempli par les cuisiniers, garçons d'office, quelques cochers par-ci par-là et sur la fin par les vachers, charretiers et autres gens de la ferme[1]*. L'orchestre composé de deux violons se trouvait renforcé par un violoncelle; celui qui en jouait a trouvé l'art de faciliter le jeu de cet instrument : il ne s'embarrasse point des touches, il ne sait pas une note de musique, mais il pousse de toutes ses forces au hasard son archet sur toutes les cordes; cela produit des dissonances affreuses, mais, comme disait cet homme :*

1. Les Choiseul étaient volontiers généreux pour leurs gens. L'une des premières grandes réceptions qu'ils donnèrent dans leurs salons de Paris, après leur retour, fut pour le personnel qui les avait suivis à Chanteloup et les valets des amis de l'exil : il y eut bal et souper auxquels ils prirent eux-mêmes part.

« *Tant bien que mal, cela est égal.* » *Je le crois très instruit dans la politique moderne; j'ai cru que le grand-papa en mourrait de rire. Le petit Louis a dansé une allemande avec sa sœur, ce qui a fait beaucoup de plaisir à la grand'maman; le célèbre Viar s'est distingué dans le ballet; c'est un frotteur qu'on peut regarder comme le Vestris de Chanteloup.*

Il s'était élevé l'après-dîner une grande question de grammaire : faut-il dire mille et un chevaux *ou* mille et un cheval? *Le grand-papa et une partie de nos beaux esprits, étaient pour* mille et un cheval; *d'autres, au nombre desquels je me place, pour* mille et un chevaux : *ils avaient pour eux les* mille et une nuit *de M. Galland qui les met toujours au singulier, nous avions les* cent et une propositions de *Quesnel. Aux* mille et un jour, *nous opposions les* mille et une faveurs; *enfin, ils nous citaient une expression reçue : on dit cent et un an au singulier, donc le nombre un, après un autre nombre, gouverne le singulier. Heureusement, nous avons trouvé dans la grammaire de Restaud une décision pour le pluriel.*

Comme le soleil est couché depuis six à sept heures, vous trouverez bon que je me couche aussi.

Lundi 21.

Nous avons appris ce matin qu'il y a eu une grande émeute à Tours; que le peuple, voyant passer quelques bateaux de blé qui allaient à Nantes, les a pillés. M. de Perceval, prévôt de la maréchaussée, à la tête de ses deux brigades, est parti.

Mardi 22.

L'émeute de Tours continue : M. de Perceval à la tête de trente cavaliers de la maréchaussée contient le peuple, qui, peu content d'enlever hier et avant-hier le blé et la farine qui étaient dans cinq à six bateaux, s'est approprié quantité de ballots de toile et d'autres marchandises qu'on envoyait à Nantes par la même voie. L'attroupement est de cinq à six mille hommes ou femmes, tant de la ville que de la campagne.

Mercredi 23.

L'émeute de Tours est sur sa fin. M. de Lambert y est arrivé avec cent maîtres; hier M. de Perceval fit tirer quatre coups de

fusils, simplement chargés à poudre et toute cette multitude se dissipa. M. de Perceval s'est conduit admirablement bien.

La gazette ainsi interrompue le 23 février 1774 ne reprendra pas de sitôt : de graves événements se préparent à Paris. Le Roi tombe malade dans le courant de mars, et c'est l'inquiétude chez les Triumvirs; au début d'avril, son état s'aggrave, et c'est la panique, à la lumière pâlissante de l'étoile de madame du Barry. Le 5 mai, on apporte les derniers sacrements à l'agonisant, et c'est la débandade. Cinq jours plus tard, à l'heure même où Beaumarchais, devant ses juges, sonne audacieusement le glas du régime, Louis XV s'éteint dans le silence, la haine et l'abandon. Dès le 26 mai, Choiseul réapparaît, pour la première fois depuis exactement quarante et un mois, dans les rues de la capitale, escomptant la revanche qu'il attend du nouveau souverain. Le 4 juin, d'Aiguillon est exilé à Véretz, La Vrillière ignominieusement cassé aux gages : « Enfin l'*impie Achab* est détruit! » s'écrie madame du Deffand; et le jeune Louis XVI : « Je veux travailler avec un ministère honnête. »

De ce ministère, Choiseul, reçu à Versailles avec une froideur polie et embarrassée, ne sera pas. Du moins le verra-t-on reprendre sa place à la Cour et à la ville. L'hôtel va s'ouvrir pour de somptueuses fêtes — en attendant d'être bientôt vendu pour payer les lourdes dettes de l'exil.

... Et, le 19 décembre 1774, à la lueur des torches, les portes de l'hôtel Gramont s'ouvrent devant une lourde berline de voyage. Madame de Choiseul descend, légère, sur ce pavé de Paris dont elle avait oublié les aspérités. Sa belle-sœur l'accueille, et autour d'elle une vingtaine d'amis, que rejoint bientôt madame du Deffand. Effusions. Puis le groupe se disperse dans la nuit, entre les rues ouatées de neige, tandis que madame de Choiseul, toujours souriante, monte dans ses appartements se « pimpelocher », comme elle dit elle-même si joliment, afin d'être fraîche, délassée, désirable, lorsque son seigneur et maître, vers minuit, fera à son tour son entrée officielle, en triomphateur, dans Paris reconquis.

L'exil est terminé. Et la gazette, désormais, ne sera plus

qu'un divertissement estival, qui ira s'espaçant, à mesure que les cœurs se désaccordent...

Ce 6 septembre 1775.

Je relis votre dernière lettre. Vous avez employé quelques expressions impropres, et que j'ai pris la liberté de vous reprocher quelquefois. Au nom de Dieu! ne dites plus que je suis nécessaire à la grand'maman, et que je contribue à son bonheur : *soyez persuadée qu'il n'en est rien, que je ne lui suis d'aucune utilité, d'aucun agrément, que ses sentiments ne sont à mon égard que des bontés, et que je pourrais vous prouver tout cela jusqu'à la démonstration. Comme elle veut voir vos lettres, elle est certainement embarrassée quand vous lui parlez de cette prétendue amitié, et je ne le suis pas moins.*

Dimanche 10.

Nous avons célébré le jour du Seigneur. Je l'ai prié de vous délivrer des vapeurs; les miennes me tracassent encore. Vous me demandez ce que nous ferons si les vôtres reviennent : nous dirons du mal de la vie, et nous en jouirons comme si c'était un bien.

Lundi 11.

Nous avons été tirer à la Bourdaisière : j'ai tué un lièvre, j'ai aperçu un bout de papier dans son oreille : c'était une lettre que lui écrivait un de ses amis, elle était datée du 18 août, la voici :

« *Les sauvages de Chanteloup ont levé la hache contre notre nation, contre celle des lapins nos frères et des perdrix nos sœurs. Ils parurent hier dans notre canton : le soleil était à peine au milieu de sa carrière; ils exercèrent leurs brigandages jusqu'à ce qu'il fût descendu au delà des monts. Six de nos guerriers sont tombés sous leurs coups, trois autres sont blessés mortellement; j'étais dans mon gîte, je dressais mes oreilles au bruit de leur tonnerre et de leurs chiens, lorsque je vis* Pied léger, *mon fils unique, se précipiter entre mes pattes : — Oh! mon père, je me meurs — et il expira sur-le-champ. L'excès de la douleur m'empêcha de pleurer. Nos frères sont venus ce matin lui rendre les derniers devoirs; ils ont proposé, pour sujet du prix, l'éloge de mon fils unique : on louera ses vertus, mais on ne consolera pas*

son père, et quand je ne serai plus, il ne restera pas une goutte de sang de Courte-queue sur la terre. D'où sortent-ils, ces barbares qui osent s'appeler des hommes, comme si on pouvait l'être sans être juste et humain? Ils se glorifient de leur supériorité! Pourquoi donc n'attaquent-ils pas les lions corps à corps et ne nous poursuivent-ils pas à la course? Ils nous accusent de lâcheté; ils ignorent que le vrai courage ne consiste qu'à se défendre, et que nous n'avons d'autres moyens de défense que la fuite.

» Nos six guerriers sont à présent dépouillés de leur peau; ils vont assouvir la faim de ces anthropophages : manger du lièvre, quel horrible festin! mais on dit qu'ils mangent bien autre chose; s'ils se voyaient avec des yeux de lièvre, ils se regarderaient comme les plus cruels et les plus vils animaux.

» Dans ma douleur profonde, je n'oublie pas les intérêts de l'amitié. Avertissez vos frères que ces êtres exterminateurs iront bientôt ravager leurs demeures; dites-leur qu'ils évitent principalement leur chef, c'est le plus dangereux de tous. Il va toujours droit au but, et personne ne peut se défendre de ses coups. Adieu! »

Que dites-vous de cette aventure? Pour moi, je n'en suis point surpris; il fut un temps où les bêtes parlaient : elles écrivent à présent.

A Chanteloup, ce 22 novembre 1775.

J'ai été ravi des bontés de madame la duchesse de Gramont; j'ai été ravi des remerciements que vous lui en avez fait; je l'ai été de ce que vous en avez instruit la grand'maman, parce que cela me donne de la considération. Avec ces trois ravissements-là, on se trouve tout à coup ravi au troisième ciel, à peu près comme saint Paul.

Vos désirs sont remplis : le retour est pour le 10. Je partirai quelques jours plus tôt; j'aurai l'avantage de vous voir souvent, mais je perdrai celui de recevoir de vos lettres qui sont toujours plus charmantes. Il m'est venu une idée : c'est d'en publier cet hiver un recueil que j'intitulerai « Lettres du Tonneau »*; elles vaudront un peu mieux que le* conte du Tonneau, *du docteur Swift.*

Ce que vous dites de la comédienne occasionna hier au soir une très grande dispute. La grand'maman disait qu'elle avait la voix assez douce, le grand-papa, assez aigre; d'autres, aigre-

douce. M. l'abbé Béliardi nous raconta son histoire; nous en avions appris une partie par un Espagnol nommé M. d'Iranda, qui passa ici, il y a deux ans. Il paraît que vous n'en étiez pas instruite, car vous ne lui auriez pas donné à souper; je vais vous raconter ses aventures en peu de mots, à condition que vous n'en parlerez pas.

Elle est née à Lima d'un Français qui n'avait jamais voulu se marier. Son père, ayant fait une petite fortune, s'embarqua pour le Mexique, fut repoussé par les vents contraires et fit naufrage sur les côtes du Chili. Étant arrivé à la ville de Santiago, il en partit avec quelques Espagnols et sa fille Fanchonnette pour se rendre à Buenos-Ayres; il fallait traverser un pays immense, au risque d'être dévoré par des bêtes féroces, ou de tomber entre les mains des Indiens. Après trente jours de marche, ils furent surpris, pendant qu'ils se reposaient sur les bords d'une rivière, par un parti de Chiriguanes qui égorgèrent tous les prisonniers, à l'exception de Fanchonnette. Ils la conduisirent dans leur habitation, où elle fit un enfant; elle passa successivement chez plusieurs nations sauvages : chez les Chiquites, où elle fit un enfant; chez les Jucacades, où elle fit un enfant; chez les Tapacieras, où elle fit un enfant; chez les Moxes, où elle fit un enfant; enfin dans la mission de saint François-Xavier, dirigée par le P. Olvaldus Schreckenfuchsius, qui lui fit un enfant. Ce père l'avait placée dans ce séminaire de filles que chaque missionnaire du Paraguay avait auprès de son presbytère; ce fut là que Fanchonnette apprit à déclamer; le Père Schreckenfuchsius composait de petites comédies dont les personnages étaient les sept péchés mortels, les sept vertus théologales et cardinales, les sept sacrements. Comme il y avait peu d'hommes dans cette troupe, le baptême était pour l'ordinaire l'amoureux, et la pièce finissait par son mariage avec une des vertus. Fanchonnette jouait presque toujours les rôles des péchés mortels et les jouait comme un ange; outre ce talent, le Père missionnaire lui avait appris les arguments les plus forts en faveur de l'Immaculée-Conception.

Quand on retira les Jésuites du Paraguay, on la conduisit à Buenos-Ayres et ensuite à Cadix, et ensuite à Madrid. Là ne sachant que faire, elle déclama contre les Jacobins qui ne croient pas à l'Immaculée Conception et qui la mirent à l'Inquisition.

Un jeune frère la délivra et se sauva avec elle en Portugal, et de là en Angleterre : il fallait vivre, il se fit maître de langues; mais comme personne ne voulait apprendre l'espagnol qu'il savait très bien, il enseigna le français qu'il savait très mal; mais ni le français ni l'espagnol ne l'ayant pu garantir de la misère, il partit pour la Caroline sans en avertir Fanchonnette, qui, ayant changé d'habits, fut placée en qualité d'aumônier chez un lord catholique. Elle avait appris au Paraguay à dire la messe et à faire de petites exhortations; par malheur pour elle, un jésuite qui s'était réfugié en Angleterre et qui l'avait vue plus d'une fois en Amérique, la reconnut chez le Lord. Obligée de prendre la fuite, elle vint à Nantes où elle trouva une troupe de comédiens : elle y fut reçue; elle a joué sur plusieurs théâtres, et nommément sur celui de Chanteloup dans un des voyages qu'on y faisait au mois de septembre. La grand'maman l'avait vue à Paris.

Je vous demande en grâce, une seconde fois, de ne pas publier ces anecdotes; je ne veux pas lui faire tort; j'ai cru devoir vous la faire connaître; convenez qu'elle a dû bien rire quand elle s'est vue en si bonne compagnie chez vous, et surtout avec quatre Évêques[1].

A Chanteloup, ce 6 juillet 1777.

Je commence ma lettre sans savoir si je pourrai la finir; j'ai vu, aux Convulsionnaires, une sœur française dont la tête était ceinte d'une corde que deux vigoureux fanatiques tenaient par les bouts. Ils tiraient de toutes leurs forces, et la sœur française appelait cela du secours. *Ma tête est tiraillée de même et cela m'empêche de lire, d'écrire et quelquefois d'entendre M. du Bucq; me voilà donc réduit à végéter; cependant je m'accoutume à cet état, tant il est vrai qu'il est aussi facile de n'être rien que d'être quelque chose. Vous demandez comment l'idée de Bajazet m'est venue dans l'esprit? C'est que je ne m'intéresse qu'aux roués et aux pendus.*

1. Il est malaisé d'identifier l'héroïne de ces extraordinaires aventures. On peut cependant supposer qu'il s'agit d'une actrice de l'Opéra-Comique, oubliée à juste titre, madame Suin. On trouve en effet dans une lettre de madame du Deffand à Walpole, datée du 19 novembre 1775 : « J'aurai ce soir... des évêques, et une comédienne nommée madame Suin, que M. de Beauvau veut me faire entendre. »

Je suis charmé que vous m'assuriez de la continuation de vos bontés : je n'en doutais pas, mais il est bon quelquefois de porter ses plaines aux pieds du Tonneau : on en obtient de nouvelles faveurs. Je ne suis pas si content que vous montriez mes lettres; je pourrais bien, en présence du président, me faire des grimaces dans mon miroir pour me faire rire, mais s'il entrait quelqu'un, je reprendrais mon sérieux. D'ailleurs on est contraint, quand on écrit pour le public; vous direz que cette contrainte vient de vanité; je le veux bien, parce que je ne devrais pas en avoir; quand on n'a point de droits, il faut avoir des prétentions. Ce n'est pas moi qui écris tout ceci : c'est ma plume; je la regarde marcher, elle fait des maximes de Caperon : c'est une pédante.

Je vous prie de me rappeler au souvenir de vos soupers et de ceux de madame la comtesse de Choiseul; je sais bien pourquoi ces petits soupers sont plus aimables que les grands, mais j'ignore pourquoi un bœuf, un éléphant, réduits au volume d'une grenouille, seraient très jolis, tandis qu'une grenouille grosse comme un éléphant ou un bœuf n'en serait que plus hideuse. Je vous prie de résoudre ce problème; pour moi, j'y renonce; je ne possède pas assez la faculté de discerner la différence des choses semblables, et la ressemblance des choses diverses : *c'est la définition que M. du Bucq donne de l'esprit.*

Je ne vous parle pas d'une suite d'orages que nous avons essuyé il y a trois jours; un tonnerre ou plutôt plusieurs tonnerres qui ont roulé depuis deux heures après-midi jusqu'à onze heures; des torrents de grêle, et cette grêle grosse, suivant les différents rapports des paysans, comme des œufs de pigeon, de poule, d'autruche; les cataractes du ciel ouvertes, tous les vents déchaînés, tous les gazons emportés, tous les arbres, au nombre de cinq ou six, renversés. Malgré ces inconvénients, il faut convenir que le spectacle reste éblouissant pour les yeux et pour les oreilles; depuis mon arrivée, nous avons eu de la pluie presque tous les jours et très souvent du feu dans nos chambres : au premier beau jour, on dira : « Le charmant climat! »

Le souper est sonné, il est dix heures précises : on a servi. Vous croyez qu'on va se mettre à table? A la demie, votre grand-maman sortira de son boudoir, ramassera dans le salon une ou deux personnes et les conduira dans la salle à manger; aux trois quarts, le grand-papa paraîtra; à onze heures, madame de

Brionne; au quart : madame la princesse Charlotte; à minuit, on sortira de table pour jouer jusqu'à deux heures. Ce n'est pas ainsi qu'on vivait au bon vieux temps, et je suis très persuadé que la princesse Nausicaa, qui était si propre, se levait et se couchait tous les jours avec le soleil.

Comme je ne sais pas trop que vous écrire, j'ai envie de vous raconter l'expédition du général Howe. Vous saurez que le 26 juillet, il dit à l'amiral : « Frère, nous nous ennuyons ici, allons du côté de Philadelphie faire de la bouillie pour les chats. Nous avons encore quelques sacs de farine, et la rivière Delaware nous fournira de l'eau en abondance. » On met à la voile, on débarque à la fin d'août et l'on marche en avant. Les chats de l'Amérique étaient campés auprès d'une rivière; ils avaient à leur tête un fin matou bien fourré, gros et gras, qui dit au général anglais : « Messieurs, vous êtes bien polis, vous venez de fort loin pour nous donner de la bouillie, mais nous ne voulons que celle du Congrès; la vôtre est faite avec de l'eau froide, et vous savez le proverbe : chat échaudé, *etc. » Alors on se battit une fois, deux fois, trois fois; tout le monde gagna la bataille : cependant le général anglais entra dans Philadelphie, mais il n'y trouva pas un chat.*

Voilà tout ce que j'ai pu recueillir des gazettes et des lettres venues de Paris, de Nantes et de Bordeaux. La morale de ceci est qu'il faut manger et digérer la bouillie, et ne pas la partager avec ceux qui n'en veulent point[1].

Je voulais mettre ce conte en vers, mais convenez que ce serait encore de la bouillie pour les chats; j'ai autre chose de mieux à vous dire : c'est de vous parler des sentiments de votre grand-papa, de votre grand'maman, de madame la duchesse de Gramont, et puis des miens.

Cette lettre est l'une des dernières qui nous reste de l'abbé Barthélemy : le recueil qui les renferme s'arrête deux mois plus tard, à la date du 8 octobre 1778. Nous savons, par la corres-

1. Madame du Deffand, qui ne se souciait guère de politique étrangère, suivait avec attention la guerre d'Indépendance des États-Unis, dont les vicissitudes réagissaient sur nos relations avec l'Angleterre et par suite sur la régularité de sa correspondance avec Walpole. Elle était, d'autre part, comme les Choiseul, liée avec quelques-uns des principaux acteurs de la guerre, en particulier La Fayette et le général anglais Burgoyne, familier de Chanteloup.

pondance de madame du Deffand, qu'il y en a encore eu quelques-unes en 1779; mais elles ne nous ont pas été conservées. Et il n'y a pas à le regretter : entre le sexagénaire neurasthénique qu'est devenu l'abbé et l'aveugle octogénaire qui s'éteint lentement dans la misanthropie et le dégoût de toutes choses, on ne saurait échanger que griefs et amertumes, sur un ton bien différent de naguère : « Qu'est-ce que la vie? écrit la marquise à Walpole au printemps de 1779 : un tissu de malheurs »; et, quand on lui apprend le mariage d'enfants de ses amis d'autrefois : « Que de malheureux, soupire-t-elle, à qui on va donner l'être! » Elle s'approprierait volontiers la fameuse et mélancolique devise d'une autre femme au temps jadis : « Plus ne m'est rien, rien ne m'est plus. » On ignore quels propos lui tient, quand d'aventure il la revoit, celui qui a cessé d'être « le cher abbé » : mais on sait ce qu'elle en pense. Le 12 août 1780, six semaines avant de mourir, elle l'accuse de se répéter, de ne plus débiter que des lieux communs : « Il ferait mieux de se taire. » Quant aux Choiseul, accaparés par la grande vie, les intrigues, les embarras d'argent, elle a presque complètement cessé de les voir.

Le 23 septembre 1780, à cinq heures du matin, Marie de Vichy-Chamrond, marquise du Deffand, succomba enfin à cet état « d'extrême faiblesse » dont elle se plaignait depuis longtemps sans pouvoir en situer l'origine, et qui n'était sans doute, outre l'âge et les infirmités, que la lassitude de vivre dans un désert de déceptions. En 1785, ce sera le tour de Choiseul, qui gardera jusqu'au bout, à défaut de sa fortune, la superbe assurance des belles années. Dix ans plus tard Barthélemy rendra le dernier soupir pour ainsi dire entre les bras de la duchesse de Choiseul, dont il partage, depuis le début de la tourmente, le modeste logis, ne regrettant plus rien d'une existence saccagée par les événements. Et ce sera la plus frêle, la fine et délicate « grand'maman », qui s'en ira la dernière, en 1801, à soixante-cinq ans sonnés.

Le siècle finissant a emporté dans sa tombe l'auteur et les acteurs de la gazette de Chanteloup. Napoléon peut venir : la chronique du libre esprit et de l'insouciance frondeuse est bien morte avec eux.

VICOMTE DE MONTBAS

LA MORT DE TANTE BESSIE

I

Ce n'était pas une mauvaise fille, pour ça non; il ne lui venait simplement jamais à l'idée que c'était mal, oh, pas très mal, de vivre ainsi. Elle confiait donc souvent à Teena Bitts : « J'suis pas une fille pour de vrai, moi, j'suis jamais partie avec un homme sans avoir fait sa connaissance, comme ça se doit chez Winterbottom. » Le trottoir l'ignorait, bien qu'elle fût très connue des clients du « Pot and Pie », sorte de restaurant et café, lieu de rendez-vous des bookmakers, dans la partie de Bayswater qui avoisine le centre de Londres. Elle avait été séduite dans une impasse, à seize ans, tandis que sa mère était partie nettoyer les escaliers du Parlement; quand celle-ci découvrit la faute de Bessie et ses conséquences imminentes, elle se mit en quête de l'homme, et l'obligea à réparer le mal. Légalement parlant, l'enfant de Bessie (qui ne vécut pas), eut un père, mais, de fait, Bessie n'eut point de mari, car celui-ci disparut deux jours après la cérémonie, et on n'en entendit jamais plus parler. Le mariage, toutefois, ne fit pas de Bessie une honnête femme. Elle continua comme par le passé, et quelques mois plus tard, Mrs. Cudlip, sa mère, raconta à deux autres femmes de ménage, ses amies, que le mari de Bessie était revenu et qu'elle avait perdu sa place au « Pot and Pie ». Au bout de quatre mois, Bessie mettait au monde ce que sa mère appela une petite fille; elle retourna travailler, abandonnant le bébé aux soins d'un couple sans

enfants qui habitait le quartier de Hammersmith, et qui adopta la fillette. Avant que Bessie eût atteint ses vingt-quatre ans, le même incident se reproduisit deux fois encore, exactement de la même façon, y compris le retour du mari, dont les visites à Bessie semblaient s'entourer d'autant de mystère que les apparitions des dieux païens. A la naissance du troisième enfant, Bessie faillit mourir, et elle sembla ensuite changer ses habitudes. Tout au moins les retours miraculeux du mari cessèrent, et elle n'eut plus d'enfants.

A vingt-huit ans, c'était une fille potelée, d'une beauté vulgaire, qui ne perdait jamais son entrain. Elle ponctuait d'un rire bruyant les plaisanteries les plus grossières qu'elle était experte à échanger avec le premier venu des rustres qui fréquentaient le « Pot and Pie ». Son visage rond et rose, ses yeux bleus, et les frisons gras de cheveux blonds qui pendaient d'un énorme chignon édifié sur une armature compliquée de fil de fer, faisaient partie des excitants qui gagnaient tout à coup les hommes sérieux à cette vérité païenne qu'il faut jouir de la vie quand il en est temps. A cent lieues de s'en douter, elle prêchait cet évangile à tous les hommes auxquels elle servait du hachis de mouton et de la bière brune. Bessie était d'ailleurs si insouciante et si bonne fille, que jamais le moindre remords ne venait effleurer la conscience de ses admirateurs. La chose restait toujours une rigolade. L'affection nuancée de mépris et la jovialité qu'engendrent les rapports familiers l'avaient fait surnommer à la longue « Notre Bessie »; et parfois la bonne Reine Bess. Elle était la reine et la joie du « Pot and Pie »; les hommes qui y arrivaient les poches vides et la tête basse en repartaient tout réchauffés après une joute avec Notre Bess. Elle aimait pour de bon l'humanité. Elle aimait l'atmosphère enfumée et la chaleur de la salle de consommation, la mousse neigeuse des bocks à faux col, les jurons des cochers et des bookmakers, et le spectacle de la vieille Mrs. Crumyss épanouie et sentant le gin, faisant assaut de bons mots avec les messieurs qui la harcelaient. Bessie avait aussi un faible, fort néfaste à quelqu'un qui tendait à s'arrondir, c'était un faible très marqué pour la bière jaillissant des tonneaux aux cercles de métal reluisant, que servait Teena Bitts. « Cette Mrs. Crumyss,

disait-elle toujours à sa mère, en lui rapportant les plus fins traits d'esprit de la dame, l'en a une langue. » Elle avait l'habitude de souligner ces remarques d'une grosse tape sur sa cuisse ronde, bien en chair. Notre Bess possédait toute la saveur que Rubens, ce peintre amoureux de la vie, a donné aux dames potelées, à chair rose, dont elle aurait pu être le modèle. Winterbottom, le patron du « Pot and Pie » savait ce qu'elle valait pour lui. Il ne protestait même pas contre les vacances qu'elle prenait à sa guise.

Cependant, Bessie n'avait jamais d'argent. Ce n'est pas qu'elle le dépensât, même pour jouer aux courses, comme on pourrait le supposer. Elle avait en horreur le pari mutuel et les bookmakers en tant que bookmakers. Elle n'avait jamais d'argent parce qu'elle n'arrivait jamais à comprendre comment il fallait s'y prendre. Même Winterbottom ne lui payait pas les gages voulus. Parfois ses « amis » lui faisaient cadeau d'une breloque bon marché, d'une paire de bas de soie ou de quelques shillings, on lui donnait rarement davantage. Teena Bitts lui disait avec mépris qu'elle n'avait pas de caractère. Mais Notre Bess ne faisait qu'en rire et demandait à Teena si son « caractère » à elle, lui avait valu autre chose qu'une réputation de froideur et de ladrerie.

Le fait à partir duquel Notre Bess commença à montrer du caractère, transformation qui aboutit à faire d'elle la « Tante Bessie » de Bloomsbury et de la chapelle St. John, remonte au 24 décembre 1905, à une froide soirée de brouillard, où la neige fondait en touchant le sol. Bessie se trouvait dans l'entrée, elle contemplait Teena Bitts en train de tirer de la bière des beaux tonneaux aux cercles brillants, et écoutait, les admirant d'avance, les boutades de la vieille Mrs. Crumyss qui s'essayait à boire à travers sa voilette, quand la porte s'ouvrit, et l'on vit émerger du brouillard, puis entrer dans la salle, un petit homme chétif, au visage souffreteux, au teint d'une blancheur de cire. Il n'avait pas de pardessus et le col de son veston était relevé, encerclant son cou maigre. Tous les autres ne prirent pas garde à lui, mais sa vue affecta Bessie; peut-être parce qu'il était tout ce qu'elle n'était pas. Il était souffreteux, pâle et grelottant, ses yeux bruns de myope avaient une expression égarée. Tout de suite elle se l'appro-

pria, en proie à une émotion singulière qui lui étreignait parfois le cœur, et que dans son for intérieur elle définissait : « avoir le sentiment qu'elle devait l'égayer un brin »... mais c'était en réalité un sentiment beaucoup plus primitif et spontané. Bessie plaignait tous ceux qui étaient incapables de voir que le monde était bien beau et tout resplendissant, aussi beau, à coup sûr, que les cercles de cuivre jaune des tonneaux de bière de Winterbottom. Elle ne comprenait pas pourquoi chacun ne serait pas aussi heureux qu'elle.

Le nouveau venu ne répondit pas à ses bons mots comme les autres hommes. Même quand elle lui eut servi du hachis, une cruche de brune, une tarte aux groseilles vertes, et du café, il ne fit pas mine de se dérider. Elle s'aperçut alors que rien ne semblait avoir prise sur lui. Il n'avait même pas l'air de goûter les atroces plaisanteries de Mrs. Crumyss. Quand il eut mangé, il se mit à boire des « brandies and soda » avec beaucoup de brandy et fort peu de soda. Plus il s'enfonçait dans le désespoir, plus Bessie prenait une attitude singulière et un air désintéressé. On aurait dit qu'elle se trouvait mise au défi, que sa réputation allait être pour la première fois ternie par un échec, aux yeux de Winterbottom, de Teena Bitts, et des autres. Elle remarqua que malgré ses vêtements tout râpés, l'homme était propre et que ses mains étaient blanches et douces. Puis elle s'aperçut tout à coup qu'il n'avait pas de chemise sous son veston, mais seulement un gilet de flanelle effrangé, elle se demanda s'il aurait de quoi payer tout ce qu'il buvait. Mais elle se souvint que c'était la nuit de Noël, elle se dit que si Winterbottom criait, elle paierait l'addition sur son argent à elle. Sauf lui, tous ceux qui étaient là paraissaient si gais et si heureux.

Peu de temps avant l'heure de la fermeture, au plus fort du vacarme, l'inconnu tomba tout à coup en avant sur la table, et Bessie, sentant que le moment d'agir était venu, l'avertit que le café fermait et qu'il ferait bien de régler toutes ses consommations. Son invité resta sans réponse, elle ne perçut qu'un gémissement et quelques sons inarticulés tout à fait incompréhensibles. Winterbottom finit par s'apercevoir de ses efforts, et connaissant son inévitable sympathie pour tout client qui ne pouvait payer, il s'en vint jusqu'à la table.

Ne faisant ni une ni deux, il fouilla plein d'espoir les poches de l'inconnu, mais n'y trouva qu'un sou, un mouchoir sale et trois brins de chèvrefeuille humides. Déjà il se dirigeait vers la porte pour appeler un agent quand Bessie s'interposa : « Laissez-le tranquille, dit-elle, j'paierai ce qu'y doit. »

Winterbottom se déclara satisfait; la chose était déjà arrivée, il aimait mieux toucher l'argent que de voir l'inconnu arrêté, même si l'argent sortait de la poche de Bessie.

— Et qu'allez-vous faire quand on fermera? — lui demanda-t-il.

— Vous bilez pas pour ça. J'm'en chargerai.

Les noceurs s'en furent enfin, en chantant. Teena Bitts mit son chapeau et partit, drapée dans son mépris, pour aller, comme il sied, passer la Noël avec ses parents à Limehouse. Winterbottom attendit pour voir ce que Bessie allait faire. Au bout d'un instant elle ressortit de la plonge et lança un regard de défi au cynique Winterbottom. Elle avait le sang aux joues et l'œil étincelant, comme si elle sentait sa réputation menacée pour la seconde fois dans la même soirée. Elle était forte, et, après avoir soulevé l'inconnu pour le remettre sur ses pieds, elle l'empoigna solidement par le bras et se mit en route dans le brouillard. Winterbottom assujettit les volets de la devanture, donna un tour de clef à la porte et éteignit les lumières, sans se douter qu'il avait à jamais perdu Notre Bess.

Avançant tant bien que mal dans le brouillard et sous la neige, au long des rues tortueuses qui s'entrecroisaient, elle ramena l'inconnu chez elle, dans la chambre qu'elle habitait. A la fin elle eut un peu moins de peine, car l'homme commença à voir des ombres qui le suivaient et qui lui firent hâter le pas.

II

Pour ses débuts, Bessie dut faire preuve de force de caractère. A peine le malheureux fut-il à l'abri et au chaud dans la pauvre chambre, qu'il se mit à divaguer complètement. Il apercevait des choses dans l'alcôve, sous le lit; d'autres entraient par l'imposte au-dessus de la porte. Il voyait toutes sortes de bêtes étranges et jusqu'à des licornes qui, Bessie le

savait bien, n'existent pas, si ce n'est sur le magnifique écusson de l'Empire britannique. Décuplée par le délire, la force du petit homme devint surhumaine et Bessie, si robuste qu'elle fût, faillit bien ne pas venir à bout de lui. Elle réussit pourtant à l'attacher dans le grand lit à deux places, et après avoir réveillé une autre dame locataire de la maison, à l'indignation véhémente, elle se fit donner de la morphine qui, au bout d'un certain temps, plongea l'inconnu dans un état de prostration. Elle parvint tout de même à dormir une heure en s'étendant près de lui, de peur qu'il ne se réveillât et n'eût un autre accès. Au petit matin, elle lui donna un peu de lait chaud, et quand il se rendormit elle mit son manteau et son chapeau, et partit, pataugeant dans la neige fondue, pour aller au Pot and Pie.

Là elle affronta Winterbottom, et lui dit qu'elle avait besoin de vacances. Il fixa sur elle son regard pénétrant où jaillit une lueur de malice et lui demanda : « Alors quoi, encore? »

Mais Bessie se défendit. Elle avait, dit-elle, un cousin qui était malade et à qui il fallait des soins, sinon on l'enverrait à l'asile, et aucun Cudlip n'avait jamais franchi le seuil d'un de ces établissements. Mrs. Winterbottom prit donc la place de Bessie au Pot and Pie jusqu'à ce que celle-ci pût revenir. Depuis longtemps on s'arrangeait de cette combinaison.

III

Bessie n'assuma pas simplement la charge de l'inconnu, elle se voua corps et âme à son sauvetage. Elle le soigna avec sollicitude, quittant rarement son chevet, sauf pour aller acheter des provisions sur ses économies presque inexistantes, ou pour fondre sur les autres locataires de la maison, quand ils se mettaient à faire du bruit et troublaient le repos du malade. Elle fit venir un docteur qui ne prenait pas cher et avec l'astuce des pauvres, elle s'en fit dire assez long pour ne pas avoir besoin d'une seconde visite. L'état de son protégé, elle s'en aperçut bientôt, n'était pas dû seulement à la boisson, mais aussi à la faim. Elle le suralimenta d'une façon prestigieuse, et à mesure qu'il approchait de la guérison, elle éprouvait une émotion inconnue, elle se sentait toute fière de l'efficacité de sa cure. Elle songea même un moment à renoncer à son genre

de vie, et à se faire infirmière, mais quand elle se renseigna et apprit qu'un tel changement comporterait maintes complications et un apprentissage fort long et ennuyeux, elle abandonna cette idée.

La troisième semaine seulement, elle sut le nom de l'inconnu. Il allait suffisamment bien depuis quelque temps pour suivre de son lit tous les mouvements de Bessie, mais celle-ci, sentant qu'il serait indélicat de se montrer curieuse, ne dit mot à ce sujet. Elle continua simplement à lui dire « vous » quand elle s'adressait à lui et « il » pour le désigner aux autres hôtes de la maison. « Il » lui inspirait du respect, car sa finesse faubourienne lui disait qu'il venait d'un monde bien au-dessus d'elle, dont elle ne savait rien. Ces mains fines, cette prononciation merveilleuse, ce visage maladif et effacé, dont les yeux noirs luisaient sous un haut front blanc, lui faisaient éprouver un singulier orgueil. Une fleur rare, assurément, lui était tombée entre les mains. Étendue à côté de lui sur le lit, car elle ne pouvait coucher ailleurs, elle avait même l'impression de commettre un sacrilège.

Enfin un jour, il la regarda et dit : « Je m'appelle Lionel Blundon, et vous? » Elle rougit en répondant : «Bessie Cudlip ». Quel nom vulgaire et banal à côté de l'élégance de Lionel Blundon. Lionel, répéta-t-elle en elle-même, Lionel, ça, c'était un nom élégant.

Bientôt il commença à s'asseoir soutenu par des oreillers, dans son lit, et à s'intéresser vaguement aux choses.

IV

Mais Bessie s'aperçut au bout de fort peu de temps que ses fonds s'épuisaient. L'argent n'avait jamais compté auparavant pour elle. Elle pouvait toujours retourner au Pot and Pie, ou bien elle pouvait emprunter à Teena Bitts, ou encore se faire donner une avance par Winterbottom. Il était temps de s'en préoccuper; elle avait la charge de M. Blundon. Elle ne pouvait pas le mettre à la rue, malade, blême et grelottant de fièvre. Il paraissait content de son sort et ne manifestait nul désir de s'en aller.

Aussi un soir, quand M. Blundon fut endormi, sortit-elle

furtivement, mise sur son trente et un, pour se rendre au Pot and Pie. Elle avisa une place dans le coin de la salle et devint le centre de l'intérêt. Le café n'était plus le même depuis son départ, on l'accueillit avec des acclamations. Les hommes lui payèrent des consommations. Elle éclipsa même par ce retour triomphal la vieille Mrs. Crumyss, qui passa toute la soirée à grommeler et à boire. Teena Bitts, plantée devant ses tonneaux luisants, devint sarcastique et la cingla de questions au sujet de l'inconnu qu'elle avait ramassé dans la caisse à ordures. Bessie, un peu rouge et excitée par son triomphe, rétorqua que cet inconnu se trouvait être un gentleman et le cousin d'un duc. Là-dessus Mrs. Crumyss saisit aux cheveux l'occasion longtemps attendue et de ce moment, elle ne cessa de décocher des traits à « la duchesse » et « Sa Grââce »; elle reconquit ainsi un peu de son prestige. Le nom resta à Bessie. Notre Bess devint de ce jour « Sa Grââce ».

A la fermeture, Mrs. Crumyss partit en tête dignement, d'un pas incertain, les autres la suivirent un à un, et Bessie aussi finit par s'en aller accompagnée de 'Arry qui, le bruit en courait, venait de gagner gros à Newmarket. Teena, en la voyant partir, fit observer que c'était la première fois que Bessie faisait preuve de caractère.

Cette dernière rentra à l'aube, avant le réveil de Blundon, et elle se trouva en fonds pendant plusieurs jours. La nécessité l'avait rendue pratique.

A mesure que « M. Blundon » (elle le nommait toujours ainsi) reprenait des forces, il semblait aussi s'agiter. Ayant le sentiment qu'il était trop fier et de trop noble naissance pour accepter qu'elle lui donnât de l'argent, elle laissa traîner de petites sommes, telles des miettes pour des moineaux, quand elle sortait; tantôt c'était sur la table, tantôt sur un des rayons de l'alcôve. L'argent avait toujours disparu à son retour. Grâce à ce truc, il put s'acheter des cigarettes et des journaux. Il ne retourna pas au Pot and Pie et ne sembla jamais désireux de boire, elle en conclut donc qu'il avait bu non par vice, mais de propos délibéré, poussé par le désespoir. Une fois, dans un moment d'expansion, il lui confia que le soir où il était venu au Pot and Pie, il avait dans l'idée de se suicider, mais en contemplant le fleuve glacial, il avait résolu de mourir en

buvant. Elle se dit que c'était un type simple, qui ne se faisait pas passer pour ce qu'il n'était pas.

Puis, un jour, il lui demanda timidement si elle ne voudrait pas lui faire une commission. Il voulait avoir quelques livres et était encore trop malade pour aller lui-même les chercher dans le centre. Bessie fit donc toilette et partit en expédition, emportant un bout de papier sur lequel étaient écrits les titres, car elle n'aurait jamais pu se les rappeler. C'étaient des noms très difficiles comme Astaroth, Indo Persan et Anaït, qui lui produisirent grande impression. C'était apparemment des livres rares, car elle dut faire toutes les boutiques pour les trouver tous, et ils étaient fort chers. Plus tard elle fit d'autres randonnées pour acheter des livres, tant et si bien que sa chambre eut tout à fait l'air d'une bibliothèque. Alors M. Blundon fit emplette d'encre et de plumes et se mit à l'ouvrage. Chaque jour il noircissait quantité de feuilles de papier de pattes de mouche qu'elle s'essaya à déchiffrer, sans guère y réussir, quand il n'était pas dans la pièce. Mais les passages même qu'elle put lire (et elle ne savait pas trop bien lire et écrire), elle n'arriva pas à les comprendre, et elle n'eut pas l'audace de lui poser des questions là-dessus.

Cependant tout cela coûtait de l'argent (il fallut même acheter des vêtements neufs au protégé) Bessie se rendit donc de plus en plus fréquemment au Pot and Pie, toujours en cliente, et seulement quand M. Blundon était couché. Elle revenait toujours de bonne heure avant son réveil. Elle avait peur qu'il ne découvrît de quelle nature étaient ses sorties et ne les lui interdît. Elle prenait grand soin de ne pas le déranger en se mettant au lit, mais une ou deux fois, elle crut qu'il était réveillé quand elle rentra. Comme il ne fit pas allusion à ses absences mystérieures, elle en conclut qu'elle avait dû se tromper, pourtant, elle était sûre de l'avoir vu, une fois au moins, ouvrir les yeux et la regarder. Elle trouva même le moyen de mettre pas mal d'argent de côté. Les allusions sarcastiques de Teena Bitts au « manque de caractère de Sa Grââce » devinrent de plus en plus anodines, à la longue, elle eut le bec clos; Bessie la surpassait.

Cependant celle-ci nourrissait un projet pour lequel elle aurait besoin de tout son argent. M. Blundon était plus que sa

bonne œuvre, il faisait maintenant partie de sa vie. S'il avait l'air fatigué, elle se tourmentait aussitôt; s'il ne mangeait pas, elle envisageait d'appeler le médecin. Elle ne pouvait se représenter la vie sans lui. Comme il traînait, elle s'avisa que c'était l'air de Bayswater et que c'était un séjour ailleurs, à Brighton, qu'il lui fallait.

Elle avait grand'peur en en parlant de le voir résister par fierté, aussi n'en dit-elle rien, jusqu'au jour où elle eut mis assez de côté pour s'offrir le voyage sans y regarder. Quand enfin elle prit son courage à deux mains pour lui en parler, M. Blundon accepta sur-le-champ, trouvant l'idée admirable; il emporterait ses livres et travaillerait au bord de la mer.

Mais elle ne put résister au désir de remporter un dernier triomphe au Pot and Pie, et dans la soirée qui précéda leur départ, elle s'y rendit pour annoncer à Teena Bitts, à Winterbottom et à Mrs. Crumyss de l'air le plus détaché, que son ami et elle s'en allaient pour un bout de temps à Brighton. Winterbottom la toisa d'un coup d'œil pénétrant, un peu triste, car il pressentait que le moment était venu où il allait perdre Notre Bess pour toujours; quand elle fut partie, Mrs. Crumyss déclara d'un ton aigre à travers sa voilette que « la prochaine nouvelle qu'on apprendrait serait que Sa Grââce était devenue une des parties dans un divorce de la haute. »

V

C'était la première fois que Bessie quittait Londres et, comme elle disait, « elle s'sentait toute perdue ». Même le monde, et la musique sur la jetée ne lui dirent plus grand'-chose quand elle y fut habituée; ils ne remplaçaient pas la gaieté du Pot and Pie avec Teena Bitts épanchant sa bile en réflexions grossières, 'Arry et Alf en train de boire, et Mrs. Crumyss qui disait sans réticence ce qu'elle savait de la vie. Sans M. Blundon, Bessie aurait été comme un corps sans âme, mais sa présence lui donnait un but, était quelque chose à quoi se raccrocher. Elle avait à combiner l'emploi de la journée, à veiller sur la santé de son protégé et à ce qu'on ne fît pas de bruit dans la maison, à lui acheter des cigarettes.

Pour lui, elle était depuis longtemps Bessie, mais elle ne s'était jamais permis de l'appeler autrement que M. Blundon; ils avaient beau partager la même chambre, l'idée d'avoir des rapports plus étroits ne les avait jamais effleurés.

La grande rencontre eut lieu la deuxième semaine de leur voyage. M. Blundon plongé dans son travail, et un peu harassé par les tentatives de Bessie affamée de conversation, lui suggéra d'aller écouter le concert donné par la musique; comme elle ne pouvait tenir en place loin de la foule, elle suivit son conseil. Il viendrait la retrouver au cinquième bec de gaz sur la jetée, en partant de l'esplanade.

La soirée était belle et tiède; la soif de vivre, latente en Bessie, l'envahit tout entière, devint si impérieuse qu'elle se prit à souhaiter que M. Blundon ne fût pas si mal portant, qu'il ne fût pas un type de la haute au point de l'intimider. Elle désira éperdument retrouver l'ambiance et la camaraderie du Pot and Pie. Elle souhaita même voir M. Blundon se changer miraculeusement en 'Arry ou en 'Alf. En proie à un singulier abattement, elle avança le long du pier, au rythme de « Pomp and Circumstance ». Elle atteignit le cinquième bec de gaz et s'arrêta, accablée par son dépaysement. Mais voilà que quelqu'un la pinça. Instantanément elle fut de nouveau au septième ciel.

Elle se retourna avec l'intention de gourmander le coupable, comme l'exigeaient les convenances. « Comment avait-il le toupet de faire une chose pareille à une dame? » (Le fait est qu'elle commençait à prendre de grands airs à force de se frotter à l'élégance de M. Blundon.) Mais elle ne vit derrière elle personne sur qui porter ses soupçons, il n'y avait qu'un vieux gentleman en noir, à l'air bienveillant, coiffé d'un feutre mou et muni d'un parapluie, noir aussi. Elle trouva qu'il avait un peu l'air d'un pasteur, et se disant que l'auteur du pinçon avait dû disparaître dans la foule, elle retomba dans sa rêverie. Être pincée n'était pas une nouveauté pour Bessie. Sa rondeur faisait d'elle un sujet tentant, et elle était devenue experte dans l'art de faire face à la situation. A peine s'était-elle replongée dans sa triste contemplation de la mer, qu'on la pinça de nouveau.

Elle se retourna encore vivement, et cette fois il n'y avait

pas à s'y tromper. C'était le vieux gentleman bienveillant, au chapeau mou, qui l'avait pincée. Elle lui lança un regard indigné, mais qui l'était moins que si Alf et Arry n'eussent pas été si loin, à Bayswater. Il souleva son chapeau sans se troubler et dit : « Bonsoir, Madame, la soirée est bien belle. »

Son instinct l'avertit aussitôt que ce n'était pas un gentleman du grand monde comme M. Blundon. Il portait des vêtements du bon faiseur, mais son attitude et sa tournure d'esprit lui étaient accessibles.

— J'en ai vu de plus belles, — répliqua-t-elle d'un ton un peu acerbe, déterminée à ne pas céder trop facilement.

Ce vieux gentleman était vraiment très bien de sa personne, il devait avoir dans les soixante-dix ans; son beau visage vermeil s'ornait d'une barbiche blanche, courte et taillée en rond. Sur son gilet noir brillait une chaîne de montre en or massif. Il avait des yeux bleus, ronds et affables, et respirait la bonne humeur. Il demanda à Bessie si elle était seule.

— Pas précisément, — répliqua-t-elle, — j'attends mon ami...

Se refuserait-elle à faire un bout de causette jusqu'à l'arrivée de son ami? Elle répondit que non, mais il lui faudrait rester là, au cinquième bec de gaz où elle devait retrouver son ami.

— C'est joli, cet air, — dit-il...

— Oui, c'est joli...

— J'ai toujours aimé « Pomp and Circumstance », c'est comme le « British Empire ».

— Vous devez être musicien, — suggéra-t-elle.

— J'aime la musique.

— J'suis de Londres, — poursuivit-elle mélancolique, — j'suis venue ici pour l'air de la mer et je suis tombée sur mon ami.

Le mot « Londres » parut augmenter un peu l'audace du vieux gentleman.

— J'ferais peut-être bien de vous dire mon nom, comme ça vous pourrez me présenter à votre amie quand elle arrivera.

— C't ami, c'est un homme, — rectifia Bessie, — puis remarquant l'air alarmé du vieux gentleman, elle ajouta : — Mais ça n'fait rien, y a que d'l'amitié entre nous.

— Oh, — fit son compagnon, — eh bien, je m'appelle Winnery, Horace J. Winnery.

— Et moi Cudlip, — Bessie Cudlip.

« Horace J. Winnery, en voilà un beau nom, ça sonne bien, comme Lionel Blundon », se dit-elle, mais loin d'en être impressionnée, elle se sentait tout à fait dans son élément.

L'orchestre entama un pot-pourri tonitruant de Faust, et M. Blundon surgit du milieu de la foule. Ses yeux de myope dévisageaient les gens de droite et de gauche. Bessie, disposée à voir les choses telles qu'elles étaient ne put s'empêcher de trouver que sa nouvelle connaissance, même avec son grand âge, avait l'air plus mâle.

— V'là mon ami qui arrive, — dit-elle, et M. Winnery, qui toisa d'un coup d'œil M. Blundon, parut délivré d'une secrète inquiétude.

Bessie les présenta l'un à l'autre et M. Winnery se montra très cordial, par contre M. Blundon prit un air distrait et absorbé. Mais elle ne s'en sentit pas moins fière de son protégé, dont le parler, elle l'espérait, avait impressionné M. Winnery, qui saurait ainsi ce qu'elle valait.

— Venez-vous-en donc prendre un bock, — dit le vieux M. Winnery, et ils allèrent s'attabler et boire de compagnie dans le pavillon. M. Blundon en parut tout ragaillardi, c'était la première fois qu'il buvait quoi que ce fût depuis la nuit de Noël.

M. Winnery, qui de toute évidence ne demandait qu'à mettre en confiance ses nouveaux amis, se laissa aller bien davantage et se mit à leur raconter l'histoire de sa vie, parlant assez fort pour se faire entendre en même temps que le « Chœur des Soldats ». Il était venu passer un bout de temps à Brighton, mais l'endroit ne lui disait pas grand'chose. A dire vrai, il commençait à en avoir assez, il trouvait cette plage bien surfaite. Pour lui il n'y avait que Londres. La solitude lui pesait, c'était drôle, mais il avait espéré qu'il y rencontrerait de la jeunesse. Lui-même était un bon vivant et se sentait tout juste trente ans. Il avait perdu sa femme quelques mois auparavant; c'est pour ça qu'il était en noir, il n'aimait pas du tout le noir, mais il fallait bien en mettre. Ce n'est pas qu'elle n'eût été une brave femme. Ils étaient mariés depuis quarante ans, et dame, quand

on avait vécu avec eux pendant quarante ans, les gens vous manquaient, une fois partis. — Ils prendraient bien encore un bock? Oui, n'est-ce pas? Il faisait chaud ce soir, et lui, il avait toujours soif, quand il faisait chaud comme ça.

Il vendait des cordages et des voiles, et c'était un bon commerce; il avait gagné beaucoup d'argent là-dedans. Alors maintenant il cherchait à se donner du bon temps, mais on n'y arrivait pas à soi tout seul. Il vous fallait quelqu'un pour jouir des choses avec vous.

A ce moment, l'orchestre entama allégrement un pot-pourri de Cavalleria Rusticana et M. Blundon s'assoupit tranquillement. « Comme presque tous les ivrognes, l'a pas la tête solide », se dit Bessie. Une pareille attitude était tout à fait incorrecte, mais elle n'eut pas le courage de troubler son sommeil.

M. Winnery forçait toujours la voix pour dominer le plus beau fortissimo de Mascagni. « Peut-être que s'ils n'étaient pas trop occupés, ils voudraient bien passer quelques petites heures avec lui, c'est lui qui inviterait. Il avait beaucoup d'argent. »

Bessie répondit que M. Blundon travaillait dans la journée mais qu'elle, elle n'avait rien à faire.

— Il écrit un livre, — expliqua-t-elle d'un ton pénétré.

— Ah, — fit M. Winnery, impressionné.

— Quel genre de livre?

— J'sais pas, — répliqua Bessie, — un livre.

Les musiciens cessèrent de jouer et commencèrent à coucher leurs cuivres sur la flanelle verte des étuis. Bessie se dit qu'il était temps de rentrer pour tout le monde, et réveilla M. Blundon. Ils remontèrent tous les trois de compagnie toute la jetée; elle remarqua que M. Blundon ne marchait pas très droit. Sur la promenade M. Winnery leur souhaita poliment le bonsoir.

— Nous pourrions peut-être nous retrouver dans la matinée, — suggéra-t-il. — Disons, par exemple, à dix heures.

M. Blundon ne protesta pas; il ne parut même pas avoir entendu.

— Entendu, — dit Bessie.

VI

Le vieux gentleman plaisait à Bessie. Elle trouvait qu'il était comme elle, qu'il aimait s'amuser. Tous les complets de deuil, les feutres mous, et les parapluies noirs du monde n'auraient pu assombrir l'éclat de ses yeux bleus espiègles, ni faire pâlir le rose de ses joues. « Quand il était jeune, médita-t-elle, il devait faire la noce. » La petite vie tranquille de M. Blundon commençait à l'ennuyer un peu. Bessie était de celles qui ne peuvent se passer de rigolade.

Elle alla retrouver le vieux M. Winnery le lendemain, elle arriva même au rendez-vous un peu avant l'heure convenue; ils étaient faits pour s'entendre. Ensemble ils firent les cent pas sur la promenade, montèrent dans les charrettes à âne, allèrent au cinéma, arrosant ces réjouissances de flots de bière. (Tous deux, au contraire de M. Blundon, avaient la tête solide.) Ils déjeunèrent dans les hôtels et les restaurants aux plus belles dorures, dont Bessie n'aurait jamais été imaginer qu'elle franchirait le seuil, et elle en vint à penser qu'elle était faite pour la grande vie. M. Winnery était toujours à son aise en de tels lieux; il avait une telle assurance, que l'élégant M. Blundon n'existait plus à côté de lui. M. Winnery pouvait tout s'acheter à sa fantaisie, et sortir en telle compagnie était une nouveauté pour Bessie. Il lui offrit quelques colifichets, une barrette ornée de brillants pour ses cheveux couleur de toffee, une voilette à pois qui faisait son admiration, et lui donnait l'air chic. Elle se disait tout le temps : « Je voudrais que Teena Bitts me voie en ce moment. » Ravie, elle poussait des cris aigus dans les tirs et dans les baraques où elle faisait moisson de vases et de bibelots tape-à-l'œil, en lançant des anneaux. Elle et M. Winnery finirent par trouver que Brighton était la ville la plus gaie du monde.

Pendant ce temps M. Blundon travaillait toute la journée sans être dérangé, et le soir il les accompagnait à la musique. Parfois il buvait un peu trop et Bessie était obligée de guider ses pas pour rentrer. La vie s'écoulait joyeusement, et tous se trouvaient très heureux, quand un jour Bessie, qui se préoccupait rarement de telles contingences, s'avisa de regarder

dans le vieux bas où elle gardait son argent, et s'aperçut qu'il n'y restait que trois livres dix shillings. C'en était fini du paradis de Brighton, à moins qu'elle ne pût trouver un Alf ou un 'Arry, mais ça, se dit-elle, ça sera difficile avec M. Blundon d'un côté et M. Winnery de l'autre, qui lui prenaient tout son temps. M. Winnery aurait peut-être pu lui venir en aide, mais lui aussi, comme M. Blundon, ne manifestait nul désir précis, se bornant en tout et pour tout à quelques pinçons furtifs et à quelques plaisanteries égrillardes. Rien à faire dans ces conditions, si ce n'est de dire un adieu mélancolique au vieux M. Winnery et de ramener à Bayswater, où le terrain lui était connu, M. Blundon qui paraissait aller beaucoup mieux.

Le lendemain matin, une fois attablée au café avec M. Winnery, elle lui dit qu'elle avait terminé son séjour à Brighton, et là-dessus elle manqua se trouver mal, en entendant le vieillard lui demander de l'épouser. Elle n'accepta pas sur-le-champ, car il lui fallait bien entendu penser à ce que deviendrait M. Blundon. Elle ne pouvait pas le mettre sur le pavé du jour au lendemain, pour qu'il se retrouve sans un sou et se remette à boire. Il lui manquerait d'ailleurs, et elle aurait l'impression d'un vide dans sa vie. Elle raconta donc tout au long leur histoire à M. Winnery, sans en rien omettre, lui révélant même qu'il n'y avait rien entre eux, bien qu'ils partageassent depuis longtemps la même chambre. Pour sa part elle croyait M. Blundon de santé trop faible pour s'intéresser à ces choses-là. Elle fit ce récit la mort dans l'âme, avec le sentiment qu'elle enterrait à tout jamais son aventure avec M. Winnery.

Mais celui-ci se montra un gentleman dans toute l'acception du mot. Il lui déclara qu'il la croyait, poussé peut-être par la conviction que Bessie était trop dépourvue d'artifice pour avoir inventé ce conte à dormir debout, et ajouta que sa générosité ne la lui rendait que plus chère. Quant à M. Blundon on le laisserait vivre ainsi, jusqu'à ce qu'il fût assez bien portant pour se débrouiller tout seul dans la vie; c'est lui, M. Winnery, qui paierait la dépense... Mais si, il s'en ferait un plaisir, il avait beaucoup d'argent, et ainsi Bessie et lui pourraient se marier tout de suite. Il lui laissa entendre avec une pointe de tristesse qu'il n'en avait probablement plus

pour bien longtemps; maintenant qu'il avait trouvé une compagne qui aimait la vie comme lui, il voulait en jouir sans perdre de temps. Il lui parla de sa maison dans le quartier de Bloomsbury, de sa victoria et de son coupé, de ses chevaux et de ses affaires. Il ajouta qu'ils voyageraient, lui en avait toujours eu envie pour voir comment était le monde, mais il n'avait jamais pu quitter les docks, et Amanda, c'était sa défunte, avait toujours fait mille embarras en voyage.

Bessie dit qu'elle parlerait à M. Blundon, qu'elle ne pouvait dire ni oui, ni non, avant de voir comment il prendrait la chose.

VII

Quand elle regagna la maison meublée, elle trouva la chambre sens dessus dessous. Presque tous les livres étaient sur le plancher et les feuillets du précieux manuscrit de M. Blundon éparpillés d'un bout à l'autre de la pièce. Une inquiétante odeur de brandy flottait dans l'air. Tout d'abord, elle n'aperçut pas M. Blundon, elle ne le découvrit qu'après avoir commencé à ranger. Il gisait par terre, le haut du corps dans le cabinet noir, dont la porte ouverte le cachait pour ainsi dire complètement, seuls ses pieds étaient visibles.

Elle se dit : « C'est ce premier verre au pavillon. Sûr qu'c'est ça qui l'a fait recommencer. »

Quand elle l'eut couché sur le lit, elle se mit à ramasser les livres. Non, elle ne pouvait pas épouser M. Winnery et abandonner ce pauvre M. Blundon qui boirait jusqu'à ce que mort s'ensuive. Ça serait comme de jeter un chiot dehors par le froid. Pourtant, n'était-il pas de son devoir envers elle-même de s'endurcir le cœur et de l'oublier? Elle ne pourrait pas continuer indéfiniment ainsi...

Or, tandis qu'elle triait les pages numérotées du manuscrit illisible, elle trouva dans le tas, un bout de papier qui n'en faisait pas partie. C'était une feuille de papier à lettres mauve, avec une couronne violette dans le coin, sous laquelle était imprimé Narkworth Abbey, Middlebox, Surrey. La lettre commençait par *Mon cher cousin Lionel*, et l'écriture était tremblée et informe comme celle d'une personne âgée.

Bessie sentit que le cœur allait lui manquer, mais, poussée par la curiosité, elle continua à lire :

J'ai plaidé votre cause auprès du duc, votre cousin, mais il se refuse à faire quoi que ce soit. Il reste fermement convaincu que vous avez déshonoré la famille et le nom de Blundon, non pas une, mais plusieurs fois, et que vous vous êtes montré, en chaque occasion, buté et impénitent. Je pense bien vous rapporter là exactement ses propres paroles. J'ai fait de mon mieux pour l'attendrir, mais comme vous le savez, c'est un homme dur. Les Blundon le sont toujours.

Je lui ai désobéi en vous écrivant; il m'avait interdit tout rapport avec vous, à moins, évidemment, que vous ne consentiez à partir pour l'Afrique ou pour l'Australie. Vous savez qu'il est excessivement serré et me donne à peine assez d'argent pour notre train de maison ici et dans notre résidence de Prince's Gate à Londres. C'est pourquoi je ne puis disposer pour vous que de la petite somme ci-incluse. (Ça, se dit Bessie, c'est le chèque qu'il a dépensé pour s'enivrer.)

Je suis heureuse d'apprendre que votre santé est meilleure et que vous travaillez. J'espère que vous allez continuer, comme vous le faites actuellement, à mener une vie retirée et honorable, et que vous ne serez plus souffrant. Je n'ai jamais été à Brighton, mais on me dit que l'air y est salutaire, sauf pour les gens qui ont mal au foie.

Je vous envoie mes souvenirs les meilleurs,

Votre tante,

LETITIA, *duchesse de Narkworth.*

Pour la première fois de sa vie Bessie crut qu'elle allait se trouver mal. Elle s'assit et lut la lettre une seconde fois d'un bout à l'autre. Voilà donc que le mensonge fait à Teena Bitts se trouvait être la vérité. M. Blundon était le cousin d'un duc. De nouveau elle ne vit plus clair, et pour se remettre, elle but un coup, vidant le fond de bouteille de M. Blundon. Puis elle passa un bon moment à contempler le petit homme frêle en train de dormir la bouche ouverte sur le lit. Elle pensa à M. Winnery qui voulait l'épouser. « C'est pas vrai, c'est un satané cauchemar », se dit-elle. C'était comme une histoire

qu'elle aurait inventée, ou vue au cinéma. Ce bout d'homme sur le lit était le cousin d'un duc.

Vaincue par l'émotion, elle se mit à gémir en sanglotant : non, elle ne pouvait pas mettre M. Blundon dehors, le laisser au froid, lui, l'cousin d'un duc. Il n'était pas de ceux qui savent se débrouiller dans la vie. Il fallait que quelqu'un s'occupe de lui. Allons, elle expliquerait à M. Winnery qu'elle ne pouvait pas abandonner M. Blundon.

VIII

Cependant, quand M. Winnery voulait faire une chose, il y arrivait; le malencontreux effondrement de M. Blundon n'y changea rien. Quand celui-ci se trouva un peu mieux, tous trois s'en retournèrent à Londres, pas à Bayswater, cette fois-ci, mais à Bloomsbury où le protégé de Bessie fut installé dans un logis assez proche pour qu'elle pût l'avoir à l'œil. Elle-même, avec ses grands airs copiés sur ceux de M. Winnery, descendit dans un hôtel de tempérance; elle protesta d'abord contre le choix et ne comprit que plus tard la subtile manœuvre de M. Winnery.

Jamais il ne lui était venu à l'idée que ce dernier eût des parents. Elle l'avait toujours considéré comme l'envoyé du ciel, chargé de dissiper la crise de désespoir qui l'avait saisie le fameux soir, sous le cinquième bec de gaz du pier de Brighton. Les parents ne se montrèrent tout à coup, que le jour où M. Winnery fit publier les bans. Deux vieilles filles dévotes, qui étaient les sœurs aînées de M. Winnery et vivaient de ses générosités à Scarborough, un neveu orphelin qui habitait l'Italie, surgirent alors. Les deux sœurs entamèrent l'offensive en télégraphiant atterrées au neveu, qui revint à Londres du fond de l'Italie.

L'entrevue eut lieu dans le salon de l'hôtel de tempérance et Bessie s'en tira avec dignité. Le neveu, M. Winnery de Brinoë, était un homme de petite stature, d'environ quarante ans, avec un commencement de calvitie, il prenait un air condescendant en parlant de son oncle. Il donnait à entendre qu'il était un homme cultivé et une personnalité littéraire. Bessie, qui ne se reportait qu'à un seul type pour juger les

messieurs, lui trouva piètre figure. Le vieux M. Winnery l'avait envoyé à Oxford, aussi son accent rappelait-il un peu celui de M. Blundon, mais de ce fait Bessie fut plus à son aise, car cet accent, loin de l'impressionner, lui semblait maintenant tout à fait familier.

Elle prit un air de grande dame et eut soin de souligner que c'était le vieux M. Winnery qui voulait ce mariage et non pas elle. Elle était sûre qu'elle saurait le rendre heureux pendant ses vieux jours. Tous deux l'avaient déjà constaté.

Bien que Bessie eût appris à faire preuve de caractère depuis qu'elle avait quitté le Pot and Pie, elle ne se laissa pas tenter par la somme que les deux sœurs de M. Winnery promettaient de lui payer, le jour où le patrimoine du vieillard leur reviendrait. Cette idée la remplit d'indignation. Elle déclara que son amitié allait à M. Winnery et non à son argent, et qu'elle serait tout aussi prête à l'épouser s'il était sans le sou, chose parfaitement vraie d'ailleurs. Elle lui devait les bonnes heures de Brighton, et faisait partie du petit nombre de gens dont le bonheur n'est guère influencé par l'argent.

Comme il n'y avait rien à faire, le M. Winnery venu d'Italie finit par y retourner tout abattu, et les deux vieilles filles regagnèrent Scarborough où elles racontèrent inlassablement à qui voulait les entendre, que leur frère s'était laissé enlever par une femme de rien, assez jeune pour qu'il fût son grand-père.

IX

Le mariage de Bessie et de M. Winnery eut lieu à la mairie, en présence de trois employés de la compagnie de « Voiles et cordages, Winnery et Cie ». M. Blundon parvint à quitter son livre assez longtemps pour y assister. Il avait fort bonne figure dans les vêtements que Bessie et M. Winnery lui avaient achetés pour la circonstance.

Bessie, parée des beaux atours dont l'avait comblée un mari en adoration devant elle, s'en alla faire son voyage de noces à Paris. Ils descendirent au Grand-Hôtel, où Bessie, à n'importe quelle heure du jour ou de la nuit, n'avait qu'à se mettre à la fenêtre, pour contempler la foule et l'anima-

tion des boulevards. Ils allèrent dans les music-halls et dînèrent tous les soirs dans un restaurant différent, ils montèrent à la tour Eiffel, assistèrent aux courses et s'ébahirent devant les splendeurs de pièce montée de l'Opéra. M. Winnery était heureux comme un gosse, et Paris ne leur sembla plus qu'un Brighton magnifié.

Le jour seulement où Bessie revint dans la maison de Bloomsbury, elle connut pour la première fois de sa vie ce qu'on appelle la tentation. La maison portait l'empreinte de feue Armanda Winnery, femme pieuse, qui resta toute sa vie adepte fervente de la doctrine des Frères de Plymouth. Presque tout le mobilier était en bois de teck noir agrémenté d'une foule d'incrustations funéraires, en marbre, et recouvert de peluche rouge. Dans chaque pièce, des légendes encadrées énonçaient des pensées telles que : REPENS-TOI, DE PEUR DE TOMBER ENTRE LES MAINS DU DÉMON, et, CELUI QUI REGARDE LA VIGNE QUAND ELLE EST ROUGE RISQUE LE FEU DE L'ENFER; ces broderies avaient été exécutées par Armanda Winnery en couleurs sombres, qui convenaient aux paroles, et il y avait beau temps qu'elles étaient passées et poussiéreuses. Bessie les trouvait attristantes. Pendant les toutes premières semaines, surtout aux heures où le joyeux M. Winnery n'était pas là, il lui venait un furieux désir d'aller faire une visite au Pot and Pie. Isolée dans les profondeurs de mausolée de la maison, son âme réclamait à cor et à cri la société de Teena Bitts.

Puis petit à petit l'ombre vertueuse d'Armanda Winnery commença à céder la place à la très vivante Bessie. Les légendes encadrées disparurent progressivement on ne sait où, et, à leur place, surgirent des chromos aux vives couleurs achetés dans Mile End road et une quantité d'objets de cuivre jaune, dont Bessie se mit à raffoler. En dernier lieu, un phonographe, un perroquet, deux canaris et un couple de caniches blancs firent leur apparition. Bessie aimait boire et manger, et s'y adonnait avec une telle passion, que seul M. Winnery n'avait pas à lui en rendre de points; aussi se livraient-ils à de perpétuelles orgies, mangeant et buvant à qui mieux mieux. Bessie céda avec grâce à son indolence naturelle, et parfois elle ne prenait pas la peine de s'habiller avant la fin de la

journée; elle s'arrondissait tous les jours, ce qui la rendait plus désirable aux yeux de M. Winnery, homme d'autrefois. Il rayonnait de bonheur, et, pour la première fois depuis soixante-dix ans, la vie lui semblait telle qu'elle aurait toujours dû être. M. Blundon paraissait satisfait dans son logis; Bessie allait le voir trois ou quatre fois par semaine, et il buvait de moins en moins souvent. Il vivait tout à fait confortablement de la pension que lui servait Bessie. M. Winnery finit par s'attacher à lui, et par partager la fierté qu'éprouvait Bessie à subvenir aux besoins d'un cousin de lord.

Les choses auraient pu durer ainsi indéfiniment, si M. Winnery n'eût été, en fin de compte, un vieillard; il ne pouvait manquer de payer ses excès de table. Un soir, tandis que Bessie, en peignoir, lisait John Bull, assise au coin du feu, en face de lui, elle fut frappée par l'immobilité absolue du journal dont il se couvrait le visage quand il dormait, et par la rigidité singulière de ses mains ballantes. Elle alla à lui et souleva le journal. Il était bien mort. Il s'était simplement endormi en plein bonheur, après un bon dîner, béat dans la tiédeur de la pièce, avec sa Bessie dans le fauteuil vis-à-vis.

X

Ce qu'on pourrait dénommer la Dernière Phase de Bessie, commença le lendemain de l'enterrement, à la lecture du testament. Exception faite de l'argent destiné à continuer la rente, servie aux deux sœurs célibataires qui habitaient Scarborough, les revenus de toute la fortune du vieillard allaient à Bessie Cudlip Winnery. Aucun legs n'était fait au neveu de Brinoë, si ce n'est dans la clause ironique, stipulant qu'à la mort de Bessie, la fortune entière lui reviendrait. Or Bessie avait dix ans de moins que son neveu et jouissait de la santé la plus robuste, jointe au moral le meilleur. Mais sa nature la portait à pardonner, et comprenant peut-être l'agitation du neveu, au moment où elle avait épousé l'oncle, elle prit des dispositions pour que la rente habituelle fût envoyée à Brinoë sur son argent à elle. Avec M. Blundon, elle se trouvait donc subvenir à l'entretien de deux gentlemen.

Elle s'habilla de crêpe, choisissant le plus épais et le plus

noir; puis elle s'aperçut d'une chose, dont elle ne s'était pas encore avisée, c'est que le vieux M. Winnery était depuis près de quatre ans toute sa vie, et que, sans lui, elle se sentait perdue. Il avait pris à lui seul la place de Bayswater et du Pot and Pie; et voilà qu'elle n'avait plus ni l'un ni l'autre. Comme elle était devenue énorme et extrêmement indolente, elle ne réagit point pendant longtemps. Il semblait que même la tentation de retourner au Pot and Pie fût devenue moins forte, ou, tout au moins, eût pris une autre forme. Elle désirait maintenant n'y retourner qu'une seule fois, faire visite à Teena Bitts et à Winterbottom, leur montrer comme elle avait bien fait son chemin.

Son unique distraction était de se rendre, de temps à autre, chez M. Blundon. Quelquefois il y était; d'autres fois, elle ne le trouvait pas, mais dans le premier cas, il l'accueillait avec la même expression de dignité et de détachement qui avait toujours caractérisé leur longue amitié. Mais, comme disait Bessie, « l'bavardage, ça n'avait jamais été son fort », et leur conversation languissait. Leur dialogue consistait généralement en questions posées au sujet du livre, dont le genre restait pour Bessie un éternel mystère, et en remarques sur le temps. La régénération de M. Blundon semblait maintenant presque un fait accompli. Il ne se grisait plus et, habillé de vêtements convenables, il reprenait l'allure du gentleman qu'il était de par sa naissance. Il aimait bien Bessie, mais il restait froid, et l'attitude de cette dernière envers lui était quelque peu celle d'une poule qui a couvé un caneton. Il ne s'était mis en colère qu'une seule fois, le jour où Bessie avait émis l'idée que l'ouvrage devait être presque achevé, et que sûrement il compterait plusieurs volumes. Là-dessus, M. Blundon lui avait dit que c'était un livre d'érudition considérable, et qu'elle n'y comprendrait rien, même quand il serait achevé. Bessie avait versé quelques larmes, non parce qu'elle était vexée (elle savait qu'il avait parfaitement raison, qu'elle ne comprenait aucun livre) mais parce que le livre n'avait pas été terminé avant la mort de M. Winnery. Lui l'aurait compris, dit-elle, c'était un homme remarquable et qui comprenait tout. Elle se trouvait bien seule sans lui; la vie n'était plus la même. Peut-être, insinua-t-elle, larmoyante, qu'il

plairait à M. Blundon de venir se promener un de ces jours dans la victoria avec elle et les caniches.

Mais M. Blundon lui déclara qu'il détestait se promener en victoria et que la voiture lui donnait le mal de mer. Son refus causa une vive déception à Bessie, car ce projet cachait un plan astucieux. Elle avait espéré qu'ils partiraient un après-midi de bonne heure, et qu'ils se trouveraient tout à coup, comme par hasard, devant le Pot and Pie. Elle s'était représentée son triomphe en appelant Teena Bitts, Winterbottom, et même la vieille Mrs. Crumyss, si elle était encore de ce monde, pour qu'ils soient témoins de ce spectacle, qu'ils voient Bessie avec un cocher, des chevaux, des caniches et M. Blundon, le cousin d'un duc. Elle aurait bien voulu savoir ce que Teena Bitts trouverait à dire, maintenant, sur son manque de caractère.

Toutefois, comme elle était philosophe, elle renonça à l'apothéose projetée et chercha à satisfaire d'un autre côté ses instincts de sociabilité. Elle désirait simplement causer amicalement avec les gens, parler d'une chose et d'une autre, et peut-être voir le tout assaisonné de boutades comme celles de la vieille Mrs. Crumyss. Elle se rabattit donc sur ses propres domestiques, sur la cuisinière et les deux femmes de chambre, mais les résultats furent désastreux. Au bout de deux semaines de gêne épouvantable, toutes trois donnèrent leurs huit jours et cherchèrent des patronnes qui n'essaieraient pas de vivre sur un pied d'intimité avec elles.

Bessie, réduite au désespoir, se dit que la veuve d'Horace Winnery ne pouvait fréquenter les marchands de vin. Elle ne pouvait en tous cas s'y rendre confortablement à pied, et les habituées de ces lieux n'y arrivaient pas en victoria, conduites par leur cocher. Ce n'était certes pas pour y boire, elle pouvait boire chez elle, mais il lui fallait un prétexte pour lier conversation.

Enfin, l'inspiration lui vint d'aller à Brighton, elle espérait, si elle ne s'y amusait pas, pouvoir du moins y évoquer les souvenirs du séjour délicieux de jadis, avec M. Winnery et M. Blundon. Elle fit donc un grand effort et se mit en route. A Brighton, elle prit, dans l'hôtel le plus tape-à-l'œil, un salon et une chambre aux lambris dorés. Elle loua une victoria, et

se fit promener avec les caniches. Parfois elle descendait sur la plage pour s'y asseoir, abritée sous un parapluie noir, tandis que ses chiens jappaient et aboyaient, réclamant les pierres que leur jetaient les enfants. Elle s'installait pour écouter mélancoliquement *Pomp and Circumstance* et des pots pourris de *Faust*, de *Carmen* et de *Cavalleria Rusticana*. Elle passait des heures dans l'obscurité des cinémas. Elle ne pouvait aller dans les baraques où l'on tire sur des girafes et des canards de fer-blanc, où on lance des anneaux sur des vases japonais. Elle constata qu'elle n'était pas de ces êtres qui peuvent vivre de souvenirs. Elle essayait bien de s'amuser, mais n'y parvenait pas toute seule. « Il vous faut quelqu'un qui jouisse des choses avec vous. »

XI

Cependant, Brighton, semble-t-il, jouait un rôle de première importance dans la vie de Bessie, et l'avant-veille du jour où elle comptait mettre fin à ce voyage vainement entrepris, elle fit incidemment la connaissance d'un monsieur et d'une dame, qui étaient assis à la table voisine de la sienne au pavillon.

Bessie ne les aurait pas remarqués, car c'étaient des gens paisibles et ternes, et les gens ternes n'exerçaient aucune attirance sur elle; mais la dame se prit d'amitié pour Esther, le caniche que Bessie avait sur les genoux. La dame demanda à Bessie comment s'appelait le chien et entama ainsi la conversation. D'autres propos suivirent. La dame et le monsieur était M. et Mrs. Willis, ils avaient en parlant un rien de cet accent cockney qui faisait toujours chaud au cœur de Bessie. Ils étaient de Londres, et Brighton ne leur plaisait guère. Ils trouvaient l'endroit laid et bien surfait. Bessie dit qu'elle était du même avis, qu'elle était de Londres. — Oui, elle habitait à Bloomsbury.

Mrs. Willis qui était une petite femme brune, nerveuse, entre deux âges, dit : « Bloomsbury... ah bien, par exemple. C'est là qu'on habite, M. Willis et moi. »

Bessie sentit son cœur se dilater, et tout son être s'épanouit d'aise : « Ah! bien alors. Y en a de drôles, ils habitaient tout

près les uns des autres et ne l'avaient jamais su. Dire qu'on pouvait habiter des années à Bloomsbury sans même connaître son voisin. » M. Willis, petit homme blond avec des lunettes et des moustaches à la gauloise, dit que la vie était comme ça, qu'il l'avait constaté et n'est-ce pas que la musique était bien jolie? C'était la seule chose qui leur plaisait à Brighton, les concerts de l'orchestre. De fait, ils allaient abréger leur séjour, et rentrer à Londres où ils se sentaient plus chez eux. Ils resteraient deux jours de plus, uniquement pour ne pas en juger à tort. C'était les premières vraies vacances que prenait M. Willis en quinze ans. Oui, il était très pris. Ils avaient un magasin de blanc et, n'est-ce pas, on ne peut jamais se fier à ses employés!

Bessie répliqua que, chose curieuse, Brighton lui faisait le même effet. Elle partait le surlendemain. « Peut-être qu'ils pourraient rentrer ensemble. — Quel train prenait-elle? — L'express, en première classe. »

Mrs. Willis le regrettait, mais ils ne pouvaient pas voyager comme ça. Ils n'étaient pas assez riches. « Quand on a un commerce, il faut compter. »

Bessie suggéra qu'ils pourraient peut-être voyager avec elle : ils seraient ses invités. Ça lui ferait plaisir. Elle avait beaucoup d'argent et espérait toujours rencontrer quelqu'un pour jouir des choses avec elle; inutile d'essayer d'en jouir seule. Mais M. Willis, qui semblait un homme circonspect, répondit qu'il y réfléchirait.

Les musiciens achevèrent de jouer un pot-pourri de *Cavalleria Rusticana* et se mirent à ranger leurs instruments dans des housses de serge verte. Mrs. Willis fut d'avis qu'on ferait bien d'aller se coucher. Bessie paya donc toutes les consommations, et ils se mirent en route lentement, car Bessie éprouvait de grandes difficultés à se déplacer avec rapidité. Tout en marchant, elle dit qu'elle n'avait pas d'enfants (ce qui était bien vrai) et qu'elle aimait beaucoup les chiens. Il fallait que les Willis voient son autre caniche Minnie; Minnie était à la maison, parce qu'elle était délicate de la poitrine et Bessie pensait que l'air du soir au bord de la mer ne lui était pas bon. Chose bizarre, répliqua Mrs. Willis, eux aussi n'avaient pas d'enfants non plus, bien qu'ils en eussent demandé à Dieu.

Mais elle arrivait à s'occuper suffisamment avec les œuvres. Cela faisait beaucoup de bien et on voyait du monde. Est-ce que Mrs. Winnery allait à une église déterminée?

Bessie répondit que non, qu'elle n'était pas très forte sur la religion. (En fait, elle n'avait jamais vu l'intérieur d'une église.) « Elle ne connaissait pas du tout Bloomsbury quand elle y était venue et ne s'y retrouvait encore pas. »

Mrs. Willis l'engagea à venir à leur chapelle, sûrement elle s'y sentirait chez elle, et Bessie dit qu'eux devraient venir dîner le dimanche avec elle. Au bout de la jetée attendait la victoria de louage de Bessie, elle reconduisit ses nouvelles connaissances jusqu'à leur modeste logis. Ils se séparèrent les meilleurs amis du monde.

— Nous pourrions nous retrouver demain, — proposa Bessie.

— Ça serait avec plaisir, — opina Mrs. Willis.

— Vers dix heures et demie, au bout de la jetée, — répliqua Bessie. Elle leur fit signe avec entrain, en s'éloignant dans sa voiture pour regagner les splendeurs de son appartement à l'hôtel George et de la Couronne.

La journée suivante fut des plus réussies, à tel point qu'ils décidèrent tous de rester cinq jours de plus. Ce fut Bessie qui paya toutes les dépenses. C'était un plaisir pour elle, déclarait-elle, et elle avait beaucoup d'argent. Finalement ils s'en retournèrent tous ensemble à Londres par l'express et en première classe, dans un compartiment réservé.

A Bloomsbury, Bessie alla à la chapelle, et M. et Mrs. Willis revinrent dans la victoria partager son déjeuner du dimanche. Elle ne trouva pas le sermon bien intéressant, ni bien agréable de s'ennuyer une heure et demie, assise sur un banc dur, mais elle avait trouvé des gens à qui parler, et elle se dit qu'on ne pouvait tout avoir. Mrs. Willis admira la collection de cuivres et les chromos, et Bessie lui fit présent d'un caniche blanc femelle. Ce fut le commencement d'une grande amitié. Bessie assista dorénavant aux offices de la chapelle, excepté les dimanches où elle se sentait tout à fait incapable de faire l'effort de s'habiller.

Elle finit par s'habituer aux offices et par les subir, mais son plaisir véritable était les réunions des dames, et les activités

secondaires de la vie paroissiale. Elle pouvait venir s'installer et bavarder tout son soûl. Pour la chapelle, elle était une bénédiction. Dans une paroisse de petits marchands de nouveautés, de fruitiers et d'employés de banque modestes, elle semblait un vrai Midas femme. Comme elle désirait que tout le monde fût heureux, elle acheta un superbe orgue neuf pour la chapelle, et y fit poser des vitraux neufs, elle offrit de nouveaux fonts baptismaux, sur lesquels les fidèles firent graver « Don de Bessie Cudlip Winnery à la chapelle Saint-Jean », en témoignage de reconnaissance. Bessie, elle, était heureuse. Elle ne désirait qu'une chose, que Teena Bitts entrât en passant, un dimanche, et lût l'inscription des fonts baptismaux.

Ce fut Bessie également qui institua la célèbre Excursion de la Bank Holiday d'août avec le pique-nique annuel. Fait plutôt curieux, l'idée lui en fut suggérée par M. Blundon. Il s'avisa que ce serait magnifique si les enfants de la paroisse pouvaient aller à la campagne plus souvent, aussi Bessie en fit-elle un rite annuel. Le jour de la Bank Holiday d'août, elle louait des autocars, et y empilant les enfants de l'école du dimanche, et tous les parents qui se trouvaient libres, elle s'embarquait pour passer la journée à la campagne. Elle occupait une place au fond du premier véhicule, débordante de contentement, à la tête de tout son monde. Au bout de deux ans, ces excursions acquirent une telle renommée, que des gens venaient faire partie de la chapelle, et envoyaient leurs enfants à l'école du dimanche, rien que pour être de cette unique balade tapageuse.

Au cours de la quatrième année qui suivit la rencontre de Bessie et de M. et Mrs. Willis, deux événements graves survinrent. Le premier fut la mort des caniches. Esther mourut de vieillesse et Minnie de la maladie de poitrine dont elle était affligée depuis si longtemps. Bessie en acheta deux nouveaux, mais ils ne remplaçaient pas les anciens, confia-t-elle à Mrs. Willis, elle avait eu Esther et Minnie du temps de M. Winnery et leur mort était la rupture d'un lien qui la rattachait à lui.

Plongée dans sa douleur, elle était assise un après-midi devant la baie du salon (elle était habillée, heureusement) et

écoutait le phonographe, quand une Rolls Royce démodée, à carrosserie haute, arriva et s'arrêta devant la porte. En l'apercevant, Bessie se retira précipitamment derrière les rideaux, mais elle eut le temps de voir que sur la portière était gravée une couronne, exactement semblable à celle qu'elle avait vue sur la lettre trouvée dans la chambre de M. Blundon, voilà plusieurs années. Un valet de pied sonna, et un moment après, Briggs la femme de chambre apparut toute retournée, pâle et tremblante, pour demander « si Mrs. Winnery pourrait recevoir Sa Grâce la duchesse de Narkworth ».

« Là, se dit Bessie, ça y est, v'là, que l'a été y raconter tout! »

Regardant furtivement à travers le rideau, elle vit une petite vieille bizarrement vêtue, avec un chapeau et un en-cas noirs, descendre de la Rolls, et monter les marches.

« L'est pas tant imposante que ça », se dit Bessie avec soulagement. « Elle ressemble tout à fait à la vieille Mrs. Grubb qu'est dans le troisième banc à la chapelle. »

La petite dame âgée entra, et Bessie la reçut déployant toutes les belles manières que M. Winnery lui avait enseignées. Sa Grââce voulait-elle bien s'asseoir, les petits caniches ne la gêneraient-ils point? — Non, Sa Grâce ne s'en trouverait pas gênée, elle-même avait des épagneuls et les aimait beaucoup. Bessie lui raconta alors la mort d'Esther et de Minnie, non sans verser une larme, et en expliquant pourquoi ils lui rappelaient M. Winnery.

Puis Sa Grâce vint au fait. Elle aussi venait de perdre son mari, il y avait peu de temps, et depuis la mort de celui-ci, elle s'était réconciliée avec M. Blundon, le cousin du duc défunt. Oui, M. Blundon était allé à l'enterrement, et était venu ensuite à Narkworth House déjeuner. C'était un M. Blundon bien changé depuis la dernière fois qu'elle l'avait vu. Il était même gai et heureux. Après le déjeuner il avait pris Sa Grâce à part et lui avait raconté ce qui était arrivé, et comment M. et Mrs. Winnery s'étaient intéressés à lui quand sa propre famille l'avait repoussé. (Mrs. Winnery ne devait certes pas en concevoir une mauvaise opinion du duc. C'était un homme bon, mais dur; les Blundon étaient tous durs. Et M. Blundon lui avait causé, à lui, le chef de la famille, de grands

ennuis.) Elle était donc venue remercier Mrs. Winnery de ce qu'elle avait fait durant toutes ces années. Si le cher duc n'avait été dans sa tombe, il serait venu aussi lui témoigner sa gratitude de voir M. Blundon devenu un tout autre homme.

Bessie répondit que ce qu'elle avait fait n'était rien du tout, et que M. Winnery et elle l'avaient fait avec grand plaisir, et que tous deux aimaient M. Blundon, et n'auraient pu se passer de lui.

Sa Grâce dit qu'elle avait pris ses dispositions pour que M. Blundon habitât la résidence douairière à Narkworth et continuât à écrire. Il lui avait dit qu'il travaillait à un livre qu'il aurait fini d'ici peu, et qu'il publierait. Il n'avait pas voulu en dire plus long. Mrs. Winnery savait-elle de quoi parlait ce livre?

Non, Bessie dit qu'elle croyait que c'était un livre, sans plus. Mais c'était vraiment trop désolant de voir M. Blundon s'en aller habiter à Narkworth. Ça lui manquerait de ne plus l'avoir à Bloomsbury; ça ferait un vide dans sa vie.

Mais Sa Grâce dit que M. Blundon garderait son logement de Bloomsbury comme pied-à-terre, quand il viendrait en ville, car il s'y était attaché. Sa Grâce ne pensait pas pouvoir faire quelque chose pour Bessie, mais elle voulait que celle-ci sache à quel point la famille lui était reconnaissante de ce sauvetage.

Bessie proposa alors à Sa Grââce de prendre une goutte de thé, et la vieille dame leva sa voilette, et dit qu'elle en serait enchantée; une fois que la tremblante Briggs eut reçu l'ordre de servir le thé, toutes deux se mirent à parler de choses et d'autres, et Bessie décrivit la chapelle et l'excursion de la Bank Holiday avec le pique-nique annuel. Sa Grâce dit que ces idées-là l'intéressaient. C'était une vieille dame très dévote et qui s'intéressait beaucoup aux bonnes œuvres. Elle enverrait un chèque à Mrs. Winnery pour l'aider dans les siennes, qui semblaient prendre un tel essor, que bientôt les moyens de Mrs. Winnery n'y pourraient plus suffire.

Bessie accompagna la duchesse jusqu'à la porte et resta sur le seuil tandis que Sa Grâce lui faisait les signes d'adieu les plus gracieux par la portière de la Rolls démodée. « Elle est très gentille et ne ressemble pas du tout à une duchesse », se dit

Bessie, à qui elle rappelait quelque peu la vieille Mrs. Crumyss, à condition d'oublier comment parlait et buvait Mrs. Crumyss.

Cette visite réveilla en elle la vieille tentation de retourner au Pot and Pie. Le désir d'y entrer juste en passant pour raconter à Teena Bitts la venue de Sa Grââce, ne lui laissait pas de repos. Mais elle ne pourrait y aller avant l'excursion. Cette année, il faudrait pour tout son monde quatorze autocars. La fête passée, elle retournerait à Bayswater dans tout son faste, rien que pour un après-midi, montrer à Teena, à Winterbottom et à Mrs. Crumyss ce qu'elle était devenue.

XII

Le grand jour arriva et Bessie se trouva juchée à l'arrière du premier autocar, contemplant M. Willis qui faisait ranger et placer les gens tout en tortillant sa moustache tombante. Enfin on démarra au milieu de bruyantes pétarades, drapeaux claquant au vent, ceux-ci en nombre égal pour l'Empire britannique et pour la chapelle Saint-Jean. Bessie souhaita une fois de plus que Teena Bitts et la vieille Mrs. Crumyss pussent la voir.

On alla dans la forêt de Nottingham, et là, sous les arbres, obéissant aux instructions du capable M. Willis, on déballa les provisions contenues dans de grands paniers. Il y avait des sandwiches de toutes sortes, du rosbif et des épaules de mouton, des saucisses, des tartes à la crème, des fruits et des quantités de bière glacée, vrai festin de Gargantua fait pour ravir l'imagination de Bessie. Puis M. Willis organisa un gymkhana auquel prirent part tous les enfants et quelques grandes personnes; on arriva au clou des divertissements : une course entre les gros messieurs et les grosses dames de la chapelle. Il y avait vingt-trois concurrents inscrits pour cette épreuve sensationnelle, mais, quand on se mit en ligne, Bessie ne figurait pas parmi eux. En constatant son absence, toute l'assistance s'exclama, Elle, qui était la femme la plus grosse de tous les fidèles, était inscrite d'office. Elle était l'organisatrice des réjouissances, ce ne serait pas une course pour de bon, si elle n'y prenait pas part. Tous les gros ventres avaient déjà convenu d'avance de faire cette course pour la laisser

gagner. Les enfants l'entourèrent en criant : « Allez-y, Mrs. Winnery ». Bessie se défendit d'abord, puis se prit à rire, tant et tant qu'elle en pleurait, mais elle finit par céder, enleva sa jaquette et son chapeau et s'aligna avec les autres.

La distance à franchir allait de l'autocar vert au pied d'un grand chêne qui se dressait au bord de la route. Tous les membres de la chapelle faisaient la haie sur le parcours. Les messieurs sveltes pariaient entre eux sur le gagnant. Le silence de la forêt était troublé par de grands éclats de rire. Enfin M. Willis lâcha la serviette qui donnait le signal du départ. Bessie partit au milieu des autres, et elle avança remarquablement vite pour une femme aussi volumineuse. Des cris d'encouragement s'élevaient de toutes parts, car Bessie était la favorite, et une favorite comme on n'en avait jamais vu dans aucune course. Pas un assistant qui ne désirât qu'elle l'emportât. Et Bessie faisait de son mieux, bien que presque paralysée par le fou rire. Lentement elle gagnait du terrain, en tête. Encore quinze mètres, et elle remporterait la victoire.

Mais tout à coup, il arriva quelque chose. Elle dut trébucher sur un obstacle quelconque, sur une racine peut-être, et tomba. Un cri s'éleva, et cinquante personnes se précipitèrent à son aide. Mais quand on arriva auprès d'elle, elle semblait ne pas pouvoir se relever. Elle était étendue, tout à fait immobile, et respirait péniblement. Six hommes la portèrent à l'ombre du grand chêne. On alla chercher de l'eau, on l'éventa, et de je ne sais quelle poche sortit une bouteille de cognac. On lui en versa entre les lèvres. Mais tout était inutile. Bientôt sa respiration cessa. Elle était morte d'une attaque d'apoplexie en pleine allégresse.

XIII

On lui fit à la chapelle des funérailles grandioses. M. Blundon y assista et Sa Grâce envoya une couronne faite par les jardiniers de Narkworth House. Le prédicateur prononça un long panégyrique, et rappela l'orgue neuf, les vitraux, les fonts baptismaux, et surtout l'Excursion de la Bank Holiday avec le pique-nique annuel. La péroraison fut assez

émouvante, il dit : « Il y a une raison parmi bien d'autres pour laquelle nous garderons toujours son souvenir. On peut dire d'elle, qu'elle partageait tout ce qu'elle avait, et que son unique désir était de voir les autres heureux comme elle. »

Ce fut M. Blundon lui-même qui, en tant que son plus vieil ami, se concerta avec M. et Mrs. Willis pour choisir la tombe. Ils se décidèrent en dernier ressort pour une simple dalle portant cette inscription :

ICI REPOSE
BESSIE CUDLIP WINNERY, VEUVE DE HORACE WINNERY

Morte en août, à l'âge de quarante-six ans
lors de l'excursion de la Bank Holiday et du pique-nique annuel
de la chapelle Saint-Jean.

CELUI QUI AIME LE MIEUX PRIE LE MIEUX
FAISONS TOUTES CHOSES GRANDES ET PETITES
POUR LE BON DIEU QUI NOUS AIME
IL NOUS A CRÉÉS TOUS ET IL NOUS AIME TOUS

Les deux caniches allèrent rejoindre celui que Bessie avait donné à Mrs. Willis, et la maison fut fermée et vendue. La semaine d'après, le livre de M. Blundon fut publié. C'était un ouvrage en deux gros volumes intitulé : *Histoire de la Prostitution religieuse et séculière.* C'était un ouvrage excellent, de grande érudition, et les lettrés en donnèrent des comptes rendus. Sur la page de garde figurait la dédicace : « A M. et Mrs. Winnery; c'est grâce à leur amitié que ce livre a pu être écrit. »

Mais Bessie était morte sans avoir jamais revu le Pot and Pie.

LOUIS BROMFIELD

(Traduction de L. BAILLON DE WAILLY.)

PHILOSOPHIE DU DROIT ET SOCIOLOGIE EN FRANCE

La sociologie et la science du Droit n'ont pas toujours fait bon ménage chez nous. Beaucoup de juristes français, habitués à tirer d'un certain nombre de textes, par un effort de logique, des conclusions pratiques précises, voyaient sans plaisir grandir une discipline dont l'objet leur paraissait vague autant que les prétentions immenses. Bon pour les Facultés des Lettres et pour les Écoles normales primaires, un enseignement portant sur les différents types de sociétés ou sur les différents moments de l'évolution sociale se serait démontré inutile, sinon dangereux, dans les Facultés de Droit. A grand' peine et comme à regret, elles avaient ouvert leurs portes à l'économie politique. Celle-ci avait du moins le mérite de porter ses recherches sur des intérêts, sur des choses mesurables et chiffrables. Quant aux spéculations sur la statique ou la dynamique sociales, apparentées aux rêveries de Comte sur le Grand-Être, elles ne pouvaient guère que troubler, sans profit pour leur culture générale, l'esprit des futurs avocats.

Cette attitude de défiance a fini par céder, semble-t-il. Entre les deux disciplines qu'on eût volontiers opposées les rapprochements, en fait, se multiplient. Non seulement on voit des sociologues de plus en plus nombreux se mettre à l'école du Droit, mais de plus en plus nombreux aussi des juristes sont amenés, soit par leurs recherches sur l'histoire du Droit, soit par leurs réflexions sur le Droit naturel, à demander à l'étude des Codes et des Coutumes des renseignements sur

l'esprit des peuples, et par suite à tenir compte des théories sociologiques. Symptôme remarquable : près d'une dizaine de professeurs de Droit font maintenant partie de l'*Institut français de Sociologie*, dont le noyau a été fourni par l'équipe de l'*Année sociologique*. D'autre part, les *Archives de Philosophie du Droit* s'étant récemment fondées, elles ont ajouté à leur titre principal : *et de sociologie juridique*. Dans les congrès qu'organise l'Institut dont elles sont l'organe, elles invitent à une réflexion commune, des sociologues aussi bien que des juristes proprement dits.

Rapprochement attendu, un jour ou l'autre inévitable. Les pioches des deux équipes, creusant chacune de leur côté leurs galeries, ne devaient-elles pas fatalement se rencontrer?

Pour la sociologie, il saute aux yeux qu'elle ne saurait se passer de la connaissance des lois et coutumes, et qu'elle devrait inscrire sur la maison qu'elle veut édifier « que nul n'entre ici s'il n'est juriste ». Sans doute l'idée, et le mot même de droit faisaient horreur à Auguste Comte. Cela veut dire que la conception du droit qui l'emportait à l'époque où se formait sa pensée, — la conception individualiste, — lui semblait incompatible avec l'idée qu'il se faisait du Grand-Être et des devoirs de l'individu envers le tout. N'empêche que pour établir, en fait, comment s'organisent les rapports des individus entre eux et avec les ensembles qu'ils forment, l'étude des règles qu'ils s'imposent est le plus commode des instruments d'observation. Cela n'a pas échappé à ceux qui, sur le terrain de la recherche scientifique, continuent le plus directement l'œuvre d'Auguste Comte. Dès sa thèse sur la *Division du Travail social*, Émile Durkheim pensait saisir à travers le droit les deux formes principales de la solidarité. Lorsque la solidarité est « mécanique », les ressemblances imposées, le conformisme dominant, le volume du droit répressif, qui édicte des peines, l'emporte sur celui du droit restitutif, qui remet les choses en état après un dommage. Le droit restitutif, gagne au contraire lorsque la solidarité est « organique », les différences permises, l'individualisme toléré. Au surplus, les disciples de Durkheim (par exemple MM. Mauss et Fauconnet dans l'article *Sociologie* de l'Encyclopédie) n'étaient-ils pas amenés à définir leurs disciplines comme l'étude com-

parative des institutions, par lesquelles s'entretient la vie propre des groupes? Et sans doute ils entendaient ici institution au sens large; ils songeaient aux diverses habitudes collectives, qui s'imposent aussi bien dans l'ordre du langage que dans celui des pratiques économiques. De son côté, M. Albert Bayet, étudiant les variations de l'opinion en matière de suicide, observait qu'il ne saurait suffire, pour les mesurer, de s'en tenir aux Codes. Les lois sont ici souvent en retard sur les mœurs. C'est pourquoi le sociologue devra, pour saisir les réalités qui l'intéressent, compléter et au besoin corriger les révélations du droit par celles des us et coutumes de toutes sortes, par l'étude des langues, par celle des littératures. Il n'importe : la réflexion sur le système des lois demeure l'initiatrice nécessaire; par lui sont précisées et sanctionnées les obligations essentielles, celles qui fournissent des garanties aux prétentions reconnues légitimes, celles qui permettent à la vie sociale de durer dans la paix, celles qui constituent comme l'armature d'une société. Et c'est pourquoi M. Hubert, dans un article du premier numéro des *Archives* que nous signalions plus haut, pouvait maintenir que le fait juridique est l'aspect réglementé de toutes les choses sociales, que « l'esprit des lois est le rapport que les lois soutiennent avec la mentalité collective tout entière, et qu'en un sens, la sociologie juridique est toute la sociologie ».

Comment les juristes, de leur côté, n'auraient-ils pas aperçu ces rapports? Un code n'est pas une chose en l'air. Même si on le présente comme révélé, descendu du ciel, il tient à la terre par cent racines. Il révèle une certaine situation historique, un certain état des croyances, des intérêts; et il renseigne sur la façon dont les hommes les entendent et les défendent. Que ce donné change, les règles qui fixent le légitime et l'illicite tôt ou tard se modifient. Ce sentiment, à la fois relativiste et organiciste, qui rattache les lois à la vie des groupes, l'histoire du droit suffit à le suggérer. Elle a sa place dans nos Facultés de droit, à côté de l'enseignement dit dogmatique — une technique à vrai dire — qui consiste à faire connaître aux futurs juges, avocats, avoués, les lois qu'ils auront à appliquer. Sans doute c'est surtout l'histoire du droit romain, présenté comme un modèle incomparable, qui a

été à l'honneur chez nous. Mais progressivement, le champ des observations s'est élargi. On a ainsi été amené à comparer les règles et procédures en vigueur dans le droit romain, non seulement avec celles des sociétés germaniques, mais avec celles des sociétés primitives. Les études de Dareste sur l'Histoire du Droit ont trouvé des continuateurs. A Lyon comme à Paris, des Instituts de Droit comparé fonctionnent, qui confrontent les plus récentes législations, pendant qu'un Institut d'Ethnologie juridique nous renseigne sur les formes de droit en vigueur dans les sociétés que nous colonisons. Ainsi, des matériaux de plus en plus nombreux et divers s'accumulent. Les comparaisons ne deviennent pas seulement possibles, on ne saurait s'y dérober. Elles s'imposent aux esprits. Or une étude comparative des institutions fondamentales — celles-là même qui se cristallisent dans le droit — n'est-ce pas l'introduction toute naturelle à la sociologie? N'en est-ce pas déjà une partie essentielle?

Mais, dans la sociologie proprement dite, il y a sans doute autre chose. Nous accordons qu'elle est avant tout une étude comparative des diverses institutions sociales. Seulement, cette étude doit être en même temps synthétique et mettre en lumière les rapports de ces diverses institutions avec la vie propre des groupes. Le sentiment de la vie propre des groupes, de leur manière d'être originale, distincte de celle des individus qu'ils réunissent, n'est-ce pas la marque de l'esprit sociologique? On sait de combien de manières les sociologues purs ont essayé d'expliquer ce sentiment. Ils ont fait observer qu'il y a, dans ce tout qu'est la société, plus et mieux que la somme de ses parties : quand celles-ci entrent en rapports, réagissent les unes sur les autres, une sorte de synthèse se produit, qui dégage des forces, révèle des propriétés inédites. L'observation de notre conscience individuelle ne nous permettrait pas à elle seule de prévoir ces nouveautés. Elles apparaissent comme les manifestations d'une sorte de personnalité nouvelle que serait la société. Et puisque les faits sociaux, mettant des esprits et non pas seulement des corps en rapports, sont en dernière analyse des représentations, il est permis de parler de consciences collectives, centres organisateurs de ces représentations communes.

Dans quelle mesure nos juristes ont-ils été amenés à se rapprocher de ces conceptions? Jusqu'à quel point les acceptent-ils? C'est ce qu'il faudrait maintenant préciser.

***

Voici justement un guide qui s'offre à nous : M. Bonnecase, professeur à la Faculté de Droit de Bordeaux, vient de publier deux volumes sur *la Pensée juridique française de 1804 à l'heure présente* où il s'efforce de relever les empreintes qu'ont pu déposer sur elle « l'Humanisme, le Classicisme, le Romantisme ». Citations abondantes, analyses minutieuses, rapprochements entre la pensée juridique et les autres formes de la pensée française, le tableau est aussi complet qu'on peut le rêver. En ce qui concerne le moment présent, l'auteur insiste fortement sur l'inquiétude des juristes, et la crise que leur science paraît traverser. A l'entendre, ils ne sauraient plus à quel saint se vouer. Et c'est le premier trait qui lui permet d'appliquer le terme qui lui est cher, l'un des plus équivoques qui soient : *romantisme.*

A quoi tient cet état de crise? A ce qu'il s'est produit, dans la réalité sociale, des transformations que les rédacteurs du Code sur lequel nous avons vécu n'avaient pas prévues, n'avaient pu prévoir : elles obligeraient ses gardiens à réviser et leurs doctrines et leurs méthodes. « Révolte des faits contre le Droit », répète M. Morin : qu'il s'agisse des conventions entre patrons et ouvriers syndiqués, ou entre nations désireuses de former une société supérieure, qu'il s'agisse de ce droit ouvrier et de ce droit des gens que M. Georges Scelle aime à confronter, vous vous trouvez en face de problèmes inédits. Le fameux arsenal des lois consacrées laisse voir ses lacunes. Bien plus, sous la pression des faits, vous êtes acculé à réviser vos principes eux-mêmes.

Souvent on fait tenir toutes ces difficultés en un mot (lui aussi gros d'équivoques); *l'individualisme* traditionnel en France serait en train de faire faillite. Le droit romain qui tient tant de place dans notre formation nous avait habitués, répète-t-on, à concevoir les relations justes sur le type des

contrats entre personnes libres, usant à leur guise de leurs propriétés. La Révolution greffe sur ce vieil arbre l'idée que tout dans l'État devrait s'organiser comme s'il naissait lui-même d'une convention entre individus. Et elle détruit systématiquement les corps particuliers, les groupes intermédiaires — corporations comprises — pour ne laisser que les individus face à face. Les événements ont démontré que la position était intenable et qu'il était décidément impossible, soit de réduire toute obligation à des contrats, soit de concevoir la loi sur le type du contrat.

La grande industrie en particulier a révélé que l'ouvrier, seul en face du patron, semblait condamné à l'impuissance : il a fallu rendre aux travailleurs la liberté de coalition, substituer au contrat individuel des contrats collectifs qui sont de véritables conventions-lois, admettre que l'entrepreneur, même sans faute de sa part, devait supporter les frais des accidents survenus aux ouvriers dans son usine. La notion de liberté, comme celle de responsabilité, se trouvaient ainsi soumises à une sorte de dilatation qui les rendait méconnaissables. N'était-ce pas un droit socialiste qui était en train de se substituer au droit individualiste? Du moins, comme M. Gurvitch se plaît à le relever dans un ouvrage d'ensemble, philosophique autant qu'historique, l'*idée de Droit social* gagnait partout du terrain.

Il y aurait sans doute bien à dire sur cette antithèse. Le socialisme juridique n'est pas forcément la négation de tout individualisme. Jaurès l'observait ici même il y a plus de trente ans : « Le socialisme est encore l'individualisme, mais logique et complet. » Il voulait dire sans doute que des transformations du régime de la propriété seraient nécessaires pour que le plus grand nombre pût jouir de libertés réelles. M. Charmont, depuis, a fait observer que la « socialisation du droit » a le plus souvent pour conséquence d'assurer aux déshérités, de quelque groupement qu'il s'agisse, une protection contre l'abus du droit. La remarque vaut contre ceux qui seraient tentés de montrer dans le droit social une puissance capable de refouler le droit de la personne humaine. Cela peut arriver dans tel régime de nationalisme intégral ou de collectivisme. Cela peut être évité dans un régime démocratique.

Quoi qu'il en soit, il est indiscutable que les transformations du droit, tant public que privé, ont entraîné une révision des concepts familiers aux juristes classiques. En vain l'École de l'Exégèse avait dû consentir des concessions. On autorisait le juge à s'inspirer, non seulement du texte de loi lui-même, mais de la pensée qui avait dû guider le législateur. Plus tard, on admettait que, sans s'associer à cette pensée, il s'ingéniât à faire jaillir du texte tout ce que paraissaient exiger les situations nouvelles dont il y avait à connaître. Exercices d'assouplissement. Casuistique, hypocrisie, va jusqu'à dire M. Morin : on pense ainsi sauvegarder la continuité, mais aux dépens de la sincérité.

N'est-il pas plus courageux d'avouer que notre philosophie du droit est à rectifier tout entière? D'où, en effet, tant de systèmes nouveaux qui presque tous se trouvent faire une part plus ou moins large à l'esprit sociologique.

***

Le système le plus radical dans la négation des positions traditionnelles est celui de l'ancien doyen de la Faculté de Droit de Bordeaux, M. Duguit, l'auteur du livre célèbre sur *l'État, le Droit objectif et la loi positive.* Duguit fait sienne la pensée d'Auguste Comte : l'individu n'a pas de droit, il n'a que des devoirs. La Révolution française s'est donc trompée qui mettait les Droits de l'Homme au-dessus de tout? Dans les cours qu'il a faits à l'étranger comme dans ceux qu'il a faits à Bordeaux, M. Duguit ne craint pas de le proclamer. Et son argumentation pourrait être utilisée, semble-t-il au premier abord, par tous ceux qui, à l'heure actuelle, soit en Allemagne, soit en Italie, mettent au-dessus de tout l'État, créateur de la loi par sa toute-puissance, qu'il consent à limiter, sans qu'il y ait pourtant en dehors de son domaine aucune borne sacrée, aucune source de droit. Mais en fait M. Duguit n'est pas moins sévère pour cette conception que pour l'autre. Et il se réjouit de renvoyer dos à dos, ici, tradition française et tradition allemande. Pas plus dans l'État que dans l'individu il ne veut voir de sujet de droit; le souvenir de l'*imperium* lui est aussi odieux que celui du *dominium.* Au fond, la notion de « droit subjectif »

n'est-elle pas une notion métaphysique, née du besoin que nous conservons de poser des substances derrière les forces? On ne pourra sortir de la crise déplorée, on ne pourra réaliser l'accord des esprits qu'en revenant aux faits. Or le fait est qu'il y a dans toute société des règles qui s'imposent, sources d'un « droit objectif ». Comment leur existence s'explique-t-elle? Par l'interdépendance qui rend les hommes incapables, pour continuer à vivre, de se passer les uns des autres. Que cette solidarité prenne, comme l'a montré Durkheim, la forme de la division du travail, il devient de plus en plus évident que l'association ne peut durer qu'à une condition : que chacun remplisse sa fonction propre. Et tel est bien l'objet des règles juridiques : rendre possible l'exercice des fonctions, qu'elles soient d'ailleurs celle du propriétaire qui fait valoir son bien, celle de l'ouvrier qui vend son travail, celle du fonctionnaire proprement dit qui accomplit sa besogne administrative. C'est donc autour de la profession que devra de plus en plus s'organiser le droit. Il préparera une sorte de syndicalisme généralisé, qui ne se laisserait pas entraîner dans le sillage de la lutte des classes, mais qui serait délivré des restrictions qu'on lui impose, soit au nom de l'individu, soit au nom de l'État. Construction réaliste, pense M. Duguit. Il se vante de l'avoir édifiée en dehors de tout romantisme. Apparenté en ceci aux psychologues du « comportement », il ne veut tabler que sur des faits constatables *de visu*. Et c'est pourquoi il refuse en particulier de faire appel à la « conscience collective » dont les sociologues commençaient à parler : mythe nouveau, ou plutôt vieux fantôme à exorciser lui aussi.

Pour justifier sa règle de droit, M. Duguit s'en tient-il aux faits constatables *de visu*? Il y a longtemps que M. Davy l'a contesté dans sa thèse sur *le Droit, l'Idéalisme et l'Expérience*, et les plus récents critiques abondent dans le même sens : M. Waline par exemple, dans une étude sur *les idées-maîtresses de deux grands publicistes français : Léon Duguit et Maurice Hauriou*, dénonce en Duguit un idéaliste qui s'ignore. Le fait est qu'il est obligé, pour distinguer entre les prétentions légitimes et les autres, de faire appel à des sentiments, et non pas seulement au sentiment de la solidarité, mais au sentiment de la justice. Pour que les actes d'une collectivité, — asso-

ciation, corporation, fondation, — soient reconnus et protégés juridiquement, encore faut-il que son but soit « conforme à la solidarité sociale telle qu'elle est comprise à un moment donné dans le pays considéré ». Citons encore : « Ce qui fait le droit, la règle de droit, c'est la croyance pénétrant profondément la masse des hommes à une époque et dans un pays donnés, que telle règle est impérative, que telle fonction doit être accomplie. Le droit en un mot est avant tout une création psychologique de la société, déterminée par des besoins d'ordre matériel, intellectuel et moral. »

M. Davy avait raison de souligner ces passages : ils démontrent que M. Duguit, incapable de se passer de psychologie, et d'une psychologie tenant compte avant tout des sentiments qui s'imposent dans le groupe, est, qu'il le veuille ou non, sur la pente de la sociologie.

La même démonstration pourrait être tentée pour l'œuvre de M. Hauriou, le grand adversaire de M. Duguit. L'histoire de notre Philosophie du Droit, dans les vingt dernières années, est remplie par leur duel, retentit des coups qu'ils se sont portés. Hauriou traitait volontiers Duguit d'anarchiste, et déclarait que celui-ci ne nous fournissait aucune raison ni d'obéir aux lois édictées par l'équipe des gouvernants, ni de respecter les droits de l'individu. Ce n'est pas à dire qu'il s'en tînt pour sa part ni à l'individualisme classique, ni à l'étatisme traditionnel. Il s'agit d'éviter, déclare-t-il, aussi bien un individualisme effréné qu'un collectivisme sans frein. La théorie qui lui permet de tenir le milieu entre ces extrêmes est la théorie de l'*Institution*. Elle est dès à présent fameuse. Beaucoup comptent sur elle pour renouveler, non seulement nos conceptions du Droit, mais toute notre philosophie sociale. M. Renard paraît y voir — pour reprendre le mot fameux de Taine à Tarde — la clef qui ouvre toutes les serrures.

M. Archambault, présentant dans les *Cahiers de la Nouvelle Journée* divers mémoires d'Hauriou, déclare péremptoirement : « La philosophie sociale et juridique du XIXe siècle eut la malchance de s'engouffrer successivement dans deux impasses : l'individualisme volontariste d'une part, le sociologisme d'autre part. Entre les deux, la théorie de l'institution dessine la voie libre et libératrice. » Il ajoute : « Les socio-

logues commencent à se demander si elle ne serait pas susceptible de tirer leur char hors de l'ornière où il menace de s'enliser. »

Que la notion de l'institution soit centrale pour les sociologues, que de leur côté ils en usent pour définir l'objet de leurs recherches, nous l'avons déjà rappelé. En face de l'événement qui passe, comme aimait à dire Lacombe, l'auteur de l'*Histoire considérée comme science*, ils étudient spécialement la pratique qui dure, usage, rite ou loi qui s'imposent à un groupe. Hauriou prend le mot dans un sens plus précis. Il parle sans doute de l'institution comme d'un réseau de pratiques : c'est l' « institution-chose », par exemple un régime de propriété qui produit certaines conséquences. Mais ce qui l'intéresse, c'est l' « institution-être », — une fondation, une corporation, une nation qui, en cherchant à fixer les conditions de sa vie, constitue un droit, grâce au pouvoir de gouvernement qu'elle contient. Essai de « vitalisme social », comme dit Hauriou lui-même, la théorie escompte l'action de ces forces organisatrices spontanées qui en dehors des contrats, œuvre consciente des individus, comme antérieurement à la législation, œuvre consciente des pouvoirs constitués, font dominer une discipline. Ici surgit en effet une pointe de romantisme, s'il est vrai que le romantisme, comme l'a montré M. René Berthelot, est avant tout un vitalisme, et implique une croyance dans la puissance d'organisation spontanée des groupes. Mais M. Hauriou ne se contenterait pas pour sa part d'un acte de foi dans l'instinct. Il analyse, il démonte le mécanisme grâce auquel l'institution produit du droit. Il y faut une entreprise — qu'il s'agisse d'un hôpital, d'une congrégation, d'un État : l'*idée d'une œuvre à réaliser* (idée directrice intérieure à ladite fondation, plus et mieux qu'un but qui lui resterait extérieur : l'action des critiques de Bergson contre le finalisme classique est ici sensible). Un *pouvoir de gouvernement* organisé doit intervenir; sans sa volonté, l'idée ne prendrait pas corps, elle ne serait pas défendue par un ordre. Mais un troisième élément est nécessaire qu'Hauriou appelle la *communion*. Il importe que l'idée rencontre l'adhésion de ceux qui ont à obéir aux ordres qu'elle justifie. La fondation des Communes au Moyen Age, la fondation des syndicats à la fin du XIXe siècle

supposent des acclamations, traduisent des sentiments communs. Il importe qu'ils durent, fût-ce dans l'inconscient de leurs membres, pour que l'institution reste vivante et agissante. C'est d'ailleurs pourquoi un État a plus de chances de conserver sa vitalité s'il reste en contact avec les masses et peut escompter leur adhésion.

Ce qui revient à dire que tout groupement a besoin de s'appuyer sur une conscience collective. Hauriou repousse ce vocabulaire. La conscience collective lui fait toujours l'effet de préparer les voies à un collectivisme absorbant — tendance « allemande » qu'il flétrit avec vigueur. Il ne voit pas qu'à un certain moment de l'évolution sociale, dans certains types de civilisation, la dite conscience collective peut fort bien — comme l'ont montré Durkheim et ses collaborateurs — autoriser, réclamer, justifier à sa manière une part de plus en plus large laissée à l'autonomie différenciatrice des consciences individuelles. Pour défendre, quand il en éprouve le besoin, l'individu contre les empiétements de l'autorité, pour démontrer la nécessité d'ajouter au souci de l'ordre le souci de la justice, Hauriou invoquera sans doute des idées qui s'imposent. Mais pour qu'il les reconnaisse elles-mêmes valables, il les lui faut éternelles et comme tombant du ciel. Trace de Thomisme, remarque M. Gurvitch, ou tout au moins trace de Platonisme. Le droit naturel correspond ici à une idée intemporelle caractéristique de l'espèce humaine : elle ne saurait donc être un produit de la société. En ce sens, la formule lancée par le juriste allemand Stammler et soulignée naguère dans l'*Année sociologique* par M. Simiand, l'idée du « Droit naturel à contenu variable » fait horreur à M. Hauriou. Il est bien obligé pourtant de reconnaître que la justice elle-même admet, pour vivre dans les sociétés, des accommodements assez divers : le *Suum cuique tribuere*, comme l'a montré M. Lévy-Bruhl dans une page fameuse de son Introduction à la *Science des mœurs* est loin d'avoir le même sens à toutes les dates, sous toutes les latitudes.

Il n'y a pas seulement, remarque M. Gény, un donné naturel, il y a un donné historique, sur lequel les plus constructeurs des juristes doivent compter, sous peine de suspendre aux nuées ce qu'il appelle leur libre recherche scientifique.

Nous entendons bien qu'un certain nombre de juristes — M. Renard, M. Ripert — ont ici une solution toute prête; et c'est la solution catholique. Des vérités éternelles révélées, et la personnalité humaine, parce que destinée à l'immortalité, revêtue d'une dignité supérieure, n'est-ce pas tout ce qu'il faut pour fonder le droit? Qui oserait dire pourtant aujourd'hui qu'en dehors de ces croyances il n'est point de salut pour lui?

M. Hubert et M. Gény lui-même n'ont pas de peine à établir qu'il subsiste aussi des sources laïques du droit naturel, depuis les Stoïciens jusqu'à Grotius ou à Kant. Et ils laissent entendre que dans les sociétés ou les Églises sont séparées de l'État, il serait imprudent d'enchaîner le droit à un dogme. La structure même de ces sociétés, la variété des tendances qu'elles font coexister sous un régime de tolérance oblige le juriste à chercher des principes plus larges. Qu'est-ce à dire, sinon qu'ici encore la réalité sociale commande, et impose à l'idéal une certaine orientation?

Impératif, et pourtant relatif, telle est la destinée fatale du Droit. N'est-ce pas par la pression des idées qui se dégagent de la vie des groupes que s'explique le plus naturellement ce double caractère? Et si les prescriptions juridiques se présentent revêtues d'une autorité qui en impose à l'individu, n'est-ce pas parce que les institutions chères à Hauriou en arrivent à constituer des personnalités morales conscientes? Il apparaît ici que la théorie de l'institution pourrait recevoir de la sociologie un utile contrefort. M. Davy le démontrait dès longtemps, et les réflexions plus récentes de M. Delos, dans les *Archives de Philosophie du Droit*, confirment sur presque tous les points ses remarques. Celui-ci, en établissant une « théorie de la personnalité morale, basée sur la sociologie », ajoute que, sans ce complément, toute théorie de l'institution lui semble mutilée.

***

Veut-on voir maintenant quelle sorte de service les conceptions sociologiques peuvent rendre à un juriste qui, loin de résister à la pente, s'y abandonne pleinement? C'est l'œuvre de

M. Emmanuel Lévy qu'il faudrait relire. A sa thèse, *la Preuve par titre du droit de propriété immobilière*, à son livre sur la *Vision socialiste du Droit*, le professeur de l'Université de Lyon vient d'ajouter une série d'études sur le *Fondement du Droit*. Œuvre pleine de formules sibyllines, mais qui donnent à penser. M. Emmanuel Lévy est prophète, et même poète, en même temps que professeur. Mais au témoignage de plusieurs connaisseurs — Charles Andler, Édouard Lambert, A. de Monzie, — c'est un des esprits les plus originaux parmi les maîtres du droit contemporain, un de ceux qui font le plus profondément réfléchir les jeunes juristes sur les transformations, sur la révolution nécessaire de la philosophie du droit.

Or dans quelle direction prétend-il les entraîner? Le droit n'est pas chose matérielle, mais affaire d'opinion. Partout où il y a droit, il y a une attente légitime, qui permet aux membres d'une société de compter sur des garanties, d'escompter des valeurs. Être propriétaire, c'est croire qu'on peut user de certains biens : la société arrange ses lois pour que cette confiance ne soit pas déçue. Sans ce soutien, qui suppose entente tacite et volonté commune, toute propriété est ruineuse. De même, si deux individus contractent, c'est encore une volonté collective — la volonté de donner sécurité à qui contracte — qui fait la véritable force de leur engagement. « C'est le milieu lui-même, c'est la société avec ses lois telles qu'elle est amenée à se les représenter qui font la responsabilité, qui font le contrat, qui créent l'être juridique. » Créances, confiance, croyances, tout se tient. Dans l'ordre juridique surtout nous vivons de croyances collectives. Et il faut un certain état des croyances collectives pour permettre à la personnalité de se poser. Ce sont les recherches de Durkheim qui ont confirmé M. Emmanuel Lévy dans ces convictions. Et suivant la même filière d'idées il est amené à conclure que le droit est avant tout une religion.

Religion qui est bien loin, naturellement, de consacrer toujours les mêmes préceptes. Demain elle résorbera peut-être, prévoit ce juriste-prophète, le patrimoine du propriétaire dans la créance de la classe qui n'a pour vivre que son travail. Les relations équitables entre producteurs et consommateurs reposeront sur la confiance qu'ils s'inspireront

les uns aux autres. En attendant, quelque forme que doive prendre la législation de demain, il importe de se rappeler que, le droit se constituant dans un milieu social, par un milieu social, la variation est sa loi. Charles Andler notait déjà que la pensée d'Emmanuel Lévy rejoint ici celle de Lassalle : « Le droit est d'essence relative. Il change avec la croyance sociale, expression elle-même du besoin. »

***

Hâtons-nous de l'ajouter, ce qu'il y a de plus intéressant à nos yeux pour l'orientation des rapports entre le droit et la sociologie, ce ne sont pas ces affirmations très générales, tendant à une rénovation du système juridique actuel : ce seraient plutôt des études particulières, pourvu qu'elles soient conçues dans un esprit comparatif, qui portent sur tel aspect du droit ou telle notion nécessaire à sa vie.

Durkheim lui-même a donné un mémorable exemple des recherches auxquelles nous songeons : au Tome IV de l'*Année Sociologique* il a formulé et expliqué deux lois de l'évolution pénale. « L'intensité de la peine est d'autant plus grande que la société appartient à un type moins élevé — et que le pouvoir central a un caractère plus absolu. » — « Les peines privatives de la liberté et de la liberté seule, pour des périodes de temps variables selon la gravité des crimes, tendent de plus en plus à devenir le type normal de la répression. » Comment s'expliquer cet adoucissement du droit pénal, et que la prison se substitue, en nombre de cas, aux supplices de toutes sortes — le pal, le feu, l'écrasement sous les pieds d'un éléphant, la noyade, l'huile bouillante versée dans les oreilles et dans la bouche — qui sont monnaies courantes dans le droit archaïque? Suffira-t-il, pour rendre compte de cette substitution, de constater que les mœurs se sont humanisées? Les transformations qui se sont produites dans la structure des sociétés aident à comprendre ce progrès lui-même. Lorsque la société est « simple », lorsqu'elle ne se compose par exemple que d'une sorte de clans, alors l'intolérance du groupe ne rencontre pas d'obstacles, les peines appliquées risquent

d'être terribles. Qu'une organisation politique se constitue, si elle culmine en un pouvoir absolu, sans contrepoids, la tentation est grande, en même temps que la possibilité est fournie, de traiter les hommes comme des choses : leur souffrance compte pour rien. Sous l'empire romain, c'est quand le pouvoir gouvernemental tend à devenir absolu que la loi pénale s'aggrave. Chez nous, l'apogée de la monarchie absolue marque aussi l'apogée de la répression. Là où les centres de résistance organisée manquent, la pitié perd ses droits. Les croyance collectives sur lesquelles repose l'ordre social autorisent, pour réprimer le crime, des violences méthodiquement inhumaines. C'est que les crimes sont alors, le plus souvent, des actes qui portent atteinte au prestige des traditions consacrées : ils se présentent comme autant de sacrilèges. Tandis que pour nous, le crime consiste essentiellement dans la lésion de quelque intérêt humain, pour les peuples primitifs il consiste presque uniquement à ne pas accomplir les pratiques du culte, à violer les interdictions traditionnelles, à s'écarter des mœurs des ancêtres, à désobéir à l'autorité.

Pour qu'à cette conception « religieuse » de la criminalité, une conception « laïque » se substitue, il a fallu de profondes transformations sociales, — par exemple des États se distinguant des Églises, ou des professions s'organisant en dehors des familles. La liberté de l'individu gagne alors du terrain. Et nous réservons le plus clair de notre indignation pour les actes qui lèsent ses droits. Ce qui nous amène sans doute à sanctionner nombre d'actes pour lesquels la conscience publique naguère se serait montrée plus tolérante. Mais ces sanctions ne revêtiront pas la gravité de celles qui étaient en usage dans les sociétés où régnait sans contrepoids une autorité à base religieuse : les coupables eux-mêmes bénéficient de notre croissant respect pour la personne humaine. N'y aurait-il pas une sorte de contradiction à venger la dignité offensée dans la personne de la victime en la violant dans la personne du coupable? D'où les adoucissements, les hésitations, les scrupules dont notre système pénal porte plus d'une trace.

Ce même fait capital, le renversement des rapports entre conscience collective et consciences individuelles, se retrouve dans les explications que fournit M. Fauconnet des transformations qui se produisent dans la notion, si discutée, de *responsabilité*. Après avoir évoqué toutes les théories qu'elle a suscitées et rappelé leurs contradictions, il demande qu'on l'étudie dans les faits, et « qu'on traite par la méthode historique ce problème ordinairement abandonné à la philosophie ». En fait, il y a, dans les diverses sociétés, des sujets tenus pour responsables, et des situations génératrices de responsabilité. Qu'on passe les uns et les autres en revue, on aura vite fait de reconnaître que ni sujets ni situations ne sont ce que nous voudrions qu'ils fussent selon les idées de notre temps. Sont tenus pour responsables, non pas seulement des individus conscients, mais des enfants, des fous, des cadavres, des animaux et jusqu'à des outils. Engendre la responsabilité, non pas seulement l'intervention active et volontaire, mais l'intervention passive, l'intervention indirecte : qui viole un rite, même sans le savoir, qui se laisse souiller par le contact d'un sacrilège s'expose à une peine. Au vrai, partout où il y a des sentiments collectifs intenses, au maintien desquels une société se croit intéressée, toute atteinte à ces sentiments suscite une réaction, un besoin de se soulager par une destruction qui soit une réparation : d'où un besoin de punir. Mais qui punira-t-on? Ce souci ne passe au premier plan qu'après un assez long travail. Primitivement, il semble bien que la vengeance soit inorientée. Les indigènes des Philippines, si leur chef est tué, massacrent le premier passant venu. Nombre de coutumes, en des pays assez divers, trahissent que, dans les premières formes de pénalité, une sorte d'indétermination est la règle. On voudrait effacer le crime lui-même. Et l'on cherche pour le symboliser, pour le personnifier, un porteur de responsabilité.

La vraie fonction de la responsabilité semble donc être celle-ci : « Rendre possible la réalisation de la peine en lui fournissant un point d'application, et par suite permettre à la peine de jouer un rôle utile. »

La conscience collective outragée demande une proie : *quærens quem devoret*. Et ce n'est pas seulement parce qu'il

est cause au sens physique du mot de l'acte qualifié crime, c'est pour des raisons parfois bien plus compliquées que le criminel devient le bouc émissaire. Si l'on en arrive, ici, à proposer comme idéal au droit de ne juger pour responsable que l'individu libre, cause consciente du crime, cela tient en effet aux transformations de toutes sortes qui dans le devenir des sociétés font passer au premier plan l'individu et sa conscience.

L'attention se concentre alors sur le porteur de la peine, dont la douleur révolte notre pitié; celle-ci fait subir au besoin de vengeance une sorte de refoulement. Ainsi s'explique ce double mouvement : en même temps que les peines s'atténuent, la responsabilité se précise. Et pour appliquer plus justement la peine, de plus en plus on s'occupe de ce qui se passe dans l'intérieur de l'individu. De limitation en limitation, la responsabilité se spiritualise en même temps qu'elle s'individualise. Et c'est l'effet moins d'une théorie philosophique que d'une situation historique.

Veut-on un troisième exemple, portant sur une notion qui, plus encore que celle de responsabilité, a longtemps occupé dans notre philosophie du droit une place éminente? Qu'on relise la thèse de M. G. Davy sur *la Foi jurée* : elle vise à nous retracer la lente formation du droit contractuel, et à démontrer que le contrat, pièce maîtresse, pivot du droit pour certains, est une acquisition plutôt qu'un penchant premier de la nature humaine.

Sumner Maine avait présenté le progrès du droit comme une substitution du contrat au statut, et des obligations que l'homme se crée lui-même en liant sa volonté à celle d'un autre, aux obligations qui lui sont imposées par sa naissance, sa situation sociale, son appartenance à un groupe. Faut-il s'en tenir à cette antithèse, si longtemps capitale dans notre philosophie du droit? A ceux de nos juristes qui en contestent aujourd'hui le bien-fondé, M. Davy va fournir des arguments sociologiques. Il va montrer le contrat se dégageant du statut, et ne pouvant acquérir sa vertu impérative qu'en l'empruntant à l'autorité des groupes eux-mêmes; il ne la dépassera qu'en s'appuyant sur elle. Il est exact que tout

droit naît d'abord pour un homme de la situation où l'a placé sa naissance : il n'est fondé à revendiquer que selon les conditions posées par la tradition de son groupe politico-domestique. Mais ne peut-on, d'abord, entrer dans ce groupe autrement que par la naissance? Le mariage en est la meilleure preuve qui est initialement, comme l'a noté le sociologue américain Boas, un moyen d'acquérir des privilèges. Et puis, à côté des parentés « naturelles », n'y a-t-il pas, dans toutes les sociétés, des parentés « artificielles »? Deux guerriers qui échangent leurs sangs deviennent frères. Chacun d'eux acquiert ainsi droits et devoirs nouveaux. Sa situation juridique est modifiée par un acte de volonté : c'est un précontrat.

Mais si l'on veut voir s'élaborer de façon plus précise les éléments constitutifs du contrat lui-même, il faut suivre le fonctionnement d'une curieuse institution sur laquelle les travaux de M. Boas et de M. Marcel Mauss ont attiré l'attention; on l'appelle le *potlach*, sorte de don escompteur, usage qui comporte non seulement l'obligation de donner, mais celle d'accepter et celle de rendre, forme primitive de l'échange qui mobilise et redistribue des propriétés, forme aussi du défi qui fournit aux rivaux l'occasion de se surpasser en étalant leurs trésors, rite qui s'accomplit à propos d'une fête, naissance ou mariage, initiation ou érection d'un tombeau. Le potlach, syncrétisme de faits sociaux unique, déclare M. Mauss, domine la vie tout entière d'un grand nombre de sociétés, dans l'ouest de l'Amérique du Nord par exemple, ou en Mélanésie. Tant et si bien qu'on a pu parler de « civilisations à potlach ».

Ce par quoi l'institution intéresse M. Davy, c'est qu'elle permet aux donateurs, non seulement de se distinguer, de gagner du prestige, mais, en s'imposant une obligation, de créer chez d'autres des obligations qu'ils escomptent. Ne sommes-nous pas ici sur le chemin du contrat? On l'aperçoit clairement lorsque quelque chef, ayant derrière lui non plus son clan, mais une confrérie, une société secrète, prend des initiatives qui lui assurent un accroissement de prestige, source d'un accroissement de pouvoir. Ainsi, à côté des promotions par l'hérédité, des promotions au choix apparaissent. Par la vertu du potlach, principe de vie et de changement, des ascensions deviennent possibles. Les héros de la concurrence

se détachent de la masse. Que l'institution qui leur a servi de marchepied devienne d'usage commun, une issue est ouverte à l'individualisme. Les souverainetés privilégiées qui s'étaient constituées rencontreront bientôt des résistances, d'autres pouvoirs les réduiront en les imitant : produites par des conditions sociales, elles se verront limitées aussi nécessairement par d'autres conditions sociales. « L'individualisme traversera ainsi le féodalisme pour aboutir à l'égalitarisme. »

De ces quelques exemples, on conclura que M. Mauss n'avait pas tort qui, intervenant en une récente session de l'*Institut International de Philosophie du Droit*, remarquait à propos des sources du droit positif : « Pour les sociologues, tout *concept* change, toute notion est d'origine historique. » Et il ajoutait qu'il en rapporterait bientôt la démonstration à propos d'une notion aussi capitale pour le droit que celle de responsabilité ou celle de contrat, la notion de personne.

Relativiste donc, le sociologue l'est comme par définition. Et il ne peut ici qu'emboîter le pas derrière les historiens. Mais l'histoire elle-même ne lui donnera toute satisfaction que si elle cherche à montrer, par l'emploi de la méthode comparative, en fonction de quelles réalités varient les institutions et jusqu'aux principes mêmes du droit. Or c'est dans les sociétés, dans leur structure, dans les représentations qu'elles suggèrent aux consciences réunies, qu'il faut chercher, selon les sociologues, les réalités dominatrices. Et il y a lieu de penser, en effet, que cette préoccupation maîtresse — quelques-uns diront cette obsession systématique — peut encore, en tout cas, susciter et orienter plus d'une recherche utile à la science du droit.

Est-ce à dire que pour nous guider dans la crise que le droit traverse aujourd'hui, des recherches de ce genre, même nombreuses et convergentes, se révéleraient suffisantes? Il importerait pour en juger qu'elles fussent en effet plus avancées et mieux coordonnées qu'elles ne le sont aujourd'hui. Beaucoup d'esprits penseront d'ailleurs que cette synthèse d'explications, fût-elle accomplie, serait impuissante à faire jaillir le droit des faits, que tout choix entre des normes suppose un idéal, et tout idéal une option. Bref, contre la science positive, ils persisteront à défendre la philosophie.

Débat très actuel, et au fond débat éternel, trop complexe pour que nous puissions essayer de le trancher ici. Réjouissons-nous du moins que ces questions soient posées, et que tant de professeurs de droit émettent le regret qu'il soit accordé en France, dans leurs Facultés, si peu de place à la philosophie du droit. Associons-nous à leur vœu. Souhaitons, nous aussi, que la philosophie du droit soit largement représentée dans ces Facultés : nous sommes bien sûrs que par la force des choses — qui n'est ici qu'un autre nom du progrès des esprits — il lui sera désormais tout à fait impossible de laisser à la porte la sociologie juridique.

C. BOUGLÉ

LA MER MORTE

VUE D'ENSEMBLE DE LA MORTALITÉ CAUSÉE PAR LA GRANDE GUERRE

I

On donne couramment le chiffre de dix millions comme nombre des morts causées par la guerre mondiale.

C'est certainement beaucoup, beaucoup trop, dix millions de trop. Ce chiffre ne représente cependant qu'une partie de la mortalité que la guerre mondiale a causée réellement. Il est en effet incomplet, surtout sur deux points essentiels.

1. Il ne tient compte des pertes *russes* que pour la période pendant laquelle la Russie faisait la guerre comme un des pays « alliés », c'est-à-dire jusqu'au début de l'automne 1917, laissant entièrement de côté les terribles pertes subies après cette date par les États issus de l'ancien empire du tsar.

2. Pour l'ensemble des pays en guerre, le chiffre de dix millions ne comprend que les *militaires*, faisant complètement abstraction de la recrudescence de la mortalité de la population *civile* causée par la guerre.

II

Pour ce qui concerne les pays ayant fait partie de l'ancien empire *russe*, on doit faire les observations suivantes.

Même en dehors de la Russie, les hostilités n'ont pas cessé

partout le 11 novembre 1918, et la paix ne fut pas conclue entre toutes les nations belligérantes en été 1919. Ainsi la Turquie a poursuivi la guerre encore durant quatre ans environ. Il en va de même de la Grèce. De la Russie, on dit qu'elle a fait la paix vers la fin de l'année 1917, à la suite de la révolution bolchéviste. Au point de vue de la politique internationale cette assertion est naturellement exacte, car à partir de l'automne 1917, la Russie a cessé d'être une des puissances « alliées ». Il me semble pourtant qu'il en est autrement du point de vue des réalités démographiques.

En effet, la Russie ne pouvait en pleine guerre se retirer de la lutte où elle avait été engagée à côté des Alliés qu'en retombant fatalement dans la guerre par un autre côté. Ce fut donc pour elle la guerre civile, alimentée à son tour par des interventions armées, ou même des guerres déclarées de la part des anciens alliés : des Anglais au nord (du côté de la mer Blanche et de la Baltique), des Français au sud (Odessa et la mer Noire), des Japonais à l'est (Vladivostok, etc.), et des Polonais à l'ouest. Ce qu'il y avait de changé pour la Russie c'était surtout la couleur des drapeaux, mais la guerre même subsista encore trois ans environ jusqu'à la fin de 1920 (c'est-à-dire jusqu'à la fin de la guerre avec la Pologne, et l'expulsion de l'armée de Vrangel). Mais du point de vue des réalités démographiques c'est le fait de la guerre qui compte, tandis que les drapeaux sous lesquels, ou contre lesquels elle se fait, n'ont que peu d'importance. En réalité, pour les pays de l'ancien empire russe (y compris la Pologne), l'état de guerre inauguré en été 1914 a eu deux phases et ne s'est terminé qu'à la fin de 1920.

D'ailleurs, les Alliés comptent les pertes qu'ils ont subies dans les opérations liées à la guerre civile en Russie, parmi les pertes causées par la guerre mondiale. Il n'y a donc aucune raison de procéder autrement en établissant le même bilan pour la Russie.

Or, les pertes russes pendant la seconde phase de la guerre ont été particulièrement grandes.

Il est vrai que les effectifs engagés ont certainement été pour cette seconde phase beaucoup moins importants que

pour la première. D'un autre côté cependant, la seconde phase, beaucoup plus que la première, a été une guerre de mouvements, d'offensives et de retraites qui, comme on le sait, est plus meurtrière que la guerre des tranchées. Puis dans cette seconde phase, les Russes combattaient les uns contre les autres, ce qui n'avait pas été le cas pour la période 1914-1917. De plus, la seconde phase de la guerre a été marquée par infiniment plus d'atrocités, car les adversaires refusaient souvent de faire des prisonniers ou les exécutaient en grand nombre après des jugements sommaires.

Mais ce qui a rendu cette seconde phase de la guerre particulièrement meurtrière ce sont les épouvantables *épidémies* qui sévissaient dans les armées russes (comme d'ailleurs dans la Russie soviétique en général). La Russie soviétique de cette époque, déchirée par des luttes intestines, désorganisée au plus haut degré, bloquée et isolée du monde civilisé, réduite à la pire misère, offrait un terrain idéal pour l'éclosion et la propagation de maladies épidémiques. Et elle était dépourvue des moyens les plus élémentaires pour les combattre; non seulement les médicaments les plus indispensables, tels que la quinine par exemple, étaient introuvables, mais encore les objets d'hygiène les plus simples, comme le savon et le linge, faisaient défaut. Les ravages des maladies infectieuses furent donc tels que même dans ce pays si souvent éprouvé par d'atroces épidémies, on n'avait jamais rien vu de pareil. Ce furent la variole, le choléra, le scorbut, le paludisme, la dysenterie, la grippe, la fièvre typhoïde, la fièvre récurrente et surtout le typhus exanthématique. Ce dernier ayant pris de l'extension dès 1918, devint dominant en 1919, s'aggrava encore en 1920 et se répandit, par la voie habituelle des prisonniers de guerre, en dehors de la Russie soviétique, notamment dans les parties anciennement russe et autrichienne de la Pologne, jetant l'alarme parmi les nations occidentales.

Les pertes militaires de l'Empire, antérieures à l'automne 1917, se sont élevées à 1 700 000 hommes environ; mais l'ensemble des combattants décédés de 1914 à 1920 inclusivement doit être fixé, comme nous l'avons montré ailleurs, à cinq millions en chiffre rond pour le territoire de l'Union Soviétique, et à 350 000 pour les pays qui se sont séparés de

l'ancien empire russe (dont environ 250 000 pour l'ancienne Pologne russe)[1].

Le total général des combattants décédés à la guerre mondiale dépasse ainsi *treize millions*.

III

Mais dans tous les pays, les combattants morts à la guerre ne constituent qu'une partie des victimes. Car comme nous l'avons signalé pour la première fois, il y a déjà dix-sept ans[2], les guerres tuent non seulement directement, c'est-à-dire sur les champs de bataille, ou à la suite des blessures et des maladies contractées par les militaires au cours des hostilités, mais aussi *indirectement*, c'est-à-dire en provoquant une recrudescence de mortalité parmi la *population civile* des pays belligérants, voire dans bon nombre de pays neutres, et cette aggravation de la mortalité civile peut parfois se prolonger même après la cessation des hostilités proprement dites.

Cette constatation générale est-elle de nature à nous étonner?

Nullement. En effet, la guerre moderne provoque des perturbations industrielles et commerciales beaucoup plus fortes que les plus grandes crises d'origine purement économique. Ce fait à lui seul suffirait pour que la guerre provoquât une hausse de la mortalité de la population civile. Mais le lien entre la guerre et la recrudescence de la mortalité civile est à la fois plus direct et plus varié. Car de tout temps la guerre était inséparable d'épidémies.

S'il est incontestable que de graves épidémies ont sévi et sévissent aussi en dehors de périodes de guerre, surtout en temps de disette, il est cependant certain que les épidémies les plus terribles qui aient ravagé les pays civilisés — et cela depuis la plus haute antiquité, — ont toutes sévi pendant des périodes de guerre. Cela est tellement vrai qu'on peut dire que l'histoire des grandes guerres est en même temps une histoire de grandes épidémies, et *vice versa* que l'histoire des

1. *La Mortalité causée par la guerre mondiale*, p. 28-40.
2. *La Mortalité chez les neutres en temps de guerre.*

plus grandes épidémies est aussi une histoire des grandes guerres.

Les guerres provoquaient des épidémies de deux façons qui, le plus souvent, se complétaient : d'un côté, elles introduisaient des personnes atteintes par l'épidémie dans des pays où elle avait été jusque-là inconnue (comme ce fut le cas par exemple pour le choléra propagé en France à la suite de la guerre de Crimée); d'un autre côté, les maladies qui existaient à l'état sporadique ou qui étaient même endémiques, mais qui ordinairement avaient un caractère relativement bénin, étaient transformées par la guerre en immenses et terribles épidémies (tel était le plus souvent le cas de la fièvre typhoïde, de la variole, de la rougeole, de la dysenterie, etc.). Dans un cas comme dans l'autre, l'épidémie se propageait même au delà des pays en guerre.

Cette transformation des cas sporadiques en épidémies, et celle d'affections à caractère relativement bénin en maladies graves, la guerre l'opérait d'une part en créant des conditions favorables à la propagation de l'agent pathogène (du microbe) et à l'accroissement de sa virulence; et d'autre part en diminuant la force de résistance individuelle de la population. Les rassemblements de troupes, de prisonniers, d'habitants, l'impossibilité dans laquelle on se trouve souvent, en temps de guerre, d'isoler les malades et leurs vêtements, du reste de la troupe, l'alimentation et l'habitation défectueuses, les surmenages et les misères de toute nature qui sont inséparables de la guerre, créent dans l'armée des foyers d'infection qui se transmettent ensuite à la population civile. Cette dernière une fois atteinte, l'épidémie fait des progrès d'autant plus rapides que la population se trouve généralement exténuée par les privations et les souffrances imposées par la guerre.

Ainsi, la guerre provoque, propage et aggrave singulièrement les maladies infectieuses, et selon le développement historique du milieu social et naturel, c'est l'une ou l'autre de ces maladies qui va devenir épidémique.

A ces conditions historiques appartient naturellement le degré de nos connaissances prophylactiques en matière d'hygiène anti-épidémique, connaissances qui peuvent certai-

nement contrecarrer, dans une mesure plus ou moins large, les effets pestifères de la guerre. L'organisation économique de l'arrière peut aussi y contribuer fortement. Il s'ensuit que les effets indirectement meurtriers de la guerre ont dû se faire sentir dans le passé, plus douloureusement qu'à l'époque contemporaine, et dans les pays plus arriérés plus fortement que dans les pays plus avancés. C'est aussi ce que nous avons vu se produire effectivement lors de la guerre mondiale. Lors des grandes guerres du XIXe siècle, la mortalité indirectement causée par la guerre (c'est-à-dire la recrudescence de la mortalité de la population civile), dépassait plusieurs fois celle qu'elle causait directement. Ainsi pour l'Autriche, lors de la guerre de 1866, le nombre des combattants tués, blessés et disparus réunis (sans compter naturellement les prisonniers), fut d'environ 53 000, tandis que l'excès de mortalité de la population civile atteignit le chiffre de 200 000 (épidémie de choléra). En 1870-71, le nombre des soldats allemands tués, décédés dans les hôpitaux par suite de blessures ou de maladies, et disparus est évalué à 41 000, tandis que le total des décès dus à la guerre (notamment par l'épidémie de petite vérole qu'elle a provoquée), a atteint le chiffre de 270 000. En France, la même guerre a coûté la vie de 100 000 militaires, mais l'excès total de la mortalité qu'elle a provoquée a été d'environ 600 000. Lors de la guerre mondiale, au Royaume-Uni, en France et en Allemagne, l'excès de mortalité causé par la guerre parmi la population civile a été (comme nous le verrons un peu plus loin) beaucoup moins élevé que les pertes causées directement par la guerre.

Jusqu'ici pourtant, on n'est pas encore arrivé à faire la guerre d'une façon si « scientifique » que la population soit entièrement à l'abri des épidémies. Dans la guerre mondiale, toute la science contemporaine a été mise à contribution afin de préserver la troupe et la population des maladies infectieuses qui les guettaient. C'est un phénomène peut-être unique dans l'histoire du monde, que l'on ait pu avoir une terrible guerre pendant des années sans que la population, au moins dans l'Europe occidentale, fût devenue la proie d'une épidémie. Mais le front sanitaire (car comme on le voit c'est un véritable front) a fini quand même par céder. Il a

cédé d'abord, dès l'hiver 1914-1915, comme c'était naturel, dans des pays moins avancés : en Serbie, en Russie, en Pologne et en partie aussi en Autriche-Hongrie où le typhus est entré dans son ancien droit de guerre. Plus tard craqua également le front sanitaire des autres pays belligérants, il craqua sous la forme d'une épidémie qui, comme la guerre même, envahit une étendue et fit un nombre de victimes supérieur à tout ce que l'on avait vu auparavant, dans l'histoire des épidémies. Elle n'épargna ni belligérants, ni neutres, ni militaires, ni civils, ni hommes, ni femmes, ni adultes, ni enfants : ce fut la grippe.

IV

Certes, une fois éclatée dans un endroit déterminé, l'épidémie de grippe (d'ailleurs comme toutes les épidémies issues de guerres), devait aussi se propager, et se propageait réellement par mille autres moyens que la guerre. Il est d'autant plus remarquable que malgré la multitude infinie de ces influences, l'action de la guerre a pu être prouvée clairement aux moments décisifs de l'explosion et de la recrudescence de cette épidémie. Elle fut importée en Europe et aux Indes par des navires de guerre et des transports maritimes, notamment des flottes britannique et française; des navires, elle se propageait aux dépôts militaires et aux armées de terre, et des armées elle s'étendait aux populations des villes et des campagnes.

Les effets dévastateurs de l'épidémie grippale de 1918-1919 sont encore présents dans toutes les mémoires. Ce n'est cependant pas dans les pays où elle a fait le plus tôt son apparition que ses ravages devaient être les plus profonds. C'est plutôt dans les pays qui se trouvaient dans des conditions hygiéniques plus défavorables qu'elle devait se révéler particulièrement meurtrière. En effet, parmi les pays de l'Europe occidentale et centrale, la plus forte mortalité par grippe ne fut pas constatée au Royaume-Uni (près de 200 000 victimes dont 151 000 en Angleterre), ni en France (environ 200 000 également), ni même en Allemagne (environ 400 000), mais en Italie (plus de 430 000 pour une population à peu près égale à

celle de la France), et relativement aussi dans la péninsule ibérique (près de 200 000 dont près de 150 000 en Espagne)[1].

Ce n'est pourtant pas en Europe qu'elle a fait les ravages les plus formidables, mais aux Indes. Dans cet immense pays, à population aussi nombreuse que pauvre, le fléau, importé par les navires, trouva un terrain particulièrement propice. D'après les données officielles du Ministère britannique de la Santé, dans l'espace de quelques mois, jusqu'à la fin de l'année 1918, *sept millions* d'êtres humains furent emportés par la grippe aux Indes britanniques, et *un million et demi* dans les États indigènes des Indes.

On ne saura jamais le nombre exact des victimes faites par la grippe dans l'ensemble du monde. Mais *grosso modo*, on peut dire qu'il a été de près de dix millions en Asie (dont en dehors des Indes, 250 000 au Japon, 200 000 en Perse et 85 000 aux Iles Philippines, sans compter la Chine où de graves épidémies de grippe ont également sévi, mais pour lesquelles nous n'avons pas de données numériques), de près de deux millions et demi en Europe, d'un million et demi en Amérique (dont près de 600 000 aux États-Unis, 400 000 au Mexique et environ 125 000 au Brésil) et d'au moins un million encore dans le reste du monde (dont plus de 150 000 en Égypte et environ 140 000 dans l'Union Sud-Africaine[1]), soit au total environ *quinze millions* qu'il faut ajouter au bilan de la guerre.

1. Pour la France, le Royaume-Uni et l'Italie, voir notre étude : *La Mortalité causée par la guerre mondiale*, p. 89-91, 98 et 104-105. Pour les autres pays, et en général pour la grippe de 1918-19, voir : Ministry of Health : *Report of the Pandemic of Influenza 1918-1919*, London, 1920. Voir encore : Dr Pottevin, *Rapport sur la pandémie grippale de 1918-1919*, dans le *Bulletin mensuel de l'Office International d'Hygiène publique*, février 1921, Paris, notamment p. 138 et 144; Prof. Jorge, *Rapport présenté à la Commission sanitaire des Pays alliés*, dans la session de mars 1919, même *Bulletin*, avril 1919, notamment p. 370.

La censure militaire interdisait de publier des nouvelles relatives à la marche de l'épidémie dans les pays belligérants pendant la guerre. Ce n'est que lorsque l'épidémie avait envahi les pays neutres, en particulier l'Espagne, que la presse a pu commencer à en parler librement. C'est probablement pour cela qu'on la baptisa du nom de « grippe espagnole ».

1. Ministry of Health : *Report*, cité p. 364. Des épidémies grippales très sévères ont éclaté aux colonies françaises notamment en Afrique à la suite des mouvements des recrues. Dans quelques îles du Pacifique, la population fut simplement décimée par la grippe. A Papeete, chef-lieu de l'archipel Tahiti, près de 25 p. 100 de la population périt sous la rafale.

iV

Toutes les grandes guerres antérieures ont eu chacune leur épidémie dominante : l'une la peste, l'autre le choléra, la troisième le typhus, et ainsi de suite. La guerre mondiale a donc eu également la sienne : la grippe. Mais à côté de l'épidédémie principale on pouvait généralement dans les guerres de jadis, constater aussi des épidémies secondaires. Il en fut de même, et sur une échelle particulièrement vaste, à la suite de la guerre mondiale. La Russie a été ravagée par le typhus exanthématique et les autres épidémies que nous avons mentionnées plus haut. La fièvre typhoïde et le typhus exanthématique ont décimé la population de la Serbie, ont fait rage en Pologne, ont sévi aussi en Autriche-Hongrie et ailleurs. La peste a sévi aux Indes et en Insulinde; le choléra a fait de nombreuses victimes aux Indes, en Indochine, aux Philippines, au Sénégal et ainsi de suite. Le nombre des victimes des maladies courantes en Europe s'est également accru dans des proportions considérables, notamment à la fin de la guerre en 1918 et en 1919. Le manque de place ne nous permet pas de nous y arrêter d'une façon quelque peu détaillée. Nous devons cependant mentionner au moins l'une d'entre ces maladies : la tuberculose, et notamment la tuberculose pulmonaire.

Avant la guerre, comme d'ailleurs après elle, la mortalité par tuberculose avait dans la plupart des pays occidentaux, une très forte tendance à baisser. L'exemple le plus typique sous ce rapport est donné par l'Allemagne où le nombre annuel de décès par tuberculose a été pour 10 000 habitants : de 31 en 1886, de 20 en 1901 et de 14 en 1913. Pendant la guerre cependant, la mortalité par tuberculose se mit brusquement à monter, et non seulement dans les pays belligérants, mais aussi, quoique dans une mesure généralement moindre, dans bien des pays neutres. Cette hausse devint générale en Europe et particulièrement forte à partir de 1917, avec l'entrée en guerre des États-Unis et le renforcement du contrôle du ravitaillement maritime des neutres. On peut s'en rendre compte d'après les précisions numériques que nous nous permettons d'apporter ici.

NOMBRE ANNUEL MOYEN DES DÉCÈS
PAR TUBERCULOSE POUR 10 000 HABITANTS
DANS LES PRINCIPAUX PAYS BELLIGÉRANTS
ET NEUTRES DE L'EUROPE (1913-1920).

ANNÉE	ALLEMAGNE	AUTRICHE	FRANCE (partie non envahie)	ANGLETERRE	ITALIE	SUISSE	PAYS-BAS	ESPAGNE
1913. . . .	14,3	25,9	21,2	13,5	14,9	14,1	14,2	15,3
1914. . . .	14,3	25,6	21,6	13,6	14,5	13,8	14,0	15,0
1915. . . .	14,8	32,2	21,8	15,2	15,8	13,6	14,4	16,0
1916. . . .	16,2	38,7	21,4	15,3	16,7	13,4	16,7	16,1
1917. . . .	20,6	43,2	21,1	16,2	17,5	14,7	18,2	17,2
1918. . . .	23,0	40,3	24,3	16,9	20,9	14,8	21,3	20,4
1919. . . .	21,1	36,0	20,9	12,6	17,3	14,6	17,4	18,1
1920. . . .	15,4	28,4	18,5	11,3	16,0	13,1	14,7	18,0

Dans certains pays neutres, comme la Suisse, nous constatons au début un ralentissement de la baisse normale plutôt qu'une hausse effective de la mortalité par tuberculose. Mais même ici avec la durée de la guerre, l'arrêt de la baisse se transforme en une hausse. Dans d'autres pays neutres (Pays-Bas, Espagne), et surtout dans les pays belligérants, nous assistons dès le début de la guerre à une forte aggravation positive de cette mortalité.

Notons encore un trait caractéristique : la recrudescence de la mortalité par tuberculose causée par la guerre frappait les *femmes* plus encore que les hommes. En temps normal, la mortalité par tuberculose est pour les hommes sensiblement plus élevée que pour les femmes. Mais pendant la guerre il en était autrement. Voici, par exemple, tableau I p. 664, l'accroissement du nombre des décédés par tuberculose selon les sexes en Angleterre.

Des milliers d'hommes et de femmes furent ainsi chaque année emportés par la tuberculose en plus de la mortalité normale causée par cette maladie; de plus, la recrudescence de cette mortalité allait s'accentuant avec la durée de la guerre; elle a été absolument et relativement plus élevée pour les

femmes que pour les hommes et cette action destructrice de la guerre a aussi duré pour les femmes plus longtemps que pour les hommes; en 1919, alors que les hommes avaient déjà en Angleterre une mortalité par tuberculose sensiblement inférieure à celle d'avant-guerre, on a par contre, enregistré encore 1 134 décès de femmes en plus qu'en 1913.

ACCROISSEMENT DU NOMBRE DES DÉCÈS PAR TUBERCULOSE DE L'APPAREIL RESPIRATOIRE EN ANGLETERRE ET AUX PAYS DE GALLES EN COMPARAISON AVEC 1913

Année.	Total.	Hommes.	Femmes.
1914	1 635	816	819
1915	4 600	2 566	2 034
1916	4 566	2 249	2 317
1917	6 132	2 675	3 457
1918	9 135	3 770	5 365
1919	— 219	— 1 353	1 134
1920	— 3 412	— 2 729	— 683

Des phénomènes parfaitement analogues, mais dans des proportions plus fortes, ont pu être constatés en Allemagne.

ACCROISSEMENT DU NOMBRE DES DÉCÈS PAR TUBERCULOSE DANS LE REICH ALLEMAND EN COMPARAISON AVEC 1913

Année.	Total.	Hommes.	Femmes.
1914	1 331	823	508
1915	5 102	2 889	2 213
1916	13 714	5 564	8 150
1917	41 709	19 369	22 340
1918	56 223	25 321	30 902
1919	39 675	16 043	23 632
1920	1 315	— 3 356	4 671
1914-1920	159 069	66 653	92 416

En Allemagne, plus encore qu'en Angleterre, la guerre provoqua une recrudescence de la mortalité par tuberculose qui allait s'aggravant avec chaque année de guerre; cette recrudescence de mortalité dura en Allemagne plus longtemps qu'en Angleterre; elle y fut particulièrement néfaste pour le

sexe féminin et comme en Angleterre elle dura pour les femmes une année de plus que pour les hommes. A prendre toute la période 1914-1920, on trouve que la recrudescence de la tuberculose provoquée par la guerre, a emporté en Allemagne près de 160 000 êtres humains (159 069) en plus de la mortalité normale; et près de 100 000 d'entre eux (plus exactement 92 416) étaient des femmes.

Quoique dans des proportions moindres, le même phénomène a pu être observé aussi dans d'autres pays. A la fin de la guerre, en 1918, la mortalité par tuberculose a été plus élevée qu'en 1913 : en France (partie non envahie) de 15 p. 100; en Angleterre de 25 p. 100; au Danemark de 25 p. 100; en Espagne de 33 p. 100; en Tchécoslovaquie de 34 p. 100; en Italie de 44 p. 100; aux Pays-Bas de 50 p. 100; en Allemagne de 61 p. 100; en Autriche de 67 p. 100; dans les villes allemandes de plus de 15 000 habitants de 91 p. 100.

La recrudescence de la mortalité par tuberculose fut la rançon directe de la sous-alimentation et du surmenage, notamment du surmenage des femmes qui furent obligées de remplacer les hommes aussi bien aux champs que dans les usines, notamment dans les usines de munitions.

Pour que le lecteur n'ait pas l'impression qu'outre la grippe, la tuberculose a été la seule à accuser une recrudescence de mortalité en Europe, on nous permettra de citer ici l'exemple de l'Italie, la mortalité indirectement causée par la guerre dans ce pays ayant été plus élevée que dans d'autres pays de l'Europe occidentale, mais moins forte que dans l'Est européen.

L'Italie entra en guerre en 1915 et immédiatement la mortalité par différentes maladies accusa une forte aggravation : tuberculose, maladies de la peau, des reins, diverses maladies gastriques, apoplexie, anémie, grippe, bronchite, pneumonie, paludisme, fièvre typhoïde, choléra, etc., trouvent toutes un terrain mieux préparé et font une moisson plus abondante. Cette aggravation de la mortalité continue pendant les années suivantes et atteint en 1918, la dernière année de la guerre, son maximum : le front sanitaire fut rompu sur une vaste étendue.

Ainsi pour la tuberculose, le nombre annuel des décès passe

de 52-53 000 en 1912-1914 à 74 000 en 1918; pour les maladies de la peau, il passe de 60-65 000 à 84 000; pour l'apoplexie et la congestion cérébrale, de 35-39 000 à 44 000; pour les maladies des reins, de 15-16 000 à 21 000; pour l'anémie et la leucémie, de 10-11 000 à 15 000; pour les maladies intestinales, de 60-80 000 à 93 000; pour la bronchite aiguë, de 38-41 000 à 51 000; pour la pneumonie et la broncho-pneumonie, de 71-72 000 à 178 000; pour la fièvre typhoïde, de 7-8 000 à 11 000; pour le paludisme, de 2-3 000 à 11 000; pour le marasme sénile, de 46-48 000 à 66 000, et ainsi de suite.

Relativement, la *France* a eu moins à souffrir de la mortalité indirectement causée par la guerre mondiale. Nous avons cependant déjà marqué en passant qu'elle fut très durement frappée par l'épidémie de grippe. Nous y avons noté aussi une recrudescence de la mortalité par tuberculose. Il en fut de même de plusieurs autres catégories de décès. Signalons encore à titre d'illustration l'aggravation de la mortalité *des bébés dans la première année de la vie.* Sur 1 000 enfants nés vivants il y en a eu 112 décédés dans la première année de vie en France, en 1913, et 110 dans la partie non envahie du pays en 1914. Dans cette même partie *non envahie*, le nombre des décédés dans la première année de vie pour 1 000 nés vivants monta à 143 en 1915, à 125 en 1916, à 126 en 1917, à 140 en 1918 et à 123 en 1919. De cette façon, rien que dans les départements non envahis, la recrudescence de la mortalité infantile emporta 36 500 bébés en plus qu'en temps normal (en comparaison avec la mortalité en 1913). Prenant en considération que dans les régions envahies, soumises à l'invasion et au blocus, la mortalité infantile a été certainement plus élevée que dans le reste de la France, on doit évaluer le nombre des bébés emportés dans la première année de la vie dans l'ensemble du pays à environ 55 000. Formidable corps d'armée que ces petites victimes de la grande guerre!

V

Le fait que la guerre tue non seulement dans les pays belligérants mais aussi dans des pays *neutres* (notamment par la propagation des épidémies au delà des frontières), a pu

être constaté déjà pour les grandes guerres du XIXe siècle. En comparant la mortalité observée pendant les années de guerre avec celle des dernières années normales d'avant-guerre, nous sommes arrivé pour les pays neutres voisins des pays belligérants, aux constatations suivantes.

En 1886, le nombre de décès s'est accru de 11 000 aux Pays-Bas et de 29 000 en Belgique. Pendant les années 1870 à 1872, le nombre de décès s'est accru de 47 000 aux Pays-Bas, de 55 000 en Belgique, de 23 000 en Suisse. Bien plus, pour beaucoup de pays neutres on peut constater que les nombres de décès les plus élevés observés dans ces pays coïncident avec des années de guerres, de guerres où ils sont restés neutres.

Quatre fois seulement, le nombre des décès enregistrés aux Pays-Bas a dépassé 100 000, et toutes les quatre coïncident avec des années de guerre (1859, 1866, 1871 et 1918). Trois fois le nombre des décès enregistrés en Suisse a dépassé 70 000; toutes les trois tombent sur des années de guerre (1870, 1871 et 1918). Les nombres de décès les plus élevés enregistrés en Belgique, sans compter celui de l'an 1918, coïncident avec les années de guerres 1866 et 1871 pendant lesquelles le pays a conservé sa neutralité. Les maxima de décès depuis un siècle et demi d'observation statistique en Suède coïncident avec l'année 1918. La même année marque aussi le maximum de décès en Norvège et en Espagne.

Le *surplus* de décès observés dans les pays neutres de l'Europe pendant la guerre mondiale s'exprime par les chiffres suivants :

Norvège	23 000
Suède	49 000
Danemark	23 000
Pays-Bas	86 000
Suisse	32 000
Espagne	372 000
Ensemble	585 000

La guerre mondiale a fait ainsi près de 600 000 victimes rien que dans les pays neutres de l'Europe.

VI

Notre compte du *total* des décès causés directement et indirectement par la guerre mondiale dans les divers pays du monde sera forcément *incomplet*, car pour les pays les plus arriérés et les moins accessibles nous ne possédons aucune donnée sur la mortalité de la population. Avec ces lacunes inévitables, on arrive au bilan approximatif que voici :

DÉCÈS CAUSÉS DIRECTEMENT (militaires)
ET INDIRECTEMENT (civils) PAR LA GUERRE MONDIALE
(en milliers).

	MILITAIRES	CIVILS	TOTAL
France	1 320	500	1 820
Royaume-Uni	744	292	1 036
Italie	700	1 021	1 721
Belgique	40	92	132
Serbie et Monténégro	325	450	775
Roumanie	250	430	680
Grèce	100	150	250
Portugal	8	220	228
Allemagne	2 000	758	2 758
Autriche-Hongrie	1 200	2 320	3 520
Bulgarie	100	102	202
Turquie	500	250	750
Ancien empire russe	5 350	5 050	10 400
Pays neutres	—	584	584
Europe, total	12 637	12 219	24 856
Amérique	174	1 500	1 674
Asie	69	13 700	13 769
Afrique	99	900	1 000
Océanie	76	60	136
Total général	13 050	28 379	41 435

Tel est le bilan approximatif encore incomplet de la mortalité causée par la guerre mondiale : *près de 42 millions*. Une population dépassant celle de la France ou de l'Italie fut supprimée. En Europe même, la guerre a emporté une popu-

lation de près de 25 millions dépassant celle de la Suède, de la Norvège, du Danemark, des Pays-Bas et de la Suisse réunis. Après l'Europe, c'est l'Asie qui fut le plus éprouvée, notamment les Indes, cette terre en quelque sorte classique de misère et d'épidémies. Le nombre des décès indirectement causés par la guerre, le surcroît de mortalité de la population civile, fut pendant la guerre mondiale, en France, au Royaume-Uni et en Allemagne, beaucoup moins élevé que celui des militaires tués, et morts de blessures et de maladies. Cependant dans ces trois pays aussi, plus d'un million et demi (1 550 000) de civils furent victimes de la guerre (contre 4 065 000 militaires). Dans le reste de l'Europe le surcroît de mortalité des civils dépassait, dans la guerre mondiale aussi, le nombre des militaires morts. A prendre l'Europe dans son ensemble, la guerre a fait à peu près autant de victimes parmi les civils que parmi les militaires. Quant au total des décès causés par la guerre dans le monde, le nombre des civils indirectement emportés par elle fut même, cette fois encore, *plus du double* de celui des combattants tombés à l'ennemi. Si l'on tient compte des nombreuses et graves lacunes de notre bilan qui concernent pour ainsi dire exclusivement des populations civiles et extra-européennes, on doit dire qu'en chiffre rond la guerre mondiale a tué près de trente millions de civils.

Pour ce qui concerne spécialement la France, notons encore le fait suivant : le nombre de la population de *nationalité française* recensée en France en 1921 (y compris celle des trois départements du Rhin et de la Moselle) se trouva être de 420 000 inférieur à celui recensé encore en 1866 (37 660 000 en 1921 contre 38 080 000 en 1866). Comme nombre, les Français de France furent ainsi rejetés à soixante ans en arrière. Aucun autre pays n'a subi pareille catastrophe.

La science et l'organisation sociale ont énormément accru nos moyens de protection contre les effets meurtriers de la guerre, mais elles ont beaucoup plus encore augmenté son étendue et son intensité : ses ravages réels ont par suite dépassé toutes les imaginations anciennes.

VII

La mortalité directement causée par la guerre frappe naturellement les hommes d'âge adulte et surtout jeunes. La mortalité que la guerre cause indirectement se répartit d'une façon presque égale entre les deux sexes. Quant à l'âge des personnes décédées à la suite des effets indirects de la guerre, on a pu constater, pour les guerres du XIXe siècle, que c'étaient au contraire les enfants (et aussi les vieillards), qui tombaient surtout victimes de cette action meurtrière de la guerre. Les enfants étant victimes jusque vers la fin du XIXe siècle d'une formidable mortalité, étaient aussi le plus facilement touchés par la guerre. Il n'en fut pas de même dans la plupart des pays occidentaux lors de la guerre mondiale. La mortalité infantile a, au XXe siècle, en général baissé dans les pays de notre civilisation dans des proportions inconnues dans l'histoire[1]; nous savons mieux aujourd'hui défendre les enfants contre la maladie et la mort; aussi ont-ils souvent cessé d'être les victimes préférées de l'action indirectement meurtrière de la guerre. C'est cette circonstance qui explique en partie aussi la diminution relative de la part des civils parmi les décédés à la suite de la guerre mondiale dans les principaux pays occidentaux. Mais il s'ensuit, d'un autre côté, que de nos jours, les décédés à la suite de la guerre se recrutent plus qu'auparavant parmi la population adulte.

VIII

Nous ne nous arrêterons pas sur les conséquences si variées de l'énorme mortalité causée par la guerre. Nous n'en relèverons pour terminer qu'un seul point : la composition de la population par *sexe*.

Comme on le sait, il n'existe pas de véritable équilibre des sexes. Dans presque tous les pays de l'Europe le nombre des

1. La mortalité dans la première année de vie a baissé de façon particulièrement réjouissante en Suisse, tombant de 19,3 décès pour cent nouveau-nés en 1871-1880 à 9,6 en 1913 et à 5,2 en 1929. En France toutefois, cette baisse a été deux fois plus faible : de 17,2 en 1871-1880, elle tomba à 11,2 en 1913 et à 9,4 en 1929.

hommes est légèrement inférieur à celui des femmes. En temps normal cependant, on peut bien parler d'un équilibre relatif des deux sexes, à l'exception cependant des pays de très forte émigration ou immigration, les migrants se recrutant généralement dans une mesure bien plus forte parmi les hommes que parmi les femmes. Ainsi lors des derniers recensements de la population d'avant la guerre mondiale, il y avait pour 100 femmes 99,9 hommes en France (1911), et 97,4 en Allemagne (1910). Pour l'âge de quinze à cinquante-neuf ans, la proportion des hommes comparée à celle des femmes était de 97,7 en France et de 98,0 en Allemagne. Mais la mortalité directement causée par la guerre emportant exclusivement des hommes, et des hommes adultes et surtout des jeunes, l'équilibre des sexes se trouve forcément rompu par la guerre. Ainsi au premier recensement effectué après la guerre mondiale, on ne trouva contre 100 femmes de tout âge que 90,6 hommes en France (en 1921) et 91,0 en Allemagne (en 1919). Pour les personnes de quinze à cinquante-neuf ans, le déséquilibre des sexes fut encore plus accentué : 89,5 hommes sur 100 femmes en France, et 88,2 en Allemagne. En d'autres termes, pour le neuvième des femmes à l'âge de quinze à cinquante-neuf ans, il n'y avait pas d'hommes.

Ce déséquilibre, cet énorme déficit d'hommes varie cependant selon l'âge. On peut s'en rendre compte d'après le tableau suivant :

Age.	Hommes pour 100 femmes en France (1921).	Hommes pour 100 femmes en Allemagne (1919).
15 à 19 ans	100,7	99,1
20 à 24 —	85,6	79,2
25 à 29 —	79,3	74,4
30 à 39 —	83,9	84,7
40 à 49 —	93,3	95
50 à 59 —	93,3	93,6
15 à 59 ans	89,5	88,2

L'équilibre des sexes existe encore dans le groupe de quinze à dix-neuf ans, qui n'a pas été décimé sur les champs de bataille. Il est très fortement rompu dans tous les autres groupes d'âge allant de vingt à soixante ans. Le déséquilibre est relativement moins accentué pour les personnes de qua-

rante ans et plus, il est beaucoup plus fort chez les personnes de vingt à quarante ans, c'est-à-dire dans les groupes d'âge où l'équilibre des sexes est particulièrement important et où sa rupture est naturellement la plus grosse de conséquences. Dans le groupe de vingt-cinq à trente ans les hommes représentent à peine les quatre cinquièmes du nombre des femmes en France et à peine trois quarts en Allemagne. En d'autres termes, au lendemain de la guerre, pour un cinquième des femmes françaises de vingt-cinq à trente ans, et pour un quart des femmes allemandes du même âge, il n'y avait pas d'hommes[1]! On s'imagine les conséquences d'un pareil état de choses au point de vue de la morale sexuelle et de la morale tout court, de même qu'au point de vue démographique, économique ou social dans le sens étroit du terme. Et dire qu'il y a encore des gens qui dissertent sérieusement sur les effets moralisateurs des guerres!

Cette monstrueuse répartition de la population entre les deux sexes créée par la guerre ne disparaît naturellement pas avec elle. Comme une espèce de malédiction, elle pèse sur la population durant de longues dizaines d'années après la guerre, elle s'atténue graduellement avec l'arrivée à l'âge adulte de nouvelles générations et ne disparaît complètement qu'avec l'extinction des derniers survivants de la génération qui avait atteint l'âge de vingt ans lorsque la guerre était finie. On peut dire *grosso modo* que cette rupture de l'équilibre des sexes doit se faire douloureusement sentir durant un quart de siècle et qu'elle ne disparaîtra complètement qu'un demi-siècle après la fin de la guerre, si entre temps on a la sagesse de ne pas recommencer la danse macabre.

IX

Ainsi la guerre sème la mort non seulement parmi les combattants, mais dans des proportions formidables aussi parmi les civils; elle tue non seulement des hommes, mais

1. Il faut encore noter que le premier recensement français d'après-guerre ayant été effectué seulement en 1921, date à laquelle il y avait déjà en France un nombre très important d'étrangers immigrés dans le pays, les perturbations causées par la guerre dans la structure de la population par sexe et par âge se trouvaient déjà de ce fait sensiblement atténuées.

aussi des femmes; non seulement des adultes jeunes, mais aussi des enfants et des vieillards; non seulement des personnes bien portantes, mais aussi des malades; elle tue aujourd'hui plus que jamais non seulement sur les champs de bataille, mais aussi au delà des océans; non seulement dans les pays belligérants, mais aussi dans les pays neutres qui entretiennent des relations avec les pays en guerre. La guerre moderne n'est pas l'affaire des belligérants seuls, elle est celle de l'humanité tout entière.

L. HERSCH,

Professeur de statistique et de démographie à l'Université de Genève.

P. S. — Les travaux spéciaux auxquels nous nous référons dans le présent article sont :

La Mortalité chez les neutres en temps de guerre, Paris et Genève, 1915.

La Mortalité causée par la guerre mondiale, Rome, 1925 et 1927 (deux fascicules parus, extraits de la *Revue internationale de statistique Metron*, en vente chez Payot, Lausanne).

Effets démographiques de la guerre moderne dans l'Enquête de l'Union interparlementaire : *Quel serait le caractère d'une nouvelle guerre?* Delagrave, Paris, 1932.

La Guerre et la grippe dans la *Revue de Genève*, décembre 1924.

FIN DE LA SARRE

En février 1916, l'État-Major allemand avait fait établir par deux cents experts réunis spécialement à cet effet à Münich un vaste plan de destruction des usines et des charbonnages situés dans les régions françaises occupées par les armées allemandes. Ce plan de destruction portait sur 4 031 entreprises. En conséquence, les bassins de Lens, de Courrières et de Dourges, le bassin du Nord au complet, furent inondés et mis pour longtemps hors d'état de produire. Telle est la base sur laquelle, au moment des négociations du traité de paix, la revendication de la France sur le bassin minier du territoire de la Sarre se trouvait fondée. Cette revendication s'appuyait d'ailleurs sur des arguments historiques. Une partie de la Sarre — et notamment Sarrelouis, patrie du Maréchal Ney — avait été française avant les traités de 1815. Cependant notre revendication économique qui portait, bien entendu, sur l'ensemble du bassin minier, ne coïncidait pas exactement avec notre revendication historique, car le territoire compris entre la frontière de 1814 et celle de 1815 ne représentait qu'une partie des charbonnages. Bien que ce chevauchement rendît notre position diplomatique très difficile, Clemenceau et Tardieu abordèrent carrément la question dès le mois de janvier 1919. Ils saisirent le Comité des quatre d'un mémoire qui concluait à la triple solution suivante :

1° Réintégration sous la souveraineté française des territoires situés au sud de la frontière de 1814.

2° Régime politique spécial pour les territoires du bassin minier situés au nord de ladite frontière.

3° Pleine propriété des mines transférée à la France dans ces deux zones.

La négociation sarroise, on le sait, donna lieu aux plus âpres discussions. Le Président Wilson, Lloyd George, pour écarter notre revendication politique, s'appuyèrent sur le fait qu'une rectification de frontière du côté de la Sarre n'avait jamais figuré dans les conditions énoncées par la France pour rétablir la paix avec l'Allemagne. En second lieu, ils estimaient que si cette rectification était opérée à notre profit, elle créerait entre la France et l'Allemagne une nouvelle « question d'Alsace-Lorraine » qui empoisonnerait non seulement les relations des deux pays, mais l'Europe. A aucun prix ils ne voulaient entendre parler d'une telle éventualité. Pendant tout le mois de mars on discuta. Obligés de reconnaître la légitimité de notre revendication sur le plan économique, Wilson et Lloyd George étaient disposés à nous attribuer la propriété des mines du bassin, mais à la condition que le territoire lui-même restât placé sous la souveraineté allemande. Non sans peine, Clemenceau fit valoir qu'une telle solution provoquerait des heurts continuels et rendrait non seulement l'exploitation des charbonnages impossible, mais ferait de la Sarre précisément ce que le Président américain et le ministre anglais voulaient par-dessus tout éviter : un constant objet de litiges entre la France et l'Allemagne. La force de ce raisonnement était telle qu'elle finit par ébranler nos interlocuteurs. Le 9 avril 1919, on se mit d'accord sur un règlement intermédiaire et provisoire de la question. Il consistait, pendant quinze ans, à placer le territoire de la Sarre sous la souveraineté de la Société des Nations, la propriété des mines nous étant dévolue. Il était entendu qu'au bout de quinze ans, la population sarroise choisirait elle-même, par voie de plébiscite, l'une des trois solutions suivantes : 1° rattachement à l'Allemagne; 2° rattachement à la France; 3° maintien du « statu quo », sous le régime de la Société des Nations. Il était spécifié, enfin, que si la Sarre votait son retour au Reich, l'Allemagne devrait nous racheter la propriété des mines.

Pendant quinze ans ce régime a fonctionné et l'on peut dire

aujourd'hui, à la louange de la Société des Nations — qui n'a pas tant de succès à son actif pour qu'on néglige de signaler celui-là — qu'il a même parfaitement fonctionné. La commission de gouvernement a constamment assuré l'ordre dans ce coin brûlant d'Europe. La population sarroise, moins que toute autre, a souffert de la crise. Le bassin minier a été normalement exploité. Enfin, malgré les campagnes fiévreuses qui l'ont précédé, et grâce surtout à la présence d'un contingent de troupes internationales, le plébiscite lui-même s'est déroulé dans le calme. On aurait pu craindre le contraire il y a quelques mois.

***

Bien que la question de la Sarre n'ait jamais fait l'objet d'une discussion particulièrement âpre pendant cette période de l'après-guerre, elle fut cependant soulevée bien des fois. Dès que la France et l'Allemagne cherchaient à se rapprocher, elle revenait sur le tapis. On se demandait de part et d'autre si elle ne pourrait pas servir de substance à une transaction amiable qui faciliterait la réconciliation des deux pays? En 1929, ce projet prit une consistance particulière. On se trouvait alors en pleine euphorie internationale. La question de l'évacuation de la Rhénanie, liée au plan Young, étant réglée, il fut décidé que le problème de la Sarre serait mis à l'étude. Cette négociation soulevait pourtant des objections d'ordre juridique. Le traité de paix, en effet, qui sur tant de points manque de précision, était au contraire parfaitement clair en ce qui concerne la Sarre. Il était spécifié qu'un plébiscite devait avoir lieu au bout de quinze ans. Mais aucun règlement anticipé n'était prévu. Or, du fait même qu'elle se trouvait placée sous l'autorité de la Société des Nations, la question sarroise n'était pas proprement franco-allemande, mais internationale. Il était donc difficile de la considérer sous le seul angle franco-allemand. Cependant, bien des artifices restaient possibles. La Société des Nations ne pouvait tout de même pas se montrer plus royaliste que le roi! Du moment où la France et l'Allemagne tomberaient d'accord sur la Sarre, comment la Société des Nations, organe de paix et de conci-

liation par excellence, pourrait-elle faire obstacle à cet accord? On se mit donc à l'œuvre. Une Commission mixte, présidée du côté français par le regretté Arthur Fontaine et du côté allemand par l'ancien sous-secrétaire d'état aux Affaires étrangères, M. von Simson, se réunit à Paris et l'on étudia les moyens de régler les questions économiques et financières franco-allemandes relatives à la Sarre. On imagina même un vaste consortium franco-allemand. Cependant les négociations n'allèrent pas bien loin. C'est qu'entre temps — Stresemann étant mort — (de son vivant, il est probable que les choses ne se seraient pas passées ainsi), un coup de tonnerre avait, en effet, éclaté dans le ciel européen : l'affaire de l'Anschluss économique préparée, dans une ombre perfide, par le docteur Curtius et le chancelier Schober. Du coup, les négociations sarroises furent brisées net. Ces négociations n'apparaissaient pas alors comme un règlement de comptes profitables aux intérêts économiques français. Elles apparaissaient surtout comme une nouvelle concession française sur l'autel du rapprochement franco-allemand. L'intrigue germano-autrichienne ayant porté un coup mortel à ce rapprochement, il était dès lors devenu psychologiquement et politiquement impossible de pousser plus avant les conversations sarroises. La Commission Fontaine-Simson plia ses dossiers et on n'en entendit plus parler.

Plusieurs fois l'Allemagne tenta de remettre l'affaire sur le tapis, mais en vain. De notre côté, à tort ou à raison, on fit toujours la sourde oreille. Dès le lendemain de son avènement, le chancelier Hitler, qui cherchait un succès extérieur et se montrait même prêt à le payer par un accord avec nous, fit des sondages pour amorcer une négocation sur la Sarre. Mais on découragea immédiatement ses tentatives. N'omettons pas de mentionner, d'autre part, certains projets suscités par le problème sarrois et tout particulièrement celui dû au comte de Fels. On sait que M. de Fels, dans cette revue même, avait suggéré que la Société des Nations s'installât dans la Sarre et servît ainsi en quelque sorte d'État international tampon entre la France et l'Allemagne, ou plus exactement — car le problème de la paix est bien là — entre l'Allemagne et l'Europe. Une telle suggestion était extrême-

ment ingénieuse. Il est regrettable qu'elle n'ait pas été prise en considération en temps voulu.

***

Si le plébiscite avait eu lieu avant l'avènement du régime hithlérien, 99 p. 100 de la population aurait d'un seul bloc voté le retour à l'Allemagne. Le fait n'a jamais semblé douteux. Cependant depuis deux ans, depuis six mois surtout, les choses semblaient se présenter différemment. C'est qu'il existe en Sarre un élément important d'ouvriers communistes, une masse socialiste également nombreuse. La population sarroise d'autre part est foncièrement catholique. L'âpre lutte engagée par le national-socialisme contre le christianisme ne pouvait donc manquer d'émouvoir le clergé et les fidèles sarrois. Aux élections qui avaient eu lieu il y a deux ans dans le territoire, on avait dénombré environ 40 000 voix communistes, 80 000 voix socialistes et 160 000 voix catholiques. Communistes, socialistes et catholiques se trouvant — à des degrés et pour des motifs divers — en guerre avec le IIIe Reich, on en concluait non sans une logique superficielle qu'une large part de ces effectifs électoraux refuserait le 13 janvier de passer sous la férule hitlérienne. C'est ainsi que, d'une manière générale, si l'on pensait que le plébiscite pencherait très certainement du côté allemand, les meilleurs juges estimaient toutefois qu'il ferait apparaître une minorité favorable au *statu quo* qui, selon les pronostics, pouvait varier de 20 à 30 p. 100 et même aller jusqu'à 35 p. 100. Cette hypothèse paraissait d'autant plus vraisemblable qu'il avait été tacitement entendu qu'en votant pour le *statu quo* les électeurs n'engageaient pas l'avenir définitif du territoire. La Sarre resterait toujours libre de demander, un jour ou l'autre, son rattachement à l'Allemagne. Mais l'Allemagne, par une propagande habile et admirablement organisée, s'ingéniait à faire croire, au contraire, aux électeurs sarrois, que leur vote engagerait bel et bien l'avenir définitif de leur territoire. Dès lors, une âpre lutte s'engageait. D'un côté, le « front allemand », vigoureusement mené par les agents hitlériens et qui, sous une constante menace et une constante terreur, organisait savamment sa publicité et dépensait sans compter l'argent qui lui venait

de Berlin. De l'autre, le « front commun », qui réunissait socialistes, communistes et catholiques libéraux sous la conduite de trois chefs. Tout en restant fidèle au principe de la patrie allemande, il s'élevait avec passion contre l'inféodation au régime hitlérien. A côté de ce « front commun », se trouvait également un parti catholique récemment fondé, qui préférait ne pas conclure ouvertement alliance avec les éléments extrémistes, mais s'employait, lui aussi, à préserver les libertés catholiques tant que durerait le régime institué par Hitler.

Ainsi par une suite de phénomènes que personne n'aurait pu prévoir — pas plus en 1919 qu'en 1930 — le problème de la Sarre avait complètement perdu son caractère franco-allemand ou plus exactement, son caractère « traité de paix ». Il avait dégénéré en bataille électorale entre Hitlériens et anti-Hitlériens, c'est-à-dire en une bataille de politique intérieure et, dans une certaine mesure, la seule même qui se soit librement produite en Allemagne depuis l'avènement du régime hitlérien. Bataille dont l'enjeu était d'une importance capitale pour l'avenir immédiat du régime national-socialiste et l'évolution historique de l'Allemagne. Depuis déjà quelques mois, en effet, la situation des dirigeants hitlériens s'était considérablement affaiblie outre-Rhin. Les massacres du 30 juin avaient laissé une trace et un malaise ineffaçables. Toutes sortes de bruits couraient au sujet des divisions internes du parti. On savait que des rivalités farouches opposaient entre eux les collaborateurs directs du « Führer », qu'un antagonisme sans cesse croissant mettait la Reichswehr — maîtresse occulte du régime — aux prises avec l'aile gauche du national-socialisme. En outre, la situation économique allait chaque jour en empirant. Il avait même fallu freiner les achats massifs de matières premières nécessaires au réarmement. Par ailleurs, sur le plan extérieur, l'Allemagne n'avait récolté que des échecs. Elle avait perdu la carte russe, aliéné sa liberté de manœuvre vis-à-vis de la Pologne et consolidé la situation du fameux « Corridor », gravement compromis la carte autrichienne, favorisé l'accord franco-italien. De son côté, l'Angleterre restait défiante et même hostile, le discours de M. Baldwin à la Chambre des Communes constituait une prise de position

extraordinairement nette contre une éventuelle menace allemande. Tout cela composait un ensemble diplomatique peu reluisant. Aussi, si le plébiscite avait laissé apparaître une importante minorité favorable au maintien du *statu quo* — une minorité, de l'ordre, par exemple, de 25 p. 100 — il est hors de doute que cet échec eût porté au prestige allemand une telle atteinte, que cette atteinte, s'ajoutant à toutes celles déjà reçues, eût incité les cercles dirigeants du Reich à se méfier de plus en plus du régime hitlérien et sans doute l'eût déterminé à hâter sa fin. On pouvait donc dire que Hitler jouait une partie décisive le 13 janvier. 30 p. 100 de minorité contre lui, c'était un désastre, dont il ne se relèverait sans doute pas. 25 p. 100, un échec moral extrêmement dangereux; 20 p. 100 un affaiblissement assez sensible de sa position. A partir de 15 p. 100 les impondérables, au contraire, se retournaient. 15 p. 100, c'était déjà le succès. Moins de 10 p. 100, le triomphe.

***

Or c'est le triomphe qui est arrivé.

Sur 528 005 votants, 477 119 se sont prononcés pour le rattachement à l'Allemagne (soit 90,08 p. 100 des électeurs), 46 513 pour le « statu quo » et seulement 2 249 pour le rattachement à la France.

Il faut dire les choses franchement. Ce résultat a surpris tout le monde. Même les Allemands. Le 13 janvier, tandis que les Sarrois votaient, l'un de mes amis approchait à Berlin l'un des familiers du « Führer ». Entre deux portes, celui-ci lui dit, avec un joyeux air de défi : « C'est pour nous, une majorité sûre de 80 p. 100! » Ainsi Hitler et son entourage s'attendaient eux-mêmes à rencontrer contre eux une minorité de 20 p. 100 et une majorité de 80 p. 100 leur apparaissait comme un grand succès. Ils n'étaient pas même très certains que la minorité ne serait pas supérieure. Aussi s'étaient-ils tenus, la veille du scrutin, dans une relative réserve. On escomptait un grand discours du Chancelier pour le samedi 12 janvier. Il ne parla point...

Comment des résultats si peu conformes aux prévisions géné-

rales se sont-ils produits? Comment les éléments anti-hitlériens de la Sarre se sont-ils tout d'un coup convertis à l'hitlérisme? Il semble que leur attitude ait été dictée par des raisons diverses.

D'abord, un sentiment de prudence. La « minorité » se rendait compte qu'elle n'était qu'une minorité, par conséquent qu'elle risquait d'être exposée à de terribles représailles. Le mieux n'était-il pas alors d'aller du côté du plus fort et de « noyer » ainsi le danger? La France, d'ailleurs, ne considérait-elle pas elle-même la partie comme perdue? Dès le mois de décembre, elle avait négocié avec l'Allemagne les conditions du règlement économique et financier franco-sarrois, le rachat des mines, le sort des capitaux investis, etc. Cela sentait déjà la liquidation. D'autre part, les évêques avaient libéré les scrupules catholiques. Un mandement de l'Épiscopat allemand, signé par les évêques de Spire et de Trèves dont les catholiques sarrois relèvent, avait ordonné, huit jours avant le plébiscite, que des prières publiques fussent dites en faveur du rattachement à l'Allemagne. De leur côté, douze curés doyens sarrois avaient lancé un appel du même genre aux fidèles et bien que certains d'entre eux aient déclaré après coup que leur signature leur avait été en quelque sorte extorquée et que, de son côté, le Vatican ait tenu, par une note conçue en termes habiles, à désavouer diplomatiquement les évêques et les doyens sarrois, la masse catholique, soumise à ses chefs religieux, se sentit la conscience absolument libre de voter « Allemagne ». Enfin, pourquoi le nier? — le sentiment patriotique a tout emporté — résistances doctrinales, hostilités communistes, socialistes, intérêts matériels. C'est que, en tout état de cause, le régime de la Société des Nations n'était qu'une fiction. Il était impossible qu'il excitât les imaginations, les passions. La partie n'était pas égale. D'un côté le dynamisme national-socialiste, de l'autre une formule d'algèbre politique, sans fondement humain, sans substance, sans rayonnement. Or dans ces temps où les nationalismes sont de toutes parts déchaînés, deviennent des cultes, des divinités, comment résister à leur pression mystique? Les Sarrois ont voté pour l'Allemagne parce que — sauf une infime poignée — ils sont avant tout Allemands. Et, — sur ce point tous les témoi-

gnages concordent — l'afflux des Sarrois venus d'Allemagne, tout frémissants de patriotisme, pour voter a enlevé les dernières résistances des hésitants. Nous aurions mauvaise grâce à nous en étonner, le patriotisme n'étant pas un attribut unilatéral. L'erreur que nous avons commise — et que nous commettons toujours, parce que nous sommes des raisonneurs — c'est de ne pas attacher suffisamment d'importance aux mouvements de la passion et de croire que le monde est mû par la raison ou par l'intérêt...

Seulement il est arrivé ceci. C'est que, même en votant pour l'Allemagne plus encore que pour Hitler, ce n'est pas à l'Allemagne que les Sarrois non-hitlériens ont procuré un succès, c'est à Hitler. La journée du 13 janvier 1935 aura été, avant tout, un triomphe hitlérien, le seul — internationalement parlant — qu'il ait même jamais remporté. Du coup, voilà le prestige de IIIe Reich renfloué pour longtemps, non seulement en Allemagne, mais en Europe. Et ceci ne laisse pas que d'être assez inquiétant. On en sent déjà les répercussions un peu partout. Ne les sentira-t-on pas davantage encore demain en Autriche, à Memel, à Dantzig, à Eupen et Malmédy et même jusqu'en Schleswig?

***

Et que devons-nous penser, nous Français, de cette affaire? Devons-nous nous lamenter sur notre carence? Imputer à la faiblesse de notre action extérieure, à l'insuffisance de nos moyens de propagande, l'échec subi par notre candidature dans la Sarre? Je ne suis pas de cet avis. Les faits prouvent avec trop d'évidence que la partie était *injouable*. Peut-être en faisant flèche de tout bois, eussions-nous pu entraîner 20 000 à à 30 000 voix de notre côté et encore... Notre défaite n'en eût été alors que plus retentissante. La réserve dans laquelle la France s'est tenue l'a finalement servie. Ou, du moins — car nous avons tout de même reçu une atteinte — cette réserve a affaibli cette atteinte.

Mais alors, quelle légèreté dans notre conduite! Il semble que le résultat du plébiscite — au lieu d'être ressenti avec quelque malaise par les Français — (je ne cache pas, pour ma

part, que j'en ai été profondément remué) ait été accueilli presque partout avec satisfaction, presque avec soulagement. La plupart des gens que j'ai rencontrés depuis quinze jours déclarent sans hésitation : « C'est beaucoup mieux ainsi. Au moins la question est réglée ». Fort bien. Je crois aussi que le maintien du *statu quo* eût été une solution pleine d'inconvénients et qu'un « découpage » éventuel (qu'une forte minorité eût rendu presque inévitable) n'était pas non plus à souhaiter. Mais alors, n'aurait-on pas pu s'en apercevoir plus tôt? N'aurait-on pas pu « négocier » la Sarre avant terme et tirer au moins de cette négociation des avantages économiques substantiels (car le règlement dont les bases ont été fixées en décembre à Rome ne représente qu'un bien faible résidu de notre créance et sacrifie entièrement une masse importante de capitaux privés). Mais non! Quand vous parliez de « négocier » la Sarre, il y a quelques années, c'est tout juste si l'on ne vous accusait pas d'être un traître à la patrie, de vouloir déchirer le traité. Il était préférable, n'est-ce pas, et bien plus « patriotique » de recevoir une belle tape à la face du monde!... Incroyable étourderie! Incroyable inconséquence de l'opinion française! Incroyable lâcheté, surtout, de ceux qui se prétendent les conducteurs de cette opinion! Nous avons attendu que tous les fruits de notre victoire fussent pourris pour les manger. C'est l'histoire des réparations. Celle de la Sarre. Celle du « désarmement ». L'Allemagne a tout gagné sur ces trois tableaux parce que nous avons réédité le « Périssent les Colonies plutôt que les principes » de nos pères et que nous avons fermé les yeux aux réalités en nous gargarisant de phrases toutes faites...

Mais à quoi sert de se plaindre? Nous sommes incorrigibles. De l'expérience sans gloire de la Sarre, nous ne retirerons aucune leçon. Nous ne retirerons sans doute jamais non plus les neuf cents millions que l'Allemagne nous doit. Il n'y a qu'une chose que nous retirerons à coup sûr : quarante mille bouches communistes à nourrir.

WLADIMIR D'ORMESSON

L'HISTOIRE

Machiavel est-il machiavélique? — Les Mémoires suspects d'une aventurière. — Le prince Sixte de Bourbon et les ouvertures de paix.

« Sixte-Quint, Machiavel, vous les roulerez tous », goguenarde Gaston de Presles quand M. Poirier lui avoue ses ambitions politiques. C'est bien ainsi que le public conçoit Machiavel, c'est un maître en l'art de rouler son prochain. En réalité, Machiavel n'est pas spécifiquement machiavélique; il l'est beaucoup moins que la plupart de ses contemporains et compatriotes. L'homme qui le connaît sans doute le mieux, M. Charles Benoist, conclut aujourd'hui ses études sur lui par un volume qui est tout à l'honneur du grand penseur et philosophe dont il porte le nom : *Machiavel* (Plon). C'est le second tome d'une œuvre dont le premier, le *Machiavélisme avant Machiavel*, a paru il y a vingt-huit ans. Rien ici, comme on le voit d'une improvisation hâtive.

Le *Prince* est-il l'idéal de Machiavel? César Borgia est-il donné comme modèle à tous égards? On cite toujours ce trait mémorable de César Borgia. Il est en train de se tailler une principauté en Romagne, avec une telle désinvolture à l'égard de ses ennemis — aussi de ses amis — que personne ne se sent plus en sûreté auprès de lui. Il se débarrasse froidement de ses lieutenants quand ils ont cessé de lui inspirer confiance ou plus simplement de lui plaire. Ce n'est pas le moyen d'exalter leur fidélité. Les quatre principaux font bloc pour se sauvegar-

der en supprimant le tyran. Nous sommes en 1502. Machiavel est témoin de leurs intrigues en qualité d'envoyé spécial de Florence. Les conjurés abandonnent leur chef, mais ils ne sont pas d'accord. Deux d'entre eux sont des Orsini, grands seigneurs qui ont des traditions et de l'allure dans la trahison. Les autres sont des tyranneaux subalternes, des bandits sans aïeux. Ne pouvant les écraser tous ensemble, César les amadoue pour les dissocier. Il les rappelle, les réconcilie, se réconcilie avec eux. Ils sont trop de leur temps pour se fier à lui. Machiavel ne se fie ni à eux ni à lui. Pendant trois mois, il observe, flaire l'atmosphère de dissimulation, de traîtrise qui flotte partout, mais ne peut surprendre chez César rien de suspect. Le prince est impénétrablement aimable. Et un beau soir, le 31 décembre, les quatre condottieri un peu rassurés et par suite relâchés de leurs précautions, sont arrêtés sans fracas. Les gens de peu sont exécutés tout de suite, les Orsini peu après, dès que leur parent, le cardinal Orsini, a été enfermé au château Saint-Ange, d'où il ne sortira plus. Machiavel tire la morale de l'incident. Un prince comme César qui ne recule devant rien et qui a une force militaire bien en main, est sûr de l'emporter. Il ne s'agit pas de savoir ce qu'il vaut du point de vue moral, mais ce qu'il peut du point de vue matériel. Pour réussir, faites comme lui.

Le machiavélisme est simplement l'art de réussir en politique. Machiavel en a formulé les règles d'après la méthode expérimentale. M. Charles Benoist a résumé l'essence du machiavélisme en extrayant du *Prince*, et encore plus des *Discours sur la première décade de Tite-Live* et de l'*Histoire de Florence*, un ensemble de maximes qui forment non pas une doctrine, non pas même positivement un corps, mais un recueil des meilleures recettes pour arriver à ses fins. C'est le manuel de l'arriviste. Le machiavélisme est un abrégé de philosophie pratique. Ce sont des considérations sur les causes de la grandeur et de la décadence des États. Bossuet écrira la *Politique tirée de l'Écriture sainte*, Machiavel la tire de l'histoire universelle. Il fait du Montesquieu avant la lettre. Pour qui ce travail? Machiavel, à cette date de 1513, n'est plus rien. Les Médicis reviennent au pouvoir et Machiavel dédie le *Prince* à Laurent de Médicis. Il pense à Florence, il sert « l'égoïsme

sacré » de sa petite patrie, en indiquant à son chef le moyen d'assurer à Florence l'hégémonie dans le monde où elle vit. Si ce travail de circonstance, tout au moins d'actualité, dépasse l'horizon où il paraissait se confiner, c'est que par la force de la pensée et de l'expression il a un caractère de généralisation et de durée à quoi se reconnaissent les œuvres de génie.

Voyons-en des exemples. Machiavel pense à Laurent de Médicis et à Florence quand il indique les précautions à prendre, les ménagements à garder pour se concilier un pays conquis. Il se trouve que ces précautions et ces ménagements sont excellents en tout temps et en tous lieux. Si le pays conquis est de même langue et n'est pas habitué à vivre libre, la tâche est facile. Il suffit, après avoir éteint la dynastie nationale, de ne changer ni les lois ni les impôts. S'il s'agit d'un pays d'autre langue, il faudra plus d'art. Dans tous les cas, il faudra se garder d'offenses légères aux habitants « car, des offenses légères, ils se vengent, des graves, ils ne peuvent pas ». Il faudra se défier de la formule paresseuse que le temps arrange les difficultés, car le temps peut amener le mal comme le bien. « Un État gouverné par un prince où tout le monde est serf sera difficile à conquérir, mais facile à tenir. » Fénelon ne raisonne pas autrement dans *Télémaque*. Dès que l'impie Adraste est tombé, les Dauniens fraternisent avec les vainqueurs. Au contraire, un État où gouverne une noblesse héréditaire « est facile à prendre, difficile à garder ». Car on peut éteindre une famille, non un grand nombre. Ne pouvant ni les contenter ni les éteindre, on sera toujours à la merci d'une occasion.

Ainsi le machiavélisme ne repose pas sur la morale, mais sur la psychologie. « Le Prince, dit-il expressément, doit savoir faire la bête. » Faire la bête, c'est recourir à la force. « Mais il y a bête et bête : toutes les fois qu'on le pourra, la bête à imiter sera le renard au moins autant que le lion. » Nous touchons ici le fond du machiavélisme. « Un seigneur prudent ne peut ni ne doit observer la foi lorsque cette observation tourne contre lui et qu'ont disparu les raisons qui lui avaient fait promettre. » Il va sans dire, encore que Machiavel trouve préférable de le dire, qu'il faut sauver les apparences et « bien colorer » ses manques de parole car « les hommes sont si

simples et ils obéissent tant aux nécessités présentes, que celui qui trompe trouvera toujours quelqu'un qui se laissera tromper ».

Est-ce à dire que Machiavel approuve, encourage tous les moyens qu'il préconise pour réussir? « Ce sont des façons très cruelles, ennemies de toute vie non seulement chrétienne, mais humaine. Tout homme doit les fuir et vouloir vivre en simple particulier plutôt que de devenir roi au prix d'une telle ruine des hommes. Néanmoins celui qui ne prend pas la voie du bien, s'il veut se maintenir, il faut qu'il se résigne à ce mal. » Machiavel n'est pas immoral ni positivement amoral, il est un observateur, un appareil enregistreur du succès en histoire. Il faut le lire comme on lit Bossuet ou Montesquieu étudiant la politique du Sénat romain, et alors on est étonné de la profondeur et de l'objectivité de ses considérations. On le juge sévèrement parce qu'on veut voir des conseils dans ses constatations. On prend pour du cynisme ce qu'il dit des vertus morales chez un souverain. Est-il bon qu'il les possède? « Cela ne lui servirait à rien, remarque-t-il. Il suffit d'en avoir l'air. » C'est l'ironie d'Anatole France.

M. Hauvette, dans une récente lecture à l'Académie des Inscriptions, conclut que Machiavel est un passionné, un imaginatif qui appelle, qui évoque, qui prophétise le grand homme dont l'action, bienfaisante en soi, fût-elle critiquable en morale pure, donnera « la liberté à Florence et l'indépendance à l'Italie ». C'est possible, mais la passion, en tout cas, n'ôte rien à la vigueur, à la sûreté de la réflexion où réside sa supériorité.

***

L'accident de voiture qui coûta la vie au duc d'Orléans près de la Porte Maillot, le 13 juillet 1842, a quelque chose d'un peu troublant. Le prince, jeune, agile, sportif, fier de son sang-froid, ne semblait pas de nature à jouer les gribouilles. Il est surprenant qu'il ait sauté de voiture parce que les chevaux étaient emballés, alors qu'un accident était possible, mais non certain, si peu certain qu'il ne se produisit pas et que le postillon put au bout de quelques secondes revenir sur le lieu de

l'accident. Que s'est-il passé? Les *Débats* donnent dès le 14 un récit très étudié, évidemment officieux, qui sera complété le lendemain. Ils insistent d'une manière significative sur le fait que le prince se s'est décidé à sauter de voiture qu'après avoir deux fois demandé au postillon s'il est en mesure de tenir ses chevaux. On sent qu'il y a là un point faible qui, à tort ou à raison, préoccupe l'opinion. Malgré tout, faute d'aliment, la question paraissait résolue. Va-t-elle se réveiller à la suite de la publication des *Mémoires d'une aventurière* 1833-1852 (Plon)?

Cette aventurière, Adèle Hommaire de Hell, est fille elle-même d'une aventurière non moins cotée, la belle madame Hériot. Elle est née à la Martinique. En 1817 ou 1818? On n'en sait trop rien, pas plus que sa mère ne sait au juste qui peut bien en être le père. Elle a été élevée en France où madame Hériot, veuve jeune et joyeuse, s'est réfugiée. Éducation soignée et réussie du point de vue intellectuel. A quinze ans, elle est charmante et menace déjà de supplanter la beauté mûrissante de sa mère. Elle n'ignore pas son pouvoir de séduction, son *sex appeal*, et ce qu'il vaut. Une de ses premières victimes est le duc d'Orléans, victime nullement à plaindre et qui, huit ans plus tard, lui écrivait (15 octobre 1841) : « Vous êtes la seule femme que j'aie aimée et qui vous aime toujours éperduement. » Le désordre grammatical de la phrase est éminemment flatteur. On marie bien vite cette belle enfant à seize ans, avec un jeune ingénieur qui en a vingt et un, Hommaire de Hell, délicat et maladif, que les délices de la lune de miel mettent tout de suite sur le flanc. Désormais leur vie conjugale est intermittente; chaque reprise amène pour le mari pareille crise de santé. Elle-même est plus résistante. Après ou avec le duc d'Orléans, elle ensorcelle son frère le duc de Nemours, plus tard le prince de Joinville et le duc d'Aumale. Elle est, disait-on, « la maîtresse de la famille royale ». Nous ne parlons pas des autres, bien qu'ils soient tous plus ou moins notables, comme Morny, Salvandy, l'amiral de Mackau, les préfets de police Gisquet et Delessert, etc. Le vieux prince Tufiakine, qui avait jadis protégé la mère, est maintenant le protecteur officiel de la fille. Sa tolérance naturelle est fortifiée par l'âge.

Bonne fille dans tous les sens du mot, madame de Hell tire sa mère d'embarras en faisant passer pour sien un enfant dont

elle n'est que la sœur (1835). Elle fait même coup double. Elle laisse entendre que le bébé est du duc d'Orléans, en raison de quoi la reine Amélie, désolée mais consciencieuse, lui fait remettre cent mille francs. Malgré tout, elle est criblée de dettes et accepte d'être informatrice au service à la fois de la France et de la Russie. Ses voyages lui facilitent ce rôle. Elle va rejoindre son mari en Turquie, tourne la tête du sultan Mahmoud et de tous les pachas possibles, mais les murs ont des oreilles et on n'est pas aussi chevaleresque à Constantinople qu'à Paris. Il faut partir. Elle accompagne en 1838 son mari en Russie. Elle n'a encore que vingt et un ans, est plus irrésistible que jamais, monte à cheval comme un Kirghiz et n'oublie pas de mander au comte de Gasparin, ministre de l'Intérieur, et au préfet de police Delessert ce qu'elle observe de ses yeux aussi bons que beaux. Elle devient propriétaire terrienne, son mari est colonel, son instinct d'ancienne fille de planteurs trouve satisfaction dans la possession d'un peuple de serfs, knoutable à merci. Elle écrit des poésies sentimentales et des souvenirs de voyage qui ne la laissent pas oublier à Paris. Entre temps, deux enfants lui sont nés, à Odessa et en Moldavie. Quand elle revient à Paris en 1842, elle retrouve ses amis avec une attraction doublée par le mystère de l'exotisme.

Le duc d'Orléans est un des plus assidus parmi les fidèles de la *Villa Nova* qu'il a préparée pour elle à la Porte Maillot, Tufiakine lui ouvre à nouveau un cœur devenu vide et une bourse qui ne l'est pas. Ici nous arrivons à la scène de la Porte Maillot. On peut considérer comme officiel le récit que donne le *Journal des Débats*. Le prince devait aller à Saint-Omer pour une revue. Il veut faire une visite d'adieu à la famille royale qui est au château de Neuilly. Il quitte les Tuileries à onze heures et doit être de retour au Pavillon de Marsan vers midi, heure de son départ en chaise de poste. Il est dans un cabriolet à quatre roues, à la daumont, ou plutôt à la demi-daumont, c'est-à-dire avec deux chevaux attelés sans volée. L'un, le « porteur », est monté par le postillon, l'autre, celui de droite, le sous-verge, est tenu en main. Le prince est seul, n'ayant permis à aucun de ses officiers de l'accompagner. Le cheval monté s'emballe le premier, le prince demande au postillon s'il est maître de ses chevaux. « Je n'en suis pas maître,

mais je les dirige encore. » Le second cheval s'emballe à son tour. « Mais tu ne peux donc pas les retenir! » s'écrie le duc. « Non, Monseigneur. » C'est alors que le duc saute du marchepied très bas et se tue.

Ce récit concorde avec celui que donne Adèle de Hell dans une lettre à Tufiakine qui était à Compiègne. Il s'agit d'une lettre car le titre du volume est inexact : ce ne sont pas des « mémoires », mais des lettres et même peu suivies : les trois dernières sont du 3 novembre 1843, 22 mai 1847 et 6 décembre 1861. Sur l'accident de Neuilly, il y en a deux : la première, le soir même, n'a que quelques lignes : « Grâce à Dieu, je suis saine et sauve. Le duc d'Orléans s'est tué en tombant de voiture. » Le lendemain, elle donne plus de détails. Le prince était arrivé à onze heures à la *Villa Nova* : « Il était venu chez moi tout seul, de crainte de potins. » Elle était encore à sa toilette; il reste une demi-heure, déjeune. Inquiet, il demande au postillon, avant de repartir, s'il est sûr de ses chevaux qui ont été ombrageux en venant. « Votre Altesse, soyez tranquille, je les maîtrise entièrement. » On boit quelques verres de Château-Yquem, après en avoir envoyé une bouteille au postillon pour le faire patienter. Au moment de partir, madame de Hell, qui s'y connaît, examine l'attelage et observe que les chevaux étaient attelés trop court. Détail intéressant car le récit des *Débats* indique que le cheval porteur a donné un coup de pied dans le palonnier, ce qui a contribué à l'affoler. Et il ajoute comme excuse qu'il est d'usage d'atteler les chevaux de court, dans les voitures à la daumont. La jeune femme insuffisamment rassurée, monte avec le prince pour l'accompagner un moment. Le reste est identique. Le postillon la ramène en voiture sur le lieu de l'accident avant la famille royale. Les ministres prévenus arrivent à leur tour et le maréchal Gérard apercevant Adèle, l'interpelle : « Vous n'êtes point qualifiée pour rester ici. » L'intéressée voit là une impertinence, c'était au contraire une réflexion très pertinente. La reine, ce qui étonne extraordinairement dans un tel moment, intervient : « Elle lui était très dévouée, elle nous a rendu de grands services. » Le roi confirme : « De réels services en cette triste circonstance. » Le reste est encore plus incroyable : la reine à qui elle offre ses bons offices, lui recommande ses

fils cadets : « Vous serez gentille avec eux aussi, n'est-ce pas? Le prince Tufiakine n'en sera pas jaloux. » Ici, le coup de pouce est vraiment pénible.

Que penser de ce témoignage? Le fond a des apparences de vérité. Le trajet normal des Tuileries au château de Neuilly n'est pas celui qu'a suivi le prince. La catastrophe s'est produite à un endroit où il n'aurait pas dû passer. Il aurait donc sauté de voiture pour ne pas être surpris, au cas d'accident, en flagrant délit de compagnie compromettante. Le récit des *Débats* se donne grand'peine pour expliquer cet itinéraire imprévu et plus long, contre-indiqué pour un homme pressé. Cette explication embarrassée prouve surtout le besoin d'une explication. D'autre part, Adèle, si elle n'était pas sur place, est vraiment bien informée : les détails qu'elle relate, même les moindres, sont exacts.

Mais... il y a plusieurs mais et ils sont très gros. Il y a d'abord une erreur de date, les deux lettres sont datées du 12 et du 13. Elles ne peuvent être que du 13 et du 14, puisque l'accident est du 13. La seconde, celle du 14, le dit en toutes lettres. On peut admettre un lapsus dans la datation. Ceci n'est rien. Second « mais ». La lettre du jour est brève, ce qui se comprend, et inexacte, ce qui se comprend moins : elle dit que le Prince est « tombé » de voiture. Celle du lendemain est exacte, mais écrite quand les faits sont connus, ce qui ôte à cette exactitude beaucoup de son mérite.

Reste une remarque d'ordre général beaucoup plus grave. Nous n'avons pas les lettres autographes, ni même leur texte français. Pourquoi? Un premier paquet de lettres adressées à la comtesse Lehon — qui sera plus tard célèbre par sa liaison avec Morny — fut livré par elle dans un moment de brouille au préfet de police Gisquet en 1830. Celui-ci qui avait été un des élus d'Adèle de Hell lui rendit le paquet comme galant homme, mais en garda copie dans ses dossiers comme préfet de police. Adèle brûla les originaux mais ignora leurs doubles. Chez une autre de ses amies, Pauline Muël, on en saisit un second paquet en 1840, au cours d'une perquisition obtenue par son mari en instance de séparation. Cette fois, le préfet de police était Delessert, qui, avec les mêmes raisons d'être aimable, ne le fut pas. Il garda le tout qui alla compléter le dossier

Gisquet. En 48, quand les émeutiers envahissent la préfecture de police, Adèle s'y faufile et, comme elle a de bons amis partout, elle obtient de Caussidière, un de ses anciens caprices, la remise du fameux dossier. C'est ce Caussidière qui se flattait de faire de l'ordre avec du désordre.

Adèle cette fois ne songea pas à détruire ses documents, mais à les exploiter. Ce qui eût été scandaleux sous Louis-Philippe, le restait, mais pouvait être toléré par un nouveau gouvernement. Napoléon III n'en voulut pas entendre parler : à deux reprises en 1851 et 1856 la censure opposa son veto à la publication d'un journal intime avec documents à l'appui prêt à paraître. Adèle qui était retournée en Russie rencontra à Odessa le même interdiction. Qu'arriva-t-il alors? M. Marc Slonim qui nous présente aujourd'hui ces *Mémoires d'une aventurière* ne le sait pas plus que nous. D'après un document qui figure aux archives centrales de Moscou dans le fichier d'Adèle de Hell, on voit qu'une de ses femmes de chambre russes, Marie Pavlova, les avait volés pour les présenter au tribunal où elle portait plainte contre sa maîtresse pour mauvais traitements. Ces mêmes papiers, on les retrouve quelques années plus tard, sans savoir comment ils y sont venus, en possession du prince Petr Wiazemski, critique et poète distingué, qui les traduisit ou fit traduire en russe et les garda dans ses archives. Nous butons ici sur l'obstacle. Du texte français, on n'a plus trace. Les archives de la famille Wiazemski sont depuis 1921 aux archives centrales de Moscou. Le volume actuel a été publié en russe il y a un an, le voici en français, mais ce texte français, après une double traduction, est évidemment très suspect. Il est difficile d'en affirmer l'exactitude ou même l'authenticité. Nous n'affirmons pas que le prince Wiazemski a fait systématiquement un faux. Il n'a pas songé à publier son travail, il l'a fait pour lui, pour un petit cercle d'amis tout au plus. Malgré tout, un document dont l'original manque, surexcite la curiosité plus qu'il ne la satisfait.

En Russie même, des doutes sérieux ont été émis. L'idée a été soutenue que les lettres auraient été fabriquées par le prince P.-P. Wiazemski, fils de celui qui est supposé les avoir traduites. En ce cas, il faudrait, pour les avoir entièrement imaginées, une connaissance bien extraordinaire de la Cour et

de la société sous la monarchie de Juillet. Les quelques erreurs de détail qu'on peut relever n'infirment pas la couleur locale de l'ensemble. Hypothèse pour hypothèse, une broderie très libre sur un canevas jugé insuffisamment croustillant serait plus vraisemblable. On n'avait pas en ce temps le respect des textes. Rappelons-nous les manipulations infligées par Bacourt aux mémoires de Talleyrand. Bacourt ne se croit pas un faussaire pour avoir arrangé le texte qu'il avait mission de publier. Le prince Wiazemski — père ou fils — a pu raisonner de même. Et il a fait ni plus ni moins que Bacourt en supprimant les manuscrits originaux. Il a fallu l'heureux travail de M. Lacour-Gayet — *Talleyrand*, tome IV (Payot) — pour nous permettre de comparer la version Bacourt avec le texte de Talleyrand sur un passage miraculeusement retrouvé. Il faudrait de même retrouver au moins quelques-unes des lettres de madame de Hell pour se faire une idée de la toilette qu'elles ont subie. En attendant, de tels documents restent à peu près inutilisables puisque non vérifiables.

Ajoutons que la de Hell, même si son témoignage était authentique, ne mériterait pas une foi sans réserve. Elle dit les choses à sa façon, elle a des raisons de les dire d'une certaine façon. Elle est contente d'elle, elle s'en fait accroire pour en faire accroire aux autres. On l'a traitée en enfant gâtée, elle en a l'habitude : ce n'est pas une bonne habitude pour un témoin. Ce petit volume doublement suspect sera peut-être beaucoup lu, il ne mérite pas d'être beaucoup cru.

***

Le prince Sixte de Bourbon n'a pas manqué sa vie, c'est la vie qui lui a manqué. Il est mort en pleine force, en plein travail, à quarante-huit ans. Il avait déjà beaucoup fait[1]. Le volume que lui consacre M. Philippe Amiguet, *La Vie du prince Sixte de Bourbon* (Éditions de France), n'est pas une oraison funèbre, elle est plutôt une évocation. Ceux qui ont vu le

1. Nous avons eu l'occasion de rappeler, dans la livraison du 1er avril 1934, les belles publications historiques du Prince Sixte de Bourbon : *la Revue d'Étrurie* et *la Dernière Conquête de l'Algérie*. Plusieurs chapitres de ces ouvrages avaient du reste paru dans la *Revue de Paris*. (N. D. L. R.)

prince Sixte et son frère au début de la guerre, si angoissés de ne pas servir, frappant à toutes les portes pour être utiles et d'abord inutilisés parce que leur naissance au-dessus des frontières ne les qualifiait pour aucun pays, ont gardé l'impression que leur grandeur les attachait au rivage bien malgré eux. Ils n'y sont pas restés.

L'épisode saillant de la carrière du prince Sixte, c'est son effort pour une paix séparée avec l'Autriche. Nul ne conteste que l'idée était généreuse, nul ne doute qu'elle ne fût absolument sincère et désintéressée de sa part. Était-elle réalisable? De ce qu'elle n'a pas abouti, on ne saurait conclure qu'elle devait échouer, encore moins qu'il est heureux qu'elle ait échoué. L'impératrice Zita, sœur du prince Sixte, n'était à aucun degré suspecte de germanophilie ou de kaiseromanie. Elle n'a jamais caché ses sentiments. Quant à l'empereur Charles, il se trouvait appelé depuis le meurtre de Serajevo à une succession qu'il n'avait pas enviée et que les circonstances rendaient moins enviable que jamais. Il sentait fort bien que la victoire de l'Allemagne achèverait l'asservissement de l'Autriche à la Prusse ou que la défaite mettrait en pièces le manteau d'Arlequin des Habsbourg. Seule une paix séparée et anticipée pourrait sauver l'Autriche-Hongrie, non pas intégralement sans doute, mais dans les grandes lignes.

De cette paix, le prince Sixte comprit qu'il pouvait être le fourrier. Il considérait qu'un Bourbon est un Français dont le titre est imprescriptible. Sa thèse de doctorat sur le traité d'Utrecht soutenait l'impossibilité, par un arrangement particulier, de porter atteinte aux lois fondamentales du royaume. Le droit au trône par hérédité est la première, droit inaliénable auquel le bénéficiaire ne saurait renoncer. Nous ne reprendrons pas ici cette discussion, devenue d'un intérêt bien platonique, mais, logiquement, la thèse du prince est inattaquable. Au reste, les signataires de la paix d'Utrecht, en imposant au petit-fils de Louis XIV, Philippe V, de renoncer à toute prétention sur la couronne de France pour devenir roi d'Espagne, se plaçaient — et ne s'en cachaient pas — sur le terrain pratique sans prétendre trancher ni même aborder la question de principe.

Pourquoi cette tentative, qui aurait pu raccourcir d'un an

la guerre et qui l'aurait toute de suite localisée, n'a -t-elle pas réussi? Nous ne savons pas tout et le prince lui-même ne savait pas tout. M. Philippe Amiguet, qui a eu en mains tout le dossier du prince Sixte, précise certains points. Nul n'ignore que le premier obstacle fut le refus formulé à la conférence de Saint-Jean-de-Maurienne (19 avril 1917) par Sonnino. Il n'admettait pas une paix séparée qui ne satisfaisait pas les revendications de l'Italie sur Trente et Trieste. Ceci se comprend. Le prince Sixte revient à la charge et obtient de son beau-frère une lettre tenant compte des aspirations italiennes. Il est reçu à cette occasion par Poincaré et Ribot. Dans son journal, le prince note que le Président de la République voit et comprend, mais n'agit pas par scrupule constitutionnel. Quant à Ribot, président du Conseil, il le juge sévèrement : « fatigué, vieilli... voit toutes les difficultés mais ne voit qu'elles. Esprit négatif ». Il lui reproche jusqu'à ses « lunettes jaunes qu'il ôte et remet ». Le prince était à l'heureux âge où l'on n'est pas indulgent pour ceux qui ont besoin des secours de l'opticien. Il a des entretiens à Londres avec Lloyd George et le Roi. On projette une réunion des trois chefs d'État et des trois premiers ministres à Compiègne. A cette invitation Sonnino ne fait aucune réponse.

Qu'on pense ce qu'on voudra des chances de succès que pouvait avoir l'entremise du prince Sixte et des raisons ou des hommes qui l'ont fait échouer, il est difficile d'échapper à l'impression qu'on n'en a pas tiré ce qu'elle pouvait donner. Le prince ne s'en est pas consolé. Il a dû, en compilant les archives de sa famille, s'arrêter souvent sur une belle lettre de Louis XV à son petit-fils, le jeune duc de Parme, ancêtre des Bourbon-Parme : « La guerre est un terrible fléau pour tout l'univers et quand elle commence, il n'est pas possible de savoir quand elle finira. » (3 juin 1767.) Comme dit le poète :

« Ce *Louis Quinze*, Monsieur, est un excellent homme. »

A. ALBERT-PETIT

LE MOUVEMENT LITTÉRAIRE

Michel, en surprenant une lettre dans un buvard, apprend que sa femme le trompe. Alice confesse sa faute; mais elle croit l'atténuer en expliquant qu'elle a glissé de l'amitié pour Ambrogio à la tendresse. Cette version n'a pas tout l'effet qu'elle en attendait. Encore si elle avait cédé à une brusque surprise! Michel n'aura pas vainement prononcé cette phrase. Quelques jours plus tard, Alice lui avoue en effet qu'elle n'a point eu de tendresse pour Ambrogio, et que son amour n'a été qu'une courte folie, une flambée des sens. Mais cette version complaisante déçoit autant que la première, l'espérance de la jeune femme. A ces images libres, le mari réagit par une sorte de souffrance si intolérable qu'il va se jeter à l'eau[1].

Un livre de Colette est comme une motte de terre, avec l'herbe, les fleurs et les racines. Les sentiments, les lois des choses, les aspects des êtres y sont enchevêtrés comme ils le sont dans la vie. Cette courte aventure est toute tissée de vérités profondes. Il est vrai que l'on croit pouvoir pardonner facilement le pire, tant qu'il n'est pas réalisé; et ce que l'on absout le plus difficilement, ce n'est pas l'infidélité par tendresse ou l'infidélité par bouffée sensuelle, c'est simplement ce qui a été commis en effet. Il est vrai encore que l'infidélité produit sur certains hommes une impression de dégoût, et qu'il leur reste une répugnance invincible envers celle qui les trompa. Et s'ils persistent à la désirer, ils sont pris dans

1. Colette, *Duo* (Ferenczi).

une souffrance sans issue. Il est vrai que les drames les plus violents du sentiment ont le plus souvent un tout autre aspect que celui qu'on leur prête au théâtre, où on les décape pour les présenter dans leur brillant. Ils sont au contraire mêlés à la vie, avares de mots, joués le plus souvent dans l'inconscient et dans les ténèbres de la vie organique. Le héros de Colette apprend son infortune, se purge et se tue. Il est vrai que le drame côtoie le bonheur le plus tranquille, que la plupart des hommes vivent en péril de mort, et qu'il ne faut qu'un incident, un mot, ici un reflet de lumière sur un buvard violet pour mettre en mouvement une suite de conséquences, comme des cercles grandissants qui vont se perdre dans la mort. Il est vrai enfin, qu'entre deux êtres accoutumés au côte à côte, il se noue des relations subtiles, moitié attachement, moitié lutte et défense, avec des ruses rapides, des pressentiments, de l'observation suraiguë, l'utilisation du terrain et le diagnostic des symptômes invisibles. C'est à un battement dans le sourcil que Michel distingue le mensonge d'Alice. C'est à une transpiration de peur trahie par un faux parfum de santal, qu'il la reconnaît coupable. La vie offre à des esprits exercés des indices plus légers encore. Il y a des femmes dont les yeux deviennent ronds quand on parle argent.

Ce groupe de vérités, c'est à peu près ce qu'on pourrait nommer la philosophie de Colette. Un fait domine les autres : c'est que certains êtres ont besoin de certains autres de telle façon qu'il ne leur reste qu'à se tuer s'ils en sont privés. Ce ne sont pas des sentimentaux, ce sont des êtres faits ainsi. Ils n'avaient sans doute jamais dit qu'ils se tueraient, et peut-être n'y avaient-ils pas pensé. Tel était Chéri. Tel est Michel.

Le roman se meut entre ces vérités, qui sont comme les palissades de son univers, l'enclos d'où il ne sortira point. Les deux êtres ainsi enfermés ont une vie qui n'est pas moins singulière. L'auteur ne nous les donne pas pour des êtres d'exception. Le mari est un directeur de théâtre qui a acheté un château, et qui se donne à lui-même des représentations dans le rôle de propriétaire. Un peu vulgaire, un peu jovial, un peu cabot. La femme a trente-sept ans, le nez plat d'une chatte, les cheveux en turban, les membres longs. Remarquez

que ni à l'un, ni à l'autre, l'auteur n'a donné ce qu'on appelle dans les manuels d'histoire littéraire un caractère, un de ces caractères que l'on analyse dans les devoirs de baccalauréat. Mais si vous regardez autour de vous, vous remarquerez que la plupart des personnes que vous connaissez n'en ont pas davantage, j'entends à vos yeux. Ils sont parfaitement vivants sans que vous puissiez les définir par le doit et l'avoir. On n'en demande pas plus aux personnages d'un roman. Que l'écrivain les fasse vivre. On le dispense de nous donner par surcroît la liste des qualités et des défauts qu'ils auraient dans les circonstances où nous ne les verrons jamais. Or Michel et Alice vivent, de la première page à la dernière page, avec une singulière intensité. Habiles à s'épier, prompts à surprendre une faiblesse, mus par des aversions et des instincts, nous les voyons comme un couple étrange, animal autant qu'humain, poursuivre le long duel de la femelle surprise et du mâle jaloux.

***

Il y a une image littéraire du Canada imprimée dans les esprits. C'est la forêt, la neige, le long hiver, la rivière trop rapide pour être prise, le lotissement à défricher, la maison de bois, les hommes forts, les femmes actives et fières. C'est le pays de Maria Chapdelaine, et c'est celui que madame Marie Le Franc décrit dans la *Rivière Solitaire*[1].

Une race vit là, invinciblement attirée par le pays vierge. « On voyait sur la route des jeunes qui s'en allaient au hasard avec leur butin sur le dos. Où coucheraient-ils? Où mangeraient-ils demain? Ils n'en avaient point souci. Cette incertitude faisait partie de l'aventure. L'immense campagne les appelait. Le sang coulait dans leurs veines avec le riche mouvement de leurs rivières. Ils n'étaient pas faits pour piétiner sur place. Ceux qui avaient goûté au bois ne pouvaient voir à l'automne les feuilles revêtir leur flambée de couleurs... sans être pris d'une fureur de départ... Et un homme ne connaissait rien du consentement suprême qui ne s'était assis, après un dur partage, au bord d'un lac inconnu,

1. Ferenczi.

comme s'il venait de découvrir dans la solitude du bois une créature rassurante et fraternelle. »

C'est après une crise de chômage à Hull que les habitants se sont embauchés en grand nombre pour la Rivière Solitaire. Les hommes sont partis les premiers, pour défricher et construire les maisons de bois qu'on appelle les camp's. Les femmes et les enfants ont rejoint à la Noël. Les quarante premières pages du livre sont consacrées à ce voyage des mères et de leurs petits dans la « voiture coloniste » accrochée au train, puis dans les traîneaux bâchés de toile. Arrivés au pied du poteau qui marquent l'entrée de la colonie, les traîneaux franchissent le Pont-Rouge, sorte de tunnel de bois jeté sur la rivière, et s'arrêtent devant la façade grise de l'hôtel. « Une trentaine d'hommes étaient réunis dans la salle, des gaillards maigres et boucanés, aux yeux brillants, lestes d'allure dans leur équipement des bois : coupe-vent à larges carreaux dont ils avaient baissé le col en entrant, culottes serrées au genou, et ces mocassins silencieux, les souliers mous de Québec. » Parmi eux, l'administrateur, un ancien colon possédé par la passion de voir grandir une colonie nouvelle, M. Rolland, — et un prêtre dans la force de l'âge, l'abbé Marois. Nous reverrons souvent ces braves gens.

Dans cette foule (il y a déjà deux mille habitants à Rivière-Solitaire), l'auteur a choisi, pour servir de centre à son livre, la famille Trépanier : le père et cinq enfants, deux fils et trois filles. Trépanier, après des siècles, a gardé ou retrouvé, la figure d'un paysan français. « Son visage brûlé par le grand air était devenu presque rouge et ses traits paraissaient plus pleins. Il avait l'air d'arriver tout droit de la Normandie de ses ancêtres. Il était le dernier à s'exprimer et on guettait son opinion dans son œil méditatif, avant qu'il ne la mît en paroles. » — Tant qu'ils avaient été à Hull, l'un des fils Alec, destiné à être prêtre, avait été considéré comme un écolier modèle, et l'autre Jerry, qui polissonnait et s'embauchait l'hiver chez les bûcherons, avait été tenu pour un propre à rien. « Jerry avait quelque chose d'indien dans l'apparence, la figure basanée, les yeux gris, couleur d'un lac du Nord, le grand nez courbe qui ne manquait pas de noblesse, la lèvre inférieure qui se relâchait aux moments de fatigue. »

Des trois filles, l'aînée, Rosa Aimée, ressemble à Jerry. « C'était la même haute taille flexible, la même peau brune, le même profil busqué, la même tendance de la bouche à prendre un pli maussade; mais l'expression insouciante du garçon se transformait en fierté chez la fille. » Les deux sœurs cadettes, nées d'un autre mariage (Trépanier est deux fois veuf) sont, nous dit l'auteur, des Canadiennes pur sang.

Rose Aimée, qui avait tenu la maison à Hull, continue d'être la ménagère du camp à Rivière-Solitaire, lorsque vers le tiers du livre, arrive dans la colonie une mince infirmière blonde envoyée de Québec, Anne Bruchési, chez qui elle est engagée comme domestique. Deux esquisses à peine indiquées d'aventures sentimentales éveillent légèrement le cœur des jeunes filles plutôt qu'elles ne troublent leur paix. Anne est accompagnée l'hiver dans ses courses nocturnes par le solide Jerry, et sa faiblesse, protégée par cette force, y prend le sentiment d'un tendre confort, qui est déjà de l'amour. Mais la belle saison vient et Jerry ne pense plus à elle. « Ombre blanche, disait Jerry, de celles qui s'effacent comme la neige fond. » — Quant à Rose Aimée, elle rêve à un employé du poste, qui lui a tenu la main après un danger couru en traîneau, et part un jour sans qu'elle le sache. Mais le livre n'est point dans ces rêveries. Il est dans les croquis des gens et dans les tableaux de la nature. Il ne faut point s'imaginer que Rivière-Solitaire soit peuplée de coureurs d'aventures comme Jerry, dont la vocation est de défricher. « Il se trouvait... parmi les colons, des gens qui avaient connu de grosses situations, principalement dans l'industrie du bois, des propriétaires de chantiers ou de scieries, aussi bien que des prospecteurs et des mineurs, victimes des temps, qui s'étaient mis héroïquement sur les rangs des retours à la terre et s'efforçaient de cacher qu'ils n'entendaient pas grand'chose à leur nouveau métier. » — Dans cette population variée, madame Le Franc a choisi cinq ou six familles, les Millette, les Le Rouge, les Dagenais, les Sanscartier, prospères ou malheureuses, dont elle nous a montré les maisons et raconté la vie. Nous avons le sentiment de visiter le village, d'entrer dans un camp, puis dans l'autre. Cette visite de confrères de Saint Vincent de Paul nous mène naturellement chez des gens très pauvres,

mais elle reste parfaitement édifiante. Il n'y a pas un méchant homme dans ce résidu de chômeurs et de déclassés; il n'y a pas de femme légère. Dans tout le livre, l'abbé Marois, le curé, ne trouverait pas l'occasion de donner une seule absolution. L'envie, la haine, l'avarice, la concupiscence, le mensonge, la perfidie sont bannis de ces pages. A peine çà et là une très légère allusion vient-elle apporter dans cet air pur un lointain, un imperceptible soupçon de scandale. Mais la sérénité revient à la page suivante. La colonisation est le dernier refuge de la vertu.

Il ne faut pas juger un tel livre, qui est un livre de nature, comme on jugerait un livre médité dans sa bibliothèque par quelque ouvrier de lettres. Si on l'examinait ainsi, et, pour ainsi dire, comme une pièce de métier, on serait obligé de faire une expertise assez sévère. Le livre est du type même de ceux qui ne sont point poussés à bout. On nous montre une rude existence, mais nous ne voyons pas les gens souffrir. Nous les apercevons un instant, mais nous ne les suivons pas. Nous les revoyons exaspérés, mais nous n'avons pas senti profondément leur misère quotidienne. Ils n'ont de passion d'aucune sorte, ce qui est presque incroyable. Un coureur de routes, comme Tintin, qui a fait tous les métiers, est un petit saint. On ne voit point le fort abuser de sa force, ni le faible de sa faiblesse. Quel miracle et où sommes-nous? L'angoisse et le tourment, quelquefois annoncés, ne se font point sentir. Il n'y a pas un détail répugnant dans la vie de toute cette humanité ramenée à la lutte primitive. Un accouchement même se passe avec une décence extraordinaire. Tout le monde s'endort, on se réveille, l'enfant est né. Toutes les souffrances qu'on nous montre se bornent à des promenades sous la neige, et encore ne sentons-nous pas l'onglée. Il est permis de souhaiter un peu plus d'intensité dans la peinture.

Mais il reste que ce livre sans rudesse se lit avec un intérêt soutenu; qu'il est fait de cent tableaux pittoresques, amusants, attachants; qu'il est tout baigné de grand air; qu'on y voit distinctement l'étendue gelée, les creeks, les sapins aux lourdes pattes, les rangs où se suivent les concessions, les cabanes de rondins; qu'on va à la veillée, à l'église et à la noce. Enfin pour achever le livre, l'auteur a imaginé une belle excursion,

au sens symbolique. Anne et Rose Aimée, l'infirmière et sa domestique, sont invitées par le garde-feu, M. Cartier à une promenade sur la rivière. Au bout de cette promenade apparaît l'assistant du garde-feu, Bruno Shenick, jeune homme déterminé, qui sait tout faire. « A vingt-huit ans, son expérience des bois était grande. Il ne serait jamais embarrassé pour gagner sa vie. Il gardait dans ses métiers successifs son air d'indépendance. On le demandait partout, soit comme garde dans les clubs de chasse, soit comme guide pour accompagner les chasseurs... Il savait... conduire un motor-boat, un truck, un hydroplane, dont il connaissait intimement les mécaniques; sauter en canoë des rapides qui eussent fait hésiter les plus braves. Tous les genres de chasse et de pêche lui étaient familiers... Avec lui on était chez soi dans la forêt. Et il était avec ses pairs parmi les hommes. » Il s'accorda aussitôt avec Rose Aimée, la vivante et la forte. On nous a laissé entendre qu'ils avaient l'un et l'autre du sang indien. La frêle Anne Bruchési retournera à la ville. Ce n'est plus un roman, c'est une moralité.

***

La nature est rentrée dans les livres, comme elle est rentrée dans la vie. Les jeunes femmes y ont déjà découvert deux faux dieux, le soleil et la neige. Car nous vivons dans un temps plein d'idoles. L'été, elles se font grilloter par le soleil; et l'hiver, en croyant faire du ski, elles jouent à s'asseoir dans la neige. Une d'elles disait, d'un air innocemment naturel : « La neige, c'est fait pour qu'on y tombe. »

Il était donc évident qu'une littérature des sports d'hiver apparaîtrait. Nous y placerons d'abord le beau livre de M. Jacques Dieterlen, *le Skieur à la lune*, édité à Strasbourg par la Revue de ski. Ce sont les mémoires fictifs de Robert Delval, le plus souvent des feuillets griffonnés sur un carnet dans un refuge de montagne, impressions, souvenirs. C'est ainsi que le livre commence par des souvenirs fiévreusement écrits, une nuit de septembre, dans la baraque de la Schlucht : vieux souvenirs de guerre, rappel de cette nuit glacée de février 1917, où Robert a été blessé, tout près de là, au Rei-

chacker. Il est resté toute la nuit, appelant en vain sur la neige. « Des heures passèrent. Au ciel, à peine étoilé, la lune devenait peu à peu plus vive et plus lointaine. A mesure que sa clarté descendait de plus haut, les ombres sur la terre s'évanouissaient, disparaissaient; et les sapins aussi, déchiquetés par toutes ces attaques, ne se mêlaient plus qu'en des formes très vagues au bouleversement total du sommet. Et le sommeil, le sommeil de la nuit ou bien de la tombe, indistinctement, emportait peu à peu chacune de ces choses terrestres ou humaines dans son néant... Par moments, comme un appel méchant, un coup de feu claquait, sec, au milieu de ce grand nocturne de froid et de silence; une fusée s'élevait dans le ciel et son petit parachute de feu répandait un peu de lumière plus vive sur cette terre meurtrie. » Toute la page, écrite d'un style coloré, ressenti, à peine un peu plus chargé que ne serait celui d'un écrivain accoutumé à refouler l'obsession des images, est saisissante.

Les souvenirs d'une guerre vécue dans les Vosges se mêleront partout au livre. Mais ils n'en sont pas le sujet. S'il avait été réduit au strict nécessaire, il serait composé d'une série de courses en skis. Le récit en est souvent fort beau. On parle bien de ce qu'on aime. L'auteur rend visibles et sensibles toutes les variétés de la nuit et du vent, tous les contacts, tous les paysages, tous les sols de la montagne : le temps décoloré où tout s'immobilise, l'infini jaune et désolé dans lequel les sapins montent comme des ombres vaines, la lumière atténuée par le verre dépoli de la brume; ou bien, le brouillard déchiré, d'étranges morceaux de paysages bleus et verts dans la vallée de Munster, des croupes mordorées de collines; ou encore la tempête, ou la nuit de cristal, ou l'éclatement rose du jour naissant... C'est une variété infinie de tableaux, qui sont toujours nouveaux à celui qui lit parce qu'ils ont paru nouveaux à celui qui écrit : « Je crois que j'ai connu à peu près toutes les heures que l'on peut vivre sur ces sommets, les calmes et les furieuses, les claires et les obscures; et cependant, jamais je n'avais vu encore une nuit si pure, si limpide, si transparente... »

Ce ne sont pas là de simples tableaux : de l'action, mêlée à la contemplation, naissent des sentiments profonds, dont

trois l'emportent : une paix profonde, le bonheur de la solitude, et l'orgueil. C'est là le triple alcool qu'on boit dans l'air des hauteurs. Il ne s'agit point d'un sport, mais d'une purification. L'homme est refait par la montagne : bienheureuse délivrance que l'auteur appelle avec un cri passionné : « Qu'elle nous reprenne encore?.. Qu'elle nous arrache d'un seul coup comme on court à la vie, à l'amour, sans pensée, sans regret, sans crainte pour soi-même; qu'elle nous ait en entier...; qu'elle nous recrée en son monde terrestre..; qu'elle nous communique ses vigueurs et ses silences, ses longues patiences et son mépris; ... qu'elle nous rapetisse et nous rehausse, nous avilisse et nous glorifie; qu'elle nous fasse plus forts et plus soumis surtout... » — Quelquefois, le cri s'achève en hymne : « O nuit éburnéenne, nuit morte, belle nuit insensible et vide, jour éteint de terre finie abandonnée au chaos!... »

A ces poèmes de la meilleure qualité, M. Dieterlen a superposé un roman. Une skieuse, naturellement, en est l'héroïne. Elle se nomme Maryse. A la page 179, Robert la conduit par trois heures de montée dans une neige difficile, prendre le thé au Hohneck. Et son image va remplir toute la fin du livre. Lettres tendres, lettres de reproches parce qu'elle n'est pas venue, plaintes à l'absente quand elle est en Suisse, ou dans le Midi ou à Paris, appels, et, un jour, la trahison, le désespoir, le suicide. Tout cela n'est pas dépourvu de pathétique, de passion, d'éloquence. Mais on a un peu le sentiment que c'est un second livre soudé au premier.

HENRY BIDOU

LE THÉÂTRE

M. Luigi Pirandello : *Ce soir on improvise*, adaptation française de M. Benjamin Crémieux (Théâtre des Mathurins, compagnie Pitoëff). — MM. Roger Ferdinand et Georges Dolley : *La Dame de Vittel* (Palais-Royal).

Dans un gala organisé par l'*Intransigeant* au Théâtre des Mathurins, Paris a fêté M. Luigi Pirandello, titulaire du Prix Nobel 1934. Malgré l'exiguïté du cadre, cet hommage dépassait en signification les rites habituels aux cérémonies du même genre. Il était un rappel émouvant de la place que Paris a tenue dans la carrière du maître italien.

Certes la renommée de M. Pirandello est née dans la Péninsule, mais l'écrivain était encore, à Rome, un auteur dramatique âprement discuté, lorsque, en 1922, le Théâtre de l'Atelier représenta *la Volupté de l'Honneur* (traduction de madame Camille Mallarmé). L'œuvre rendait un son nouveau, qui fut tout de suite remarqué chez nous. Ce n'est pourtant que l'année suivante, après que la compagnie Pitoëff eut donné, à la Comédie des Champs-Élysées (Direction Jacques Hébertot), *Six personnages en quête d'auteur*, dans la traduction de M. Benjamin Crémieux, que la gloire de M. Pirandello a commencé de s'affirmer en France, d'où elle a aussitôt rayonné par le monde entier.

Cette curiosité universelle à l'égard d'une œuvre subtile, dont la compréhension eût semblé devoir être le privilège

d'un petit nombre, a d'abord de quoi surprendre. Elle s'explique, si l'on réfléchit que, dans le théâtre de Pirandello, le débat porte sur les lois générales de l'esprit, et que celles-ci sont communes, dans le même temps, à tous les peuples d'égale civilisation. Il est un fait que, en tous lieux, les questions de grammaire passionnent beaucoup de gens. A tel point que maints journaux leur réservent une rubrique spéciale. Or, ce qui est vrai, dans chaque pays, pour les lois de la langue nationale, est vrai, dans tous les pays, pour les lois de l'esprit.

On me dira que, à ce compte-là, les ouvrages de philosophie devraient se vendre comme des petits pains. Mais l'originalité de Pirandello, c'est qu'il a su tirer les lois de l'activité mentale hors de la glacière, hors de la morgue des exposés didactiques. A son coup de baguette, ces princesses, brusquement, se levèrent de la table de marbre où elles gisaient comme des noyées, et se mirent à discuter avec une volubilité sicilienne. L'abstraction prenait les couleurs de la vie, ou du moins le fard du théâtre. Les vues philosophiques se métamorphosaient en personnages scéniques, l'argumentation se muait en dialogue, chaque nuance de la pensée devenait un geste ou une intonation.

Du coup, le vieux fond auquel le drame s'alimentait jusqu'ici s'en trouva renouvelé; car les figures ordinaires du théâtre ne représentent guère que des sentiments en action, et toujours les mêmes. Cette fois, les héros empruntaient bien encore les masques des sentiments humains, mais c'était pour exprimer des idées.

Quoique, dans la masse du public, l'on ne saisît pas toujours les finesses de la dispute, ni vers quel abîme de négation elle allait, chacun y prenait plaisir, comme à une joute singulière, qui procurait au spectateur ignorant ou perplexe la satisfaction de penser qu'il appartenait à une élite. Quant aux délicats, qui sont une minorité sous toutes les latitudes, mais qui ne laissent pas de former, dans l'ensemble du monde, une audience fort considérable, ils accueillirent avec enthousiasme un jeu autre que celui qui se joue éternellement sur le simple, trop simple tableau des émotions, un jeu enfin aussi distingué, aussi rare, qui leur fournissait l'occasion d'exercer, au théâtre,

leur intelligence, et même d'accomplir, en pensée, pour suivre l'auteur, de vertigineuses voltiges.

En rappelant que le succès mondial de Pirandello est une victoire de l'intellectualisme, nous n'oublions point ce que M. Benjamin Crémieux, ici même, a marqué en termes excellents : à savoir que le pirandellisme, qui passe pour une pure construction de l'esprit, plonge ses racines dans l'expérience de l'auteur, dans les oscillations brusques de son destin et les épreuves douloureuses de sa vie. Non, l'œuvre de Pirandello n'est pas une froide théorie, mais elle est la fleur étrange et précieuse que les tristesses d'une existence en contact prolongé avec une âme malade, hallucinée, perdue de rêves et doutant de sa propre réalité, peuvent faire éclore dans une tête pensive. Cette œuvre n'est pas système *a priori*, mais conclusion tirée d'une réalité cruelle sous une forme systématique. Bref, M. Pirandello est philosophe. Ses tribulations personnelles l'ont induit en des raisonnements qui, d'eux-mêmes, tendaient à l'universel. Il les a ensuite coulés dans le moule dramatique, et son génie est là, dans ce transfert inattendu de la spéculation sur les tréteaux.

Je ne prétends pas soutenir, cependant, que tout drame proprement dit, tout drame concret, soit absent du théâtre pirandellien, mais, alors même que l'anecdote y est mise au premier plan, elle demeure l'illustration d'une idée. Sa position, avouée ou cachée, est analogue à celle de l'exemple qui accompagne une règle de syntaxe. Bien mieux, les instants les plus forts, les plus pathétiques, théâtralement parlant, ne sont pas ceux où l'action particulière que l'auteur a choisie pour illustrer sa pensée se déroule seule et comme indépendamment du principe auquel elle se rattache, ce sont, au contraire, les moments où le débat philosophique déborde le sujet apparent de la pièce, se substitue à lui, devient le vrai sujet, le vrai drame, ou plutôt se manifeste comme tel, car il n'a cessé d'être cela : le sens profond, l'essentiel du spectacle.

Il y a là un phénomène extraordinaire, absolument neuf, qui suffirait à assurer au nom du maître italien une longue gloire. Pirandello n'a peut-être pas enfanté de personnages immortels (car, pour qu'un personnage soit immortel, il faut qu'il ait, outre l'éclat, trois dimensions, une certaine épaisseur,

une certaine réalité; or, le doute que l'auteur éprouve à l'égard de toute réalité, fait obstacle à des créations pareilles), mais Pirandello a réussi à créer, sur la scène, des moments où, par des entrelacements étroits de l'idéologie et de l'observation, de l'analyse et du sentiment, l'effet obtenu, tantôt comique, tantôt tragique, tient du sortilège. Son œuvre m'apparaît surtout comme une dramatisation de la recherche critique, mais, précisément à ce titre, elle occupera une place éminente dans l'histoire de la dramaturgie.

Ce soir on improvise est la troisième partie d'une trilogie sur le théâtre, dont les deux premières sont *Six personnages en quête d'auteur* et *Comme ceci ou comme cela*. L'idée primordiale du pirandellisme, c'est, comme on sait, la croyance que la personne humaine, le moi, n'est pas un, n'est pas fixe, qu'il est une création continue, une transformation perpétuelle, une succession d'états de conscience tourbillonnaires, qu'on peut comparer à une nébuleuse ou à un long chapelet d'âmes distinctes, allant de la naissance à la mort, reliées par ce fil ténu : la vie. Jamais, depuis les Eléates, le principe d'identité n'avait subi d'aussi rudes assauts qu'à notre époque. Le relativisme einsteinien n'est-il pas, en effet, un autre aspect de la même tendance à la mobilité? N'a-t-il pas introduit le doute dans les notions acquises par nous à l'école sur la constitution de la matière? Peu importe, d'ailleurs, que Einstein ait été bien ou mal compris : sa doctrine, déformée par l'ignorance, n'en a pas moins nourri notre scepticisme. Pirandello également. Sauf que son relativisme, à lui, portait sur la constitution de l'esprit. Et avec cette réserve que l'Italien, prudent et fin, sait très bien faire, pour son compte, la part de la spéculation et de la vie sociale. Philosophe, il est si ondoyant que c'est à peine s'il croit à sa propre existence : tout est reflet sur un mur, ombre sur le fond de la caverne. Mais, en politique, il réclame une discipline pour les reflets et les ombres. Il salue, au centre de l'État, un miroir stable qui réunit en faisceau tous les rayons de sa patrie.

Le théâtre étant une représentation arrangée ou stylisée, toujours conventionnelle, de la réalité, il offrait au pirandellisme un exemple frappant de cette relativité qui est à la base de la doctrine. Peut-être l'auteur n'a-t-il vu d'abord dans l'art

de la scène qu'une image des déformations qui se produisent journellement dans la vie même. Mais il en vint rapidement à examiner les conditions du théâtre en soi, car il goûtait à ce jeu le plaisir de s'enfoncer en des complications nouvelles, non pour s'y perdre, mais pour tâcher de s'y retrouver.

Le comédien est à la fois un acteur et un homme, donc doublement dupe d'illusions. Son identité le fuit sur les deux registres : professionnel et humain. En outre, ces identités fuyantes entremêlent leurs courbes, confondent les épis de leurs aiguillages, au point que le sujet, parfois, ne sait plus trop sur quelle voie il est lancé, la voie réelle ou l'imaginaire. Que tout cela est réjouissant! Quelle aubaine que cet embrouillamini pour un cerveau subtil! Mais il y a plus encore : il y a l'auteur qui prétend soumettre les comédiens à son propre rêve, il y a le metteur en scène qui s'empare de ce rêve initial, le modifie selon ses vues, impose à son tour aux interprètes ce qui n'est plus que le songe d'un songe. C'est par cette série de dépossessions, de déprédations, d'empiétements flagrants ou couverts que s'établit ce qu'on nomme une interprétation.

Cependant, il peut arriver que, pour tenter une épreuve, le metteur en scène lâche la bride aux comédiens, en les laissant libres d'improviser sur le thème fourni par l'auteur, quitte à diriger cette improvisation, à en rejeter les scories, à en combler les trous, à en ordonner les trouvailles. C'est ce qui se passe au début de *Ce soir on improvise*. Il peut encore advenir que les comédiens s'insurgent contre cette tutelle; ils peuvent se complaire à penser que, s'il leur était loisible de céder entièrement à leur instinct, ils feraient du meilleur travail. C'est ainsi que, au quatrième tableau de *Ce soir on improvise*, les interprètes (qui sont en même temps ceux du second drame, inclus, emboîté dans la pièce) chassent M. Pitoëff du plateau. La liberté de l'improvisation est alors complète.

M. Pirandello paraît enclin à admettre que cet affranchissement peut donner d'heureux résultats. Il ne nous a pas convaincu. Le dernier tableau est le moins bon, en dépit de tout le magnifique talent que madame Pitoëff y dépense. Encore n'est-ce là qu'une improvisation simulée, puisque l'actrice joue sur un texte établi. Tout, d'ailleurs, est

simulacre dans cet ouvrage, et c'est ce qui en fausse, à chaque instant, les conclusions. De même, il est impossible d'assimiler la *Commedia dell' Arte* à l'improvisation dont il est ici question. Dans la *Commedia dell' Arte*, l'improvisation se déploie à l'intérieur de cadres fixes, autour de personnages traditionnels, aux caractères déjà connus. Dans *Ce soir on improvise*, il s'agit d'une histoire particulière, assez obscure, dont les acteurs assument (ou sont censés assumer) la charge d'improviser les rôles d'après un vague canevas psychologique.

Au premier tableau, M. Pitoëff explique à l'auditoire l'intention de l'auteur, la sienne propre, et le sens du spectacle. Puis les comédiens font l'exposition de la pièce. Ils nous présentent les personnages qu'ils sont, et tantôt ils parlent au nom de ces personnages, tantôt en leur nom personnel. D'où des ruptures de ton très amusantes, emportées dans le mouvement d'une discussion qui vient d'éclater entre les acteurs et le metteur en scène. Preuve de ce que je disais : que jamais Pirandello n'est plus animé que lorsqu'il déchaîne sous les feux de la rampe un conflit critique (voire scolastique), car, s'intéressant aux idées plus qu'aux êtres humains, il communique à celles-là sa passion. L'anecdote de la pièce que les comédiens sont supposés improviser est empruntée à une nouvelle de l'auteur. Pour la commodité de l'adaptation française, on a seulement décidé que le drame se passait en Corse au lieu de se passer en Sicile. Voici donc la famille La Croce : le père, petit ingénieur des Ponts, vieillard sensible, timide, ivrogne et abruti, qui est amoureux d'une chanteuse de café-concert; la mère, Ignazia, Napolitaine dans l'original, Marseillaise dans l'adaptation, femme orageuse, romanesque et frivole; et les quatre filles, Mimi, Titine, Fifine et Nénette, qui scandalisent la ville par leur conduite légère. Quatre officiers aviateurs serrent de près les demoiselles. L'un d'eux, Verri, s'est épris sérieusement de Mimi. Son humeur aussitôt a changé; il est devenu sombre, querelleur, soupçonneux, brutal.

Le second tableau montre le café-concert : comme la discussion théorique n'y tient aucune place, il est moins vivant, moins dramatique, moins vrai que le précédent.

Le troisième tableau débute par une pantalonnade, une

scène de théâtre de la Foire (c'est le seul moment où le spectacle se rapproche de la *Commedia dell' Arte*) : la mère souffre d'une rage de dents, ses filles et les aviateurs tourbillonnent autour d'elle, s'efforcent de la calmer, échangent des baisers, organisent des danses. Puis une dispute éclate entre Verri, qui survient, et ses camarades. Ce dernier passage est assez faible. Comme toutes les parties du drame concret, il est sommaire et n'a qu'une valeur d'esquisse, de schéma, ou de citation rapide à l'appui d'une règle. L'intérêt, bientôt, se relève, quand la glose reprend : M. Drain, qui joue le père, arrive la chemise ensanglantée. Mais c'est pour crier à M. Pitoëff, le metteur en scène, qu'il a manqué son entrée, parce que la bonne n'était pas là pour le recevoir et le soutenir, comme il avait été prévu. Eh! quoi, il ne s'agit donc plus d'improviser? Faut-il croire que l'acteur perd ses moyens, dès que se dérobe sous ses pas le chemin tracé? Le débat qui s'engage à ce propos est le point culminant de la soirée. M. Drain explique comment il aurait dû entrer pour mourir, et il joue son agonie, en commentant son propre jeu. C'est très beau, et l'interprète se montre à la hauteur de ce sommet.

Ensuite, la pièce décroît. Les comédiens ont renvoyé le metteur en scène; ils sont livrés à leur génie (par hypothèse), et c'est la fin de l'histoire qu'on nous résume : Mimi a épousé Verri; celui-ci, férocement jaloux du passé, la séquestre. Elle meurt, en chantant et mimant, devant ses enfants, les rôles d'opéra qu'elle rêvait jadis d'interpréter quand elle projetait de faire du théâtre. Ce tragique assez incohérent ne touche guère.

J'ai félicité M. Drain. Madame Mady-Berry (la mère) est en tous points admirable, et la présentation de M. Pitoëff, aussi souple, ingénieuse et déliée que l'œuvre elle-même.

***

On s'amuse au Palais-Royal. M. Pirandello, par la bouche de M. Pitoëff, ne déclare-t-il pas, au début de *Ce soir on improvise*, que l'art est en quelque sorte supérieur à la vie, puisqu'il est chose fixée, isolée, alors que la vie ne parvient jamais à se

saisir elle-même, à se différencier de ce qui l'entoure, à sortir de la confusion ambiante? Ces axiomes trouvent une application exacte dans *la Dame de Vittel.*

Ah! les auteurs de vaudevilles sont positivement des démiurges. Ils découpent dans l'espace un monde qui ignore les larmes, alors que, dans la vie, la gaîté même est reliée aux pleurs. Ici les ponts sont coupés avec l'inquiétude. Et tout marche vers son but comme sur des roulettes, sous un éclairage cru.

Le but, quel est-il? Il apparaît à la fin du spectacle. C'est un grand lit, dans une chambre d'hôtel. Au premier acte, au deuxième encore, les personnages sont dispersés. Il s'agit de les rassembler, de les amener là, sous cette courtepointe, par les voies les plus capricieuses. Ils y viendront, n'en doutez pas, ils y viennent, et même ils s'y coucheront cinq à la fois, car ils sont dans la main des dieux (entendez des auteurs), dont les desseins peuvent n'être pas toujours impénétrables, mais demeurent rigoureusement inflexibles. Cela, certes, ne va point sans quelque imbroglio : méprises, fausses alertes, folles rencontres, coq-à-l'âne et quiproquos. Il y a des baissers de rideau très agités, où des portes claquent, où une gifle retentit, où un homme se débat entre quatre paires de bras, tandis que, d'un siphon d'eau de Seltz, part un jet pétillant qui frappe au front l'énergumène. Ce ne sont là pourtant que des retards simulés, pour faire durer le plaisir, des obstacles semés, par jeu, sur la piste joyeuse. Tout n'en court pas moins vers ce lit, entr'ouvert, là-bas, dans une lumière rose.

Mademoiselle Edmonde Guy a le profil de Sémiramis et de merveilleuses jambes, qu'elle exhibe — très au-dessus du genou — avec une froideur calculée. Le comique de M. Duvallès appuie un peu sur l'effet, comme un index volontaire sur un bouton de sonnette, mais les piles sont chargées, le courant d'hilarité, sous cette pression insistante, fonctionne instantanément.

FRANÇOIS PORCHÉ

LE CINÉMA

S'il vous arrive de demander à nos « grands producteurs nationaux » — (sur les trois mots qui composent ce titre, deux sont généralement usurpés) — à quelle nécessité répond le soin scrupuleux qu'ils apportent à ne réaliser, à l'intention d'un public réputé pour son agilité d'esprit, que les productions les plus aptes à lui ôter le goût du cinéma, vous en obtiendrez invariablement ce cliché : « La province les veut ainsi. Et la province représente 80 p. 100 de nos recettes. » C'est ainsi qu'un sophisme patiemment ressassé prend les apparences d'un dogme.

En fait, rien de moins évident que cette pétition de principe. Il n'est nullement démontré que la province soit à l'origine de cet obscurantisme. Elle a souvent prouvé, et dans tous les domaines, par l'accueil qu'elle a fait aux œuvres éminentes, son éclectisme, sa finesse d'esprit. Mais cela serait-il, que Paris pourrait à lui seul inverser à son avantage les proportions sus-indiquées. Et sans vouloir emprunter au théâtre une démonstration facile, c'est dans le cinéma lui-même que nous en puiserons les éléments en mentionnant deux exemples récents.

La Symphonie inachevée est un film étranger. S'il fut une œuvre dont la haute valeur s'imposa aux suffrages unanimes de la critique, ce fut bien celle-là. Pourtant elle n'eut point l'heur de plaire aux féodaux du cinéma qui, en contrôlant les « circuits », imposent leur choix au public sous couleur de

suivre le sien. De longs mois durant, la diffusion de ce chef-d'œuvre se trouva limitée à de petites salles spécialisées, dirigées par des gens de goût. Par quel miracle le succès de ce film poussa-t-il nos « grands dirigeants » à en tenter l'essai? Encore, avant de l'adopter lui firent-ils subir l'épreuve du doublage. Mais telle était sa qualité, qu'il n'en fut pas foncièrement dénaturé.

Tout Paris l'avait déjà vu, quand il réapparut sur l'écran du Gaumont-Palace; six mille places et jusqu'à trois représentations quotidiennes. Alors qu'un film dit « de production courante » y tient péniblement l'affiche une semaine, *la Symphonie inachevée* y fit des salles combles, et l'accueil du public dépassa de si loin les prévisions des exploitants qu'on put l'y maintenir une semaine de plus sans en épuiser le succès.

L'autre exemple nous est fourni par *Lac-aux-Dames*. Ce n'est un secret pour personne que ce film a été tourné sous les auspices et pour le compte d'un des rares mécènes qui s'intéressent encore au cinéma. Le thème en fut discuté, mais tout le monde fut d'accord pour en admirer la réussite artistique.

Ayant rencontré pour l'exploitation du film maintes difficultés, M. P. de R... fit à Paris ce qu'avait fait avant lui, à New-York, un autre mécène avec le *Miracle des Loups* : il loua une salle et y produisit *Lac-aux-Dames*. Or, il advint que le succès du film suffit, dans la seule capitale, à amortir, et au delà, les frais de réalisation, qui dépassaient pourtant de beaucoup la moyenne. Si bien que, la province et l'étranger restant pour constituer les bénéfices, ce mécénat va se traduire par une remarquable affaire. A méditer par ceux qui prétendent qu'en France, seul un film médiocre en qualité comme en budget a quelque chance de rémunérer les fonds que l'on y investit.

Mais ceci nous ramène à cette question des « circuits », autrement dit des programmes contractuellement imposés par les distributeurs aux directeurs de salles avant la naissance des films, question qui nous paraît constituer aujourd'hui l'unique pierre d'achoppement à quoi se heurte le cinéma français sur la voie de la renaissance.

On dit les milieux officiels présentement penchés sur elle. Souhaitons de leurs lumières une rapide solution. Mais forts

de l'expérience du passé, attendons moins de leur intervention que de nous-mêmes pour écarter la pierre et libérer la voie.

***

Car il est indéniable que nous assistons actuellement à une évolution de notre production dans le sens de la renaissance. Nous en avons relevé les symptômes les plus réconfortants parmi les œuvres admises à concourir à ce Grand Prix du Cinéma français qu'a décerné, sous les auspices de M. Louis Lumière, le 19 décembre dernier, la Société d'Encouragement à l'Art et à l'Industrie.

Réservées aux films français, ses conditions d'admission écartaient les candidatures mâtinées. Le sujet devait relever d'un scénario original français, ou tiré d'une œuvre française. Chaque film présenté devait s'accompagner d'une liste de tous ses collaborateurs, avec indication de leur nationalité. Dans un louable souci d'éclectisme, le jury était composé de personnalités choisies dans les milieux les plus divers de l'activité nationale : industrie, édition, peinture, littérature, architecture, musique et jusqu'à la haute couture — la censure elle-même était représentée, — et présidé par M. Georges Contenot, président du Conseil municipal de Paris.

Sept films ont été retenus, qui tous étaient dignes de l'être. Cinq d'entre eux obtinrent des voix au cours des trois tours de scrutin. Nous parlerons de chacun d'eux dans l'ordre, ce classement laissant indépendant notre sentiment personnel.

Maria Chapdelaine, à qui revint le prix avec 17 voix sur 36 suffrages exprimés, n'en avait obtenu que 10 au premier tour. Ce film, tiré du roman de M. Louis Hémon, est l'œuvre de M. Julien Duvivier, dont on sait le talent, et dont on n'a point oublié le remarquable *David Golder*.

Il serait vain de retracer ici le sujet du roman qui, par une étrange fortune, valut à l'heureux éditeur qui consentit enfin à l'imprimer un chiffre de tirage dépassant le demi-million. Est-ce à la diffusion du livre qu'il dut son adaptation à l'écran? On serait tenté de le croire, car rien, hormis cela, n'y paraissait prédestiner son action lente et grise, dont l'essentiel

du succès résida dans la révélation qu'elle nous apporta d'un coin de France ignoré de bien des Français.

L'adaptation est d'une honnêteté parfaite. Elle a, aux yeux d'un romancier, le mérite trop rare d'avoir scrupuleusement épousé les contours du roman et d'en avoir respecté l'atmosphère au point de la reconstituer dans son propre décor. Le dialogue, émaillé de locutions désuètes et patiné d'un accent de terroir, témoigne d'un respect de la couleur locale tout à l'honneur de M. Gabriel Boissy, qui l'écrivit. Nous n'y ferons qu'une réserve : encore qu'ils soient d'un touchant archaïsme, peut-être a-t-il un peu abusé des vieux airs empruntés au folklore local. Ces rondes naïves, ces ariettes, ces hymnes, ces motets, ces noëls, charmants en soi, font stagner trop souvent sans y rien ajouter une action déjà languissante.

Est-ce à cela, est-ce au sujet lui-même que le film doit la lenteur de son rythme? Les scènes manquent de lien. L'adaptateur semble avoir trop fondé son découpage sur une connaissance généralisée du roman. Il nous en a donné des illustrations souvent belles, quelquefois magnifiques, mais auxquelles manquerait le texte qui les inspira. Nous n'y avons que très rarement retrouvé ces éclats de maîtrise si saisissants dans *David Golder*.

Mais s'il y eut erreur dans le choix du sujet, il était cependant un point culminant du roman où le metteur en scène pouvait donner largement sa mesure : la mort de François Paradis. L'homme luttant contre les éléments, le froid, la distance et les arbres. En supprimant quelques ariettes, on pouvait la développer. Nous n'en avons vu que l'esquisse : un trappeur ahanant, marchant sur un tapis roulant, tandis que le truquage par trop apparent du *duning* fait tourner derrière lui sur une glace dépolie le paysage sur son axe...

Mais l'interprétation est hors de pair. Dans la mort de « maman Chapdelaine », madame Suzanne Després a su atteindre au sommet du grand art. Madame Madeleine Renaud a incarné une Maria douce, touchante et résignée. M. Gabin a joué au naturel un François Paradis très juste, et M. Daniel Mendaille, un prêtre rude et droit d'une belle venue. Tous les autres à l'avenant.

En résumé, un très bon film auquel il n'a manqué pour

faire un très grand film que de ne point égarer ses moyens sur un faux bon sujet. Mais sa haute portée morale assurait déjà sa carrière dans les centres de patronage. Par sa consécration, le prix du cinéma ne peut qu'y ajouter en multipliant son public. Le film, tout comme le roman, bénéficie d'un heureux sortilège.

Itto, qui le suit de très près avec 16 voix sur 35, après 12 aux deux premiers tours, est une œuvre de M. Jean Benoît-Lévy, dont on avait déjà apprécié *la Maternelle*. Il fut secondé dans ce film par madame Marie Epstein. Les dialogues sont de M. Étienne Rey.

Itto est une épopée marocaine où, dans un duel de races se heurtent deux civilisations, l'une cherchant à s'imposer à l'autre. L'œuvre brille surtout par la qualité des décors et la vérité des détails. Elle est agrémentée de magnifiques jeux de lumière. Mais l'action en est un peu pâle, et fait assez souvent place à la notation. Nous en gardons moins l'impression d'une fiction commandant le décor, que de belles images à quoi s'adapte la fiction. Mais rien dans le programme de la compétition ne s'opposait à ce qu'on couronnât un documentaire romancé.

Si l'on ne s'en tenait qu'aux chiffres, l'œuvre qui vient ensuite n'approcherait que d'assez loin des deux premières. Après 6 voix, puis 7, 2 seulement au dernier tour — ô fragilité des convictions humaines — sont demeurées fidèles à *la Femme idéale*, œuvre de M. André Berthomieu.

M. André Berthomieu est un jeune, ce qui ne veut pas dire qu'il est un débutant. Il s'était fait connaître voici quelques années par *Ces Dames aux Chapeaux verts*, où la critique s'était plu à noter un sens très personnel du cinéma. D'autres œuvres avaient suivi, d'un bonheur inégal et, d'ailleurs, régenté par les contingences d'un art trop souvent ravalé par ordre au rang de l'imagerie populaire. Mais, heureuses ou non, chacune de ses créations s'était distinguée du commun par des trouvailles ingénieuses, relevant tout ensemble de la technique et de l'adaptation. Si terne que pût être le sujet imposé, il en savait tirer un film intelligent. Et parmi tant de réalisateurs qui ne savent penser que théâtre, il était l'un des rares qui parût *penser cinéma*.

Jamais il ne l'a mieux prouvé qu'avec cette *Femme idéale* dont il a puisé le sujet dans un roman de M. Georges Oudard. Le film ayant déjà accompli sa carrière, il serait vain d'en résumer le postulat. Mais ce petit employé de bureau, timide, compassé, assidu, romanesque, qui, excédé de servir de plastron aux prétentieux ronds-de-cuir, ses collègues, s'inspire de l'image d'une femme entrevue pour inventer de toutes pièces une liaison qui, en excitant leur envie, lui ramènera leur estime; l'imagination minutieuse qu'il dépense à ce simulacre jusqu'à consacrer ses veillées à en répéter les détails; la passion qu'il apporte à échafauder sa fiction jusqu'à la vivre comme un rêve; son douloureux renoncement final; tout, en cette œuvre fine, toute en nuances, où le réel se fond avec l'imaginaire, constituait un sujet essentiellement « cinéma ».

M. André Berthomieu l'a compris. C'est visuellement qu'il a traduit les scènes intraduisibles au théâtre. Son objectif y poursuit la chimère et nous la rend sensible. Que son héros imagine un souper, qu'il meuble la pièce à son gré, qu'il la décore, qu'il y place les invités; que, les convives installés, il leur essaie des têtes; qu'il les modifie, les transpose ou que, changeant d'idée, il efface le tout pour construire un autre décor, y situer d'autres êtres : nous le suivons. Qu'il mente, et nous vivons avec lui son mensonge. Qu'il souffre sans rien dire, et nous savons ce dont il souffre, et nous en souffrons avec lui. Et cela, *c'est du cinéma*. De tous les films mis en compétition, *la Femme idéale* n'était peut-être pas le mieux venu ni le plus captivant. L'action n'en va pas sans longueurs; ses images n'ont point le prestige de certains autres. Mais il était le seul qui renfermât cette semence si rare : une « idée-cinéma ».

C'est avec le regret d'un classement qui n'est pas nôtre que nous en arrivons à M. Jacques Feyder. Sur les deux œuvres qu'il avait présentées, une seule, *le Grand Jeu*, a rallié des suffrages. Encore lui furent-ils mesurés. Et ce fut, selon nous, méconnaître l'effort d'un bel et consciencieux artiste, admirablement secondé par le jeu émouvant d'une grande comédienne : madame Jacques Feyder; à la scène : Françoise Rosay.

On connaît *le Grand Jeu*; nous n'y reviendrons pas. *Pen-*

sion Mimosas, sa nouvelle œuvre, n'a pas encore été projetée en public. Elle est digne de la première et, par certains côtés, elle lui est supérieure. Il y avait dans *le Grand Jeu* quelques erreurs de détails militaires. *Pension Mimosas* a pour théâtre Monte-Carlo et pour thème, l'hérédité de la passion du jeu.

M. Jacques Feyder fait lui-même ses scénarios. Il les construit avec des matériaux solides dont on pourrait faire aisément la charpente d'un bon roman. On reprochera à *Pension Mimosas* — et c'est sans doute ce qui lui vaut ce classement — de nous faire évoluer parmi ces milieux d'exception où se complaît M. Feyder. Personnellement, je ne saurais l'en blâmer, puisqu'il sait nous émouvoir par des moyens d'une sobre puissance, sans tomber dans le procédé.

Son film, admirablement joué par madame Françoise Rosay, MM. Alerme et Paul Bernard, est une œuvre de premier ordre. Mademoiselle Lise Delamarre qui, de la Comédie-Française accède au cinéma, y fait une entrée remarquable.

Enfin en accordant à *Angèle* 3 voix qui n'insistèrent pas après le premier tour, le jury du Grand Prix nous donne la mesure de la qualité des quatre films qui ont précédé celui-ci. Car l'œuvre de M. Marcel Pagnol reste une œuvre de grande classe, et si le dialogue y prime sur l'action, si l'œuvre appartient moins à l'écran qu'au théâtre, elle n'en demeure pas moins une très belle réalisation, tout à fait digne de l'auteur à qui nous devons *Marius* et *Fanny*.

Les décors naturels, qui sentent la pierre chaude et le thym, sont de toute beauté; le cadre évocateur; la photographie impeccable. Pourtant, madame Orane Demazis nous y est apparue moins à l'aise que sur les planches, et cela doit tenir à ce découpage des scènes, hachant l'élan et divisant le souffle, qui est, au cinéma, l'écueil pour un artiste de théâtre. Par contre M. Fernandel, que ses « animateurs » nous avaient jusqu'ici accoutumés à considérer comme un pitre, y a créé un rôle de composition où il a su nous révéler l'excellent comédien qu'il est pour qui sait l'employer. M. Delmont, son partenaire, y fait un brave tâcheron d'un si saisissant naturel qu'il semble moins jouer son rôle que le vivre. Mais M. Jean Servais demeure dans un rôle rustique aussi citadin que possible, et sa diction fait tache dans ce milieu de paysans.

Ainsi se sont répartis les suffrages pour ce Grand Prix du Cinéma français 1934 : il est à souhaiter que l'œuvre qu'il a couronnée ne serve pas exclusivement de spécimen à l'étranger pour y juger de notre production, ni de formule-type à nos metteurs en scène pour la prochaine compétition.

***

S'il existait un palmarès pour les films éducatifs, ceux qu'édite l'Atlantic Film y tiendraient le tout premier rang. Ce sont de courts films de vulgarisation relevant moins du dessin animé que du schéma mouvant.

Ils s'attaquent à tout, expliquent tout, réduisent les problèmes les plus difficiles à leurs éléments essentiels et en dégagent avec une ingéniosité frappante une idée nette, décantée, assimilable par chacun.

Leur durée est de trois minutes, et dans ce court laps de temps, sans vous imposer d'autre effort que de suivre le mouvement de leurs épures, d'en comparer visuellement les proportions, d'accompagner leurs commentaires, ils vous impriment dans la rétine et dans l'esprit une notion ingénieusement simplifiée des problèmes les plus arides. En trois minutes, ils vous initieront au système solaire; à la question du Pacifique; aux théories d'Einstein; à la formation et à la propagation du mouvement pendulaire et des ondes; aux lois des migrations humaines; à celles du freinage sur route suivant le poids et la vitesse des autos; à l'histoire de la Plus Grande France. En trois minutes, ils vous donneront sur la question des dettes interalliées des vues si claires, si dépouillées de phraséologie, si concluantes... que la censure a interdit cette troublante démonstration.

Mais, au fait, il existe un prix du court métrage. Il y a un gouvernement qu'intéresse le cinéma. Et c'est une compagnie française qui l'a obtenu : l'Atlantic Film. Seulement, c'était à Venise...

Autre prix à créer : celui du Plus Mauvais Film français. Parmi les candidats, hélas encore nombreux qui se sont qualifiés au cours du trimestre écoulé, on se doit d'accorder une mention spéciale à *Tartarin de Tarascon*.

De la fine ironie du maître, le cinéma a fait une bouffonnerie pataude, haletant pitoyablement vers un comique jamais atteint. On souffre de voir un remarquable comédien s'égarer dans cette galère. M. Raimu n'avait de Tartarin ni la courte rondeur, ni la physionomie replète et barbichue. Son abdomen postiche, ses genoux repliés rendent grotesque une silhouette légendaire que son timbre de cuivre — son « creux » — ne parvient pas à recréer. Et que dire de ses comparses!

Au reste, rien dans cette géniale satire ne la destinait à l'écran. C'est encore un de ces « faux bons sujets » choisis pour l'attrait que leur titre exerce sur les foules, et dont l'exhibition aboutit généralement à détourner du cinéma ses adeptes les plus fervents.

Par contre, dans le genre hilarant, *Adémaï aviateur* poursuit une carrière triomphale. Il se pourrait que l'idée du film eût été puisée dans un croquis paru il y a quelques mois dans la page illustrée d'un grand hebdomadaire.

Le dessin ne valait que par la légende qui le soulignait. Il représentait la carlingue d'un avion à double commande, dangereusement incliné. Le premier aviateur, inquiet, demandait au second : « Que faut-il faire pour atterrir? » Et l'autre, effaré, de répondre : « Comment? Ce n'est donc pas vous le moniteur? »

Adroitement transposé sur le plan militaire, tout le sujet du film tient en cela. Le surplus n'est que remplissage. Mais la cocasserie qu'y déploient les deux protagonistes, MM. Noël-Noël et Fernandel, nous vaut un quart d'heure de fou rire, de vrai fou rire, franc comme l'or, phénomène assez rare parmi les productions « comiques » pour valoir d'être signalé.

***

Par ailleurs, l'étranger paraît diminuer ses envois, en nombre comme en qualité. L'Allemagne, absorbée par sa propagande intérieure, ne nous a rien présenté de marquant, sinon un *Fils prodigue*. L'U. R. S. S. a raté son entrée avec « le chef-d'œuvre de sa nouvelle production. » Après un départ en beauté, d'une verve éblouissante, émaillé de trouvailles manifestement inspirées des dessins animés, le film *les*

Joyeux Garçons verse dans le grotesque et s'y enlise irrémédiablement.

L'Amérique s'est signalée par un envoi qu'on a donné récemment aux Miracles, qui a soulevé quelque bruit, et dont le sujet vaut d'être raconté :

Une jeune et jolie Française, qu'on s'étonne de voir préposée à la distribution des télégrammes dans le bureau de poste d'un petit port français, se trouve, au cours de sa tournée, avoir à remettre un télégramme au capitaine d'un vapeur étranger. Le capitaine est au café. Son vapeur est à quai. Il détaille la jeune fille et la prie de monter à bord, pour chercher la réponse qu'il y va rédiger. A peine y pose-t-elle le pied qu'il ordonne de lever l'ancre, ce qui réduit à leur expression la plus simple les formalités maritimes à quoi s'attardent les vieux peuples.

Ce début promettait beaucoup. La suite ne nous a pas déçus. Nous retrouvons Marie — c'est le nom de notre héroïne — à Panama, dans ce quartier de Chorillo qu'on nomme là-bas Cocodro. Elle y est devenue chanteuse. Elle s'y fait des relations : un patron de bazar allemand; un antiquaire japonais; un Américain, qui se dit inspecteur d'hygiène en faisant tout le nécessaire pour qu'on le sache inspecteur de police. Nous voyons ce dernier s'éprendre de Marie et s'efforcer de la détourner des deux autres. Nous voyons les deux autres se servir de Marie pour se renseigner l'un sur l'autre, car si l'un est un agent allemand, l'autre est un officier japonais.

Ici, les choses se compliquent. La flotte américaine au grand complet — les beaux bateaux! — va s'engager dans le canal. L'Allemand, qui a fait venir de très loin, en grand secret, un gros cargo pour en débarquer quatre caisses, les a fait expédier au nom du Japonais. Pourquoi découvre-t-on les caisses vides dans le maquis, sous les dragues françaises? Comment retrouve-t-on leur contenu dans de nouvelles caisses que transporte un camion de l'U. S. Army escorté de braves sammies? N'approfondissons pas. Pénétrons plutôt à leur suite dans la *power house* où sont centralisées les commandes des grandes écluses.

Les belles machines! Et quelle complaisance à nous les exhiber. Mais ce veilleur de nuit, ne le reconnaissons-nous

pas? C'est l'Allemand. Par une heureuse coïncidence, il était le sosie du vrai. Celui-ci supprimé, il n'a plus eu pour s'introduire dans la place qu'à se faire raser les moustaches.

Et maintenant l'usine va sauter, obstruant le canal, embouteillant la flotte et mettant l'Amérique à la merci d'un coup de main. Non, car le policier veillait. Il s'introduit nuitamment dans l'usine — elle est décidément bien mal gardée. On ne s'explique guère ni comment, ni pourquoi Marie et le Japonais l'y rejoignent. L'Allemand, se jugeant trahi, tue Marie — car il fallait bien qu'on la tuât, au moins pour la version française. L'Américain tue l'Allemand et, comme il a bon cœur, il rapatrie de ses deniers le corps de sa défunte fiancée.

Mais, comme ce genre de dénouement eût risqué de peiner les âmes trop sensibles, il y a une autre version à l'usage de l'Amérique. Marie ne meurt pas : elle se marie.

Tel est le film : *Marie-galante*, qui se prétend inspiré du roman de M. Jacques Deval qui porte ce nom. La prétention l'emporte ici de très loin sur l'inspiration.

Et pour finir, réjouissons-nous les yeux, reposons-nous l'esprit sur un film de toute beauté, un de ces purs joyaux sans tache, si rares dans le trésor du cinéma : *Man of Aran*.

Man of Aran ne dérive point d'un roman, ni d'une pièce. Encore moins d'un scénario. C'est la simple vision de la vie quotidienne de trois humbles êtres humains, sur un îlot de pierre nue, balayé de bourrasques, fustigé de tempêtes, et qui de la mer et du roc tirent leur quotidienne pâture. C'est tout. Mais le poète, le magicien, le visionnaire a nom Robert Flaherty. Et de ces simples choses, il a su faire une composition dantesque, un vivant Gustave Doré.

Pour situer M. Flaherty dans la mémoire de chacun, il suffit de citer deux noms : *Nanouk* et *Moana*. Il est Anglais. Comme les précédents, son nouveau film est un « documentaire ». Le pauvre mot pour désigner son œuvre. Mais qu'importent les mots à M. Flaherty? Il s'en passe. Ses personnages parlent très rarement, et ce qu'ils disent a si peu d'intérêt qu'il a dédaigné les sous-titres. N'était cette mouche du coche qui, sous couleur de le commenter en français, nous importune de ses bourdonnements, *Man of Aran* réaliserait à nos yeux la perfection dans le simple « sonore ».

Un pêcheur, sa femme, son fils, humbles gens du pays : voilà tous ses artistes. La mer, le roc, la grève, la falaise, le ciel : voilà tous ses décors. Une vieille barque, un filet rapiécé, trois paires d'avirons : voilà ses accessoires. Et de ces simples éléments, M. Flaherty a tiré une merveilleuse épopée. Il y a chanté l'eau mouvante, la glu filandreuse des alguse, l'âpre beauté de cette barque noire surgissant tout à coup du moutonnement des brisants. Il y a déchaîné le Leviathan marin, magnifié le chaos des vagues, tiré des feux d'artifice d'embruns, largement épanché la neige de l'écume. Il a chanté la lande pétrifiée, d'une aridité de scorie; l'effort gigantesque de l'homme pour en tirer une poignée de terre; la chaumine posée sur le roc comme un jouet d'enfant sur une table de pierre.

Tout serait à citer dans cette fresque magistrale : les falaises où le vent tord une fumée d'eau, la bataille de l'homme contre le cétacé, l'agonie de la barque dépecée par les flots jusqu'à n'être plus qu'un squelette. Quelle science de l'objectif! Et quelle maîtrise inégalée dans l'art de la composition!

Man of Aran a reçu, lui aussi, le Prix du Cinéma. Mais c'était encore à Venise. Décidément, il nous reste beaucoup à faire avant d'égaler l'étranger.

ANDRÉ ARMANDY

Les communications relatives à la Rédaction doivent être adressées à M. Marcel THIÉBAUT, Secrétaire général de la Revue de Paris, 114, *avenue des Champs-Élysées. — Paris (VIIIe).*

L'Administrateur-Gérant: MARCEL THIÉBAUT.

LE MARCHÉ FINANCIER

L'activité soutenue des transactions boursières depuis le début de janvier donne bien l'impression d'un commencement de la mobilisation des capitaux, non moins vivement souhaitée par le commerce et l'industrie que par le Gouvernement.

Le train rapide de la hausse, au départ des premières séances du mois, pouvait faire craindre qu'il ne pût être soutenu, d'autant que les « supporters », à ce moment, semblaient ne représenter qu'un petit clan de spéculateurs pour la plupart de médiocre qualité. Cependant, l'élan fourni et les brillants résultats prestement acquis ont réveillé les somnolences, excité l'intérêt et ramené la confiance. C'est ainsi que les obstacles semés par les événements, ont été allégrement franchis.

Le plus gros, le plus redouté — avait fort heureusement perdu, en grande partie, son apparence terrifiante. La veille même du plébiscite de la Sarre la Bourse était très ferme. Sur le résultat acquis, elle n'a pas manifesté de préoccupation sensible. Elle a plutôt marqué un peu d'hésitation — ou de mauvaise humeur — aux échéances hebdomadaires du bilan de la Banque de France en voyant ajourner la diminution du taux de l'escompte et des avances sur laquelle elle comptait, en conformité de la politique financière officiellement annoncée et visiblement préparée par le Gouvernement.

Ce n'aura été, certainement, qu'un léger retard d'adaptation. Il est probable qu'avant la fin du mois le loyer officiel de l'argent bancaire aura fléchi, comme aura été relevée la marge légale d'émission des Bons du Trésor, de façon à permettre le réapprovisionnement de la Trésorerie de l'État sans peser sur le marché.

D'autres projets sont envisagés ayant pour objectif de restaurer, directement ou indirectement, la confiance.

C'est là, en effet, le point capital puisqu'elle seule déterminera les capitaux, prudemment accumulés sous l'empire de la crainte, à revenir s'employer sur le marché.

A cet égard la hausse en cours est en même temps un effet et une cause.

Un effet, puisqu'elle provient, derrière les manœuvres toujours temporaires de la spéculation, des emplois, déjà importants dit-on, de capitaux qui les premiers ont eu la foi. Une cause, parce que la réussite de cette hausse, surtout si elle se poursuit, entraînera sans aucun doute de nouveaux achats de plus en plus nombreux.

Que de détenteurs de capitaux thésaurisés — les lettres que je reçois en sont le témoignage — qui ne voulaient plus, naguère, entendre parler de valeurs de placement, suivent attentivement la Cote de la Bourse, avec le désir encore hésitant de procéder à des emplois et aussi un petit regret de ne l'avoir pas déjà fait!

Leur dirai-je qu'il n'y a pas lieu de trop se hâter?

Mais il convient aussi de ne pas trop longtemps tergiverser, à condition que la politique intérieure ne vienne rien compromettre. En fait, si les perspectives s'améliorent, nous sommes encore bien loin d'une période de prospérité stable. On ne se rapprochera de celle-ci que lentement, par étapes, et c'est aussi par étapes que la sagesse doit conseiller d'engager ses capitaux de réserve dans des investissements nouveaux.

Le marché de Londres a paru quelque peu déconcerté, ce mois-ci, par le redressement intempestif du dollar, ce qui l'a conduit à adopter une position d'expectative. Il serait bien surprenant qu'elle se prolongeât.

ANDRÉ PLY

de la Banque de l'Union industrielle française.

Toute demande de renseignements détaillée concernant cette chronique doit être adressée directement à son rédacteur, M. André Ply, 5, rue de Vienne, Paris (8e).